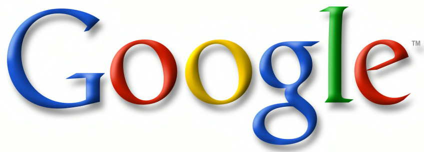








LE

DUC DE ROVIGO

EN MINIATURE.

OUVRAGES DE M. DE SEVELINGES QUI SE TROUVENT CHEZ LE MÊME LIBRAIRE :

La Dernière heure des Turcs, ou Rétablissement de l'équilibre en Europe. Traduit de l'allemand du baron de B***, ci-devant général-major au service de S. M. l'empereur de Russie. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr.

Mme la comtesse de Genlis en miniature, ou Abrégé critique de ses Mémoires. Un vol. in-8°. Prix : 6 fr.

La Contemporaine en miniature, ou Abrégé critique de ses Mémoires. Un vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Histoire de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, par M. Charles Botta; traduite de l'italien, et précédée d'une introduction contenant des particularités publiées pour la première fois. 4 vol. in-8° de 2600 pages, ornés de cartes et plans. Prix : 30 fr.

Werther, traduit de l'allemand de Goëthe. Nouvelle édition. Un vol. in-18, sur papier vélin superfin Cavalier satiné, orné de 4 jolies gravures. Prix : 6 f.

Histoires, Nouvelles et Contes moraux. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c.

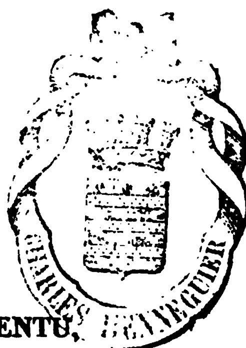
LE DUC
DE ROVIGO
EN MINIATURE,
OU
ABRÉGÉ CRITIQUE
DE SES MÉMOIRES.

PAR M. L. DE SEVELINGES,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

La bassesse de la flatterie qui survit à l'objet de l'adulation, n'est que l'excuse d'une conscience infirme : on exalte un maître qui n'est plus, pour justifier par l'admiration la servilité passée.

(CHATEAUBRIAND, *Histoire des quatre Stuarts*.)





Paris.
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE J.-G. DENTU,
RUE DU COLOMBIER, N° 21;
ET PALAIS-ROYAL, GALERIES DE BOIS, N°s 265-266.
M DCCC XXVIII.

AVERTISSEMENT

DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Quelques personnes seront peut-être de l'avis de l'auteur, qui ne pensait pas que la figure de M. le duc de Rovigo fût aussi propre à la miniature que celles de *Mme la comtesse de Genlis* et de *la Contemporaine*, dont il a précédemment esquissé les portraits. Mais j'ai levé ses scrupules en lui disant que mon intention était de me faire peu à peu une petite galerie de miniatures. Et d'ailleurs, ne voit-on pas tous les jours nos artistes les plus célèbres réduire dans le cadre d'un médaillon ou d'un bracelet,

la figure redoutable d'un guerrier ou le visage austère d'un magistrat, comme les jolis minois des beautés les plus séduisantes?

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

C'est encore une question indécise, parmi les critiques les plus éclairés, de savoir si Machiavel a composé son fameux livre du *Prince* dans le dessein d'enseigner la tyrannie aux souverains, ou de la rendre odieuse aux peuples. M. le duc de Rovigo partagera avec le publiciste florentin la gloire d'embarrasser les esprits les plus subtils. Les uns prétendront qu'il a voulu ériger un monument au maître qu'il servit avec tant de zèle; les autres soutiendront que, par l'exagération même des louanges qu'il prodigue à la mémoire d'un homme qu'il a vu de trop près pour en être toujours la dupe, il a eu l'intention secrète d'irriter les esprits droits, et de provoquer la censure des faits qu'il leur dénonce. Telles seront, nous n'en doutons pas, les perplexités des générations futures.

Quant à nous, contemporain de l'auteur des présens Mémoires, il ne nous appartient pas de vouloir paraître plus fin que lui. Nous nous en tiendrons au pied de la lettre; nous le jugerons sur ce qu'il a dit, et non sur ce qu'il semblerait avoir voulu dire.

Il y a long-temps qu'il est question, parmi les amateurs de scandale, des *Mémoires du duc de Rovigo*. Cet infâme *correspondant privé*, qui, sous le voile de l'anonyme, et par la voie des journaux étrangers, outrageait impunément chaque jour l'auguste personnage qui avait le plus de droits à l'amour et à la vénération des Français, écrivait de Paris, dans le *Times* du 9 mars 1818:

« Les *Mémoires du duc de Rovigo*, qui, dit-on, doivent être imprimés à Londres, sont ici le sujet universel des con-

versations et des causeries de salons. Il n'y a rien de plus commun que de rencontrer des personnes qui assurent positivement les avoir lus. Il paraît cependant, d'après des renseignemens parvenus des sources les plus authentiques, que ces fameux Mémoires ne sont encore ni imprimés ni publiés, et que par conséquent tous ceux qui disent les avoir lus, ne sont que des imposteurs.

« Il est un fait certain, c'est qu'une volumineuse collection de ces Mémoires a été envoyée à Londres par le général Savary, lors de son départ de Smyrne, et qu'un de vos libraires en a offert six mille louis au dépositaire du manuscrit. On assure qu'ils renferment une grande quantité de documens authentiques, la plupart inconnus, et même plusieurs *fac simile* qui prouveront que beaucoup de nos *ultrà*-royalistes adorèrent le veau d'or sous le gouvernement impérial, etc. »

Le traducteur de cette lettre du *correspondant privé* fait ici une observation fort juste : « Cette prétendue publication, dit-il, des *Mémoires du duc de Rovigo*, était un épouvantail imaginé par la police pour effrayer quelques personnes, éveiller le soupçon, et leur enlever la confiance publique (1). »

Mais ce qui n'était pas vrai en 1818 s'est trouvé l'être dix ans plus tard. Ils ont paru ces fameux Mémoires ; et voici de quelle manière les journaux étrangers expliquent encore cette publication, au moins intempestive :

« M. le duc de Rovigo essaya, il y a quelques années, d'obtenir un regard favorable du roi Louis XVIII, en faisant mettre à ses pieds l'hommage de son profond dévouement, par une dame de la cour que d'anciens souvenirs intéressaient à son sort. L'ex-ministre de la police impériale n'offrait rien moins, à ce que l'on assure, que de faire main-

(1) Voyez *les Mille et une calomnies*, ou *Extraits des correspondances privées insérées dans les journaux anglais et allemands, pendant le ministère de M. le duc Decazes*. Trois vol. in-8°. Chez Dentu.

basse sur tous les libéraux, et même sur tous les buonapartistes, ses anciens amis, qui se montraient opposés au gouvernement du roi.

« On a de plus affirmé que, pour donner une garantie des sentimens qui dirigeraient à l'avenir sa conduite, M. le duc de Rovigo avait rendu à certains monarques du Nord le très-grand service de leur donner la clef de toutes les sociétés secrètes qui s'étaient formées dans leurs Etats.

« Mais, ajoutent les mêmes relations, quelque zèle que fît paraître l'ancien ministre de l'usurpateur pour la cause de la légitimité, il restait toujours à effacer la trace de l'horrible catastrophe du 20 mars 1804. Sa protectrice, dit-on, lui conseilla de publier un Mémoire sur cette affaire : mais il fallait une occasion, un prétexte plausible, et voici celui que l'on imagina :

« Le *Mémorial de Sainte-Hélène* servit de texte pour livrer au duc de Rovigo une petite attaque concertée entre les parties belligérantes. Le duc, ainsi encore qu'il avait été convenu, riposta d'abord dans un journal très-royaliste; et cette première réponse devint l'introduction du fameux Mémoire qui fit tant de bruit. La rédaction en fut attribuée à un homme de lettres qui, conformément à ses opinions, voulait lui donner une couleur prononcée en faveur de la monarchie légitime. Mais, égaré par des conseillers dépourvus de lumières et de jugement, l'ex-ministre impérial affecta, au contraire, de conserver son caractère de buonapartiste enthousiaste. »

Que résulta-t-il de cette conduite insensée? qu'il se brouilla avec tout le monde, et que Louis XVIII lui interdit l'entrée de son palais (1). « On a plus d'une raison de croire, a dit un écrivain anglais, que ce fut le dépit d'une ambition déçue qui porta le duc de Rovigo à publier les Mémoires qu'il s'était

(1) M. le duc de Rovigo le confesse lui-même dans ses Mémoires.

plu à composer pendant sa détention à Malte, et que, depuis une dixaine d'années, il tenait prudemment enfermés dans son porte-feuille. »

Avant d'entreprendre l'analyse des Mémoires de M. le duc de Rovigo, il convient de jeter un coup-d'œil sur sa *préface :* ces sept pages sont incontestablement, parmi les quatre mille que renferment les huit volumes, celles qui ont été rédigées avec le plus de soin. Il s'y trouve toutefois quelques erreurs à relever.

L'auteur ne veut point, par exemple, que l'on s'attende à rencontrer dans son ouvrage de *longues critiques* et de *graves dissertations politiques*. On y en rencontre néanmoins fréquemment, et sur des matières dont, par plusieurs motifs très-puissans, M. le duc de Rovigo aurait dû soigneusement s'abstenir.

« On a voulu, dit-il, peindre l'empereur comme un homme « insatiable de guerres, et cette idée, qui sera reconnue fausse, « passe encore pour vraie dans beaucoup de bons esprits : « j'espère que la lecture de ces Mémoires contribuera à les « éclairer. »

La lecture de ces Mémoires contribuera fortement, au contraire, à confirmer les bons esprits dans leur idée première.

« *Sans doute*, reprend M. le duc de Rovigo, personne « mieux que moi ne pouvait faire des Mémoires de scandale. »

Si quelqu'un dans le monde en eût douté, il n'en douterait plus aujourd'hui.

« Quelques amis ont cherché à me persuader que je ferais « mieux de différer la publication de mes Mémoires, et de « laisser ce soin à mes enfans. »

Ces amis étaient dignes de ce nom si souvent profané. Que M. le duc de Rovigo n'a-t-il suivi leurs sages conseils !

« Il m'a semblé qu'il y avait plus de courage et de loyauté « à choisir, pour parler, le moment où il y a encore tant de « témoins qui peuvent me réfuter. »

Tant de témoins se sont effectivement levés contre M. le

duc de Rovigo, que si nous avions pu prévoir le nombre et la violence des démentis qui lui ont été prodigués pendant que nous terminions l'abrégé critique de ses Mémoires, peut-être ne l'eussions-nous pas entrepris. Nous eussions craint que l'on ne nous reprochât de combattre un homme foudroyé de toutes parts.

Nous n'avons plus qu'une observation à faire, et elle est bien futile auprès de toutes celles qui précèdent :

« On trouvera sans doute, dit M. le duc, beaucoup de « *négligences dans mon style* : mes compagnons d'armes sa- « vent que le talent d'écrire a toujours été chez moi la dis- « position la moins développée. »

Ce que savaient seulement les compagnons d'armes de M. le duc de Rovigo, tous ses lecteurs le savent bien mieux encore aujourd'hui. Il dit qu'il aurait pu emprunter le secours d'une plume étrangère, et qu'il ne l'a pas fait : tout le monde lui criera qu'il a eu grand tort. Peu de personnes, probablement, savent faire leurs habits elles-mêmes : voilà pourquoi elles empruntent le secours d'un tailleur, plutôt que de se laisser voir dans un état de nudité (1). M. le duc de Rovigo a pensé autrement : il a voulu se montrer tel que le Ciel l'a fait.

---

(1) Ce que M. le duc de Rovigo veut bien appeler des *négligences de style*, se compose souvent des fautes de langue les plus effroyables. Ses peccadilles les plus innocentes sont, par exemple, *de suite* pour *tout de suite, aussitôt*, néologisme qui est devenu le cachet des mauvais écrivains, et qui sera quelque jour, il faut l'espérer, banni de la langue, comme l'a été *consequent.*

On trouve aussi dans toutes les pages de M. de Rovigo : *J'observai à l'empereur, il m'observa que......*, etc.

LE
DUC DE ROVIGO
EN MINIATURE.

CHAPITRE Ier.

Entrée au service. — Premiers faits d'armes. — Censure de la retraite du général Moreau.

Le duc de Rovigo prétend qu'on l'a accusé d'être le *séide* de Napoléon : cela peut être ; mais il prétend aussi qu'on l'accuse de l'être encore : et c'est ce qui ne se peut pas. Si l'on est le *séide* d'un homme vivant, c'est-à-dire l'instrument aveugle de ses volontés, on n'est que son apologiste après sa mort.

Ce n'est point, au reste, ce que nous avons à discuter. Le duc de Rovigo est incontestablement un des personnages qui ont pris le plus de part aux évènemens dont se compose l'histoire de nos jours, ou qui, du moins, en ont vu les acteurs de plus près : c'est donc son ouvrage et non sa personne qui doit nous occuper.

Lui-même l'a senti : il fait grâce au lecteur de tous les détails de son enfance ; il n'entre en scène qu'en même temps qu'il entre au service dans le régiment de *Royal-Normandie*, cavalerie. Il fit ses premières armes à l'attaque de Nancy, par le marquis de Bouillé, chargé par le roi, en 1790, de soumettre la garnison de cette ville, qui s'était révoltée.

L'émigration commença l'année suivante. Presque tous les officiers du régiment où servait le jeune Savary rejoignirent sur le Rhin les princes frères de Louis XVI : il ne les suivit pas. Il fit la campagne de 1792, sous le général Custine. Il vit arriver, pour la première fois, des *représentans du peuple* aux armées. « Chose étrange ! dit-il, pendant que leurs mesures répandaient la terreur autour d'eux, leurs décisions, qu'ils rendaient avec toute l'importance de l'ignorance, les couvraient de ridicule. On riait de pitié tout en frémissant d'horreur. »

Dénoncé pendant qu'il était en détachement, sur le point d'être arrêté et exécuté, ce qui était à peu près la même chose dans ce temps-là, le lieutenant Savary se tint pour bien averti. En conséquence, au lieu de retourner à son régiment, il fut rejoindre l'adjudant-général Desaix, avec lequel il était déjà lié. Il se fit remarquer dans un combat de cavalerie contre un corps de l'armée de Condé, que commandait le duc de Bourbon, père de l'infortuné duc d'Enghien. Bientôt après il fut attaché au gé-

néral Ferino, puis au général Desaix, en qualité d'aide-de-camp. Il croit avoir été employé, à son insu, à la correspondance qui existait entre le prince de Condé et Pichegru.

Le capitaine Savary fit la campagne de 1796, à l'armée du général Moreau. Nos écrivains militaires les plus estimés s'accordent à reprocher au général Jourdan d'avoir fait manquer le plan, d'après lequel les armées de ces deux généraux devaient agir parallèlement, et, par suite, se rallier contre l'ennemi commun. Les mêmes écrivains ne sont pas moins unanimes à regarder la retraite de Moreau, depuis les frontières de l'Autriche jusqu'au Rhin, comme une des plus belles opérations militaires des temps modernes. Qui pourrait seulement s'en douter, en lisant le récit qu'en fait aujourd'hui le duc de Rovigo?

« Pendant que nous poussions sur le Lech, dit-il, « l'armée de Sambre-et-Meuse s'était portée sur la « Bohême; mais, soit *animosité*, soit défaut d'ins- « tructions, Moreau négligea les nombreux passages « qui existent sur le Danube, depuis Donawerth « jusqu'à Ratisbonne. Cette faute nous devint fatale. « L'archiduc Charles déroba sa marche au général « qu'il avait en tête, franchit le Danube à Ingolstadt, « et fit sa jonction avec les troupes autrichiennes qui « se retiraient devant l'armée de Sambre-et-Meuse.

« Le prince reprit aussitôt l'offensive, s'avança « sur Jourdan avec toutes ses forces réunies, le

« battit, et le poursuivit jusqu'aux bords du Rhin, « *sans qu'il vînt à la pensée* du général Moreau « de répéter ce que son adversaire avait fait. Au « lieu de repasser sur la rive gauche du Danube, « de chercher à se rallier à l'armée de Sambre-et-« Meuse, et de forcer l'archiduc à lâcher prise, il « se mit en retraite avec sa magnifique armée, qui « comptait plus de quatre-vingt mille combattans. « Pendant qu'il rétrogradait à petites journées, l'ar-« chiduc poussait Jourdan à tire-d'ailes, et passait « le Mein à Francfort. Ce fleuve franchi, il re-« monta rapidement la vallée du Rhin, et intercepta « la route du Wurtemberg.

« Prévenu par cette marche, *à laquelle cepen-« dant il aurait dû s'attendre*, Moreau fut obligé « de se jeter par le Val-d'Enfer, et repassa le Rhin, « partie à Brisach et partie à Huningue. Ainsi finit « cette campagne, qui paraissait devoir amener des « prodiges, et qui se termina *comme l'accouche-« ment de la montagne.* »

Nous nous sommes fait un devoir de transcrire textuellement tout ce passage. Qu'y remarque-t-on dès les premières lignes ? L'auteur admet que l'*animosité* a pu entrer dans les motifs qui dirigèrent les opérations du général Moreau : mais ne s'expose-t-il pas lui-même à ce que l'on pense que quelqu'*animosité* dirige aujourd'hui sa plume ? Comment ! voilà Moreau qui, dans une campagne plus honorable encore pour sa mémoire que la victoire

de Hohenlinden, est accusé d'irréflexion et d'imprévoyance! Et voilà cette campagne elle-même, si célèbre dans les annales de la stratégie, comparée à la souris qu'enfante la montagne! Le duc de Rovigo est sans doute un brave officier, comme tous ceux de l'armée française; mais il n'a jamais déployé des talens qui lui donnent le droit d'être regardé comme autorité dans une discussion de cette nature. Il y a long-temps que la retraite de Moreau a été dignement appréciée par des juges qui avaient toutes les qualités requises pour prononcer. L'attaque de M. de Rovigo aura donc un effet absolument contraire à celui qu'il en attendait. Bien plus, il est à craindre que le lecteur ne soit désagréablement affecté, en voyant, dès les premières pages de son livre, une résolution aussi déterminée de n'avoir jamais d'autre opinion que celle de l'homme objet avoué du culte de l'auteur. Buonaparte, on ne le sait que trop, portait à Moreau la haine la moins déguisée : en quels autres termes eût-il parlé de son rival?

Si c'est l'esprit dominateur d'un despote jaloux qui préside ainsi à l'ouvrage que nous allons parcourir, nous ne devons plus nous attendre qu'à des récits et à des jugemens dictés dans un intérêt unique. Un seul homme sera exalté; tous les autres seront immolés à ses pieds. C'est donc avec un légitime sentiment de défiance que nous allons désormais suivre le nouvel historien dans tout ce qui se rattache à une époque sur laquelle, avant lui, tant

d'écrivains dignes de foi avaient répandu la lumière.

Le capitaine Savary reçut le grade de chef de bataillon à la fin de cette campagne, brusquement terminée par les préliminaires de Léoben. Il suivit à Paris le général Desaix, dont il était toujours l'aide-de-camp.

CHAPITRE II.

Retour de Buonaparte à Paris. — Faux projet de descente en Angleterre. — Mission secrète du général Desaix en Italie. — Départ pour l'Égypte.

C'est dans ce chapitre que paraît, pour la première fois, le héros de ces Mémoires. Ce héros n'est point le duc de Rovigo, leur auteur, mais l'empereur Napoléon. C'est ici que commence son histoire, ou plutôt son panégyrique en huit volumes. Il n'en a pas tant fallu à Pline pour faire celui de Trajan.

Nous ne nous arrêterons pas à la description des audiences et des dîners que le Directoire donna au général Buonaparte : ces détails se trouvent partout, et n'intéressent plus personne. Ceux qui concernent l'intérieur de ce personnage destiné à devenir si célèbre, sont moins indignes d'attention, parce qu'ils peignent les mœurs de l'époque. L'auteur nous montre, par exemple, au premier rang des hommes empressés à fêter le jeune conquérant de l'Italie, M. de Talleyrand, qui, malgré toute sa perspicacité, ne se doutait guère alors qu'il dût être son ministre, comme il était alors celui du Directoire. Il s'était fait dès lors son intermédiaire, son

orateur, son maître des cérémonies; et ce qui valait mieux encore, il prenait soin, pour le mieux recevoir, de rassembler chez lui *les débris de la vieille bonne compagnie*.

C'est dans une de ces réunions qu'eut lieu entre Buonaparte et Mme de Staël un petit dialogue que l'auteur rapporte ici, et qu'il aurait eu bien soin de passer sous silence, si son admiration pour son idole était aussi judicieuse qu'elle est sincère. « Quelle est, dit Mme de Staël à Buonaparte, la première femme à vos yeux? — Madame, répondit-il, c'est celle qui fait le plus d'enfans. » Cette réponse semble volée à Diogène le cynique : elle réduisait un sexe, première source de la civilisation, à ne plus participer à ses bienfaits, à borner tout l'essor de ses facultés aux choses *qui sont de la matière*, à traîner une existence semi-animale dans le fond d'un gynécée. Et à qui s'adressait cette incivile, cette ignoble réponse? à une femme qui déjà s'était illustrée par la plus haute culture de l'esprit.

Quel étrange motif a donc pu porter M. le duc de Rovigo à exhumer une anecdote si injurieuse pour la mémoire de son maître? Serait-ce une petite vengeance de la préface d'un des ouvrages les plus répandus de Mme de Staël (1)? serait-ce pour y avoir rapporté, dans toute sa teneur, une lettre datée du 3 octobre 1810, et signée *duc de Rovigo*,

(1) *De l'Allemagne*.

lettre où on la condamnait à l'exil, en lui disant, avec une ironie cruelle, que *l'air de la France ne lui convenait pas;* où on lui avouait très-maladroitement que son crime était de n'avoir point parlé de l'empereur dans son dernier écrit, tout en lui disant que Napoléon *ne pouvait pas y trouver de place qui fût digne de lui,* et qu'en conséquence la police en arrêtait l'impression, parce que *l'ouvrage n'était point français?*

« A cette lettre déjà assez curieuse par elle-même, « ajoute l'illustre auteur, je joindrai quelques ré- « flexions : « Il m'a paru, dit le général Savary, que « *l'air de ce pays-ci ne vous convenait pas.* Quelle « gracieuse manière d'annoncer à une femme alors, « hélas! mère de trois enfans, qu'on la bannit à ja- « mais du lieu de sa naissance, sans qu'il lui soit « permis de réclamer d'aucune façon contre une « peine réputée la plus cruelle après la condamna- « tion à mort! »

Le duc de Rovigo est un homme de trop bonne compagnie pour qu'on ose lui attribuer la lettre outrageante et grossière, dont Mme de Staël s'est assez vengée en la publiant. Cette indécente missive aura été rédigée par un commis sans éducation. Mais pourquoi le ministre l'a-t-il signée? pourquoi forcer ses lecteurs à la relire aujourd'hui? Les écrivains qui n'ont aucun droit au souvenir de la postérité ne sauraient apporter trop de soin à ménager ceux qui sont assurés de ses suffrages. Depuis long-temps les

Mémoires du duc de Rovigo seront tombés dans un profond oubli, lorsque, tous les jours encore, on se complaira dans la lecture des écrits de Mme de Staël. On y verra qu'elle fut insultée, bannie, persécutée, pour n'avoir pas voulu prostituer ses louanges à un despote.

Mais revenons aux affaires publiques, quoiqu'il soit très-possible qu'aux yeux d'un grand nombre de lecteurs, elles aient moins d'intérêt que l'affaire privée dont il vient d'être question.

Sans cesse inquiété par la présence du jeune conquérant de l'Italie et des généraux qui lui étaient dévoués, le Directoire conçut le projet d'une descente en Angleterre; mais bientôt, convaincu que les moyens d'exécution lui manquaient, il adopta avec empressement la proposition que lui fit Buonaparte de la conquête de l'Egypte. Le général Desaix fut envoyé à Rome, pour rassembler à Civita-Vecchia tous les bâtimens de la côte d'Italie. Comme il s'était fait connaître pour un amateur des beaux-arts, son voyage fut censé de pur agrément. Son aide-de-camp Savary l'accompagna. Il rapporte, à la louange de son général, que telle était sa discrétion, que pendant toute la route il ne lui échappa point un seul mot qui pût trahir le secret de sa mission.

Tout était prêt pour l'expédition, lorsque l'incident le plus inattendu faillit la faire ajourner. Après la paix de Campo-Formio, le Directoire avait choisi

le général Bernadotte pour son ambassadeur à Vienne. « Ce général, dit l'auteur, professait chaudement les idées républicaines, qui, dans ce temps-là, étaient une route assurée de fortune pour toutes les ambitions. » Il arbora sur son hôtel, à Vienne, un drapeau tricolore, dont l'aspect inusité jeta tous les habitans de cette capitale dans une agitation qui semblait présager une rupture.

Les apparences étant devenues moins hostiles, l'expédition mit à la voile. Le général Desaix, qui commandait le convoi de Civita-Vecchia, avait ordre de faire route directement pour Malte.

CHAPITRE III.

Reddition de Malte. — Descente en Egypte. — Prise d'Alexandrie. — Première marche dans le désert. — Projet peu connu de Buonaparte. — Massacre des prisonniers turcs. — Empoisonnement des malades français.

L'AUTEUR fait une description détaillée des fortifications de Malte, et des dispositions de Buonaparte pour attaquer cette place imprenable. C'était se donner une peine inutile; il pouvait se borner à ces mots, qui se trouvent dans sa relation : « Quand « nous fûmes maîtres de l'île, nous cherchions à « nous expliquer comment une place qui nous sem- « blait inexpugnable, était devenue une conquête « si facile; nous ne tardâmes point à le comprendre. « Aux indiscrétions qui éclataient autour de nous, « nous pûmes juger que *tous les membres de l'or- « dre n'étaient pas étrangers au succès que nous « venions d'obtenir.* »

On n'en est plus réduit aujourd'hui à de simples conjectures : les traîtres qui vendirent le chef-lieu de leur ordre, leur seconde patrie, aux républicains de France, ont été nommés et flétris, dans vingt relations authentiques de l'évène-

ment le plus honteux de l'histoire moderne (1).

Nous ne pouvons nous abstenir de relever, dans la relation de l'auteur, un mot qui est à la fois une insulte envers une association héroïque, et une contradiction manifeste. Après avoir reconnu lui-même que Malte était inexpugnable, comment peut-il dire : « Nous n'avions pas de temps à perdre devant cette « *gentilhommière?* » Sur quoi est fondée une telle expression de mépris? Certes, elle ne peut s'appliquer à la plus forte place de l'Europe. Serait-ce donc aux chevaliers qui y faisaient leur résidence? Mais l'histoire est pleine des hauts faits de ces *gentilshommes*. Si leur ordre existait encore, des milliers de chrétiens ne languiraient pas dans les bagnes d'Alger et de Tunis; les Egyptiens qui dévastent la Morée ne feraient pas aussi paisiblement la traite des esclaves blancs.

Après cette honteuse conquête, Buonaparte se dirige sur l'Egypte. Son premier pas y fut une grande faute, si l'on en juge par cette observation de l'auteur, que l'on n'accusera pas d'être enclin à la critique : « On aura de la peine à croire, dit-il, que dans une armée remplie, comme l'était la nôtre, d'officiers d'un mérite incontestable, on s'entêta à vouloir prendre Alexandrie d'assaut, ce qui nous coûta passablement de monde, tandis qu'à

---

(1) Voir l'article du dernier grand-maître *Hompesch*, dans la *Biographie universelle*. (Michaud.)

deux cents toises du point d'attaque, à droite, il y avait la grande porte de Damanhour, qui n'était pas même fermée. »

La marche d'Alexandrie au Caire a été décrite nombre de fois; nous en passerons tous les détails, mais nous transcrirons très-exactement, au contraire, un passage qui contient une particularité peu connue :

« Le Directoire, en envoyant le général Buonaparte en Egypte, n'avait eu pour but que de se défaire d'un chef que ses victoires avaient rendu populaire; et lui, de son côté, avait accepté avec empressement, d'abord pour être hors de la portée des atteintes d'un gouvernement ombrageux, puis pour satisfaire à la louable ambition de rendre à ce pays et à ses peuples la gloire et la prospérité dont ils avaient joui autrefois. *Il s'en serait peut-être déclaré le chef sous un titre quelconque :* je le crois, parce que lui-même me l'a dit. »

Mais pendant que le général s'occupait du projet de s'établir en Egypte, ses soldats, et même un grand nombre de ses officiers, maudissaient un pays où ils éprouvaient tant de privations et de souffrances. Les démissions se succédaient en foule; Buonaparte ne mit un terme à ces défections, qu'en menaçant de faire un exemple du premier individu qui se chargerait de lui porter la parole, pour le déterminer à ramener l'armée en France.

La destruction totale de la flotte, dans la fatale

journée d'Aboukir, avait d'ailleurs mis un obstacle invincible au retour en Europe. Aussi, loin d'y songer, Buonaparte ne s'occupa plus que des moyens de s'assurer la possession de l'Egypte. C'est sous ce rapport que la conquête de la Syrie lui parut indispensable, puisqu'elle était le chemin naturel par lequel les armées ottomanes devaient venir l'attaquer. On sait combien cette expédition fut malheureuse; mais tout le monde n'est pas d'accord sur deux faits qui lui donneront long-temps une horrible célébrité.

L'auteur se montre d'assez bonne composition pour le premier, c'est-à-dire le massacre des prisonniers de Jaffa. Il convient que ces malheureux Turcs, dont il évalue lui-même le nombre à trois mille, furent mis à mort de sang-froid; « mais, dit-il, pour les envoyer en Egypte, il eût fallu leur donner une escorte, ce qui ne pouvait se faire sans affaiblir l'armée. D'ailleurs, ajoute-t-il, on les traita comme ils traitaient nos blessés, à qui ils coupaient la tête sur le champ de bataille. » Mais un acte de barbarie doit-il être puni par un autre? Voyons-nous les Russes massacrer leurs prisonniers turcs, quoiqu'ils soient sûrs d'être égorgés, s'ils tombent au pouvoir de ces barbares? Si ces horribles représailles s'établissaient chez les nations civilisées, il faudrait donc, quand on fait la guerre à des sauvages, manger ceux que l'on prendrait, parce qu'eux-mêmes mangent leurs ennemis quand ils les prennent?

Mais nous voici arrivés à la discussion du second de ces faits trop fameux, l'empoisonnement des pestiférés de Jaffa; et ici le duc de Rovigo n'avoue rien; au contraire, il nie tout. Non seulement, suivant lui, aucun de ces malheureux soldats ne fut empoisonné, mais *tous arrivèrent au Caire parfaitement rétablis*. « La supposition est absurde, dit-il, digne seulement de ceux qui la reproduisent. » Que va-t-il résulter de cette dénégation, au moins très-imprudente, et des formes méprisantes dans lesquelles le défenseur de Buonaparte provoque ses accusateurs? Ceux-ci vont mettre leur honneur à prouver, à démontrer ce qu'ils ont avancé; ils invoqueront des autorités vivantes, irrécusables; ils ne laisseront pas dépouiller le premier médecin de l'armée (le docteur Desgenettes), de la gloire d'avoir répondu au général qui lui proposait un crime: « Mon art a pour but de guérir les hommes, et non de les tuer. » Il refusa magnanimement de trancher les jours des malades par l'opium; mais tous ses subordonnés n'eurent pas la même vertu et le même courage. Ici même, les noms propres ne nous manqueraient pas plus que les témoignages des généraux et des officiers les plus dignes de foi.

L'auteur de ces Mémoires n'a pas imité la discrétion et la candeur d'un écrivain célèbre, que le vulgaire regarde comme l'ennemi de Napoléon, et qui, au contraire, dans la crainte de le paraître, s'est rendu quelquefois son apologiste? Sir Walter

Scott a consacré un chapitre entier de son ouvrage à la discussion de l'empoisonnement des malades de l'hôpital de Jaffa ; il ne nie pas la proposition faite par Buonaparte au docteur Desgenettes, parce qu'elle n'est pas niable, mais il cherche à en atténuer l'horreur (1). Elle ne pourra que redoubler à la lecture de cette page des Mémoires que nous parcourons : telle est infailliblement l'effet de toute justification maladroite.

---

(1) L'argumentation de sir Walter est curieuse : « Buonaparte, dit-il, admettait la légitimité du suicide : il pouvait donc croire *naturellement* que, si un homme a le droit de terminer ses souffrances en tranchant ses jours, un général ou un monarque a la faculté d'appliquer à ses soldats ou à ses sujets une *mesure* qu'il s'appliquerait à lui-même en pareille circonstance. » Il faut sans doute être animé d'un bien vif désir de blanchir un coupable, pour braver le ridicule d'une pareille défense ! Il n'y a pas cependant jusqu'à la *Contemporaine* elle-même qui ne se soit piquée de qualifier de *mensongère* la *Vie de Napoléon* par sir Walter Scott. L'écrivain anglais a pu quelquefois encourir, aux yeux des hommes instruits et de bonne foi, le reproche de partialité ; mais, certes, ce n'est pas au préjudice de son héros. Ne termine-t-il pas son ouvrage en disant que le gouvernement de Napoléon fut *libéral et modéré* (*liberal and moderate*)? Quelle *libéralité* que l'esclavage absolu de la presse, le mutisme du Corps législatif ! et quelle *modération* que le donjon de Vincennes et la plaine de Grenelle !

CHAPITRE IV.

Buonaparte abandonne son armée d'Egypte, et part pour la France. — Révolution du 18 brumaire. — Bataille de Marengo. — L'auteur est nommé aide-de-camp du premier consul.

L'Auteur copie dans toute sa teneur la longue lettre que laissa Buonaparte pour le général Kléber, quand il se fut déterminé à partir secrètement pour retourner en France.

Un des derniers paragraphes de cette dépêche confidentielle est curieux : c'est celui où Buonaparte promet à son successeur de lui envoyer de France une troupe de comédiens. « Cet article, y est-il dit, « est *très-important pour l'armée*. » Kléber, comme on sait, se montra peu sensible à cette attention : il écrivit sur le champ au Directoire pour lui dénoncer la désertion de Buonaparte, et porter contre lui plusieurs chefs d'accusation de l'espèce la plus grave. Pendant le temps que mit cette lettre à parvenir à Paris, Buonaparte avait été nommé premier consul, et ce fût lui qui la reçut. L'auteur des Mémoires n'en dit pas un mot; mais elle a été rendue publique.

Le général Desaix et son aide-de-camp Savary ne quittèrent l'Egypte que quelque temps après la désertion du général en chef. Ils furent pris en

route par les Anglais; mais relâchés presqu'aussitôt, ils gagnèrent heureusement les côtes de France.

L'auteur raconte assez succinctement les évènemens très-connus du 18 brumaire. Buonaparte, selon lui, ne pouvait manquer de triompher, puisqu'il avait en sa faveur l'*élite du parti philosophique* réunie à l'élite de l'armée. Il excepte toutefois de ce parti le général Bernadotte, qui, dit-il, « ne voyait « alors le salut de l'Etat que dans la république, et « la république que dans le jacobinisme. Il rencontra « Buonaparte dans le moment où il allait passer la « revue de ses troupes aux Champs-Elysées : « Tu « vas te faire guillotiner, » lui dit-il avec son accent « gascon. »

L'auteur annonce qu'il passera rapidement sur les journées du 18 et 19 brumaire. Il en donne cependant tous les détails connus, et même ceux qui sont restés douteux, tels que le coup de poignard porté à Buonaparte par un jacobin, et paré par un grenadier. En revanche, il n'est pas dit un mot dans cette relation du fait le mieux constaté par des centaines de témoins oculaires; c'est-à-dire l'hésitation, l'épouvante même que laissa paraître Buonaparte dans le moment critique, et dont il ne triompha que par la fermeté de son frère Lucien. L'observation que nous faisons ici sur le silence de l'auteur, n'échappera à aucun lecteur réfléchi : il doit s'attendre à trouver dans tout ce qui suivra, comme il l'a déjà trouvé dans tout ce qui a précédé, le héros

de ce long panégyrique exempt de tout défaut, de toute faiblesse humaine.

Ici commence une ère nouvelle, comme le dit fort justement le duc de Rovigo, ici commence le règne du personnage. *Nous avons un maître!* s'écria l'abbé Syeyès; et la France put répéter ces paroles trop vraies.

Le premier consul sentit que son pouvoir ne serait consolidé, que lorsqu'il aurait entièrement pacifié l'intérieur de la France. Il fit donc inviter les chefs vendéens à se rendre à Paris, où il leur fit un très-bon accueil. Ce fait a été pour l'auteur des Mémoires l'occasion d'insérer une note très-injurieuse pour la mémoire de Georges Cadoudal. On y lit que cet homme intrépide avait été *ecclésiastique avant la révolution*, et qu'il était *peu estimé dans la prêtrise*, *hypocrite dangereux*, *ambitieux à l'excès*, etc. La vérité est que Georges Cadoudal, né en 1769, n'avait que vingt ans lorsque la révolution éclata. Il ne pouvait donc avoir reçu la *prêtrise*. S'il eût été *ambitieux à l'excès*, il eût probablement accepté l'offre d'un grade supérieur que lui fit faire Buonaparte, lorsqu'il vint à Paris sur son invitation; enfin, il ne se fût pas montré insensible à tous les moyens de séduction qui furent employés pour l'attacher à la fortune du dictateur. Magnanime dans la haine qu'il lui portait, il ne voulut jamais s'associer à aucun projet d'assassinat. Son plan était d'attaquer Buonaparte à force ouverte, au

milieu même de ses gardes. Le mort héroïque de ce vaillant champion de la légitimité, a mis le sceau à l'estime de tous les hommes qui honorent le courage et l'indépendance d'un noble caractère (1).

A peine le premier consul se vit-il le maître, qu'il s'occupa des moyens d'arrêter les progrès des Autrichiens en Italie. En passant par Genève, il eut la curiosité de voir le trop fameux Necker. « Celui-ci, dit l'auteur, se mit aussitôt à l'entretenir « de ses idées d'administration, de Constitution. « Napoléon goûta peu la conversation du financier. « Dès long-temps son opinion était arrêtée sur ce « ministre, qui lui parut au-dessous de sa célébrité. »

Nous n'avons pas dû négliger cette citation; elle fait voir que Napoléon jugea Necker comme l'ont jugé tous les hommes supérieurs qui ont eu occasion de l'examiner de près. Bouffi de présomption, livré à d'ineptes théories, premier auteur de la chute du monarque qui l'avait honoré de sa confiance, préconisé par des écrivains encore plus médiocres que lui, il est temps que ce banquier soit remis à sa place.

Le passage du Saint-Bernard, la bataille de Marengo sont des faits trop connus pour que la relation

---

(1) Voir l'article Georges Cadoudal, par M. de Beauchamp, dans la *Biographie universelle*.

Voir, de plus, à la fin du volume, la lettre écrite de Nancy, le 21 juin 1828, en réponse au duc de Rovigo, par le lieutenant-colonel Louis de Cadoudal, frère de Georges.

de l'auteur puisse offrir un intérêt réel; mais elle offre le démenti d'une tradition vulgaire qu'avaient déjà repoussée les hommes de bon sens. Le fait est peu important en soi; mais il est bon de faire voir combien l'on doit se défier de tous les écrits du temps, et même des bulletins prétendus officiels. On y lit que, frappé du coup mortel, le général Desaix prononça ces paroles solennelles : « Allez « dire au premier consul que je meurs avec le re- « gret de n'avoir point assez fait pour vivre dans la « postérité! » L'auteur, son aide-de-camp et témoin oculaire, rapporte simplement que Desaix fut tué, dès les premiers coups de fusil, par une balle qui lui traversa le cœur.

L'aide-de-camp Savary était inconsolable de la perte de son général, lorsqu'il apprit, avec une joie qui tenait du délire, que le premier consul l'attachait en la même qualité à sa propre personne. Il l'accompagna à Paris, et fut témoin des divers effets que produisit son retour inattendu. Celui-ci mérite d'être remarqué :

« Un courrier avait été expédié du champ de bataille de Marengo, au moment où tout semblait désespéré; en sorte que le bruit d'une défaite était général à Paris avant le retour du premier consul. Son arrivée dérangea beaucoup de projets.

« Quoique ministre de la guerre, Carnot s'était fait remarquer parmi les plus empressés, et n'avait pas dédaigné d'accueillir, d'accréditer même cette

fâcheuse nouvelle. Le premier consul dissimula l'impression que lui fit éprouver la connaissance de ces détails; mais il ne les oublia pas. Il songea dès lors à se séparer d'un homme qui s'associait à son gouvernement, et ne le considérait cependant lui-même que comme un ennemi public.»

Qui lui eût dit alors que, quinze ans plus tard, le parti républicain lui imposerait la nécessité de s'adjoindre de nouveau ce même Carnot?

CHAPITRE V.

Mission en Italie. — Le général Moreau. — M. de Talleyrand. — Détails sur le mariage de Buonaparte et de Joséphine.

A PEINE le premier consul était-il revenu d'Italie, qu'il ordonna à son nouvel aide-de-camp d'y retourner. Sa mission était secrète. Quoique écrasée à Marengo, l'Autriche ne semblait pas se résigner de bonne grâce à la neutralité parfaite que lui commandait sa position. Le chef de brigade Savary était chargé de prendre connaissance de l'état des places du Piémont et de la Lombardie qui venaient d'être rendues à la France.

En accomplissant sa mission, il découvrit, dans toutes les branches de l'administration civile et militaire, des désordres qui ne révélaient que trop clairement la source de tant de fortunes soudaines et colossales. Le premier consul se montra décidé à faire de grands exemples; il rappela de l'armée une foule d'individus qui dévoraient sa substance, et Masséna lui-même perdit son commandement.

Cependant, les sentimens de la cour de Vienne devinrent si douteux, que Buonaparte envoya l'ordre de se préparer à rentrer en campagne. C'est à ce sujet que se trouve encore ici un passage où l'on

achève de se convaincre qu'aujourd'hui même encore, l'auteur des Mémoires n'a sur les hommes et les choses d'autres opinions que celles qui appartinrent au personnage célèbre objet de son culte. « En Allemagne, dit-il, l'armée du Rhin se disposa « également à reprendre le cours de ses opérations; « mais *le faible parti* que Moreau avait tiré de ses « troupes *avait bien affaibli l'opinion qu'on avait « donnée de son talent* au premier consul. Il nous « répéta même plusieurs fois que l'Autriche eût été « forcée de faire la paix, si ce général *avait com- « pris le plan d'opérations* qu'il lui avait tracé, au « lieu de se complaire *dans sa vieille méthode.* »

Qui reconnaîtrait, à ces paroles méprisantes, un des généraux les plus illustres dont se soient honorées les armées françaises? Peut-on s'étonner ensuite de l'étrange laconisme avec lequel l'auteur parle d'une victoire qui força l'Autriche à s'humilier, et qui eût ouvert les portes de Vienne au général Moreau, si un armistice subit n'eût arrêté ses pas? « La bataille de Hohenlinden *eut lieu.* »

Nous allons voir paraître sur la scène un personnage qui n'est pas beaucoup mieux traité que celui qui eut le tort impardonnable d'être, pendant un certain temps, le rival de Buonaparte. « Le minis- « tère des affaires étrangères était rempli, à cette « époque, par M. de Talleyrand, homme de beau- « coup d'esprit, sans nul doute, mais qui, dans « cette circonstance, fut tout à fait dupe de ses an-

« tagonistes, et resta au-dessous de sa réputation « d'habileté. »

Il paraît, au contraire, que le premier consul s'était formé une haute opinion de celle de son aide-de-camp Savary. Plein de confiance dans ses rapports, à peine était-il revenu d'Italie, qu'il l'envoya à Brest, puis à Rochefort, pour presser l'expédition des renforts qu'il destinait à l'armée d'Egypte. Mais ce pays était perdu pour la France, avant que ces renforts pussent y parvenir.

La relation des évènemens politiques que l'auteur fait entrer dans ses Mémoires, est justifiée, jusqu'à un certain point, par leur titre : *pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon;* mais ces évènemens sont tellement connus, qu'ils ne peuvent plus avoir pour les lecteurs instruits qu'un intérêt fort secondaire. Il n'en est pas de même des faits qui appartiennent à l'histoire secrète de ces temps, et particulièrement à la vie privée du héros de cette histoire. C'est d'après cette considération que nous transcrivons le récit suivant; il contient des particularités d'autant plus remarquables, que l'auteur ne peut être soupçonné d'être mal informé :

« Le premier consul accomplit l'union de son « frère Louis avec Mlle Hortense de Beauharnais. « Il donna, à cette occasion, une nouvelle preuve « de l'austérité de ses principes religieux. Il s'était « marié lui-même pendant la terreur. Sa sœur Ca- « roline avait été unie au général Murat, dans l'in-

« tervalle qui s'écoula du 18 brumaire à la bataille « de Marengo. A l'une comme à l'autre de ces pre« mières époques, l'exercice du culte était proscrit. « Il n'était pas encore toléré à celle dont je parle; « les temples présentaient toujours le même état de « profanation. Aussi, le mariage de Louis fut-il cé« lébré, suivant ce qui se pratiquait alors, dans la « maison particulière du premier consul, rue de la « Victoire (*Chantereine*). Un prêtre vint y donner « la bénédiction nuptiale aux jeunes époux. Le pre« mier consul profita de l'occasion pour faire bénir « l'union de sa sœur Caroline, qui n'avait pas été « mariée devant l'Eglise, pensant sans doute que ce « grand acte de la vie devait être sanctionné par la « religion, après avoir été consenti devant le ma« gistrat. *Quant à lui, il s'en abstint*; ce qui nous « fit faire quelques réflexions. . . . . .

« Il n'était ainsi lié à Joséphine que par l'acte « civil, *lien susceptible d'être annulé*, conformé« ment aux dispositions de la loi sur le mariage. La « discipline ecclésiastique n'avait donc rien à voir « à son divorce, quelles qu'aient été ses prétentions « en 1810. »

A l'époque du sacre de Napoléon, le bruit courut qu'il avait profité de la présence du souverain pontife à Paris pour faire bénir son union avec Joséphine. Les détails que l'on vient de lire prouvent suffisamment que ce bruit n'était point fondé.

CHAPITRE VI.

Rétablissement du culte. — M. de Talleyrand et Fouché. — Intérieur de la cour du premier consul.

Buonaparte s'était convaincu que rien ne serait plus propre à consolider son autorité et à rapprocher les esprits, que de réconcilier la France avec l'Eglise. Le concordat avec le pape fut signé le 18 juillet 1801. Ce fut l'occasion d'une grande cérémonie à Notre-Dame.

« A l'avènement du premier consul, dit l'auteur, cette métropole était dans l'état le plus déplorable; elle n'avait plus ni marbres ni monumens; tout avait été pillé ou vendu. On ne s'en était pas tenu là : en 1793, on avait distribué l'édifice en différens magasins, qu'on avait loués au plus offrant. Le premier consul fit cesser cette odieuse profanation; il restaura la basilique, fit mettre à neuf les tables, les autels, que le jacobinisme avait abattus, et assista à la cérémonie d'inauguration, avec tous les membres du gouvernement.

« Cette action, louable en elle-même, et tout à la fois politique et religieuse, lui valut, d'une part, un surcroît d'affection, et, de l'autre, une explosion de mécontentemens.

« Le premier consul avait, à diverses fois, engagé M. de Talleyrand à reprendre la prêtrise; il lui faisait observer que ce parti convenait à son âge, à sa naissance, et lui promettait de lui faire avoir le chapeau de cardinal, *ce qui le placerait sur la même ligne que Richelieu*, et donnerait du lustre à son ministère.

« Quelque peu de vocation que M. de Talleyrand eût pour l'Eglise, il ne laissa pas de réfléchir à cette proposition; mais telle était la faiblesse de son caractère, qu'une femme qui avait pris de l'empire sur son esprit, en faisant les honneurs de sa maison, paralysa l'influence immédiate du chef de l'Etat. Elle fit jouer tant de ressorts pour se préserver d'une expulsion qui eût été la conséquence nécessaire du retour de M. de Talleyrand à la prélature, qu'elle parvint à se faire épouser, et figura dans la suite, non pas aux Tuileries, mais au milieu des représentans de toutes les cours de l'Europe, sous le nom de *princesse de Bénévent*. Dans cette occasion, le premier consul avait poussé la condescendance au point de solliciter du pape un bref de sécularisation pour M. de Talleyrand, et la permission de se marier. Il avait cédé particulièrement dans cette circonstance, aux instances de Mme Buonaparte. »

On vient d'entendre M. le duc de Rovigo s'exprimer librement sur le compte d'un homme d'Etat qu'il ne fait pas profession d'aimer, et qu'il traitera

même beaucoup plus sévèrement par la suite. Il peut paraître curieux de savoir quelle est aussi son opinion relativement à un autre personnage qui a joui, dans son genre, d'une célébrité non moins grande que M. de Talleyrand.

« La suppression du ministère de la police devint la conséquence de l'amnistie des émigrés : il n'y avait plus besoin de surveillance là où il n'y avait plus rien à surveiller. On saisit cette occasion pour essayer de démontrer au premier consul, que cette autorité ne pouvait plus subsister sans de graves inconvéniens pour la popularaité comme pour la considération dont il cherchait à entourer son pouvoir.

« Le premier consul eut l'air de se laisser persuader, et ne fut peut-être pas fâché d'essayer ce que personne n'avait osé tenter avant lui, de maintenir l'ordre avec les tribunaux et la gendarmerie.

« Fouché était furieux contre M. de Talleyrand, qu'il regardait comme l'auteur d'une mesure qui l'éloignait du conseil, et le privait d'un ministère qu'il regardait comme un apanage inamovible. Aussi usa-t-il de représailles : il jeta des supçons sur les intentions politiques, et même sur la fidélité du ministre des relations extérieures. Il employa mille moyens de les faire parvenir aux oreilles du premier consul, qui, malheureusement pour lui et pour M. de Talleyrand, leur donna plus d'importance qu'ils n'en méritaient. Le ministère de la police

n'en fut pas moins supprimé, et Fouché entra au Sénat. »

Attaché à la personne du premier consul, le général Savary était plus à portée que personne de connaître l'intérieur de la très-petite et très-triste cour qu'il commençait à se former. Voici le tableau qu'en trace l'aide-de-camp :

« Le cérémonial n'était pas réglé ; Mme Buonaparte ne recevait personne ; elle craignait de se voir compromettre par les prétentions que pourraient élever quelques dames étrangères dans un palais qui était encore sans étiquette, ou de les blesser elles-mêmes par l'exigence des égards dûs à son nouveau rang. Aussi n'y avait-il rien de plus monotone alors que le château des Tuileries. Le premier consul ne quittait pas son cabinet ; Mme Buonaparte était obligée, pour tuer le temps, d'aller tous les soirs au théâtre avec sa fille, qui ne la quittait pas. Après le spectacle, dont le plus souvent elle n'attendait pas la fin, elle revenait terminer sa soirée par un wist, ou, s'il n'y avait pas assez de monde, par une partie de piquet, qu'elle faisait avec le second consul, ou quelqu'autre personnage de cette gravité.

« Les femmes des aides-de-camp du premier consul, qui étaient de l'âge de Mme Louis Buonaparte (depuis la reine Hortense), venaient lui tenir compagnie. C'étaient chaque jour les mêmes personnes, les mêmes jeux. La semaine s'écoulait de la même manière à la Malmaison qu'à Paris. Le second

consul recevait les fonctionnaires ainsi que les membres de la magistrature. Sa maison était la seule où l'on rencontrait une partie de la représentation du gouvernement. Les étrangers, de leur côté, remplissaient les salons, dont M. de Talleyrand seul faisait les honneurs.

CHAPITRE VII.

Projet de descente en Angleterre. — Le général Moreau. — Complots contre le premier consul. — Mission secrète de son aide-de-camp Savary dans la Vendée.

Les opérations militaires de Buonaparte sont beaucoup plus connues que les détails de son intérieur; et sous ce rapport, les Mémoires dont nous offrons l'analyse pourraient paraître moins intéressans, quand l'auteur suit son héros dans les camps; mais comme il a été presque toujours témoin oculaire de ce qu'il raconte, ses récits contiennent quelquefois des particularités dont l'histoire pourra s'enrichir.

Telle est, par exemple, la description des immenses travaux entrepris à Boulogne et dans d'autres ports de la côte de Picardie, pour les mettre en état de recevoir des divisions de la grande flotille destinée à opérer une descente en Angleterre. Les jugemens totalement contraires que l'on portait de ces vastes apprêts à Paris et à Londres, sont non moins fidèlement exposés.

La masse des Parisiens regardait le projet de la descente non seulement comme inexécutable, mais même comme ridicule. On comparait les chaloupes

canonnières et les bateaux plats aux vaisseaux de haut bord des Anglais, et on levait les épaules de pitié. Néanmoins, quand on vit qu'en dépit de toutes les contrariétés imaginables, la réunion des nombreuses flotilles s'était opérée depuis Bayonne jusqu'à Flessingue, malgré la vigilance et l'apparition des croisières anglaises, on commença à réfléchir. On convint assez généralement que la réussite ne dépendait plus que d'un coup de fortune. Les hommes instruits citèrent des faits historiques; ils firent voir que dans tous les temps, la plupart des descentes en Angleterre s'étaient effectuées avec succès.

Les Anglais étaient loin de l'avoir oublié : à l'exception de quelques caricatures dont il faut toujours amuser le peuple, on prit très au sérieux les menaces de la France. Si les Parisiens avaient cru devoir rire des constructions qui se faisaient sur les quais de la Seine, ils auraient ri sans doute d'aussi bon cœur des préparatifs de défense qui se faisaient sur les côtes d'Angleterre. Les tours de bois, renouvelées du temps des Danois et des Saxons, et les associations des chasseurs au renard (*hunting fox gentlemen*), offraient assurément ample matière aux railleurs.

Mais l'auteur des Mémoires est loin de considérer les choses du côté plaisant. Il n'hésite pas à croire que le gouvernement britannique, à l'aspect du péril, se pénétra de l'idée qu'il n'y avait de salut pour lui que dans la mort de l'homme qui avait juré

sa ruine. Le sujet est si grave, qu'il faut laisser parler l'historien lui-même.

« La réussite d'un pareil projet, dit-il, amenait des conséquences trop positives pour faire hésiter sur le choix des moyens : aussi ce fut dans les passions humaines que l'on vint les chercher.

« C'est de la conspiration de Georges Cadoudal que je veux parler, et de la singulière part que les amis du général Moreau auraient désiré qu'il y prît; car, pour lui personnellement, loin de vouloir la servir, il s'y est tellement opposé, qu'il l'a, en quelque sorte, fait manquer.

« Depuis la paix de Lunéville, le général Moreau vivait presqu'ignoré, et loin du gouvernement. Un goût pour la retraite, une indifférence peut-être affectée pour des honneurs qui ne pouvaient pas le faire sortir du second rang, et une aversion réelle pour toute espèce d'occupations, lui avaient fait adopter ce genre de vie. Le mépris dont il se parait pour les grandeurs n'était chez lui qu'un genre de se distinguer, et auquel il n'aurait pas fallu qu'un courtisan se trompât. On pouvait dire à Moreau comme à Diogène : « Je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau. » A une grande fermeté dans le danger, il joignait dans la vie privée une faiblesse de caractère qui le rendait l'homme le plus accessible et le plus facile à persuader.

« Dans les commencemens de son retour de l'armée à Paris, le général Moreau avait essayé d'entre-

tenir le premier consul de politique et d'administration. L'essai qu'il fit de son influence ne lui réussit pas; et ayant vu à qui il avait affaire, il n'y revint plus. Il avait fini par se retirer dans ses terres; des généraux qui avaient servi sous ses ordres suivirent son exemple. Ils s'étaient faits frondeurs, en prenant l'air d'hommes maltraités.

« Depuis la rupture du traité d'Amiens, on avait remarqué que Moreau n'avait point paru aux Tuileries. Pendant que tous les généraux s'empressaient d'offrir leurs services pour l'expédition d'Angleterre, il gardait un silence absolu : mais déjà il y avait des motifs pour qu'il ne fût plus en son pouvoir de le rompre.

« Il avait prêté l'oreille à des insinuations qui avaient pour but d'opérer entre lui et Pichegru un rapprochement, que des antécédens fâcheux paraissaient avoir rendu impossible. Fouché, qui n'était plus ministre, épiait les sentimens de Moreau, pour les influencer et le faire agir au besoin, soit pour rétablir la république, soit seulement pour faire naître des circonstances qui le remissent en possession du ministère de la police, qu'il regardait comme son apanage. »

Pendant que se tramait la perte du premier consul, son fidèle aide-de-camp eut occasion de lui donner des preuves de son dévouement. Il reçut des lettres de la Vendée : les révélations qu'elles contenaient parurent assez importantes pour lui faire donner la

mission secrète d'aller prendre sur les lieux mêmes des renseignemens positifs. Il voyagea non seulement *incognito*, mais même déguisé, et revint à Paris avec la persuasion que Georges Cadoudal ne tarderait pas à repasser d'Angleterre en France.

CHAPITRE VIII.

Exécution de plusieurs royalistes. — Mission à la falaise de Biville. — Arrestation de Georges Cadoudal. — Le général Moreau inscrit sur une liste de brigands.

IRRITÉ par la découverte des complots dirigés contre lui, le premier consul se détermina à employer tous les moyens possibles pour parvenir à la connaissance de la vérité. Il existait dans les prisons plusieurs individus que la police y retenait, comme prévenus d'espionnage ou de machinations politiques. Buonaparte se fit apporter la liste de ces malheureux ; et après l'avoir parcourue, il ordonna que les nommés *Picot* et *Lebourgeois*, qui avaient été arrêtés en revenant d'Angleterre, fussent mis aussitôt en jugement. Les noms de ces hommes ont mérité d'être conservés. Ils avaient été dénoncés à la police par un agent qu'elle entretenait à Londres. Ils se laissèrent condamner et fusiller sans vouloir répondre un seul mot.

Impatient de découvrir quelles mains le menaçaient, le premier consul accueillait toutes les dénonciations que les dépositaires de son pouvoir s'empressaient de lui faire pour témoigner leur zèle. Telle fut celle de M. Shée, préfet de Strasbourg :

il prétendait avoir pénétré des intrigues fort alarmantes qui s'ourdissaient sur la rive droite. Un émissaire trop connu fut chargé d'aller surprendre les secrets du ministre anglais à Stuttgard ; il lui surprit beaucoup d'argent, et c'est tout ce qu'il rapporta de sa mission.

Il fallut donc chercher d'autres sources d'informations. Buonaparte se fit représenter de nouveau la liste des prisonniers, et ordonna de les faire passer devant une commission militaire. Un des condamnés, nommé *Querel*, au moment de subir son supplice, demanda à faire des révélations. Il déclara qu'il était arrivé d'Angleterre avec Georges Cadoudal, et six autres personnes qu'il nomma ; qu'ils avaient été déposés au pied de la falaise de Biville, près de Dieppe, et qu'à l'aide de certaines intelligences, ils s'étaient introduits jusque dans Paris. Il résulta de cette révélation très-circonstanciée, que Georges habitait Paris depuis six mois, et que la police n'en avait pas même le premier soupçon. Elle se mit à sa poursuite, et pendant long-temps ses recherches furent vaines. Elle parvint toutefois à découvrir de quelle manière et par quels agens s'opéraient les débarquemens partiels des conjurés sur la côte de Normandie. Le premier consul résolut en conséquence de tendre un piége à ses audacieux ennemis.

Il fit appeler son aide-de-camp de confiance, lui donna toutes les instructions nécessaires, et l'ordre de partir sur le champ pour Dieppe. Le colonel

Savary se mit donc en route, suivi d'une grosse guimbarde remplie de gendarmes d'élite. Dans sa calèche était un jeune homme de Tréport, nommé *Troche*, qui avait déjà été employé à favoriser ces débarquemens clandestins. La police l'avait fait arrêter, et ne lui laissait d'autre moyen d'éviter la mort, que de concourir avec zèle à la saisie des conspirateurs.

Arrivé à Dieppe, le général Savary se déguise, fait déguiser ses gendarmes, et prend le chemin de la falaise de Biville. C'était là que se faisaient mettre à terre les hommes qu'amenaient les bâtimens anglais. Mais quand ils étaient débarqués au pied de cette énorme falaise, le plus pénible leur restait encore à faire, pour pénétrer sans être aperçus dans l'intérieur du pays. Il fallait recourir à un moyen périlleux, inventé par le génie de la contrebande. Une corde de la grosseur d'un cable de vaisseau marchand, descendait du sommet de l'escarpement, qui n'a pas moins de cent cinquante pieds d'élévation. C'est par cette voie effrayante que Georges et ses compagnons s'étaient introduits en France, en dépit de la surveillance des préposés de la douane, qui habitaient une grosse tour située à cent pas de là.

Après avoir recueilli tous les renseignemens nécessaires, l'aide-de-camp du premier consul se mettait en embuscade toutes les nuits. Un cutter anglais était en vue; mais, soit qu'il eût été averti de

ce qui se tramait sur la côte, soit que la mer fût trop mauvaise pour que les chaloupes pussent approcher de la grève, rien ne paraissait. Avant d'avoir pu se signaler par aucune capture, le colonel Savary fut rappelé à Paris.

Il trouva la capitale dans la plus grande agitation. Georges venait enfin de tomber entre les mains de la police, et elle poursuivait ses recherches avec un redoublement d'activité et de rigueur. C'est alors que, dans l'excès de sa fureur, Buonaparte se porta à un acte tellement insensé, qu'il produisit un effet absolument contraire à celui qu'il en attendait. L'auteur en fait une simple mention en ces termes : « On « connut bientôt tous les individus qui avaient appar- « tenu à cette association. On en dressa une liste avec « leur signalement, et on la placarda dans Paris, ainsi « que dans toute la France. » Est-ce par un pur oubli, ou par un ménagement que ne doit pas connaître un historien, que le trait caractéristique est entièrement effacé dans ce passage ? Qui ne se souvient encore de la surprise, de l'indignation qui éclata dans la capitale, dans la France entière, quand on vit sur la *Liste des brigands venus à Paris pour assassiner le premier consul,* le nom d'un général dont la réputation balançait alors celle de Buonaparte, et qui, en outre, jouissait à un plus haut degré de l'estime et de l'affection publiques ? Le général Moreau, jeté en prison, et proclamé *brigand* par affiche, n'en devint que plus cher aux militaires qui

se glorifiaient d'avoir servi sous ses ordres. En admettant même, ce que le procès n'a point prouvé, que Moreau fût réellement associé aux projets de Georges, c'eût été une insigne calomnie de lui attribuer l'intention *d'assassiner* le premier consul. Il est avéré que cet homme intrépide voulait l'attaquer et l'enlever à force ouverte, au milieu de sa garde.

« Si le lendemain du rapport du grand-juge, ajoute « l'auteur, le général Moreau eût été envoyé devant « un conseil de guerre, c'eût été fait de lui. » Mais c'en eût été fait aussi de l'honneur de tous les membres de ce conseil, qui eussent envoyé l'illustre accusé au supplice. On sait quelles indignes tentatives furent faites pour arracher cet arrêt de mort à la Cour criminelle, et avec quelle noble indépendance les juges refusèrent de tremper leurs mains dans le sang innocent (1).

C'était beaucoup sans doute pour le dictateur, que d'avoir en son pouvoir le chef et les principaux membres de la conspiration; mais il mit une ardeur extrême à en connaître toutes les ramifications. L'au-

(1) Ce fut à cette occasion que l'un de ces juges (M. Clavier) répondit à Murat, qui le pressait de condamner Moreau, en lui assurant que Buonaparte ferait grâce : « Eh! qui nous la ferait à nous? » Le dictateur ne pardonna jamais à ce vertueux magistrat; et quelque temps après, sous prétexte d'une organisation nouvelle, il le destitua.

teur dit bien qu'on jetait les yeux partout, qu'on *interrogeait* les gens de Georges, et qu'enfin deux de ses domestiques, *interrogés* séparément, firent une révélation importante; mais il ne dit pas que ces interrogatoires se faisaient au moyen de la question, et que les tortures qu'eurent à souffrir les malheureux détenus, étaient du genre de celles que les fameux brigands dits *chauffeurs*, faisaient endurer à leurs victimes. Un d'eux le déclara en pleine audience, et montra les marques des violences commises sur sa personne.

Parmi les révélations vraies ou fausses arrachées aux individus ainsi interrogés ou *questionnés*, en était une que l'auteur rapporte avec grand soin, comme l'origine, et surtout comme l'excuse d'un des attentats les plus exécrables qui aient signalé une époque si féconde en forfaits. « Les domestiques de Georges, dit-il, donnèrent le signalement d'un personnage inconnu, à qui leur maître et ses amis témoignaient un profond respect. On s'épuisa en conjectures et en recherches, sans parvenir à faire l'application de ce signalement. » Nous allons voir quelles inductions perfides l'on en tira, ou l'on feignit d'en tirer.

CHAPITRE IX.

Enlèvement et assassinat du duc d'Enghien.

La catastrophe horrible qui a tranché les jours d'un jeune prince, rejeton d'une tige glorieuse, a exercé et exerce encore une si grande influence sur la réputation et la destinée de M. le duc de Rovigo, qu'aucun de ses lecteurs ne lui reprochera sans doute d'avoir donné la plus grande extension possible à la discussion de ce triste sujet. Non content de lui avoir consacré deux chapitres particuliers, il en a fait la matière spéciale d'un appendice qui termine le tome second de ses Mémoires, et qui est lui-même un volume.

Les esprits impartiaux sentiront combien, dans des circonstances aussi délicates, le rôle d'abréviateur et de commentateur devient difficile. Ce sont non seulement des personnages vivans, mais même des hommes qui occupent de hautes positions sociales, qui vont paraître sur la scène, et cette scène est arrosée d'un sang cher à la France. Notre devoir, tout nous en avertit, est de laisser parler l'auteur lui-même, ou de nous attacher constamment, du moins, à rendre le sens précis de ses paroles. La loyauté dans l'exposition des faits n'exclut point,

au reste, la légitimité des observations qui peuvent se présenter.

Plusieurs relations authentiques ont constaté les détails du forfait le plus lâche et le plus atroce qui ait déshonoré le règne de Napoléon. L'on ne peut cependant refuser d'attacher une grande importance au récit de l'officier supérieur qui commandait les troupes employées dans cette exécrable expédition, et cet officier était l'auteur même de ces Mémoires.

Voici d'abord, selon lui, les apparences qui dirigèrent l'attention du maître qu'il servait sur le jeune prince qui devint bientôt sa victime. Deux des subordonnés de Georges déclarèrent avoir vu plusieurs fois chez lui un personnage inconnu, que tous les autres traitaient avec une considération particulière. Ils donnèrent son signalement dans le plus grand détail : or, il fut reconnu, à la confrontation des accusés, que le général Pichegru était le personnage en question. Ce fut néanmoins d'après la description exacte de toute sa personne, que les soupçons de la police se portèrent, dit l'auteur, sur le duc d'Enghien. Quel rapport pouvait-il donc exister entre le signalement d'un homme de quarante-trois ans, tel que Pichegru, et celui d'un jeune homme de trente-un, tel que le duc d'Enghien (1)? Les traits de leurs physionomies, la cou-

(1) Ce prince, né au mois d'août 1772, avait par conséquent, au mois de mars 1804, trente-un ans et sept mois.

leur de leurs cheveux, offraient-ils, d'ailleurs, la moindre ressemblance? Tous les militaires qui entouraient le premier consul avaient vu cent fois le général Pichegru, et Buonaparte lui-même le connaissait parfaitement, puisqu'il l'avait eu pour professeur à l'école militaire de Brienne. Et ce serait sur une donnée aussi évidemment fausse, sur une supposition aussi ridicule, qu'aurait été résolu l'enlèvement d'un prince qui, au sein d'une paix profonde, jouissait de l'hospitalité qu'il devait à un souverain reconnu indépendant!

Le premier consul ordonne d'envoyer prendre, dans le lieu même de la résidence du duc d'Enghien, des informations sur la vie que mène ce prince depuis six mois. L'officier de gendarmerie chargé de cette mission put apprendre, à Ettenheim *ou ailleurs*, dit l'auteur, que le duc venait presque toutes les semaines au spectacle à Strasbourg. On conclut de là qu'il était attiré dans cette ville par quelque chose de plus important que le spectacle.

M. le duc de Rovigo ajoute ici que ce fait lui a été attesté par *une personne* qui était au service du prince à l'époque de son enlèvement. Mais il avoue qu'un officier de M. le duc de Bourbon, qui, à la même époque, était attaché au duc d'Enghien, a contesté cette assertion. Il n'est pas de lecteur éclairé qui balance entre la déclaration de l'officier (M. le baron de Saint-Jacques) et celle de *la personne*

inconnue. Mais une autorité plus imposante encore va confondre l'imposture.

L'année qui précéda l'horrible catastrophe dont il s'agit, le prince de Condé, qui habitait l'Angleterre, écrivit à son petit-fils : « On assure ici que « vous avez été faire un voyage à Paris; d'autres di- « sent que vous n'avez été qu'à Strasbourg. Il me « semble qu'à présent vous pourriez me confier le « passé, et, si la chose est vraie, ce que vous avez « observé dans vos voyages.

« Vous êtes bien près de la France; *prenez garde* « *à vous;* ne négligez aucune précaution pour être « averti à temps, et faire votre retraite en sûreté, « *en cas qu'il passât par la tête du consul de vous* « *faire enlever*. N'allez pas croire qu'il y ait du cou- « rage à tout braver à cet égard ; ce ne serait qu'une « imprudence impardonnable aux yeux de tout l'u- « nivers, et qui ne pourrait avoir que *les suites les* « *plus affreuses*. Ainsi, je vous le répète, *prenez* « *garde à vous* (1)! »

A cette lettre, dictée par un esprit prophétique, le duc d'Enghien répondit :

« Assurément, il faut me connaître bien peu pour « avoir pu dire ou chercher à faire croire que j'a- « vais mis le pied sur le territoire républicain, au-

(1) Lettre datée de Wansted, le 16 juin 1803. (Voir les *Mémoires de la maison de Condé*, 2 vol. in-8°, Paris, 1820, t. 2, p. 365.)

« trement qu'avec le rang et à la place où le Ciel « m'a fait naître. Je suis trop fier pour courber bas- « sement ma tête : le premier consul pourra peut- « être *venir à bout de me détruire*, mais il ne me « fera pas m'humilier.

« Quand j'irai en France, je n'aurai pas besoin « de m'y cacher. Je puis donc vous donner ma pa- « role d'honneur la plus sacrée, *que pareille idée « ne m'est jamais entrée et ne m'entrera jamais « dans la tête* (1). »

Enfin, lorsque Louis XVIII apprit l'assassinat du duc d'Enghien, il écrivit au prince de Condé une lettre de condoléance où se trouvent ces mots remarquables :

« C'est sans doute un adoucissement à votre dou- « leur, de songer qu'*aucune imprudence* de celui « que nous pleurons n'a causé notre malheur; mais « il avait aux yeux du tyran deux crimes irrémissi- « bles, son nom et sa gloire (2). »

La fable des excursions mystérieuses du duc d'Enghien sur *le territoire républicain*, pour nous servir de ses expressions, demeure donc complètement démentie. Avec elle s'écroulent toutes les autres suppositions auxquelles ont eu recours le despote et

(1) *Idem*, p. 367, lettre avec *fac simile*, datée d'Ettenheim, le 18 juillet 1803.

(2) *Idem*, lettre avec *fac simile*, datée de Varsovie, le 7 mai 1804.

ses complices, pour pallier la violation de tout ce que les hommes ont de plus sacré sur la terre.

Reprenons la relation de M. le duc de Rovigo.

« Le premier consul ne se décida point seul à l'enlèvement du duc d'Enghien. Il assembla un conseil, dans lequel le grand-juge (Reynier) fit l'exposé de la conspiration dans l'intérieur. Le ministre des relations extérieures (M. de Talleyrand) lut ensuite un grand rapport sur les ramifications des conjurés à l'extérieur : ce rapport se terminait par *la proposition d'enlever le duc d'Enghien de vive force, et d'en finir.* »

M. le duc de Rovigo déclare qu'il tient ces détails de feu Cambacérès, qu'il n'a pas cru devoir nommer de son vivant. Le second consul s'opposa fortement à l'enlèvement de vive force, en disant qu'il était plus simple d'arrêter le prince en France, s'il était vrai qu'il y vînt. Mais toutes les autres voix s'étant réunies à l'opinion de M. de Talleyrand, le premier consul donna les ordres nécessaires pour l'enlèvement du duc d'Enghien (1).

Toutes les circonstances de cet attentat inouï

---

(1) L'auteur ajoute en note que, depuis la mort de Cambacérès, *on* se donna beaucoup de mouvement pour faire supprimer cette circonstance, qui est rapportée dans ses Mémoires manuscrits. « S'il eût vécu, dit-il, il n'aurait fait « aucun sacrifice à celui qui est le plus intéressé à faire dis« paraître ce passage. »

contre le droit des gens, les noms de tous les individus qui y coopérèrent, sont trop connus pour qu'il soit besoin de les retracer. Mais M. le duc de Rovigo confirme ici la vérité d'un fait qu'il ignorait lorsqu'il fit sa première publication, en 1823 : c'est que la voiture du malheureux prince fut retenue à la barrière de Paris, depuis onze heures du matin jusqu'à quatre, qu'arriva l'ordre de le conduire à Vincennes par les boulevards extérieurs. Or, que se passa-t-il pendant ces cinq heures d'attente? Buonaparte, qui était à la Malmaison, n'eut-il pas tout le temps nécessaire de recevoir la nouvelle de l'arrivée du prince, de délibérer sur le sort qu'il lui réservait, et d'envoyer ses ordres en conséquence? Qu'à cette observation l'on en ajoute une autre; que l'on considère que le meurtre ne fut consommé que plus de douze heures après, et que l'on se demande ensuite ce qu'il faut penser de l'audace des hommes qui ont dit ou écrit que les assassins agirent sans ordre, que leur maître fut étonné, consterné de leur précipitation.....!

Les républicains qui avaient égorgé Louis XVI, ne se méprirent pas, du moins, sur les véritables intentions du premier consul. Avant de lui permettre de ceindre la couronne, ils voulaient un gage, et ce gage leur était donné (1).

---

(1) Nous tenons le fait suivant d'une autorité irrécusable : Un personnage qui a joué un rôle très-saillant dans la con-

Des écrits très-répandus ont spécifié la part qu'a prise l'auteur de ces Mémoires à ce déplorable évènement; il est juste d'entendre ce qu'il rapporte lui-même à ce sujet.

« Je me trouvais, dit-il, de service à la Malmaison, quand le duc d'Enghien arriva à Paris. J'avais observé que, contre son habitude ordinaire, le ministre des relations extérieures (M. de Talleyrand) était venu ce jour-là chez le premier consul vers midi. Vers cinq heures du soir, je fus appelé dans le cabinet du premier consul, et je reçus de lui une lettre cachetée, avec injonction de la porter au général Murat, alors gouverneur de Paris. Je me croisai à sa porte avec M. de Talleyrand, qui en sortait.

« Murat me donna l'ordre de prendre sous mon commandement une brigade d'infanterie, et d'être rendu avec elle à Vincennes, à la nuit. D'un autre côté, la gendarmerie d'élite, dont j'étais colonel, y faisait marcher son infanterie et un fort détachement de sa cavalerie. Je postai cette troupe dans la cour du château, et la brigade que j'avais amenée sur l'esplanade, du côté du parc.

---

damnation de Louis XVI, se montrait fort opposé aux prétentions de Buonaparte à l'empire. Mais dès qu'il apprit l'assassinat du duc d'Enghien : « Oh ! tout est bien changé ! s'é-« cria-t-il ; maintenant qu'il a trempé ses mains dans le même « sang que nous, il peut se faire couronner quand il voudra. »

« Je n'appris qu'à Vincennes même que le duc d'Enghien venait d'y arriver, escorté par la gendarmerie de Strasbourg. La commission militaire se forma. J'étais fort curieux de savoir ce que le prince allait dire; *la disposition des esprits était loin de lui être favorable.*

« Je ne pus arriver qu'un des derniers dans la salle où siégeait la commission militaire; j'eus même assez de peine à parvenir jusque derrière le président, où je voulais d'abord me placer pour mieux voir, et ensuite pour me chauffer au feu de la cheminée, devant laquelle était placé le fauteuil du général Hullin. »

Ici, M. le duc de Rovigo rapporte, sur l'interrogatoire du prince, des particularités qui ne se trouvent pas dans d'autres relations. Or, voici la raison qu'il en donne : « A la restauration de 1814, les archives impériales, ainsi que celles des relations extérieures, ont été fouillées avec tant de soin, qu'elles n'offrent pas une trace de l'évènement dont il s'agit. C'est ainsi, ajoute l'auteur, que j'ai eu occasion de m'assurer moi-même que l'on avait enlevé des archives du Palais-de-Justice les prétendues pièces criminelles sur lesquelles on avait prononcé la condamnation de la reine, au point que le dossier de ce procès est réduit à quelques chiffons de papier dérisoires. »

M. le duc de Rovigo reprend :

« La commission se forma en conseil pour déli-

bérer; je me retirai comme les autres, et je fus rejoindre les troupes sur l'esplanade.

« Ce ne fut que deux heures après, que le commandant de l'infanterie de ma légion vint m'annoncer que la commission venait de rendre un jugement, et qu'on requérait un piquet pour son exécution. Je lui recommandai, comme d'usage en pareil cas, de le placer de manière à prévenir tout accident; et il choisit le fossé du château (1).

« Je fis mettre les troupes sous les armes, et leur annonçai le jugement que la commission venait de rendre, et qu'elles allaient assister à son exécution.

« Pendant ce temps, on avait fait descendre le duc d'Enghien par l'escalier de la tour d'entrée, du côté du parc. On lui lut sa sentence, et l'exécution suivit de près. Il était alors à peu près six heures du matin.

« Je me rendis à la Malmaison pour rendre compte au premier consul de ce qui s'était passé à Vincennes.

« Il me fit entrer aussitôt, et parut m'écouter *avec la plus grande surprise.*

« *Il ne concevait pas* pourquoi on avait jugé avant l'arrivée de Réal (2), auquel il avait donné

(1) La place où la victime fut immolée est marquée par un petit obélisque, sur lequel on lit ces mots : *Hic cecidit.*

(2) Ancien accusateur public près le tribunal révolutionnaire, et alors conseiller d'Etat adjoint au ministère de la police.

ordre de se rendre à Vincennes pour interroger le prisonnier.

« Puis il répétait : « Il y a là quelque chose qui « me surpasse !... *Voilà un crime*, et un crime qui « ne mène à rien. »

Voila un crime ! C'est Napoléon lui-même qui l'avoue ; c'est le plus dévoué de ses serviteurs qui a recueilli ces paroles de sa propre bouche ; c'est lui-même qui les rapporte aujourd'hui : et il se trouve encore des hommes qui ne veulent pas convenir qu'il y eut un crime, afin de n'être pas obligés de convenir aussi qu'il y eut un criminel et des complices !

CHAPITRE X.

Détails des intrigues qui ont amené la catastrophe du duc d'Enghien. — Part que l'auteur y attribue à M. le prince de Talleyrand.

Nous venons de parcourir la partie publique, et, pour ainsi dire, matérielle de l'attentat le plus noir, le plus honteux qui ait souillé les annales françaises pendant le cours d'une révolution si fertile en forfaits de tout genre. La vérité dans les faits n'a pu long-temps rester cachée ; et s'il était demeuré quelque point encore douteux, il suffirait, pour l'éclaircir, de comparer soigneusement la relation du duc de Rovigo avec celle des autres témoins oculaires.

Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne les machinations ténébreuses qui ont préparé ce forfait exécrable.

Un célèbre démagogue anglais, pour lequel Buonaparte témoignait une estime particulière, a vécu assez pour lui faire l'application du passage d'un de ses écrits où il a caractérisé d'avance le genre d'infamie qui restera éternellement attaché à la mémoire des auteurs et complices du meurtre du duc d'Enghien. Le jugement de Fox est d'autant plus terrible, qu'il ne dissimule pas son indulgence pour des crimes politiques qui ont un certain éclat ; mais

il laisse éclater tout son mépris pour ceux qui se commettent dans l'ombre (1).

Il est de l'intérêt de la morale publique que le voile qui recouvre de tels mystères d'iniquité soit déchiré sans ménagement, que le grand jour y pénètre de toutes parts. Les soins mêmes qu'ont pris les coupables pour se dérober à la lumière, tourneront contre eux. En s'accusant réciproquement à la face de la France et de l'Europe, ils auront fait ce que la justice n'obtient souvent qu'à l'aide de la confrontation des prévenus. Voici les documens que, pour son compte, M. le duc de Rovigo fournit à l'histoire.

Il commence par rappeler que ce fut en 1823 que, pour la première fois, il entretint le public d'une question qui, comme il le dit avec raison, lui était devenue *personnelle*. Le premier résultat de cette discussion délicate fut que le roi Louis XVIII lui fit défendre de se présenter au château des Tuileries; « lieu, ajoute-t-il, dont l'entrée ne m'avait « jamais été interdite aux jours de notre gloire et « de nos dangers. » Cette réflexion serait de nature à indisposer des juges déjà prévenus. Quelle con-

---

(1) En parlant de la mort de Charles Ier, Fox rappelle que déjà quatre rois d'Angleterre avaient péri dans leur prison; mais cette fois, du moins, dit-il, la chose ne se fit pas dans un coin (*it was not done in a corner*). *Voyez* l'*Histoire de la première partie du règne de Jacques II*.

nexion, diraient-ils, peut-il exister entre l'usurpateur et le monarque légitime? et comment la faveur de l'un peut-elle devenir un titre à la faveur de l'autre?

M. le duc de Rovigo fut sur le point de protester contre la disgrâce qui le frappait; mais des motifs particuliers le déterminèrent à différer la publication des faits, sur lesquels il appelle aujourd'hui l'attention publique.

Le premier qu'il cite est une répétition bien malheureuse d'une allégation qui se trouve dans le chapitre précédent. N'était-ce pas assez d'avoir dit une fois, que des conjectures induisirent à penser que le personnage mystérieux impliqué dans l'affaire de Georges était le duc d'Enghien? A qui persuader aujourd'hui qu'il ne se rencontra pas dans tout le ministère, dans tous les alentours de Buonaparte, un seul homme qui fût en état de lui représenter qu'il n'y avait pas le plus léger rapprochement d'âge, de taille et de figure, entre le jeune prince et le général? Le rejeton du grand Condé était-il devenu à ce point inconnu à tous les Français? Ceux que le sort des combats avait fait tomber entre ses mains, et que, pour toute représaille du massacre de ses frères d'armes, il avait renvoyés libres et comblés de procédés généreux, auraient-ils pu méconnaître les traits de leur bienfaiteur?

Le lecteur ne se sentirait pas le courage d'aller plus loin, s'il avait à craindre de rencontrer, dans la

suite de ce triste récit, des suppositions aussi absurdes. Mais l'auteur va entrer dans des détails qui, sans entraîner une décision qu'il n'appartiendrait qu'à un tribunal suprême de prononcer, ont du moins le mérite de la nouveauté.

M. le duc de Rovigo regarde comme nécessaire à l'intelligence d'autres faits importans à scruter, de rappeler qu'à la fatale époque dont il s'agit, M. le baron de Dalberg était ministre de l'électeur de Bade près la république française. Il paraît attacher pareillement beaucoup de prix à ce que l'on se souvienne bien que M. le baron, entré tout à coup au service de France, fut nommé, en quelques mois, conseiller d'Etat, sénateur, duc, et en outre doté d'une somme de quatre millions. Il demande quels services *patens* avait rendus M. de Dalberg pour mériter tant de faveurs; et de leur nullité, il conclut que ces services étaient *officieux, et ignorés du vulgaire*.

Mais qui conféra toutes ces faveurs à M. de Dalberg? N'était-ce pas le premier consul Buonaparte? S'il y a eu des services *officieux et secrets* de rendus, n'était-ce pas à lui personnellement? Et de quoi s'agit-il ici? De la catastrophe du duc d'Enghien. M. le duc de Dalberg ne pourrait donc être compromis, que Buonaparte ne le fût bien davantage. Or, c'est ce qui n'est probablement pas dans les intentions de M. le duc de Rovigo.

Son dessein très-formel est néanmoins «d'examiner

« la conduite de M. de Dalberg, envoyé de l'électeur « de Bade, à l'époque de la catastrophe du duc d'En« ghien, et de voir s'il n'aurait pas été à la fois « l'homme *officiel* de son souverain, et l'homme « *officieux* d'un ministre de France. »

« Ce fut le 10 mars, ajoute l'auteur, que se tint le conseil où M. de Talleyrand fit le rapport qui se terminait par la proposition d'enlever le duc d'Enghien, et *d'en finir*.

« Un diplomate comme M. de Dalberg, n'avait pu ignorer la réunion de ce conseil; et il savait le 12 mars, ainsi qu'il en est convenu lui-même, que M. de Caulaincourt était parti le 11, avec la mission apparente de faire arrêter Dumouriez sur le territoire de Bade. Il devait être d'autant plus pressé d'en instruire sa cour, que naguère encore il y avait fait parvenir une déclaration de M. de Talleyrand, qui, interrogé par lui sur la conduite à tenir envers les émigrés français, avait répondu « que le gouver« nement de Bade ne devait pas se montrer plus sé« vère que le gouvernement français; qu'il ne s'é« tait élevé aucune plainte contre les émigrés, et « qu'en conséquence il fallait les laisser tran« quilles. »

« Cette réponse si rassurante de M. de Talleyrand était à peine transmise à la cour de Bade par M. de Dalberg, que le territoire de son prince fut violé.

« Il ne faut à une estafette que quarante heures

pour aller de Paris à Carlsruhe; j'en ai moi-même (1) fait l'expérience mainte fois. Un courrier de M. de Dalberg, expédié même le 12, serait donc arrivé dans cette résidence, ou même à Ettenheim, assez tôt pour avertir le prince, qui ne fut arrêté que le 15; et cependant M. de Dalberg est resté inactif! En appréciant cette inaction, ne peut-on pas, sans injustice, reconnaître qu'il n'agissait pas en harmonie avec ses devoirs officiels?

« Mais que faut-il penser, lorsqu'on voit que c'est le 20 mars seulement, jour de l'arrivée du duc d'Enghien à Paris, que M. de Dalberg écrit à sa cour, pour lui annoncer le départ et l'objet de la mission de M. de Caulaincourt (qui était parti depuis neuf jours); que ce n'est que le 21, après que tout Paris sait que le prince a péri à six heures du matin de ce même jour, qu'il écrit de nouveau à sa cour pour lui apprendre que le duc d'Enghien est arrivé, *escorté de cinquante gendarmes*, et que *tout le monde se demande ce que l'on veut en faire?*

« Enfin, ce n'est que le 22 mars, lorsque *le Moniteur* publia la sentence de mort, que, par une apostille à une lettre du même jour, M. le ministre de Bade mande à sa cour que le malheureux prince a péri!

« Quels furent donc les machinateurs de cet at-

---

(1) On ne doit pas oublier que c'est M. le duc de Rovigo qui parle.

tentat? Je crois les avoir suffisamment indiqués. M. de Talleyrand s'en est remis, pour sa justification, à sa *Lettre au roi*, dont le contenu reste ignoré, aux attestations que M. de Dalberg et lui se sont réciproquement données dans leur propre cause, et qu'ils feignent de prendre pour l'opinion publique; enfin, au Mémoire du général Hullin, qui ne dit pas un mot des circonstances personnelles de M. de Talleyrand; car je pourrais avouer toute la part de la catastrophe du duc d'Enghien que m'attribue cet écrit, que le rôle assigné à M. de Talleyrand n'en serait pas changé.

« Mon accusation reste donc tout entière contre lui. Le silence calculé dans lequel il s'est renfermé, ni ses menées secrètes ne l'ont pas détruite. »

M. le duc de Rovigo entre ici dans le détail de ses relations particulières avec M. le prince de Talleyrand, détail d'où il résulterait que ce ministre lui a eu de très-grandes obligations personnelles.

« Mais, ajoute-t-il, en retour de mes bons offices, je lui dois d'avoir été porté sur la plus fatale des deux listes de proscription. On ne saurait se méprendre sur le but secret de ce témoignage de sa reconnaissance. Mon crime était de pouvoir assigner son rôle dans l'affaire du duc d'Enghien. Ceci explique les efforts de M. de Talleyrand pour obtenir mon extradition de Malte, en 1815; je n'ai trouvé de sécurité pendant tout le cours de ma détention, qu'après qu'il eut quitté le ministère. En 1815, on m'au-

rait livré à une commission militaire à Toulon, ou à Marseille; j'en ai eu la preuve sous les yeux. Là, on m'aurait jugé et exécuté, après quoi il aurait sans doute protesté à ma famille de ses efforts pour me sauver. M. de Talleyrand a pour maxime qu'un homme qui peut parler, cesse seulement d'être à craindre lorsqu'il n'existe plus.

« On doit donc être peu surpris des efforts que je fais à mon tour, pour laisser à M. de Talleyrand la part qui lui revient à juste titre dans une catastrophe à laquelle je n'en ai pris aucune qui puisse m'être justement reprochée. »

L'équité voudrait sans doute que M. le prince de Talleyrand prît la peine de répondre à des inculpations aussi directes. Aussi sentons-nous, plus que jamais, la stricte obligation de n'être que simple rapporteur dans cette déplorable affaire. Continuons à en remplir les fonctions.

M. le duc de Rovigo a toujours été convaincu que Buonaparte n'avait pas agi de sa propre impulsion, en ordonnant l'enlèvement du duc d'Enghien. Son opinion, dit-il, s'est trouvée pleinement confirmée par l'autorité *irrécusable* des ouvrages écrits à Sainte-Hélène.

Nous en demandons bien pardon à M. le duc de Rovigo; mais nous ne craignons pas de lui affirmer qu'aux yeux de tous les hommes impartiaux de l'Europe, il n'existe pas, au contraire, d'autorité plus *récusable*. Ce n'est pas, assurément, que nous pré-

tendions comparer ces divers écrits au roman grossièrement tissu du chirurgien O'Meara. Mais, par malheur, c'est précisément ce mauvais livre que cite M. le duc de Rovigo. L'auteur y prétend que sur une question, au moins indiscrète, qu'il osa adresser à Napoléon, il en reçut cette réponse : « A son ar-« rivée à Strasbourg, le prince m'écrivit une let-« tre ; cette lettre fut remise à Talleyrand, qui la « garda jusqu'après l'exécution. » Le fait, fût-il vrai, cesse d'être croyable en passant par la bouche d'un O'Meara. Il ne manquerait plus qu'une attestation de son confrère Antomarchi, pour prouver qu'il est faux.

On serait étonné de voir M. le duc de Rovigo s'appuyer de telles autorités, pour faire dire à Buonaparte « qu'il ne savait pas même précisément qui était le duc d'Enghien, » si on ne l'entendait avancer lui-même qu'il ignorait *jusqu'au nom de ce prince.* Quoi, vraiment ! Nourri du pain des Bourbons, élevé à leurs frais, décoré par eux de l'épaulette quatre ans avant la révolution, Buonaparte eût ignoré jusqu'à l'existence d'un prince qui portait le nom qu'illustra le grand Condé à la bataille de Rocroi ! Le duc d'Enghien accompagnait le prince de Condé, son aïeul, et le duc de Bourbon, son père, au camp de Saint-Omer, en 1788. Buonaparte, lieutenant d'artillerie, avait dû, comme toute l'armée, remarquer ce jeune prince. Etait-il donc à ce point étranger aux plus simples notions qui doivent distinguer

un officier, un homme bien élevé? En vérité, jamais ennemi de Napoléon ne l'a représenté sous un aspect aussi dégradant.

Et pourquoi recourir à d'aussi pitoyables moyens pour l'absoudre d'un crime ineffaçable, lorsque M. le duc de Rovigo lui-même, entraîné par la force de la vérité, trace de sa propre main les paroles que nous allons transcrire :

« Le duc d'Enghien est mort, *parce que je l'ai voulu.* » Voilà le langage de Napoléon à la postérité (1)!

Il faut opter, en effet; ou Napoléon l'a voulu, et il répond d'un forfait qui attachera à sa mémoire la malédiction des siècles, ou bien il ne l'a pas voulu, et alors le grand homme n'est plus qu'un de ces mannequins qui cèdent à toute impulsion étrangère.

Mais il n'y a plus à se débattre sur ce point : la part de Napoléon est toute faite, aux yeux de tout homme qui n'a pas renoncé à sa raison, ou abjuré sa conscience. S'il se rencontrait encore quelques esprits assez faibles pour conserver des doutes, qu'ils s'arrêtent un instant devant ce trait de la relation de M. le duc de Rovigo : il a déjà rapporté que, lorsque le ministre des relations extérieures proposa d'enlever le duc d'Enghien, et *d'en finir*, le consul Cambacérès s'opposa fortement à cet attentat; mais il ajoute, cette fois, qu'il lui fut demandé *depuis*

---

(1) T. 2, p. 377.

quand il était devenu si avare du sang d'un Bourbon. Or, qui se fût permis d'adresser, en plein conseil, une aussi terrible apostrophe au consul Cambacérès, alors la seconde personne de l'Etat? qui, si ce n'est le premier consul lui-même? C'était donc lui qui voulait le répandre ce sang d'un Bourbon! c'était lui qui brûlait de donner un gage aux hommes qui s'étaient abreuvés de celui de Louis XVI!

M. le duc de Rovigo affirme tenir ces détails de Cambacérès lui-même, qui l'assura, de plus, qu'il les avait consignés dans ses Mémoires. Napoléon est donc jugé sans retour: le débat n'est plus aujourd'hui qu'entre ses agens ou ses complices.

Non content de tout ce qu'il a déjà dit, l'auteur des Mémoires poursuit encore son adversaire des interpellations suivantes:

« M. de Talleyrand a prétendu qu'il avait expédié un courrier au duc d'Enghien, pour le prévenir du danger qui le menaçait; mais que ce courrier se cassa la jambe en route. La vérité est que M. de Talleyrand n'a rien envoyé: l'avis qui fut donné au duc d'Enghien venait du roi de Suède, qui était alors à Carlsruhe, et de l'électeur lui-même. Certes, si le prince eût reçu de Paris un avis qui vînt confirmer les premiers, il n'y a nul doute qu'il se fût empressé de quitter Ettenheim.

« Mais loin de veiller à la sûreté du prince, il ne fit même pas usage des moyens qui pouvaient détourner le coup fatal suspendu sur sa tête. Plusieurs

fois, M. de Massias, envoyé de France auprès de l'électeur de Bade, avait rendu témoignage à *la vie innocente* et à *la conduite mesurée* que menait le duc d'Enghien à Ettenheim. Dès qu'il sut que le prince était enlevé et transféré dans la citadelle de Strasbourg, il se hâta d'écrire au ministre des relations extérieures, pour attester de nouveau la vérité.

« Cette lettre dut arriver à Paris le 18 mars, au plus tard, c'est-à-dire le jour même que le prince quittait la citadelle de Strasbourg pour être amené à Paris. Que M. de Talleyrand nous dise quels efforts il a tentés, dans l'intervalle du 18 au 20, pour faire valoir le témoignage éclairé d'un homme de bien! La lettre de M. de Massias, et d'autres documens relatifs à cette catastrophe, ont disparu des archives du ministère des affaires étrangères.

« Le 20 mars, jour du jugement, j'ai vu M. de Talleyrand à la Malmaison. Ce fut peu après que l'on donna des ordres pour la translation du prince à Vincennes. L'après-dîner, il vint chez le gouverneur de Paris (Murat) : que venait-il faire auprès du général chargé de nommer les juges du prince? lui apportait-il de nouvelles instructions? Il est à remarquer que si l'arrêté des consuls autorisait le gouverneur de Paris à nommer une commission militaire, il ne lui prescrivait pas de la réunir *sur le champ* : ces mots se trouvent cependant dans l'ordre du gouverneur.

« M. de Talleyrand peut s'écrier aussi justement

que le général Hullin : *Que je suis malheureux !* Il a tout fait pour amener la catastrophe, et rien pour la prévenir ou l'empêcher. Après l'évènement, c'est encore lui qui a eu le malheur d'être chargé d'annoncer aux puissances étrangères la mort du duc d'Enghien, en la justifiant. S'il agissait contre son gré, on peut dire de lui qu'il a bu le calice jusqu'à la lie. Mais que penser du sort de la victime ?

« Un dernier trait manque au récit de la vérité, comme aux dernières observations que l'ensemble des faits vient de me suggérer : le soir même de la mort du duc d'Enghien, M. de Talleyrand donna un bal auquel tout le corps diplomatique fut invité !!!.....

« Rien de plus triste que ce bal, qui était une insulte à la morale publique. Quelques personnes eurent le courage de refuser de paraître à cette fête.

« Tel fut le rôle de M. de Talleyrand dans la catastrophe du duc d'Enghien. »

Tel est, du moins, le dernier mot de M. le duc de Rovigo sur cette complication de perfidies et d'atrocités. Mais que M. le prince de Talleyrand se complaise aussi à retracer le rôle que d'autres personnages ont pu jouer dans cette sanglante tragédie, et nous mettrons la même fidélité à offrir l'extrait de sa relation.

CHAPITRE XI.

Particularités à ajouter à l'examen de la conduite des divers individus impliqués dans l'assassinat du duc d'Enghien.

Non content des longs détails dans lesquels il vient d'entrer pour changer son rôle d'accusé en celui d'accusateur, M. le duc de Rovigo consacre encore cent pages entières à la discussion des faits qui concernent tous les hommes soupçonnés de complicité dans cet horrible évènement; mais comme il est très-peu de lecteurs dont l'opinion ne soit fixée à cet égard, nous réduirons, autant que possible, l'extrait qui nous reste à leur offrir.

Le premier personnage que l'auteur fait comparaître est le général Hullin. Il reproche vivement à cet *hypocrite vieillard* la conduite *déloyale* qu'il a tenue à son égard, et regarde comme facile de faire retomber sur sa tête l'accusation qu'il lui a intentée.

Le général Hullin a soutenu, dans un écrit rendu public, que son avis, ainsi que celui de la commission militaire, était de satisfaire aux vœux du prince, qui demandait une entrevue avec le premier consul; mais que le général Savary (Rovigo) s'y était opposé en disant : *Cela me regarde;* et qu'en consé-

quence lui, général Hullin, attendait avec confiance le moment de se retirer, lorsqu'il entendit une terrible explosion.....

A ce *roman*, c'est ainsi que s'exprime M. le duc de Rovigo, il oppose la réfutation publiée par M. l'avocat Dupin, et il conclut avec ce jurisconsulte que *le duc d'Enghien a été condamné en violation de toutes les formes et de tous les principes*. C'est ce dont ne doute aucun habitant du monde civilisé. M. le duc de Rovigo prend donc ici une peine très-superflue, en cherchant à faire voir la monstruosité de la procédure. Mais celle que prendra le général Hullin ne sera certainement point perdue, s'il parvient à répondre d'une manière victorieuse à ce dernier paragraphe du chapitre que lui a consacré l'auteur des Mémoires.

« Que justice soit faite de l'*imposture* du général Hullin !

« Je le laisserai désormais avec l'émotion qu'il assure avoir éprouvée en entendant la terrible explosion. C'était sans doute celle du commencement des remords dont il se dit tourmenté depuis plus de vingt ans, pour avoir cédé aux instigations de ceux qui avaient d'avance résolu la mort du malheureux prince. »

Mais, dira-t-on à M. le duc de Rovigo, admettre avec vous que le général Hullin et d'autres personnages se soient rendus coupables dans l'exécrable nuit du 20 mars 1804, est-ce admettre aussi

que vous ayez su vous y conserver parfaitement innocent? M. le duc de Rovigo a prévu cette objection très-naturelle, et il s'est attaché à y répondre d'avance par un paragraphe spécial intitulé : *Quelle fut ma conduite comme commandant des troupes.*

Il reproduit dans cette relation tous les faits qu'il a déjà exposés. Il répète qu'il ne s'est introduit dans la salle pendant l'interrogatoire du prince, que pour se chauffer; et il s'attache surtout à persuader à ses lecteurs qu'il n'a pu dire de l'exécution du jugement : *Cela me regarde,* puisqu'il n'était pas présent au prononcé de la sentence.

Lorsque M. le duc de Rovigo cesse de parler en son propre nom, il donne, pour explication ou confirmation de ce qu'il a dit, des pièces officielles et lettres diplomatiques.

Voici l'extrait fidèle de ceux de ces documens qui méritent de fixer l'attention :

Le 10 mars 1804, le premier consul Buonaparte mande au ministre de la guerre *Alexandre Berthier* (depuis prince de Neufchâtel et de Wagram):

« Vous donnerez ordre au général *Ordener* de se rendre dans la nuit, en poste, à Strasbourg. Il voyagera sous un autre nom que le sien.

« Le but de sa mission est de cerner Ettenheim, et d'y enlever le duc d'Enghien.

« Vous donnerez ordre que, le même jour, et à la même heure, le général Caulaincourt se rende à Offenbourg. De là, il dirigera des patrouilles sur

Ettenheim, jusqu'à ce qu'il apprenne que le général Ordener a réussi. Ils se prêteront des secours mutuels.

« Ils tiendront conseil, et feront les changemens qu'ils croiront convenables aux précédentes dispositions.

« Vous leur ferez donner 12,000 francs. »

Le 11 mars, le ministre de la guerre transmet au général Ordener les ordres du premier consul.

Le 20 mars (jour de l'arrivée du duc d'Enghien à Vincennes), le gouvernement de la république rend un arrêté ainsi conçu : *Liberté, égalité.* Le *ci-devant* duc d'Enghien sera traduit à une commission militaire nommée par le gouverneur de Paris (Murat), et qui se réunira à Vincennes. *Signé* Buonaparte; *contresigné* Maret.

Le même jour, le gouverneur de Paris nomme les membres de la commission, et pour président le général Hullin. *Signé* J. Murat.

Interrogatoire du prince, qui, avant de le signer, y consigna la demande formelle d'une audience particulière du premier consul.

Jugement d'après lequel il a été exécuté.

Second jugement rédigé le lendemain de l'exécution (1).

---

(1) La comparaison de ces deux pièces suffirait pour dévoiler qu'il entra autant de fourberie que de cruauté dans la consommation du crime.

Le 11 mars, M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, avait adressé au baron d'Edelsheim, ministre d'Etat de l'électeur de Bade, une lettre où il lui rappelait une note précédente, dont l'objet était de requérir l'arrestation des émigrés français à Offenbourg (1).

Il était dit dans la même lettre, que le premier consul ayant appris que le duc d'Enghien se trouvait à Ettenheim, avait donné ordre au général Caulaincourt de le saisir.

Le prince fut en effet saisi dans la nuit du 14 au 15 mars.

On trouvé ici la copie de plusieurs lettres adressées par M. de Dalberg au ministre de son souve-

---

Dans la première, la seule authentique, il est dit que le conseil a délibéré *à huis clos*, et que le jugement sera exécuté *de suite*.

Dans la seconde, il est dit, au contraire, que *le nommé* Louis-Antoine-Henri de Bourbon a été condamné à la peine de mort *en séance publique*. Loin de porter que le jugement sera exécuté *de suite*, cette pièce fabriquée après coup dit qu'il en sera envoyé expédition, *dans les délais prescrits*, au ministre de la guerre et au grand-juge.

(1) M. le duc de Rovigo fait, à ce sujet, l'observation suivante :

« Il avait donc été question de ces émigrés avant la tenue du conseil privé du 10? Alors, comment M. de Talleyrand n'a-t-il pas fait avertir le duc d'Enghien, même avant la tenue de ce conseil ? »

rain. Elles sont imprimées sur une colonne; celle qui est en regard contient la réponse du duc de Rovigo aux assertions de M. de Dalberg.

Dans la lettre du 21 mars, par exemple, M. de Dalberg mande à sa cour :

« On assure que le duc d'Enghien est arrivé hier à cinq heures, escorté de cinquante gendarmes. Tout le monde se demande : *Qu'en veut-on faire ?* »

Réponse de M. le duc de Rovigo :

« Cette assertion est pitoyable de la part d'un homme qui, dès le 19 (comme il le dit dans sa lettre du 20), savait les arrestations d'Ettenheim.

« Comment ! le duc d'Enghien avait été fusillé le matin à six heures, devant dix-huit cents hommes de troupes qui passèrent sous vos fenêtres pour rentrer dans leurs quartiers; votre portière savait sans doute l'évènement; et, ce jour-là, à quatre heures du soir (heure du départ de la poste à cette époque), vous marquez à votre cour que l'on se demande *ce que l'on veut faire du duc d'Enghien !* »

Le Mémoire que publia en 1823 M. le duc de Rovigo, compromettant fortement M. le duc de Dalberg, ce seigneur allemand, naturalisé français, devenu pair de France, crut devoir écrire à M. le baron de Berstett, ministre de son ancien souverain, le grand-duc de Bade, pour démentir les inculpations dirigées contre lui dans le *libelle scandaleux* de M. de Rovigo.

M. de Rovigo, selon la méthode qu'il a adoptée, lui répond encore sur une colonne parallèle.

M. le duc de Dalberg écrit d'Allemagne à M. le prince de Talleyrand, le 13 novembre 1823, toujours dans le but de repousser les inculpations du *libelle* de M. de Rovigo. M. le prince de Talleyrand lui répond de Paris, le 20 du même mois; il lui dit :

« Il ne faut pas mettre trop d'importance à l'attaque du duc de Rovigo.

« Tout le monde a été indigné de toute la bassesse que renferment ces atroces calomnies. Le jugement est porté ; on ne veut plus de cette affaire.

« Je n'ai, quant à moi, rien à publier, et je ne publierai rien. J'ai écrit au roi une lettre : c'est tout ce qu'il y a eu et tout ce qu'il y aura de moi dans cette infâme affaire. »

Voici maintenant, pour la clôture, un extrait de la colonne de réplique de M. de Rovigo :

« On dit que quand Satan fut devenu vieux, il se fit ermite pour absoudre ses confrères : reste à savoir si l'absolution fut efficace.

« Il y a de la *bassesse* à trafiquer de l'indépendance de son pays, mais il n'y en a jamais à démasquer un traître, ou à déchirer le voile de l'hypocrisie.

« *Vous ne publierez rien*, dites-vous : je le crois. Que pourriez-vous dire qui ne vous accusât plus encore que ne le fait votre silence ?

« Après avoir suscité tous les grands désordres.

de l'Etat, causé la dévastation de la fortune publique, vous en êtes réduit à accuser votre propre ouvrage, pour conserver quelque crédit près de vos anciens amis. Mais ce crédit-là même passera; et il ne vous restera que la prétention de fixer le ridicule et de mettre le vice en crédit. »

M. le duc de Rovigo termine cette volumineuse discussion par ce *nota benè* :

« Je demanderai au lecteur si cette lettre de M. de Talleyrand ne fait pas soupçonner que celle du duc de Dalberg a été concertée entre les deux correspondans. *J'ai été tenté de la faire imprimer*, dit M. de Talleyrand, et vîte M. de Dalberg imprime. Cette manœuvre de faire agir un autre et de tout avancer sous son nom, sans paraître; la confiance où il semble être qu'il a réussi à faire disparaître toutes les pièces de cette affaire, sécurité qui pourrait bien être troublée; tout cela est conforme au caractère connu de M. de Talleyrand, et tout à fait d'accord avec ses antécédens.

« Frapper dans l'ombre et se tenir à l'écart; mettre les autres en avant, et se conserver la facilité de recueillir le fruit de leurs menées, ou de les désavouer, selon la circonstance, c'est ce que bien des gens ont appelé du talent, sans réfléchir que l'histoire pourrait bien un jour le qualifier autrement. »

Au milieu de tant de dits et contredits, un seul fait reste démontré à la face du ciel et de la terre :

c'est que le duc d'Enghien a été lâchement saisi et barbarement assassiné par l'ordre exprès de Napoléon Buonaparte. Et c'est ainsi que justice fut rendue dans Vincennes à un descendant de ce grand roi que les mêmes lieux avaient vu la rendant au pauvre comme au riche, au faible comme au fort. Mais que l'ombre de saint Louis se console! l'assassin de son petit-fils n'était pas Français.

CHAPITRE XII.

Mort de Pichegru. — Mort du capitaine Wright. — Condamnation de Georges. — Départ de Moreau pour les Etats-Unis.

Peu de temps après l'assassinat du duc d'Enghien, on apprit une autre mort violente qui fit presque autant de sensation dans le public. Le général Pichegru, qui avait été vendu par un ancien ami, était enfermé au Temple, ainsi que Georges. Tout à coup le gouvernement fit répandre le bruit que le général *s'était étranglé* dans sa prison. « Pichegru, répondit tout Paris, *a été étranglé*. » Et telle est, aujourd'hui encore, l'opinion générale.

Cet évènement ayant été l'objet de diverses relations, et Buonaparte étant accusé dans les unes, disculpé dans les autres, il ne sera pas sans intérêt d'entendre le récit d'un de ses aides-de-camp, témoin oculaire d'une partie des faits qu'il rapporte.

« Etant de service aux Tuileries, dit-il, je reçus un billet de l'officier de gendarmerie d'élite qui commandait le poste du Temple. Il me prévenait que le général Pichegru venait d'être trouvé mort dans son lit. Le premier consul m'ordonna de me rendre aussitôt sur les lieux.

« J'arrivai au Temple avec le conseiller d'Etat

Réal, qui y était envoyé par le grand-juge. Nous entrâmes dans la chambre du général : je le reconnus très-bien, quoique son visage fût devenu cramoisi par l'effet de l'apoplexie dont il avait été frappé. Il s'était mis au cou sa cravate de soie noire, qu'il avait préalablement tordue. Il *paraissait* l'avoir serrée d'abord autant qu'il avait pu le supporter, *puis* avoir pris un morceau de bois de la longueur du doigt; *après quoi* il fallait qu'il l'eût passé entre son cou et sa cravate, et *enfin* qu'il l'eût tourné jusqu'au moment où sa raison s'était égarée. Dans cette situation, l'apoplexie ne pouvait pas tarder d'arriver. »

Les médecins, chirurgiens, anatomistes, qui purent ou qui osèrent émettre une opinion libre sur la strangulation du général Pichegru, déclarèrent unanimement qu'elle n'avait pu être l'ouvrage de ses propres mains. Des gens de l'art, après une lecture attentive des détails fournis par M. le duc de Rovigo, se rangent, sans hésiter, à l'avis de leurs confrères.

« Comment, disent-ils, un homme qui s'est serré une cravate tordue autour du cou, aussi fortement que possible, a-t-il conservé la faculté de *prendre* un morceau de bois, de le *passer* entre son cou et le lien qui le pressait aussi étroitement, et enfin de le *tourner* jusqu'à ce que la strangulation produisît son effet naturel, c'est-à-dire l'apoplexie? Toute créature humaine peut facilement se pendre; au-

eune ne parviendrait à s'étrangler de la manière décrite en cette circonstance : le bon sens seul l'indique et le prouve. Est-il concenable qu'un individu chez lequel les organes de la respiration sont fortement comprimés, conserve assez de présence d'esprit et assez de forces physiques pour procéder méthodiquement à faire mouvoir le tourniquet qui doit compléter la strangulation ? Non, certes ; c'est ce que nul habitant du globe n'a voulu croire jusqu'à ce jour. L'exposition du cadavre, en permettant d'observer l'arrangement symétrique de tous les apprêts qui étaient censés avoir amené la mort du général, acheva de mettre tous les esprits sur la trace de la vérité. »

Aussi doit-on remarquer que M. le duc de Rovigo a la sage précaution de ne rien affirmer : *il paraissait*, dit-il avec la réserve qui doit caractériser l'historien de bonne foi.

Un de ces traits qui décèlent les relations arrangées d'avance, doit ôter tout crédit à celle du conseiller d'Etat Réal. Il prétendit que sur une table, près du lit de Pichegru, était un livre ouvert et renversé ; que ce livre était Sénèque, et que la page où en était resté le général offrait cette sentence : *Celui qui veut conspirer doit, avant tout, ne pas craindre de mourir.* Ce Réal, ancien procureur, qui probablement avait feuilleté l'histoire romaine, se sera rappelé que lorsque Caton se donna la mort, on trouva le *Phédon* de Platon sur son chevet.

L'auteur rapporte, en outre, que le même conseiller de police lui dit ce jour-là : « Eh bien! quoi-« qu'il n'y ait rien de plus *évidemment démontré* « que ce suicide, on aura beau faire, on dira tou-« jours que, n'ayant pu le convaincre, on l'a étran-« glé. » Le bon M. Réal!

M. le duc de Rovigo ajoute qu'en effet cette opinion s'était établie au point qu'un haut fonctionnaire, qui était son ami, lui en a parlé, plusieurs années après, comme d'une vérité *dont il ne doutait pas*; et quoi que l'aide-de-camp de Napoléon ait pu lui dire, il n'est pas sûr d'avoir persuadé cet homme opiniâtre. Mais si quelque chose peut l'excuser, c'est qu'il n'est pas le seul homme en France qui professe cette opinion sur la mort de Pichegru; on les compterait par millions; et ce qui est à remarquer, ils sont plus nombreux dans la classe qui voit, qui lit et qui pense, que dans toute autre.

A peine remis de l'effroi que lui a causé ce récit, le lecteur va passer à une aventure plus épouvantable encore. Voici en quels termes l'auteur rapporte cet *incident bizarre*; c'est ainsi qu'il le désigne.

Un capitaine de la marine anglaise, nommé *Wright*, qui avait un ordre de son gouvernement de débarquer plusieurs royalistes sur la côte de Bretagne, eut le malheur de faire naufrage, et de tomber au pouvoir des républicains. Buonaparte donna ordre de l'amener à Paris, où il fut enfermé

au Temple. Là, il fut interrogé et confronté avec les trois délateurs qui figurèrent dans le procès de Georges et de Moreau. Le capitaine Wright se retrancha derrière son caractère d'officier au service de Sa Majesté britannique, et déclara, une fois pour toutes, qu'il ne répondrait jamais un seul mot à des hommes qui violaient en sa personne les lois de la guerre et le droit des gens : il tint parole. Alors, on le mit au secret ; on le réduisit au pain et à l'eau, dans l'intention de l'affaiblir, et on lui fit subir un nouvel interrogatoire. Furieux de ne pouvoir le faire parler, les agens de la police imaginèrent de lui infliger une sorte de torture qui avait été pareillement employée contre quelques compagnons de Georges. Elle consiste à serrer fortement les pouces avec un instrument qui, d'après son usage, se nomme *les poucettes*. C'est ce que Fouché appelait gaiement *la petite question* (1).

Rien ne put ébranler la constance du capitaine. « Enfin, ce *malheureux* mourut, dit M. le duc de Rovigo. On a débité tant de *contes* sur cette mort, que j'ai voulu en connaître la cause pendant que j'étais ministre de la police ; et il me fut *constaté*

(1) Rien n'est plus avéré que ces détails et ceux que l'on va lire, quoique M. le duc de Rovigo n'en dise pas un mot ; ils sont garantis par des autorités irrécusables. (Voir l'article Wright de la *Biographie universelle* de Michaud, à la fin de ce volume.)

que Wright s'était coupé la gorge de désespoir, après avoir lu le rapport de la capitulation du général Mack à Ulm. »

Que conclure de ces paroles, sinon que M. le duc de Rovigo fut très-mal servi pendant qu'il était ministre de la police; que ses subordonnés eurent l'insolence de lui faire des *contes?* car il est *constaté* aujourd'hui que des assassins envoyés par la police ont coupé le cou du capitaine Wright dans sa prison.

On en doutait si peu en Angleterre, que lorsque Napoléon, avant d'être conduit à Sainte-Hélène, se trouvait à bord du *Northumberland*, des citoyens anglais annoncèrent l'intention de le citer en jugement, comme coupable d'homicide volontaire sur la personne d'un sujet britannique (1).

En rapprochant cet exécrable attentat de celui qui trancha les jours du duc d'Enghien et du *suicide* de Pichegru; en admettant, avec les apologistes de Buonaparte, qu'il fut complètement étranger à ces lâches forfaits, on se verrait conduit à demander quel était donc ce consul, ce dictateur, sans pouvoir comme sans volonté, sous le règne duquel le sang des hommes était versé comme l'eau

(1) Le duc de Rovigo n'ignore pas que l'opinion publique lui fait jouer un rôle dans cette affaire comme dans celle du duc d'Enghien : mais il allègue l'*alibi*. Ce point est discuté dans l'article annoncé dans la note précédente.

par des satellites qui ne daignaient même pas prendre ses ordres? Or, le but de tous les panégyriques dont la France est inondée depuis un certain temps, est-il de représenter le héros sous un aspect qui ne le déroberait à l'horreur que pour l'exposer au mépris?

Des vengeances exercées à l'ombre des cachots, l'auteur des Mémoires passe à celles qui eurent l'apparence, du moins, d'être sanctionnées par les arrêts de la justice. Il avoue toutefois, avec une candeur dont l'on ne saurait lui savoir trop de gré, que le premier consul ne laissa paraître Georges Cadoudal devant la Cour criminelle, qu'après avoir préalablement décrété que le procès s'instruirait *sans jury*. Cette mesure, à ce qu'il confesse encore, produisit *un mauvais effet*. L'audience était composée de *la meilleure compagnie;* elle y avait été amenée par l'esprit d'opposition, qu'excitaient au plus haut degré les *contes* qui s'étaient débités sur la mort du duc d'Enghien.

Quels contes, juste ciel! Nous venons de voir, et d'après les récits de M. le duc de Rovigo lui-même, s'il existe dans l'histoire ancienne ou moderne des vérités mieux constatées.

Georges et ses associés furent condamnés à mort; Moreau ne le fut qu'à une détention de deux ans. « Cela choquait le sens commun, dit l'auteur. Ou Moreau n'était point coupable, et alors il fallait le ramener chez lui en triomphe; ou il était coupable, et bien plus que Georges, et alors....... »

Moreau demanda à passer en Amérique, dans la crainte peut-être trop bien fondée, fut-il dit à cette époque, d'éprouver le sort de Pichegru. Buonaparte acheta sa terre de Grosbois et sa maison de Paris, qu'il donna à Bernadotte, « comme si cette maison, observe M. de Rovigo, n'eût pas dû cesser d'être un foyer de conspiration contre lui. »

Ce fut le général Savary que le premier consul chargea du soin de faire partir Moreau, et de le diriger sur un port d'Espagne, où il s'embarqua pour les Etats-Unis.

CHAPITRE XIII.

La république française érigée en empire. — Le pape Pie VII vient en France pour sacrer Napoléon. — Nouvelle étiquette à la cour impériale.

Le sang d'un Bourbon étant offert en expiation aux vieux amis de la république, le premier consul n'hésita plus à la convertir en monarchie. M. le duc de Rovigo affirme toutefois que cette résolution ne fut prise qu'après que l'on eut bien cherché et feuilleté dans les histoires de toutes les révolutions. On crut y voir que le gouvernement monarchique, en fixant l'ordre d'hérédité, assurait sans secousses la succession au pouvoir.

Si les hommes chargés de *feuilleter* l'histoire eussent été doués des lumières requises pour la lire avec fruit, ils y auraient appris que la succession d'un usurpateur ne s'est jamais transmise *sans secousses*. Contentons-nous de citer pour exemple un royaume voisin dont le nom revient souvent dans nos discussions politiques. Soixante ans après l'usurpation du prince d'Orange en Angleterre, il suffit de la présence et du nom de l'héritier légitime pour ébranler le trône des Brunswick; et encore faut-il observer que cette maison allemande

n'avait été appelée à gouverner la Grande-Bretagne, que comme descendant des Stuarts par une fille de Jacques Ier.

Nous citons aujourd'hui l'Angleterre; d'autres peuples, par la suite, pourront citer la France. Lorsque Napoléon abdiqua, pour la seconde fois, une couronne qu'il avait laissé glisser de dessus sa tête, un grand nombre de dignitaires de l'empire et de membres de la législature, n'honorèrent pas même d'un seul souvenir son fils et son héritier présomptif. Cette profonde indifférence pour une dynastie sans racines, ne s'était-elle pas manifestée précédemment, à l'époque de l'audacieuse entreprise de Mallet? En apprenant la mort supposée de Napoléon Ier, des fonctionnaires qui lui étaient très-dévoués ne pensèrent-ils pas à tout, excepté à Napoléon II?

Parmi les régicides et les jacobins qui firent éclater le plus de zèle pour l'érection du trône impérial, l'auteur des Mémoires nomme le très-fameux Fouché-d'Otrante. Il en fut récompensé par son rappel au ministère de la police. « Persuadé, dit M. le duc de Rovigo, qu'il n'en était sorti que par les œuvres de M. de Talleyrand, il y revint avec la résolution de lui nuire autant qu'il le pourrait; et effectivement il ne manqua pas une occasion de le faire. »

Ce n'était pas assez pour Napoléon de s'être fait élire empereur par les préfets et sous-préfets, et proclamer par son servile Sénat; *il ne s'en faisait pas*

accroire sur sa position : c'est son fidèle aide-de-camp qui nous le dit. Il sentit qu'une usurpation aussi audacieuse que celle du trône de France, par un homme qui n'était pas même né Français, devait recevoir, aux yeux des peuples, une sanction qui leur imprimât le respect, et leur imposât silence. Il se résolut donc à faire ce qu'avait fait Pepin-le-Bref; il désira recevoir l'onction sainte des mains du souverain pontife, sans toutefois demander au pape Pie VII, comme Pepin le demanda au pape Etienne, l'absolution du crime qu'il commettait en manquant de fidélité à son roi légitime.

Le général Cafarelli fut envoyé à Rome pour négocier le voyage du Saint-Père. On regretterait de ne point trouver ici l'énumération de tout ce qui lui fut promis, si l'on ne savait par quels moyens les agens de Napoléon étaient parvenus à persuader au chef de l'Eglise qu'en servant l'ambition de l'usurpateur, il servait non moins utilement les intérêts de la religion. Mais l'auteur des Mémoires nous a conservé, très-minutieusement du moins, le détail de toutes les précautions qui furent prises pour que l'étiquette ne blessât en rien les prétentions de l'homme qui allait se déclarer le successeur de Charlemagne.

Il s'était établi au château de Fontainebleau. Dès qu'il sut que le pape approchait, il alla à sa rencontre sur le chemin de Nemours. Pour éviter le cérémonial, on avait pris le prétexte d'une partie

de chasse. L'empereur était à cheval. Ce fut à la demi-lune du sommet de la côte que l'on se joignit. La voiture du pape s'y arrêta; il sortit par la portière de gauche. Comme il y avait de la boue, il n'osait mettre sa mule blanche à terre. Cependant, dit fort judicieusement notre auteur, témoin oculaire, *il fallut bien qu'il en vînt là.*

Napoléon mit aussi pied à terre pour recevoir le vénérable voyageur. Ils s'embrassèrent; et la voiture de l'empereur, qu'on avait fait approcher *à dessein*, fut avancée de quelques pas, *comme par l'inattention des conducteurs.* Mais des hommes étaient *apostés* pour tenir les deux portières ouvertes. Au moment d'y monter, l'empereur prit celle de droite, et un officier de cour *aposté* indiqua au pape celle de gauche; de manière que, par les deux portières, ils entrèrent ensemble dans la même voiture. L'empereur se mit naturellement à la droite, et ce premier pas décida de l'étiquette pendant toute la durée du séjour du pape à Paris.

Il faut convenir que ce résultat était bien dû aux habiles manœuvres qui furent employées dans cette grave occurrence. Les champs d'Iéna et de Wagram n'en virent pas de plus savantes.

L'aide-de-camp du nouvel empereur termine son chapitre par les observations suivantes. Le temps leur a fait perdre de leur prix : elles ne sont pas néanmoins sans intérêt pour l'observateur, qui veut savoir quel était l'esprit de cette cour où les *Bru-*

tus et les *Scævola* de la république s'efforçaient de singer les manières élégantes de la cour de Versailles.

« Le gouvernement, en changeant de forme, changea aussi ses habitudes intérieures. Les étiquettes s'introduisirent dans tout; il devenait chaque jour plus difficile de parvenir jusqu'où l'on arrivait auparavant de prime-abord. Les plus anciens serviteurs s'y soumirent avec répugnance; il fallut qu'ils s'accoutumassent à se voir défendre la porte de l'appartement de l'empereur par ceux qui, peu de temps auparavant, étaient les objets de leur surveillance particulière. Alors on vit successivement arriver et admettre aux intimités du souverain, tout ce que l'ancienne caste nobiliaire avait d'hommes marquans par leur naissance, leur fortune, et le rôle qu'ils avaient joué dans la révolution, soit contre elle, soit en sa faveur. Le but de l'empereur était d'opérer la fusion des divers partis : il y réussit, mais imparfaitement, parce que la jalousie et l'intrigue entrèrent par la même porte que l'ambition. Les anciens serviteurs eurent la maladresse de se diviser : ils eurent l'air de penser que l'empereur leur enlevait leur héritage. Les nouveaux profitèrent habilement de leur éloignement. »

CHAPITRE XIV.

Cérémonie du sacre. — Départ du pape. — Couronnement à Milan. — Campagne d'Austerlitz. — Le général Mack. — L'empereur Alexandre.

L'AUTEUR décrit avec son exactitude ordinaire toutes les cérémonies du sacre : il n'oublie même pas de faire mention du retard qu'éprouva cette grande solennité, par la demande imprévue qu'éleva le porte-croix du pape. Il déclara qu'il ne pouvait remplir ses fonctions que monté sur un âne; et l'humble animal ne put être trouvé qu'après de longues recherches. Suivant d'autres relations, cet âne était un mulet : nous ne chercherons pas à éclaircir ce point d'histoire. Nous ne nous arrêterons pas davantage à décrire les cérémonies du sacre : elles furent excessivement mesquines, en comparaison de celles que beaucoup des mêmes spectateurs ont pu voir à Reims, vingt et un ans plus tard (1).

(1) Nous faisons cette remarque pour répondre à une assertion du général Jomini, qui, dans sa *Vie politique et militaire de Napoléon*, en parlant des cérémonies religieuses qui eurent lieu sous son règne à Notre-Dame, dit que *la France n'avait jamais rien vu d'aussi magnifique du temps de ses rois.*

« Le pape, dit l'auteur, venait de faire tout ce qu'on avait exigé de lui ; il crut pouvoir réclamer le prix de ses complaisances. Il demanda modestement qu'on lui rendît Avignon en France, Bologne et Ferrare en Italie. L'empereur *fit la sourde oreille.* Le Saint-Père ne s'en alla pas de fort bonne humeur. »

Personne ne saura mauvais gré à M. le duc de Rovigo d'interrompre un instant ces récits historiques, pour ramener l'attention du lecteur sur sa propre personne.

Ce fut à cette époque même que Napoléon lui donna mission de se rendre dans la Belgique. Il semblerait, d'après son propre dire, que l'objet capital de sa mission était de recueillir des renseignemens sur l'état de la flotille et de l'armée destinées à la descente en Angleterre. Mais il rapporte textuellement la lettre que lui écrivit l'empereur pour lui servir d'instruction : elle contenait l'ordre de partir dans la journée, *en toute diligence*, pour Bruxelles ; d'y voir le président de la Cour criminelle et le procureur impérial, et de se rendre de là à Anvers. Il est enfin question, dans cette lettre, d'un point secret qui n'est indiqué que par ces mots mystérieux : *L'affaire de.....* Est-ce trop présumer que de croire qu'il s'agit ici de certain procès solennellement jugé à Anvers par la Cour d'assises, mais dans un sens tout opposé à celui du despote ? Furieux de ce qu'une Cour de justice ne s'était pas

montrée aussi docile que la commission militaire qui avait immolé le duc d'Enghien, il ne rougit pas d'exiger de son Sénat l'acte le plus inique et le plus infâme auquel ait condescendu ce corps si renommé pour sa servilité : il lui enjoignit d'annuler la décision du jury, et le Sénat obéit.

Le général Savary rejoignit son maître à Turin, et le suivit à Milan, où il ceignit la couronne de fer des rois Lombards.

Le doge et le sénat de Gênes vinrent implorer la faveur d'être compris dans le nouvel empire. « Je crois bien, dit très-naïvement l'auteur, qu'on avait *un peu aidé* à cette résolution. »

A peine revenu d'Italie, Napoléon partit précipitamment pour Boulogne. Le moment de mettre à exécution les grandes menaces dont l'Angleterre était l'objet, paraissait arrivé. Mais l'Autriche menaçait elle-même sur un point opposé : il fallut se transporter rapidement des rivages de l'Océan sur les bords du Danube.

Ici commence une longue suite de relations militaires; mais toutes les opérations de cette campagne, dite *la campagne d'Austerlitz*, ont été si souvent décrites, que nous croyons pouvoir omettre, sans inconvénient, toute cette partie des Mémoires que nous parcourons. S'il se rencontre, cependant, quelque fait particulier, quelque anecdocte digne d'attention, nous laisserons parler l'auteur. Tel est, par exemple, le trait suivant :

Lorsque la capitulation d'Ulm fut signée, Napoléon alla s'établir à l'abbaye d'Elchingen. Le trop fameux général Mack, qui venait de lui livrer l'armée autrichienne, vint lui demander une audience. Napoléon sachant que cet homme avait joui de toute la confiance du cabinet de Vienne, le retint longtemps, et le fit beaucoup causer. Mack n'hésita pas à lui avouer que tel était l'espoir de son gouvernement dans l'issue de cette campagne, qu'on ne devait pas se contenter d'enlever à la France les conquêtes qu'elle avait faites depuis la révolution; des projets de démembrement étaient déjà tracés : la ville de Lyon, par exemple, était dévolue au roi de Sardaigne.

Après la prise de Vienne, l'Autriche se montrait fort disposée à la paix; mais on ne pouvait rien conclure sans avoir préalablement connaissance des intentions de l'empereur Alexandre. Ce prince venait d'arriver à Olmutz. Le général Savary reçut ordre d'aller lui porter une lettre de Napoléon.

Il en obtint une très-longue audience. Ses notes ou ses souvenirs l'ont si bien servi, qu'il donne aujourd'hui, en treize grandes pages in-8°, et avec guillemets, le dialogue qui eut lieu entre le monarque russe et lui. Si l'on accusait l'auteur des Mémoires d'avoir composé ce dialogue, il faudrait convenir que du moins il prête à l'adversaire du maître qu'il servait alors, un langage plein de raison et de noblesse. Telles sont ces paroles :

« Votre maître se montre disposé à diminuer la puissance de ses voisins, et à augmenter la sienne; c'est cette disposition qui inspire de la crainte à tout le monde, et lui suscite continuellement des guerres.

« Les principales puissances de l'Europe ont conçu de l'inquiétude pour leur tranquillité; je suis appelé par elles pour concourir à établir un ordre de choses convenable et rassurant pour toutes. C'est pour parvenir à ce but que je suis sorti de chez moi. »

Quant au général Savary, il défendait son maître avec tous les argumens dont les harangues officielles du temps étaient remplies. On le voit ici, par exemple, dire à l'empereur Alexandre que Napoléon s'est emparé de Gènes *malgré lui*, oubliant que, quelques pages plus haut, il est convenu avec franchise qu'on avait *un peu aidé* à la demande de réunion censée librement faite par les Génois.

A peine le général Savary avait-il rendu compte de sa mission à Napoléon, qu'il reçut l'ordre de retourner au plus tôt auprès de l'empereur de Russie, pour lui proposer une entrevue. Alexandre déclara qu'il ne consentirait à se mettre en rapport immédiat avec Napoléon, que lorsqu'il aurait fait sonder ses intentions réelles par le prince Dolgorouky, son aide-de-camp.

Napoléon donna audience en plein champ à cet officier russe; mais l'explication prit une tournure si fâcheuse, que bientôt elle se termina par ces mots: « Eh bien! nous nous battrons! »

CHAPITRE XV.

Bataille d'Austerlitz. — Entrevue de l'empereur d'Autriche et de Napoléon. — Nouvelle mission du général Savary auprès de l'empereur Alexandre. — Anecdotes.

L'AUTEUR n'a pas omis de rapporter que, la veille de la bataille d'Austerlitz, Napoléon dormait si fort, qu'il fallut le secouer pour le réveiller. Nous sommes persuadé que M. le duc de Rovigo a lu qu'Alexandre avait ainsi dormi la veille de la bataille d'Arbelles, et le grand Condé la veille de la bataille de Rocroi.

La description de la journée d'Austerlitz est partout : on ne peut donc que louer l'auteur des Mémoires d'avoir tenu la sienne aussi courte que possible. Mais tous les mouvemens des différens corps y sont indiqués avec précision, et elle doit suffire au lecteur intelligent. Il saura un gré particulier à M. le duc de Rovigo de lui avoir épargné cette fable ridicule, qui dépare si maladroitement le bulletin officiel de cette grande et mémorable action. Nous voulons parler de ces *vingt mille Russes* ensevelis après la bataille, sous la glace d'un lac qui manqua sous leurs pas. C'est avec le même discernement qu'en racontant la mort du général Desaix, à Ma-

rengo, l'auteur, après avoir dit qu'il eut le cœur traversé d'une balle, s'était bien gardé de lui faire prononcer les paroles emphatiques qui lui furent attribuées par un rédacteur de bulletin. Il en est peu qui ne soient entachés de ces niaiseries; elles ont déjà servi d'armes à la malveillance, et il n'y a nul doute qu'elles ne produisent dans la postérité un effet tout contraire à celui qu'en attendaient les hommes très-mal avisés qui les ont inventées.

La bataille d'Austerlitz fut suivie d'une entrevue des empereurs de France et d'Autriche; elle dura près de deux heures; et nous avons des historiens qui ont rapporté mot à mot tout ce qui y fut dit de part et d'autre. Le général Savary, qui accompagnait Napoléon, déclare positivement que les escortes des deux souverains se tinrent, pendant leur entretien, à une distance qui ne leur permit pas d'en rien entendre.

L'empereur d'Autriche venait de s'éloigner, lorsque Napoléon donna l'ordre à son aide-de-camp de courir après ce souverain, et de lui demander la permission d'attendre, à son quartier-général, l'adhésion de l'empereur de Russie à tout ce qui venait d'être conclu. Cette permission fut non seulement accordée, mais l'empereur d'Autriche fit même conduire l'aide-de-camp français au château de Hollitsch, qu'occupait Alexandre. C'était la troisième fois, dans l'espace de peu de jours, que le général Savary se trouvait en présence de ce prince. Il rapporte en-

cote, avec des guillemets, l'entretien qu'il eut avec lui; mais il est permis de croire qu'il lui sera arrivé quelquefois de mettre involontairement un mot pour un autre. Il a remarqué que l'empereur Alexandre parlait si bien français, qu'il ne se servait pour ainsi dire que de termes académiques. Comment croire alors que ce prince aurait employé l'adverbe *de suite* pour *tout de suite*, qui a une signification très-différente? Ce néologisme barbare, introduit dans notre jargon révolutionnaire par des orateurs belges, n'avait probablement pas pénétré jusqu'à la cour de Russie (1).

Après avoir pris congé de l'empereur Alexandre, le général Savary se disposait à traverser la Marche pour retourner au quartier-général français, lorsque l'armée russe arriva sur l'autre bord pour repasser cette rivière. Il profita de l'occasion pour la compter, homme par homme, tout à son aise; il remarqua que beaucoup de soldats étaient blessés, d'autres sans armes, un plus grand nombre sans havresacs. Ici le lecteur s'arrête devant une petite difficulté : comment, dit-il, compter une armée homme par homme, distinguer la tenue de chacun

(1) Il n'est peut-être pas une page des Mémoires de M. le duc de Rovigo, où cette faute de langue ne se reproduise plusieurs fois; mais comme il déclare, dans sa préface, passer condamnation sur le style de son ouvrage, nous avons cru devoir négliger toutes les observations de ce genre.

d'eux, dans la profonde obscurité d'une nuit d'hiver? Car, d'après le dire de l'auteur lui-même, c'était alors le 5 décembre, entre deux et quatre heures du matin.

Mais nous avons à nous occuper de faits plus graves.

Lorsque l'aide-de-camp de Napoléon retourna auprès de lui, il le trouva occupé à *bourrer d'importance* Joachim Murat, qui n'était pas encore roi, et qui, par une fausse manœuvre, lui avait fait perdre quatre heures d'un temps précieux. Il n'était pas moins pressé d'aller *bourrer* à Paris les ministres, qu'il accusait d'avoir compromis le crédit public par de mauvaises opérations de finance. Mais, avant de quitter Schœnbrunn, le duc de Rovigo veut absolument nous conter une petite anecdote, non scandaleuse, et même édifiante, afin de faire diversion aux longs récits militaires et politiques où il est à tout instant obligé de s'abandonner.

« On a beaucoup parlé, dit-il, d'un goût décidé de l'empereur pour les femmes : il n'était pas dominant chez lui. Il les aimait, mais il savait les *respecter.* » Cette louange, toute nouvelle pour les panégyristes de Napoléon eux-mêmes, avait besoin d'être appuyée de quelque fait éclatant. Voici donc celui qu'offre ici M. le duc de Rovigo à l'admiration des lecteurs et à la reconnaissance des lectrices:

« Pendant le séjour que Napoléon fit à Vienne, entre la bataille d'Austerlitz et la signature de la

paix, il eut occasion de remarquer une jeune personne qui lui plut. Le hasard fit qu'elle-même s'était monté la tête pour lui; et qu'elle accepta la proposition qui lui fut faite d'aller un soir au château de Schœnbrunn. Il fut fort étonné d'apprendre de cette jeune personne qu'elle appartenait à des parens respectables, et qu'en venant le voir elle était dominée par une admiration qui avait fait naître dans son cœur un sentiment, qu'elle n'avait jamais connu ni éprouvé pour qui que ce fût. Le fait, quoique rare, fut reconnu exact: l'empereur respecta l'innocence de cette jeune demoiselle, la fit reconduire chez elle, et la dota. »

Napoléon, dans cette aventure, joue le rôle de Scipion. En voici une autre où une belle Autrichienne faillit lui faire jouer le rôle d'Holopherne:

« Un agent français qui habitait Vienne, avait eu occasion d'y distinguer une certaine comtesse à laquelle lord Paget, ambassadeur d'Angleterre, avait adressé des hommages. Il était difficile de rencontrer une femme plus séduisante que cette comtesse. Elle portait l'amour de son pays jusqu'à l'exaltation. L'agent se mit dans la tête de la décider à aller voir Napoléon, en lui faisant intimer que la proposition lui en était faite par son ordre exprès. Le rendez-vous devait avoir lieu le soir même. La comtesse demanda la journée du lendemain pour réfléchir et se décider. La voiture fut commandée, en conséquence, pour l'heure dite. L'agent fran-

çais, pour inspirer plus de confiance, avait imaginé d'envoyer chez la belle dame un officier de la police viennoise. Il la trouva toute résolue; elle avait mis ordre à ses affaires, comme si elle devait faire un long voyage. Au moment de monter en voiture, elle dit à l'émissaire : « Hier, j'avais des affaires à « régler; maintenant, je suis prête. Tu sais com« bien il a fait de mal à notre pays : eh bien! je le « verrai; nous serons vengés! » L'officier de police, effrayé de cette confidence, s'évade de chez la comtesse, et court révéler aux autorités françaises tout ce qu'il venait d'apprendre. Il fut largement récompensé. L'auteur a omis de nous dire ce qui advint de la belle comtesse. Il n'en sera rien auguré de bon par les personnes qui savent quel fut le sort de certaine Française, pour s'être trouvée seulement sans nulle préméditation, sur le passage de Sa Majesté impériale!

CHAPITRE XVI.

Retour de Napoléon à Paris. — Nombreuses destitutions. — Fêtes à la cour. — Distributions de couronnes. — La guerre se rallume. — Batailles d'Iéna et d'Auerstædt. — Graves inculpations contre Bernadotte.

Napoléon, comme il a été dit plus haut, manifestait une vive impatience d'être de retour à Paris. Il savait quelles alarmes y avait répandues le discrédit momentané des billets de la Banque; et il n'ajoutait aucune foi aux rapports de la police, qui prétendait rejeter ce mouvement de l'esprit public sur les machinations du faubourg Saint-Germain. Fouché, mandé en sa présence, tenta de corroborer sa dénonciation en masse, en lui remettant une liste de quinze habitans du noble faubourg, qu'il représenta comme attisant le feu. « La conséquence *naturelle*, dit M. le duc de Rovigo, fut de les exiler. » N'eût-il pas été tout aussi *naturel*, et même un peu plus juste, de rechercher d'abord si les quinze personnes dénoncées étaient réellement coupables? Mais nous verrons par la suite M. le duc de Rovigo déclamer à son tour contre les arrêts d'exil et de déportation.

Ces petites vengeances ne pouvaient apaiser la

grande colère du maître; il destitua des ministres, des chefs de division, et tomba vigoureusement sur les fournisseurs, espèce de gens qu'il n'entendit jamais nommer sans un accès de fureur. La compagnie des subsistances, dont M. Ouvrard était chef, fut culbutée : mais qu'arriva-t-il? L'auteur va nous le dire :

« Les approvisionnemens s'épuisèrent : il fallut les remplacer, et c'est ce qui ne pouvait se faire sans argent. Avant d'en donner, l'empereur voulut savoir dans quelles mains il tomberait. On ne se servait plus que d'auditeurs au conseil d'Etat; on en avait pourvu les administrations. Voilà donc les auditeurs partis pour tous les grands marchés de grains! En les voyant arriver, tout le monde les devinait. On savait bien que ces messieurs n'étaient pas marchands de blés, et que c'était pour le gouvernement qu'ils achetaient : on les faisait payer en conséquence.

« Tel de ces messieurs qui n'avait étudié qu'en droit, ne savait pas ce que c'était que du blé et qu'un moulin. L'empereur ne tarda donc pas à soupçonner qu'il avait fait une faute, et il n'en douta plus quand il vit, à la fin de l'année, que la régie lui avait coûté dix millions de plus que la compagnie. »

Le château des Tuileries devint le théâtre d'évènemens qui occupèrent beaucoup plus le public que l'administration des vivres-pain et des vivres-viande.

On distribuait des couronnes dans le cabinet de l'empereur. Le frère Joseph reçut celle de Naples, et le frère Louis celle de Hollande. Après les couronnes royales vinrent de petites couronnes de princes : M. de Talleyrand régna de nom sur la principauté de Bénévent, et Bernadotte sur celle de Ponte-Corvo.

Les fêtes succédaient aux fêtes : le prince de Bade vint célébrer son mariage avec une demoiselle de Beauharnais, dans la chapelle des Tuileries. Le prince de Bavière était au nombre des assistans. Les dames de la cour exécutèrent des danses de caractère sous la direction des maîtres de ballets de l'Opéra : on s'amusait par ordre; mais au fond des cœurs régnait une inquiétude dont le maître lui-même n'était pas exempt. C'est alors que commença à devenir proverbiale une expression tant répétée depuis cette époque : « Cet homme, disait-on, semble prendre plaisir à remettre sans cesse en question ce qui a été décidé la veille. »

A son exemple, quelques membres de sa famille étaient tourmentés d'idées d'agrandissement. Tel était, au premier rang, ce Murat, qui, sorti des dernières classes de la société, ne dissimulait pas que le grand-duché de Berg lui semblait peu digne d'un homme tel que lui. « Il ne se contentait pas, dit l'auteur des Mémoires, d'un lot qui aurait comblé les vœux d'un prince né de roi; il ne rêvait que guerre et qu'extension de territoire. Il s'efforçait de perdre

dans l'esprit de son beau-frère, quiconque cherchait à le porter à la paix.

« Un autre malheur, ajoute M. le duc de Rovigo, fut que la grande-duchesse de Berg, douée de grâce, de beauté et de tout ce qui attache à une jeune princesse, aimait le pouvoir. Mais comme elle ne pouvait l'exercer sous la puissance d'un mari, elle souriait à tous les projets qui lui assuraient à elle-même le doux plaisir de régner sans partage. Bientôt nous vîmes une troupe de jeunes adorateurs impatiens de voler sur de nouveaux champs de bataille. »

Mais, en revanche, le ministre chargé de la direction de la politique, voulait sincèrement la paix: on ne peut en douter, puisque c'est M. le duc de Rovigo lui-même qui sert ici de garant à M. de Talleyrand. Il rapporte même un propos fort judicieux qui, à cette époque, revenait souvent à la bouche de ce diplomate : « Sans la paix, disait-il, tout était problême pour Napoléon : il ne pouvait espérer autrement de consolider sa puissance que par une suite de batailles heureuses ; mais en commençant par A, il pouvait finir par Y, ou même par zéro. » L'évènement l'a suffisamment démontré.

La mort de Fox fit perdre tout espoir d'un accommodement avec l'Angleterre ; et la Prusse, furieuse d'avoir été jouée dans l'affaire du Hanovre, dont on lui avait assuré la possession, pendant qu'on en offrait la restitution à l'Angleterre, ne dissimulait plus ses sentimens hostiles. Le parti qui vou-

lait la guerre eut donc peu de peine à triompher.

C'est ici que M. le duc de Rovigo place une note dont les premières lignes nous ont paru assez difficiles à concilier avec les dernières : « Je crains, « dit-il d'abord, d'avoir un peu trop disposé le lec« teur à placer la cause de la rupture dans les jac« tances de la jeunesse de Paris : l'empereur n'était « pas de caractère à se laisser entraîner par ces pe« tites intrigues. »

Quelques lignes plus bas on lit :

« Ce qu'il y a de certain, c'est que l'empereur « Napoléon était loin de vouloir la guerre, et que « le roi de Prusse ne s'en souciait pas. Tous deux « la firent malgré eux; l'un y fut contraint, et l'autre « entraîné. Les femmes, les jeunes gens et les am« bitieux y contribuèrent plus que ces deux souve« rains. »

Si Napoléon n'était pas, en effet, d'un caractère *à se laisser entraîner par de petites intrigues*, on ne peut pas dire que les jeunes gens et les femmes *contribuèrent plus que lui* à la guerre de Prusse. Mais si, au contraire, les femmes et les jeunes gens exerçaient une si prodigieuse influence sur ses résolutions, il n'est point permis de lui faire honneur d'un caractère qui ne se laisse pas entraîner. Cet argument est sans réplique.

Quoi qu'il en fût du for intérieur de Napoléon, c'est-à-dire qu'il voulût ou ne voulût pas la guerre, il quitta encore les délices de la capitale pour aller

prendre le commandement de son armée d'Allemagne. Les Prussiens l'attendirent de pied ferme, en quoi, selon notre auteur, ils firent fort mal, parce qu'ils étaient en position de prendre l'offensive, au lieu de se laisser prévenir. Leur jeu, à ce qu'il prétend, était de disputer aux Français les passages de l'Oder, *ensuite* ceux de l'Elbe. Mais voilà une manœuvre assez difficile à comprendre! L'Oder, dans le point le plus rapproché, de Custrin à Wittemberg, par exemple, étant à quarante lieues derrière l'Elbe, comment concevoir que ce fût d'abord le premier de ces fleuves que les Prussiens eussent à défendre contre les Français, qui, venant du Rhin, avaient premièrement l'Elbe à passer? Ils le passèrent en effet à Wittemberg; et encore ne fût-ce qu'après la bataille d'Iéna.

Cette journée si célèbre, et par conséquent tant de fois décrite, ne nous arrêtera pas; mais la relation de la bataille d'Auerstædt, qui eut lieu le même jour, contient une particularité qui mérite attention. Voici en quels termes la rapporte l'auteur des Mémoires:

« Dès que le maréchal Davoust eut passé la Saale, à une lieue de Naumbourg, il découvrit les Prussiens. Il en fit prévenir le maréchal Bernadotte, en le priant de l'appuyer. Celui-ci demande à passer devant. Davoust lui représente que ce mouvement les exposerait à une destruction totale, s'ils étaient attaqués en l'exécutant, qu'il n'y a pas un instant

à perdre, et qu'en conséquence il allait déboucher et attaquer sur le champ. Bernadotte, *par des motifs qui n'ont jamais été bien connus*, lui fit répondre qu'il allait chercher un passage en remontant la rivière, et qu'il arriverait à temps pour le seconder.

« Davoust attaque donc; mais il avait affaire à un ennemi quatre fois plus nombreux, et il perdait beaucoup de monde. Ses aides-de-camp couraient de tous côtés pour prier le maréchal Bernadotte de déboucher; mais tout fut inutile. Il passa toute la journée sur les chemins, et laissa écraser Davoust. Celui-ci éprouva les mêmes obstacles pour avoir de la cavalerie; Bernadotte la retint, quoiqu'il n'eût pas le droit de lui donner des ordres, et l'empêcha d'aller prendre part à l'action.

« L'empereur ignora d'abord tous ces détails; mais il fut complètement instruit un peu plus tard, par le maréchal Davoust lui-même, de la conduite de Bernadotte. Il se recueillit un moment, puis éclatant en reproches, il ajouta : « Cela est si odieux, « que si je le mets à un conseil de guerre, c'est « comme si je le faisais fusiller. Il vaut mieux ne « lui en point parler. Je lui crois assez d'honneur « pour qu'il reconnaisse lui-même qu'il a tenu une « conduite honteuse, sur laquelle je ne lui dissimu- « lerai pas ma façon de penser. »

. . . .

CHAPITRE XVII.

Potsdam, Sans-Souci, Berlin. — Expédition du général Savary. — Il proteste n'avoir jamais fait partie de la police secrète. — Violation du secret des lettres. — Aventure du prince de Hatzfeld.

Ce fut le général Savary qui, dans la marche de Naumbourg à Mersbourg et à Halle, découvrit la colonne, ou plutôt, d'après ce qu'il en dit, la borne de Rosbach. Elle fut aussitôt abattue et chargée sur une voiture, pour être transportée à Paris, où personne, que nous sachions, ne l'a jamais vüe.

Duroc avait été envoyé secrètement de Weimar auprès du roi de Prusse. Sa mission n'a jamais été connue; mais l'auteur présume qu'elle avait pour but de négocier la paix. Il n'est pas probable néanmoins que Napoléon y eût consenti avant d'avoir occupé Berlin, qui ne pouvait lui échapper.

Il arriva bientôt en effet à Potsdam, et s'empressa de visiter *Sans-Souci*, où tout respire encore la mémoire du grand roi qui en faisait sa demeure favorite.

M. le duc de Rovigo a mis un soin particulier à dire que Napoléon défendit que les appartemens de la reine de Prusse, à Potsdam, fussent occupés par qui que ce fût. « Il donna le même ordre à Berlin,

« ajoute-t-il, au sujet d'un petit hôtel, où cette prin-
« cesse avait fait soigner des appartemens qu'elle
« aimait à habiter. »

Nous pensons, et toute la classe éclairée de ses lecteurs pensera comme nous, qu'il eût beaucoup mieux valu ne point prononcer le nom de cette reine infortunée. Dès l'instant où l'attention est fixée sur elle, quelle âme généreuse ne se retrace les outrages dont l'accabla ce même homme, que son apologiste nous peint ici comme un modèle d'égards et de délicatesse ? Et qui oserait entreprendre de nier une brutalité plus digne d'un conquérant barbare que du chef d'une nation civilisée ? N'a-t-il pas pris soin de consigner lui-même, dans ses bulletins officiels, les lâches invectives dont il poursuivait une femme jeune et belle, une reine que sa bienfaisance et ses vertus avaient rendue l'idole de son peuple ?

Il est assez curieux, au reste, d'observer que, malgré tout ce respect pour les appartemens et le mobilier de la reine de Prusse, on en fouilla si indécemment tous les coins et recoins, que l'on trouva dans un tiroir un Mémoire de Dumouriez sur les moyens de résister à Napoléon. Du moins, c'est l'auteur lui-même qui le raconte ; mais il a été évidemment trompé. Ce n'est pas ordinairement le cabinet de toilette des princesses qui sert de dépôt aux plans de campagne.

Lorsque Napoléon fut établi à Berlin, dans le pa-

lais du roi, il détacha son aide-de-camp Savary dans les environs de Spandau, pour y ramasser les fuyards. C'est dans cette petite expédition que les équipages du prince d'Orange tombèrent entre les mains du général. Mais il les respecta, sauf, il l'avoue, une caisse de vin de Bordeaux, qui, dit-il, était une chose précieuse en Prusse.

Il eut bientôt occasion de faire des prises plus importantes. Il s'empara à Rostock de vingt-quatre bâtimens suédois richement chargés : c'était une capture assez embarrassante pour un corps de cavalerie légère. Mais il y avait un moyen de rendre le butin très-positif, en le convertissant en argent. Les magistrats de Rostock eurent beau représenter qu'ils n'étaient pas en guerre avec la Suède, le général Savary sut bien leur démontrer qu'ils ne pouvaient se dispenser de faire l'acquisition, en espèces sonnantes, des vingt-quatre navires suédois.

Cette petite expédition terminée, le général revint à Berlin, où Napoléon se trouvait encore. On avait organisé autour de lui un service très-actif de surveillance et d'informations; et c'est à ce sujet que son aide-de-camp entre ici dans l'explication suivante;

« On croyait généralement que c'était moi qui étais chargé de cette police, et l'on était dans l'erreur. Pendant les seize ou dix-sept ans que j'ai servi l'empereur, il m'a toujours accordé assez d'estime pour ne pas me donner une seule fois une commis-

sion de ce genre. J'ai vu souvent mettre sur mon compte telles actions dont je suis incapable, dont je n'ai même eu aucune connaissance, et qui étaient l'œuvre de certains ambitieux, de quelques jaloux sans élévation d'âme, qui, adulateurs sous tous les régimes, flattaient l'empereur comme ils avaient flatté les commissaires de la Convention, comme ils ont depuis flatté les rois; hommes toujours prêts à trahir le pouvoir dont ils ont tout obtenu, pour plaire à celui dont ils veulent tout obtenir. Ces hommes, que gênait ma position auprès de l'empereur, lui faisaient remettre par le grand-maréchal Duroc, des rapports que j'ai eu quelquefois entre les mains; et le plus souvent, après avoir dénoncé leurs camarades, ils allaient leur dire que c'était moi qui l'avais fait. Ma qualité de commandant de la gendarmerie de la garde de l'empereur favorisait leur duplicité, et prêtait quelque apparence de vérité à leurs calomnies. »

M. le duc de Rovigo n'a point pris une peine superflue en opposant une dénégation aussi formelle à des bruits si long-temps et si généralement répandus. Il n'est peut-être pas une seule des innombrables biographies dont l'Europe est inondée, qui ne le représente comme ayant été chargé de la police secrète de l'empereur Napoléon. On a pu d'autant plus facilement s'y tromper, qu'il était parfaitement instruit de toutes les opérations de cette police ténébreuse. Il va nous en donner lui-même la preuve,

en même temps qu'il fera voir que ce n'était pas à Paris seul que l'on recourait aux honteux services du fameux *cabinet noir*.

« Dès qu'on fut arrivé à Berlin, dit-il, on s'empara de la poste. On avait *des manières si adroites de prendre connaissance de la correspondance*, que les employés prussiens ne s'en aperçurent qu'au bout de quelque temps. Les paquets à l'adresse nominative du directeur de la poste, qui contenaient les lettres réservées, étaient toujours ceux où l'on trouvait le plus de choses intéressantes.

« C'est ainsi que fut interceptée une lettre adressée au roi de Prusse lui-même, par le prince de Hatzfeld, l'un des grands-officiers de sa maison, qui était resté à Berlin. Il y rendait compte à son souverain de tout ce qui s'était passé dans la capitale depuis son départ, et il lui donnait enfin l'état détaillé des troupes françaises.

« Cette découverte fut suivie de l'arrestation du prince de Hatzfeld, considéré comme coupable d'espionnage. La commission militaire était déjà assemblée; mais l'empereur ne lui avait pas encore fait remettre la lettre originale, seule pièce de conviction. Ce fut à la princesse elle-même qu'il la fit voir, lorsqu'elle alla lui demander la grâce de son mari; et au moment où elle croyait son mari perdu sans retour, il lui dit généreusement : « Puisque cette lettre est la seule preuve existante, il n'y a qu'à la brûler; » et aussitôt il la jeta au feu.

Plusieurs écrivains allemands ont contesté la vérité de cette anecdote; quelques-uns en ont même nié la possibilité, en alléguant qu'il ne se trouvait point de cheminées dans les appartemens qu'occupait alors Napoléon, mais seulement des poêles, qui s'allument par dehors. La clémence du vainqueur n'en fut pas moins célébrée à Paris par des gravures qui existent encore, et par le mauvais opéra de *Trajan*, qui n'existe plus. Le poëte Esménard avait donné pour dénouement à sa pièce celui du *Sertorius* de Corneille : c'était une maladresse insigne; elle fournit aux incrédules l'occasion de dire qu'il n'y avait rien de nouveau dans cette histoire.

Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans relever une erreur singulière qu'y commet l'auteur. Il donne au vieux prince Ferdinand de Prusse, que Napoléon alla visiter, le titre de *père du grand Frédéric*. Il n'était que son frère, et il avait pour fils le prince Louis, tué au combat de Saalfeld. Le père du grand Frédéric était le roi Frédéric-Guillaume Ier, si connu par les bizarreries de son caractère; s'il eût vécu encore à cette époque (1806), il n'aurait pas eu moins de cent dix-huit ans.

CHAPITRE XVIII.

Députation du Sénat mal accueillie. — Intrigues de Fouché. — Décret de Berlin sur le blocus continental. — Souffrances des troupes. — Délices du quartier impérial à Varsovie. — Ascendant du secrétaire d'Etat sur les autres ministres.

L'ARMÉE prussienne prisonnière ou dissoute, toutes les places fortes occupées par les troupes françaises, Napoléon déclara qu'il pourrait consentir à traiter de la paix. Le général Duroc fut envoyé de nouveau auprès du roi de Prusse, et le prince de Bénévent (M. de Talleyrand) arriva de Mayence à Berlin pour diriger les négociations. L'auteur lui reproche d'avoir débuté par une note qui n'était pas propre à les mener à bonne fin; et, en effet, au lieu de propositions propres à rapprocher les esprits, on y voit une provocation formelle à la Russie, qu'il eût été important, au contraire, de laisser étrangère aux débats; on y voit enfin de surprenans témoignages de cet amour insensé, dont beaucoup de ministres français se sont piqués pour les Turcs, qui ne leur en ont jamais su le moindre gré. Qu'arriva-t-il? La Russie irritée n'hésita plus à épouser la querelle de la Prusse, et il fallut guerroyer de nouveau.

La nouvelle en fut très-mal reçue à Paris. Le Sénat lui-même s'en alarma, comme on va le voir. Il avait un prétexte pour envoyer une députation à son maître, qui venait de lui faire don de quelques drapeaux prussiens, destinés à décorer le lieu de ses séances. Au milieu de ses humbles actions de grâces, l'orateur de la députation s'avise de glisser quelques mots sur le vœu que forme la France de voir son invincible empereur mettre enfin un terme à ses conquêtes. Il accueillit fort mal cette prière indiscrète; et son fidèle aide-de-camp nous apprend qu'en outre il écrivit *de main de maître* à Paris, pour que pareille audace ne se renouvelât plus.

Il paraît que c'était Fouché, ministre de la police, qui avait insidieusement poussé à cette démarche les sénateurs, beaucoup moins fins que lui. Napoléon s'en douta bien; et il eût congédié ce ministre intrigant, sans la protection dont le couvraient Murat et Lannes.

Le général Savary fut encore chargé d'une petite expédition particulière. Il s'empara de Hameln et de Nienbourg sur le Wéser. Il fut récompensé, à cette occasion, par les ennemis eux-mêmes. Les Etats de Hanovre, en reconnaissance de ce qu'il avait préservé les magasins de ces deux forteresses du pillage, lui firent don d'un grand-ordre en diamant.

Mais de quelle importance étaient tous ces succès

partiels, tant que l'on n'aurait pas trouvé le secret d'atteindre une puissance qui était devenue la motrice de toutes les autres? Les projets d'une descente en Angleterre étant totalement abandonnés; et ne pouvant plus se reprendre, Napoléon s'imagina avoir découvert un moyen infaillible de frapper cette orgueilleuse reine des mers, sans se commettre encore sur l'élément où, depuis la désastreuse journée de Trafalgar, elle régnait sans partage.

L'Europe vit donc paraître tout à coup ce fameux décret de Berlin, du 21 novembre 1806, décret où un homme qui n'avait pas un vaisseau flottant, déclarait *les îles Britanniques en état de blocus*.

M. le duc de Rovigo se contente de dire que la mesure était *sévère* : il l'eût mieux caractérisée en disant qu'elle était illusoire, puisque Napoléon donna bientôt lui-même l'exemple de la violer. Les *licences* qu'il prodigua par milliers étaient autant de preuves palpables, que ce blocus sur le papier était plus préjudiciable à ses sujets et à ses alliés qu'à l'Angleterre même.

Tel est le résumé des nombreux et savans écrits qui ont été publiés en Europe sur un projet dont tout le mérite consistait dans sa singularité, puisque l'histoire ancienne et moderne n'en offrait pas d'exemple.

Napoléon prenait des mesures plus efficaces pour tenir tête aux Russes qui traversaient la Pologne. Il

résolut de les prévenir, en portant lui-même de grandes forces sur la Vistule. On était alors au cœur de l'hiver : les routes étaient affreuses, ou plutôt le pays n'offrait que de vastes lacs de boue détrempée par les pluies. Aux difficultés sans cesse renaissantes de la marche, se joignaient les privations de toute espèce. Napoléon se montrait le plus souvent possible aux soldats pour soutenir leur courage.

« Un jour, dit l'auteur, qu'il faisait un temps exécrable, l'un d'eux osa lui dire : « Il faut que « vous ayez un fameux coup dans la tête, pour nous « mener sans pain dans des chemins comme çà. » L'empereur répondit : « Encore quatre jours de « patience, et je ne vous demande plus rien : alors « vous serez cantonnés. » Et les soldats de répliquer : « Allons, quatre jours encore; eh bien! ce n'est « pas trop. Mais souvenez-vous-en, parce que nous « nous cantonnerons tout seuls après. » Le conquérant ne semblait pas offensé de ces boutades empreintes à la fois d'humeur et de gaieté ; il permettait de se fâcher et de rire à des hommes qui allaient se faire tuer pour lui.

Il alla s'établir à Varsovie : son aide-de-camp se complait à décrire la douce vie que l'on menait dans cette ville. Le palais de Napoléon offrait tout le luxe et tous les agrémens de la vie française ; enfin, au spectacle près, on se serait cru à Paris. Il fut unanimement décidé que, par leurs charmes, leur esprit, leur amabilité, les femmes du pays étaient

faites pour inspirer de la jalousie aux beautés les plus séduisantes de la terre.

Ce brillant éloge des Polonaises amène fort naturellement la confidence que voici : « L'empereur, comme les simples officiers, paya tribut à ces ravissantes étrangères. Il ne put résister aux charmes de l'une d'entre elles; il l'aima tendrement, et fut aimé de même. C'est nommer cette belle Polonaise, ajoute l'aide-de-camp, que de dire qu'aucun danger n'effraya sa tendresse, lorsqu'au temps des revers il ne lui restait plus qu'elle pour amie. »

Il ne faut pas croire toutefois qu'au milieu de cette vie de délices, les Français trouvèrent une seconde Capoue dans la capitale de la Pologne. Leur chef allait les précipiter dans des dangers nouveaux; il ne parlait que de paix, et il méditait d'étendre le théâtre de la guerre. Ces projets guerriers ne l'empêchaient pas néanmoins d'avoir les yeux toujours ouverts sur Paris, centre de sa puissance. Il semblait mettre de l'orgueil, et quelquefois même une vanité puérile, à s'y rendre présent par des décrets datés de plusieurs centaines de lieues de distance. M. le duc de Rovigo entre ici, sur cette manière de gouverner de loin, dans des détails qui méritent d'autant plus d'attention, qu'il ne dissimule pas les fâcheuses conséquences qu'elle eut par la suite.

Pendant les absences de l'empereur, le conseil des ministres se tenait à Paris, sous la présidence de l'archichancelier. Les délibérations de ce conseil,

ainsi que le travail particulier de chaque ministre, était apporté de Paris à l'armée par un auditeur au conseil d'Etat. Il descendait au quartier-général, chez le secrétaire d'Etat, pour lui remettre tous les portefeuilles dont sa voiture était remplie. Celui-ci en faisait la lecture, et prenait ensuite les ordres de l'empereur. Cette habitude eut un mauvais résultat, en ce qu'elle mécontenta plusieurs ministres. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que toute proposition de leur part n'était agréée qu'autant qu'elle plairait à M. Maret. Si l'homme proposé pour une place quelconque n'était pas dans ses bonnes grâces, il l'écartait pour en présenter un autre. Son ascendant devint si manifeste, que l'on n'appelait plus les ministres que les premiers commis du secrétaire d'Etat.

Les courtisans de l'empereur lui faisaient croire que l'on ne s'entretenait à Paris que de son inconcevable activité; que l'on y disait qu'il n'était pas possible de lui en imposer sur les moindres choses, parce qu'il lisait tout. « Basse adulation! s'écrie M. le duc de Rovigo, qui eut des conséquences fâcheuses! » Il se forma autour de la secrétairerie d'Etat une clientelle composée de postulans de toute espèce, puis d'intrigans toujours aux aguets du vent qui souffle.

Cette manière de travailler, qui commença à Varsovie, était trop commode à Napoléon, et trop avantageuse à un homme qui recherchait le pouvoir,

pour qu'elle changeât jamais. « J'ai vu, ajoute l'auteur, quelques années après, combien de mal nous en avons éprouvé : j'ai été le premier à oser en faire la remarque à l'empereur, et à lui dire que les nombreux ennemis que tout cela nous faisait, se réunissaient à ceux que nous n'avions pas cessé d'avoir, et qu'un jour pourrait venir où le tort qu'ils nous feraient serait irréparable (1). »

(1) M. le duc de Rovigo met ici en note : « On peut juger de l'influence que M. Maret acquit dans cette campagne : l'empereur resta dix mois absent, à quatre portefeuilles par mois. »

CHAPITRE XIX.

Bataille d'Eylau. — Mauvais effet qu'elle produit sur l'opinion publique. — Coup-d'œil sur la situation de l'Europe à cette époque. — Révolution en Turquie. — Grande faute politique de Napoléon.

Les Russes marchaient en dépit des rigueurs de l'hiver; il fallut s'arracher aux délices de Varsovie pour aller au-devant d'eux. On se rencontra à Eylau. Le carnage fut horrible, et tous les efforts sans résultat. Lorsque l'on se rappelle tout ce que les bulletins de l'époque, et même tout ce que, long-temps après, des histoires mensongères ont prodigué d'exclamations sur les merveilles de cette journée, on ne peut refuser de rendre hommage à la loyauté des aveux de l'aide-de-camp de Napoléon.

« Si l'on appelle gagner une bataille, rester maître du champ où elle s'est donnée, nous avons gagné celle d'Eylau; mais les Russes ont suivi tranquillement leur plan de retraite, donc il ne peuvent avoir perdu la bataille. Le fait est que les deux armées ont manqué chacune leur but; qu'elles se sont trouvées après l'action dans la même position qu'avant de s'ébranler. Mais cet évènement donna au moral et à l'opinion *une secousse qui ne fut point favorable à l'empereur.*

« Sa position morale, pendant qu'il était à Osterode, devint réellement horrible; tout ce qui l'entourait le pressait de repasser la Vistule : lui seul tenait tête à l'orage, et luttait contre tous.

« Il apprit avec beaucoup de peine que le premier effet de la bataille d'Eylau, avait été de faire baisser les fonds publics. Il adressa de vifs reproches au ministre de la police, de ce qu'il avait laissé le champ libre à la malveillance. Fouché rejeta tout le mal sur une lettre du général Defrance, qui avait donné lieu à penser que l'armée allait faire un mouvement rétrograde.

« Mais, ajoute l'auteur, Fouché faisait un lourd « mensonge : il aurait mieux fait de dire que la « baisse des fonds provenait de la frayeur dont tout « le monde était atteint, chaque fois que l'on voyait « les destinées de la France et de chaque famille « *soumises à un coup de canon.* »

On en tira prodigieusement encore avant de parvenir à la paix de Tilsitt. L'aide-de-camp de Napoléon a cru devoir le suivre pas à pas dans toutes les opérations de cette campagne; il a même rendu un compte fort exact des mouvemens de chaque corps détaché. Le lecteur préférera sans doute porter son attention sur des particularités moins connues.

Le général Savary avait reçu des ordres qui portaient à penser que l'empereur se proposait de passer très-prochainement le Niémen. Il en fit part à M. de

Talleyrand. « Ne vous pressez pas, lui répondit ce « ministre ; à quoi bon pousser au-delà du Niémen ? « Qu'aller chercher derrière cè fleuve ? Il faut que « l'empereur abandonne ses idées sur la Pologne : « cette nation n'est propre à rien ; on ne peut orga- « niser que le désordre avec elle. *Nous avons un « autre compte, et d'une bien plus haute impor- « tance à régler.* »

M. le duc de Rovigo avoue qu'il ne comprit rien d'abord au discours ni aux prévisions du diplomate. « Ce ne fut que plus tard, dit-il, lorsque je le vis « dérouler *ses projets sur l'Espagne,* que je me les expliquai. » Nous ferons remarquer, en passant, combien ces paroles sont contraires à l'opinion vulgaire qui, pendant long-temps, dépeignit M. le prince de Talleyrand comme absolument opposé à la guerre d'Espagne. Mais ce chapitre doit se représenter dans le cours de l'ouvrage. Il suffit, en ce moment, de cette seule observation.

Nous trouvons immédiatement matière à en faire une autre de nature bien plus grave. Après avoir décrit la fameuse entrevue du Niémen, l'auteur des Mémoires jette un coup-d'œil sur la situation politique de l'Europe. Arrivé à la Suède, « ce royaume, dit-il, avait le malheur d'être gouverné par un prince qui avait pris conseil de la haine, et qui ne voulait pas comprendre que lorsque la France se battait avec la Russie, cela devait tourner au profit de la Suède. »

Il s'agit ici du roi Gustave IV, détrôné par des officiers de sa garde en 1809, et remplacé aujourd'hui par le général Bernadotte, que M. le duc de Rovigo ne traite pas, dans l'occasion, beaucoup mieux que ce malheureux prince. Mais quelle était cette *haine* dont il est dit ici qu'il prenait conseil? La réponse est facile, et l'équité exige qu'elle soit faite :

M. le duc de Rovigo doit se souvenir de nous avoir dit lui-même que le roi de Suède se trouvait chez son beau-père l'électeur de Bade, à l'époque de l'enlèvement du duc d'Enghien, et qu'il avait même fait donner avis à ce prince infortuné de veiller à sa sûreté. Dès qu'il le sut tombé au pouvoir de Buonaparte, il fit partir en toute hâte un de ses aides-de-camp pour Paris, avec une lettre très-pressante pour le premier consul. Mais déjà la victime était immolée : Gustave ne pardonna jamais ce meurtre à Buonaparte. Malgré l'exemple des autres souverains, il refusa constamment de le reconnaître pour empereur.

Lorsque le roi de Prusse donna l'ordre de l'Aigle-Noir au nouveau maître de la France, Gustave lui renvoya son cordon, en disant que « d'a« près les lois de la chevalerie, il ne pouvait con« sentir à être le frère d'armes de l'assassin du duc « d'Enghien. »

Voilà le véritable motif de la *haine* que portait en effet Gustave IV au meurtrier de son ami. M. le

duc de Rovigo ne fera sans doute nulle difficulté de convenir qu'elle était du nombre de

. . . . Ces haines vigoureuses
Que doit donner *le crime* aux âmes vertueuses.

« Quoi qu'on ait tenté, ajoute l'auteur, on ne put faire changer la politique de ce prince. » Il est certain que l'invincible opiniâtreté avec laquelle le roi de Suède résista à toutes les menaces comme à toutes les promesses de Napoléon, lui coûta la couronne; mais il n'est pas moins certain que la postérité traitera mieux ce monarque qu'il n'a été traité par ses contemporains.

Mais pendant que l'on négociait la paix de Tilsitt, et que l'on perdait un temps précieux à se disputer des parcelles de territoire, il se passait, dans une des extrémités de l'Europe, un évènement qui, mis habilement à profit, aurait pu préserver les peuples de cette partie du monde des calamités sans nombre que l'ambition mal satisfaite leur réservait encore.

Le sultan Sélim III venait d'être déposé pour avoir voulu soumettre les janissaires à la discipline européenne : le fameux pacha de Routschouck, Mustapha Baïraktar, avait quitté les bords du Danube avec toutes les troupes qu'il avait pu rassembler pour marcher sur Constantinople, et rétablir son souverain sur le trône. L'empire ottoman était,

pour ainsi dire, au premier occupant. Alexandre et Napoléon, réunis chacun alors à la tête d'armées formidables, pouvaient en tracer le partage avec la pointe de leurs épées. On trouvait sans peine, alors, des indemnités pour les puissances de divers ordres lésées par les grandes commotions qui bouleversaient l'Europe depuis quinze ans. Mais Napoléon ne sut pas ou ne voulut pas saisir l'occasion unique qui lui était offerte de rendre la paix au monde, et de consolider sa propre puissance. Sept ans ne s'étaient pas écoulés, qu'il était abattu et fugitif.

L'auteur termine l'intitulé de ce chapitre (1), par ces mots : *Méprise de la France*. Est-ce que la France était consultée sur ses intérêts par celui qui disposait de son sang et de ses trésors ? L'équité voulait donc qu'au lieu de *méprise de la France*, on lût *méprise de Napoléon*.

Il faut, au reste, faire honneur à M. le duc de Rovigo de ses prévisions personnelles dans ce même chapitre. Il y déclare, et même il y démontre que le terme de l'esclavage des Grecs ne peut tarder d'arriver ; et à moins qu'on ne le soupçonne d'avoir ajouté cette prédiction après coup, on est forcé de reconnaître qu'il a su prévoir un évènement, que tant de petits esprits ont peine à croire, après en avoir été les témoins.

---

(1) Le huitième du troisième volume.

CHAPITRE XX.

Retour de Napoléon à Paris. — Contributions imposées à la Prusse et aux pays conquis. — Fêtes publiques. — Fouché fait composer l'opéra de *Trajan*. — La faveur de ce ministre baisse sensiblement.

Le traité de Tilsitt signé, Napoléon se hâta de revenir en France. Toutes les autorités constituées allèrent lui dire à Saint-Cloud qu'il avait assis la paix de l'empire et du monde sur des fondemens inébranlables; mais les hommes qui avaient conservé la faculté de voir et de réfléchir, étaient loin d'unir leurs félicitations aux adresses officielles.

Le conquérant avait trop durement usé de sa victoire pour qu'elle pût être durable. Son historien dit bien que les contributions imposées à la Prusse et aux pays occupés dans cette campagne, s'élevèrent à la somme exorbitante de 601 millions; mais il ne fait pas connaître à quels moyens les malheureux contribuables se virent forcés de recourir, pour parvenir à acquitter ces charges effroyables. Ils le savent, ceux qui ont vu à la Monnaie de Paris des caisses pleines des anneaux et des boucles d'oreilles qu'il fallut arracher aux paysannes de la Prusse. Comment ne pas déplorer doublement ces rigueurs inhumaines, quand on sait quelles cruelles repré-

sailles elles attirèrent peu d'années après sur les malheureux habitans de nos campagnes!

L'aide-de-camp de Napoléon se complait à retracer les fêtes qui furent données à son maître. Il a soin toutefois de faire observer qu'une partie de ces réjouissances était due au zèle inquiet du ministre de la police. « Ayant à craindre, dit-il, de « nouvelles réprimandes pour avoir mal fait son de- « voir pendant la campagne, Fouché eut recours « à l'adulation pour désarmer une colère dont il se « croyait menacé. C'est pour cela qu'il fit faire « l'opéra de *Trajan*, dont il ne récompensa même « pas l'auteur, de qui je tiens ces détails. »

Ici, de deux choses l'une : ou ce fut Esménard, auteur de ce mauvais opéra, qui oublia tout le profit et toutes les faveurs qu'il en recueillit, ou c'est M. le duc de Rovigo qui oublie présentement tout ce qu'Esménard lui aura dit à ce sujet.

Quelque froid que fût le poëme de *Trajan*, quelque pitoyable que fût la musique (1), de superbes décorations, les chevaux de Franconi, et la coopération très-active de la police, procurèrent à cet opéra plus de cent représentations. Indépen-

(1) M. le duc de Rovigo dit que la musique eut *le même succès* que la pièce; ce qui est exactement vrai, mais dans un sens tout opposé à celui où il l'entend. Depuis la restauration, ce malheureux *Trajan* a été retouché; mais le public l'a repoussé constamment, et il est condamné à un éternel oubli.

damment des droits d'auteur, qui s'élevèrent à une somme considérable, Esménard fut nommé censeur des théâtres, censeur de la librairie, et enfin chef de la division de *l'esprit public* à la police. Certes, les opéras de Quinault, pris en masse, ne lui rapportèrent jamais autant.

« Au reste, ajoute l'auteur, la louange était trop directe, *et ne plut point.* » Cet aveu s'accorde assez mal avec ce qu'on lit quelques lignes plus haut, *que la France était en délire.* On était généralement si peu en délire, que l'on tourna en raillerie les papiers que faisait brûler M. Esménard sur le théâtre, pour célébrer la clémence de son maître envers le prince de Hatzfeld ; clémence, d'ailleurs, à laquelle peu de personnes ajoutaient foi.

Les grosses flatteries du ministre Fouché furent loin de produire l'effet qu'il s'en promettait. L'empereur ne lui adressait plus la parole ; il le laissait faire, l'observait, et n'était plus dupe de l'excès de zèle dont se parait ce vieux révolutionnaire.

M. le duc de Rovigo, qui, plus tard, remplaça Fouché au ministère de la police, prend ici l'engagement de dévoiler des intrigues dont il pénétra le mystère pendant son administration.

CHAPITRE XXI.

Mission du général Savary à Saint-Pétersbourg. — Toutes les portes lui sont fermées. — Départ subit des Bourbons qui habitaient Mittau. — Lettre de Napoléon à ce sujet. — Le général Savary se montre très-empressé à rendre service à MADAME, duchesse d'Angoulême.

APRÈS avoir ramené ses lecteurs à Paris, l'auteur les fait partir aussitôt avec lui pour Saint-Pétersbourg. Il y était envoyé, non comme ambassadeur, mais pour préparer les voies au personnage qui serait revêtu de ce titre.

Il aurait mal auguré du succès de sa mission, s'il en avait jugé d'après l'esprit des habitans de la capitale de l'empire russe. Pas un ne voulait le loger, quelque offre qu'il fît : l'envoyé du grand Napoléon serait resté dans les rues de Saint-Pétersbourg, s'il n'y eût rencontré un Champenois qui tenait auberge, et qui consentit à y recevoir son compatriote.

Il eut l'honneur d'être présenté le jour même à l'empereur, et l'honneur bien plus grand d'être invité à dîner le lendemain. Le monarque, dès qu'il se trouva seul avec l'aide-de-camp français, voulut parler d'affaires. Celles de Turquie semblaient surtout l'intéresser vivement; mais Napoléon n'en ayant

pas dit un mot à son envoyé, celui-ci avoue très-franchement qu'il ne pouvait qu'*écouter sans répondre*. Il recevait des lettres officielles ou confidentielles de son maître toutes les semaines; mais ces dépêches ne le rendant pas plus savant sur ce qui se passait ou se tramait, il n'avait nullement *la gravité du caractère diplomatique*. Comblé sans cesse de nouvelles bontés de la part du souverain, il jouit non seulement de toutes les douceurs de la *lune de miel*, mais cette lune dura six mois, ce qui ne s'était encore vu ni dans le mariage ni dans la diplomatie.

Il ne faut pas néanmoins prendre trop à la lettre l'expression dont se sert M. le duc de Rovigo. Tout n'était pas miel dans son séjour en Russie. Il est, à cet égard, d'une franchise extrême. Il ne cherche nullement à dissimuler que l'accueil de la haute société à son égard, était précisément en raison inverse des bontés de l'empereur Alexandre. Pendant les six premières semaines, il ne put parvenir à se faire ouvrir une seule porte. La promenade publique était son unique ressource. Allait-il à la cour, il voyait la première noblesse partir le soir pour quelque assemblée ou quelque bal, sans qu'il se trouvât pour lui la plus légère invitation. Il fallait donc qu'il revînt tristement au logis, s'asseoir devant son secrétaire, pour faire son courrier. Mais que dire dans ses dépêches, quand soi-même on ne sait rien, on ne voit et n'entend rien?

L'aide-de-camp de Napoléon avait toutefois pleine licence d'assister aux fêtes de la cour. Un évènement inattendu lui fournit l'occasion de prendre part à des affaires plus graves. On apprit tout à coup que les princes de la maison de Bourbon qui habitaient Mittau, s'étaient embarqués pour la Suède. A cette nouvelle, l'empereur Alexandre envoya chercher le général Savary. « Le gouverneur « de Mittau, lui dit-il, me rend compte du dé- « part inopiné du *comte de Lille* et de sa famille. « Je n'en ai pas été prévenu d'une autre manière, « et n'ai reçu à l'avance, ni même au moment de « leur départ, aucune communication relative à « cette résolution, dont je ne devine pas le motif. « Vous savez que plus d'une fois les déplacemens « de cette famille ont été, en France, les précur- « seurs d'agitations, et je serais désespéré que l'em- « pereur crût que j'y ai la moindre part. Ce n'est « pas qu'en mon particulier, je croie qu'il eût la « moindre chose à redouter de ces princes. Je ne « connaissais pas le comte de Lille, quoiqu'il rési- « dât à Mittau. En partant pour la Moravie, en « 1805, je ne pouvais passer par cette ville, sans « lui faire une visite. . . . . (1). « Je suis persuadé qu'à moins d'évènemens bien

(1) Ici se trouve une ligne entière de points : M. le duc de Rovigo voudra peut-être bien, quelque jour, expliquer ce que ces points mystérieux signifient.

« extraordinaires que l'intelligence humaine ne peut « pas prévoir, *cette famille ne remontera jamais sur « le trône : elle finira comme celle des Stuarts.* »

Il est extrêmement possible, il est même probable, qu'après un laps de vingt-un ans, la mémoire de M. le duc de Rovigo ne lui retrace pas fidèlement les paroles de l'empereur Alexandre. Mais s'il était vrai qu'elles lui fussent échappées, quel triste plaisir peut trouver aujourd'hui M. le duc de Rovigo à les rapporter ? Ce n'est pas seulement la restauration de France, c'est l'histoire à peu près générale de toutes les révolutions qui donne un éclatant démenti à la prédiction du monarque russe. Il avait cependant, et à juste titre, la réputation d'un prince doué d'une instruction solide.

En second lieu, l'exemple des Stuarts est on ne saurait plus maladroitement choisi. Ils furent rétablis sur le trône de la Grande-Bretagne, après onze ans de république ; et si le fanatisme religieux, qui ne pardonne pas, les en fit descendre une seconde fois, les Anglais, rendant hommage à la légitimité, en même temps qu'ils l'outrageaient, n'appelèrent la maison de Brunswick à régner sur eux, que parce qu'elle descendait des Stuarts (1).

---

(1) A Jacques II succédèrent Marie sa fille, et Guillaume III, époux de cette princesse ; la couronne passa ensuite à la reine Anne, autre fille de Jacques II ; et enfin, d'après l'acte du parlement qui excluait la branche catholique, à la mort de la

Toute réflexion faite, et par respect pour la mémoire de l'empereur Alexandre, nous inclinons à croire que c'est M. le duc de Rovigo qui, dans ce récit, commet une erreur involontaire. Nous aurons beaucoup plus de confiance dans ses souvenirs, lorsque nous l'entendrons rapporter que ce fut à lui-même que l'opinion publique, en Russie, attribua le départ précipité des Bourbons.

« Je me mis à écouter, dit-il, ce qu'en disaient les salons. » Or, comme il a bien voulu nous confier qu'il n'était pas reçu dans ces salons, où se postait-il donc pour écouter ?

« On ne craignait pas de répandre, ajoute-t-il, « qu'on avait laissé entrevoir à la famille royale qu'elle « n'était pas à l'abri d'une nouvelle entreprise, semblable à celle qui avait été tentée lorsqu'elle habitait Varsovie. J'appris effectivement de l'empereur Alexandre lui-même, qu'il avait été fait une « tentative contre les jours du *comte de Lille* (1). « Lors de mon installation au ministère, je pus approfondir le fait. J'appris que les soupçons s'étaient

---

reine Anne, le trône fut dévolu à Georges Ier, électeur d'Hanovre, dont la mère tenait son droit de Jacques Stuart, Ier du nom, son aïeul maternel.

(1) Plusieurs écrivains ont donné les détails les plus précis sur ce complot d'empoisonnement. Varsovie était alors sous la domination prussienne : les autorités recueillirent toutes les preuves juridiques.

« arrêtés sur un sieur Galomboyer, chef de division « aux relations extérieures de France, qui, à cette « époque, avait paru à Varsovie. Cet homme y avait « eu des rapports avec des serviteurs de la maison « du roi; il partit subitement, quand tout fut dé« couvert, revint en France, et mourut peu de temps « après son retour.

« Ce ne fut qu'alors que je m'expliquai combien « étaient naturelles les craintes du roi, en voyant « arriver à Pétersbourg un ministre de l'empereur, « et qui était en même temps *un homme de sa « confiance.* »

Tout ce que l'on vient de lire est parfaitement compréhensible; mais voici qui passe toute croyance. Ecoutons tous, et bien attentivement, M. le duc de Rovigo; et si ensuite il prend à quelqu'un de nous l'envie de raconter à d'autres ce qu'il va nous conter lui-même, ayons grand soin de ne pas altérer un seul mot, une seule syllabe!

« J'étais encore occupé, dit l'aide-de-camp de « Napoléon, d'éclaircir cette affaire (le brusque dé« part des Bourbons), lorsque je reçus la réponse « que l'empereur fit à ma dépêche; elle était ainsi « conçue :

« M. le général Savary, j'ai reçu votre lettre de... « Remerciez l'empereur Alexandre de la commu« nication qu'il vous a chargé de me faire. Il est « dans l'erreur, s'il croit que j'attache la moindre « importance à ce que peut faire *le comte de Lille.*

« S'il est las d'habiter la Russie, *il peut venir à*
« *Versailles;* je ferai pourvoir à tout ce qui lui
« sera nécessaire. »

M. le duc de Rovigo déclare qu'il est très-sûr d'avoir laissé cette lettre dans les cartons de la police; puis il atteste *sur sa vie* qu'elle est *très-vraie,* à de très-légers changemens près dans les expressions de la dernière phrase. Il est donc *très-vrai,* d'après le témoignage du plus fidèle, du plus dévoué des serviteurs de Napoléon, que le grand homme du siècle se montra, dans cette occurrence, ou le plus pervers, ou le plus insensé des mortels. Quoi! c'est avec la plume qui signa l'arrêt du duc d'Enghien, c'est d'une main encore teinte du sang d'un Bourbon, qu'il invite le chef de cette race auguste, le prince dont il a usurpé la couronne, à venir se livrer à sa foi! N'a-t-il pas, d'ailleurs, fait solennellement déclarer aux représentans de la nation, que *tout Bourbon qui osera mettre le pied sur le territoire français, sera immédiatement mis à mort* (1)?

Mais est-il de bonne foi, cet usurpateur *qui n'attache pas la moindre importance à ce que peut faire le roi légitime?* Pourquoi donc lui a-t-il fait offrir des millions, en échange de la transmission

(1) Ce fut le conseiller d'Etat Fourcroy qui fut chargé de cet horrible message, peu de jours après l'assassinat du duc d'Enghien. (Voir *le Moniteur.*)

de ses droits? Pourquoi lui a-t-il fourni l'occasion de faire cette réponse sublime, qui a confondu ses prétentions et foudroyé son orgueil? Louis XVIII, habitant en simple particulier le palais de Louis-le-Grand, son aïeul! Est-ce dérision? est-ce démence? Un homme, qui n'était pas même né Français, assis sur le trône de France, et l'héritier de soixante rois traînant une vie de douleur au milieu de ses sujets, aux portes de la capitale!

Nous le répétons : non, jamais le plus cruel ennemi de Napoléon ne le présenta sous un jour plus flétrissant! Il ne reste ici pour lui que le choix de l'horreur ou du mépris.

Quant aux sentimens personnels de M. le duc de Rovigo envers les Bourbons, il n'y a pas moyen d'en douter. Ce qu'il rapporte ici en est une preuve non équivoque. Pendant qu'il était à Pétersbourg comme envoyé de Napoléon, M. de Blacas s'y trouvait aussi comme envoyé de Louis XVIII. M. de Rovigo est persuadé que s'il eût demandé l'éloignement de cet agent royaliste, ou seulement laissé entrevoir que cela lui ferait plaisir, il aurait été satisfait sur le champ. Mais il était si loin de cette pensée, qu'ayant connu une partie des objets de sa mission, *il contribua à faire disparaître les difficultés qu'il rencontrait.*

Dans l'ardeur de son zèle pour tout ce qui pouvait être agréable à l'auguste famille de ses rois, M. le duc de Rovigo fit plus que de simples dé-

marches. Ayant appris que l'appartement qu'occupait Mme la duchesse d'Angoulême, à Mittau, avait besoin de réparation d'ameublement, il déclara que, s'il ne craignait de blesser l'empereur Alexandre, il prendrait des mesures pour que ces réparations fussent exécutées; bien plus, *qu'il se chargerait d'y faire face*. « M. de Blacas, dit-il, a sûrement ignoré ces détails. » Cela est fâcheux, sans doute; mais enfin, les voilà connus du monde entier! Que l'on vienne donc encore inscrire M. le duc de Rovigo au nombre des ennemis des enfans d'Henri IV!

CHAPITRE XXII.

Suite du séjour du général Savary à Saint-Pétersbourg. — Pamphlets contre Napoléon et contre lui-même. — Dîner chez l'impératrice régnante. — Questions de cette princesse. — M. de Caulaincourt arrive comme ambassadeur, et est vu de mauvais œil. — Le général Savary prend congé de l'empereur Alexandre.

Malgré tous les louables sentimens manifestés par le général Savary, la bonne compagnie continuait à lui tenir rigueur : aussi ne cache-t-il pas qu'il était accablé d'ennui et même de tristesse. Un jour qu'il s'ennuyait plus que de coutume, il entre chez un des principaux libraires de Pétersbourg ; il y trouve un assortiment complet de brochures nouvelles, la plupart venant d'Angleterre. Il en fait ample provision, et, rentré chez lui, il les lit toutes bravement d'un bout à l'autre. Napoléon y était fort maltraité, ce qui ne dut nullement étonner son aide-de-camp ; mais ce qui lui causa une surprise réelle, fut de découvrir dans un de ces pamphlets son propre portrait *physique et moral*, c'est-à-dire une gravure portant son nom et accompagnée d'une notice biographique. Le général n'était flatté ni dans l'une ni dans l'autre : il aurait pu pardonner au peintre de lui avoir fait le nez plus long et la bouche plus large ; mais comment digérer les assertions

calomnieuses du biographe? Suivant ce téméraire écrivain, le général Savary devait le jour à un suisse de porte cochère; il s'était enrôlé à la suite d'une mauvaise action, pour échapper à la justice; et enfin, il s'était tellement distingué dans les scènes sanglantes de la révolution, qu'il n'y avait pas d'exécuteur de hautes-œuvres qui méritât mieux que lui les épithètes qu'on lui prodiguait.

Quoiqu'au fond le général Savary, comme il en convient, ressentît une peine profonde d'être présenté sous de telles couleurs à l'opinion des étrangers, il prit le parti d'en rire. Ce fut, au contraire, par beaucoup de sang-froid et de gravité qu'il se tira d'une situation fort embarrassante, qui se présenta dans le temps même où l'esprit public était le plus violemment déchaîné contre lui. L'empereur Alexandre lui avait fait l'honneur de l'inviter à dîner : l'impératrice régnante lui demanda s'il était Français, s'il n'était pas *Suisse*. — « Madame, répondit aussitôt l'aide-de-camp de Napoléon, je vois ce que Votre Majesté veut dire : je sais qu'on l'a écrit; j'ai lu tout cela. » L'impératrice, qui pensait au suisse de porte cochère, vit qu'elle était devinée, et la conversation en resta là.

Une autre fois, pendant une absence de l'empereur, ce fut l'impératrice elle-même qui fit au général l'honneur de l'admettre à sa table. Cette princesse connaissait parfaitement le théâtre français. Elle demanda si Napoléon allait quelquefois au

spectacle; et l'aide-de-camp ayant répondu qu'il aimait beaucoup la tragédie : « Ne fait-il jamais jouer *Mérope?* » dit la princesse. Et voilà aussitôt le général Savary qui se persuade que cette question cache une intention maligne, et que l'impératrice veut faire allusion au tyran Polyphonte! mais il ne se déconcerta point.

L'impératrice-mère était encore moins portée que sa belle-fille pour la nouvelle famille qui s'était emparée du trône de France, et de quelques autres en Europe. En apprenant la création du royaume de Westphalie en faveur de Jérôme Buonaparte : « Je « m'attends, s'écria cette princesse, à apprendre un « de ces jours que ce petit Jérôme sera mon ne- « veu! » Et, en effet, le petit Jérôme ne tarda pas à épouser la princesse Catherine de Wurtemberg, sa nièce.

Accoutumé à une obéissance passive envers son maître, l'aide-de-camp de Napoléon ne pouvait entendre sans surprise et même sans effroi les propos inconsidérés que tenait la jeunesse russe sur les personnages les plus dignes de respect. Il ne pouvait s'empêcher de craindre que cette extrême licence de langage ne fût l'indice de quelque complot semblable à celui dont, peu d'années auparavant, l'empereur Paul avait été victime. Il se fit raconter en détail cette grande catastrophe par un personnage de distinction, auquel il donne le titre d'*ami* de ce souverain; et tout ce qu'il apprit de sa bouche, il

le consigne ici dans une quinzaine de pages. On n'y trouve rien qui n'ait été lu dans d'autres relations, ou qui ne soit su des personnes qui ont été à portée d'être bien informées. Cependant, tant est grande la circonspection de M. le duc de Rovigo, qu'il s'exprime ainsi dans une note : « Je sens que ces détails « sont hardis ; mais ils se débitaient publiquement « à Saint-Pétersbourg, pendant mon séjour. Je les « rapporte tels qu'ils m'ont été donnés. »

Il ne cache pas qu'il en était tellement frappé, que, dans tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait, il croyait découvrir les symptômes d'une conspiration de même nature. Un incident contribua à le lui persuader : il vit un jour entrer chez lui un aide-de-camp du maréchal Soult, qui arrivait en courrier des bords de la Vistule, où se trouvait le corps d'armée de ce général. Il venait de saisir une correspondance toute fraîche, où il n'était question que de complots. On y invoquait audacieusement les noms des principaux assassins de l'empereur Paul.

Le général Savary regarda comme un devoir de donner communication de cette criminelle correspondance à l'empereur Alexandre, ne fût-ce que comme un témoignage de la reconnaissance dont il était rempli pour ses bontés. Il le supplia de prendre toutes les précautions de sûreté que dicte la prudence, mais Alexandre se montra tout à fait indifférent sur le danger. « Je ne crois pas qu'ils l'osent, « répondit-il ; j'ai confiance dans l'attachement de

« mes sujets; mais si enfin ils veulent le faire, qu'ils « le fassent; mais je ne leur céderai en rien. D'ailleurs, il ne faut pas croire tout ce que l'on dit; « on parle beaucoup dans ce pays-ci; mais on n'est « pas méchant. »

Non content d'avoir laissé entre les mains de l'empereur les lettres dont il s'agit, le général Savary lui remit encore, quelque temps après, des pièces imprimées contenant les expressions les plus injurieuses pour ce prince. La police russe fit si bien, qu'elle en découvrit le colporteur: Alexandre se montra moins sensible à l'outrage qu'au chagrin de reconnaître que le coupable était un officier de sa propre maison. Il le fit venir, dit l'auteur des Mémoires, *lui lava la tête d'importance*, mais ne le punit pas.

Le moment approchait où l'aide-de-camp de Napoléon allait voir passer la mission temporaire dont il était chargé, entre les mains d'un personnage revêtu d'un grand caractère diplomatique. Le comte Louis de Périgord arriva comme porteur d'une lettre de l'empereur des Français à l'empereur de Russie, et bientôt après on apprit que M. de Caulaincourt allait paraître avec le titre d'ambassadeur. Le général Savary s'occupait de lui louer une maison convenable, lorsque l'empereur Alexandre fit don à la France d'un magnifique hôtel sur le grand quai de la Néva, en retour de celui que Napoléon avait donné à son ambassade à Paris.

Le général Savary a déjà confessé que l'opinion publique de Pétersbourg lui était extrêmement contraire; il n'a donc aucun motif pour cacher qu'elle n'était pas plus favorable à M. de Caulaincourt. Sa franchise est louable; mais on aurait droit de s'étonner, s'il n'indiquait pas la cause de ce décri général. Il la chercha; et comme elle n'était pas difficile à trouver, il reconnut bientôt qu'elle résidait dans l'idée que l'on se faisait en Russie de la part qu'avait eue M. de Caulaincourt à l'enlèvement du duc d'Enghien.

En cet endroit, le lecteur s'arrête involontairement pour prier M. le duc de Rovigo de vouloir bien lui dire si, pour son propre compte, il n'avait pas découvert aussi le motif secret qui avait fait prononcer son exclusion de tous les cercles de Saint-Pétersbourg. Un instant de patience, et il va de lui-même aller au-devant de cette interpellation.

« Je connaissais, dit-il, tout ce que les pamphlets avaient répandu sur la catastrophe du duc d'Enghien : ils n'avaient pas ménagé M. de Caulaincourt, non plus que moi; il me fut donc facile de réfuter ce qu'ils lui imputaient d'une scène à laquelle il n'avait pas assisté, puisqu'il est vrai qu'il n'arriva à Paris que le lendemain de son dénouement. Je le pouvais, et je le fis avec d'autant plus de force, que moi, qui avais été à Vincennes, comme je l'ai dit dans le cours de ces Mémoires, je ne l'y

avais pas vu, et que je pouvais en cela redresser l'injustice de ses accusateurs.

« Je ne savais que ce qu'il m'avait dit lui-même de sa mission à Strasbourg, et cette communication de sa part faisait toute la force de mon argument; mais j'étais loin de vouloir étendre au-delà l'intérêt que mon amitié lui portait. Je lui en ai depuis parlé à lui-même, et j'ai fait un appel à son honneur de me dire si, dans cette circonstance, je pouvais avoir un autre but que d'échanger avec lui *la mauvaise couverture* dont on l'enveloppait en arrivant, contre les avantages de position que je m'étais donnés.

« Je n'ai laissé ignorer aucun de ces détails à M. de Caulaincourt, à son arrivée, et pendant les douze jours que j'ai passés avec lui à Saint-Pétersbourg. S'il est vrai que, depuis mon départ, on lui ait rapporté qu'on m'avait entendu dire, dans une société de trente personnes, *que lui, M. de Caulaincourt, était étranger à cette affaire,* et qu'elle ne *regardait que moi,* il avait les mêmes moyens de me défendre : cela lui était plus facile que lorsque j'ai entrepris la même chose pour lui, et que je devais espérer le retour de mon procédé.

« Je lui en ai donné une double preuve, au mois d'avril 1813, en arrêtant le jeune Ordener, qui, blessé de l'outrage fait à la cendre de son père, voulait faire publier plusieurs pièces qu'il trouva dans les papiers de sa succession. Je demande ce que cette publication aurait produit le lendemain du

jour où l'on venait de voir dans les journaux cette justification qui souleva l'opinion contre lui, lorsqu'on lut la lettre qu'il écrivit à l'empereur Alexandre sur ce sujet, étant près de lui le ministre de Napoléon. »

M. le duc de Rovigo a déclaré dans sa préface, avec une modestie trop rare chez les auteurs, que l'on trouvera *beaucoup de négligences dans son style;* il y prend à témoin ses compagnons d'armes, que *le talent d'écrire a toujours été chez lui la disposition la moins développée.* Enhardis par des aveux aussi francs, nous reconnaîtrons que, si en effet le talent d'écrire n'est pas à l'usage habituel de M. le duc de Rovigo, jamais il ne lui manqua plus malheureusement que dans les deux pages que nous venons de transcrire. Est-ce l'apologie, est-ce l'accusation de feu M. de Caulaincourt qu'il faut démêler au milieu de tant de phrases si péniblement entortillées? Il en résulte, du moins, la confirmation d'une observation qui a déjà été faite cent fois: c'est que plus les divers personnages qui ont eu le malheur d'être impliqués de près ou de loin dans l'enlèvement et le meurtre du dernier rejeton des Condé, font d'efforts pour repousser toute participation à cet exécrable forfait, plus la question s'embrouille, plus l'imagination effrayée entrevoit de complices. Un homme, du moins, a sa part toute faite dans l'opinion, et elle lui restera éternellement: c'est celui qui ordonna le crime, et qui en profita.

M. de Caulaincourt installé, le général Savary prit congé de l'empereur Alexandre ; la reconnaissance ne lui a point permis de taire les moindres particularités des adieux que daigna lui faire le monarque. Après avoir reçu l'accolade impériale, il reçut encore une tabatière enrichie de brillans, un collier d'améthystes, et deux magnifiques fourrures, l'une de martre zibeline, l'autre d'oursin noir, qui firent l'admiration des dames de Paris.

CHAPITRE XXIII.

Retour du général Savary à Paris. — Part qu'eut M. de Talleyrand dans la guerre d'Espagne. — Fouché invite Joséphine à divorcer. — Il tombe dans la disgrâce. — L'auteur est créé duc de Rovigo.

Après un voyage rapide, malgré la mauvaise saison, l'envoyé de Napoléon était de retour à Paris, dans les premiers jours de l'année 1808. Il reçut de son maître des témoignages de satisfaction, auxquels il attacha d'autant plus de prix, dit-il, que *ce n'était pas trop son habitude*.

Le général Savary, à ce qu'il paraît, avait pris goût à la diplomatie. Son premier soin fut de se faire instruire des résolutions politiques qui avaient été prises durant son absence; et voici ce qu'il apprit relativement à l'Espagne, dont la situation occupait alors tous les esprits.

« On a débité avec affectation dans le monde que M. de Talleyrand avait été d'un avis opposé à cette entreprise. Il a pu convenir à l'esprit de parti d'établir cette opinion, mais elle est contraire à la vérité. Non seulement il n'y était point opposé, mais il la conseilla, et fut celui qui en posa les préliminaires. C'est dans le but de la terminer, qu'il pressa tant la conclusion de la paix à Tilsitt, disant à l'em-

pereur que son affaire la plus importante était celle du Midi. M. de Talleyrand est le premier qui ait songé à l'opération d'Espagne; il avait préparé les ressorts qu'il fallait mettre en jeu pour la consommer. Il est bien vrai qu'il voulut le faire d'une autre manière, et peut-être l'eût-il menée à meilleure fin.

« Le hasard a voulu que, dans le moment où l'on aurait eu le plus de besoin de toutes les ressources de son esprit, il se retirât des affaires. Par son absence, on fut privé de tous les moyens d'intrigue dont l'Espagne fourmillait, et qu'il avait fait mouvoir à son gré depuis plus de dix ans.

« On a dit aussi que c'était par suite de son opposition à cette affaire, qu'il avait quitté le ministère: c'est une autre erreur, encore plus lourde que la première. L'empereur lui en a voulu long-temps d'avoir abandonné la direction des opérations politiques pour une question de vanité. Berthier, au retour de Tilsitt, avait été nommé vice-connétable, ce qui le créait grand-dignitaire; M. de Talleyrand voulut l'être aussi: il souffrait de voir Cambacérès et Berthier au-dessus de lui. Il commença par dire qu'il était fatigué; que sa santé ne lui permettait plus de suivre un quartier-général; enfin, qu'il avait besoin de repos. Il fit parvenir ces insinuations par des femmes qui avaient accès chez l'impératrice; l'empereur devina le reste.

« Il fit donc M. de Talleyrand vice-grand-élec-

teur, et confia son portefeuille à M. de Champagny. L'ex-ministre n'abandonna pas néanmoins l'entreprise qu'il avait suggérée à l'empereur; au contraire, il la suivit avec constance; et profitant, avec son adresse ordinaire, d'une inspiration de colère qui était échappée à Charles IV, il alla jusqu'à vouloir intervertir l'ordre de succession au trône d'Espagne. »

M. le duc de Rovigo ne quitte ici M. le prince de Talleyrand que pour introduire sur la scène un autre personnage aussi connu, mais beaucoup moins bien apprécié : c'est ce Fouché-d'Otrante, à qui ses anciens collaborateurs en révolution, et plus encore les royalistes eux-mêmes, avaient fait une réputation bien au-dessus de ses talens personnels. Voici en quels termes est conçu l'article qui lui est consacré

« Il s'était passé à Paris, avant mon retour, une affaire qui avait donné beaucoup d'humeur à Napoléon; c'est lui-même qui me l'a apprise. Il avait été peu satisfait de Fouché, et celui-ci cherchait tous les moyens de rentrer en grâce. Ce ministre, auquel on prêtait tant de lumières et de finesse, était l'homme le plus mal informé, et celui qui connaissait le moins les convenances et l'usage du monde. Ayant appartenu à tous les partis de la révolution, il n'avait pu se défaire des habitudes que cette manière de vivre lui avait fait contracter. Il était toujours dominé, lorsqu'au contraire il croyait

diriger les meneurs. En suivant cette marche, il se trompait souvent; aussi Napoléon disait-il de lui : « Fouché veut toujours être mon guide; mais comme « je ne lui dis jamais rien, il ne sait pas où il faut « aller, et il s'égare toujours. »

« Je ne sais où M. Fouché avait pris que l'empereur était occupé d'un projet de divorce; il entreprend donc de se placer entre les deux époux. Après avoir consulté quelques-uns de ses familiers, il pousse l'audace jusqu'à venir trouver l'impératrice, et ne craint pas de déchirer son cœur en l'entretenant de la nécessité de faire un sacrifice si douloureux pour elle. La première pensée qui vint à l'esprit de Joséphine, fut que le ministre de la police n'était que l'organe des intentions de l'empereur. Elle répondit sans s'émouvoir, que, quelque douloureux que fût le sacrifice que l'on exigeait d'elle, il pouvait aller dire à l'empereur qu'il serait satisfait; et elle se retira sur le champ. Fouché, resté seul, se trouva ainsi, contre sa volonté, avoir fait une communication officielle à l'impératrice.

« Napoléon la trouve toute en larmes, et veut en savoir la cause. Elle s'étonne qu'il puisse la lui demander : tout s'explique. L'empereur resté stupéfait de l'audace de son ministre. Il l'envoie chercher, et jamais individu, dans quelque condition qu'il soit, n'a été traité comme le fut M. Fouché. Depuis ce moment, il ne vit plus en lui qu'un homme dont tout le talent était de la subtilité, et qui n'a-

vait que de l'intrigue, sans aucune suite d'idées.

« C'est dans ce temps-là qu'il a le plus abusé de la facilité qu'il avait de rejeter sur la gendarmerie d'élite tout l'odieux de ses actes particuliers. Il avait l'habitude, après avoir attiré sur un individu une mesure de rigueur, de dire aux personnes qui lui portaient intérêt : « Ce n'est pas ma faute; l'empe-
« reur ne me consulte plus; aussi fait-il des choses
« en dépit du bon sens. Il a sa gendarmerie qui fait
« sa police; moi, je n'ai plus rien à faire qu'à pren-
« dre garde à moi-même, car, un jour, cela pour-
« rait bien être mon tour. »

Il faut se rappeler maintenant que le commandant de cette gendarmerie d'élite était l'auteur même de ces Mémoires, et que l'opinion publique le désignait comme le chef de la police secrète de l'empereur. Mais il atteste *sur l'honneur* qu'il n'y a jamais rien eu de vrai dans cette imputation. Au reste, le maître qu'il servait ne l'en récompensa pas moins bien. Ce fut à cette époque même qu'il créa une noblesse, à la tête de laquelle il mit seize ducs, et le fidèle aide-de-camp fut du nombre. Le titre de Rovigo ne devait pas être stérile : Napoléon y avait attaché une riche dotation. Mais cette dotation disparut avec la couronne de celui de qui elle provenait; le titre, du moins, est resté.

CHAPITRE XXIV.

Guerre d'Espagne. — Prince et princesses de la maison de Bourbon réfugiés dans ce pays. — Le duc de Rovigo est envoyé à Madrid. — Il accompagne Ferdinand VII jusqu'à Vittoria. — Son entretien avec les ministres espagnols.

M. le duc de Rovigo va consacrer un grand nombre de chapitres à l'histoire d'une entreprise qui, la première, creusa l'abîme dans lequel s'est englouti le trône de son maître. Nous nous garderons bien de le suivre dans la prolixité de ses récits : il n'est pas un fait dans la guerre d'Espagne, il n'est pas même une particularité dans les machinations dont elle fut le résultat, qui ne soient connus et constatés par une foule de témoignages irrécusables. Nous ne nous arrêterons, en conséquence, qu'aux traits isolés sur lesquels la position de l'auteur a pu lui procurer quelques notions particulières. Tel est celui qui se trouve dès la première page de sa relation.

Lorsque les troupes françaises entrèrent en Espagne, elles rencontrèrent en Catalogne le prince de Conti, la duchesse d'Orléans et la duchesse de Bourbon. Après avoir saisi et vendu leurs biens, le Directoire les avait obligés à sortir de France, en

leur assignant une pension modique, et même dérisoire, car elle ne pouvait leur être payée que sur des certificats de vie revêtus de tant de formalités, qu'ils étaient à peu près impossibles à obtenir. « Ces « princes, dit l'auteur lui-même, étaient soumis à « tout ce qu'il y a de plus outrageant, quoiqu'on « ne leur payât point le dixième de ce qu'on leur « avait pris. » Napoléon, informé de cette iniquité par son ministre des finances, ordonna que la pension serait portée à 60,000 francs, et payée sur le simple reçu des princes. L'auteur se plaît à rapporter cet acte de justice; mais il ne fut, hélas! que le prélude d'une longue série de perfidies et d'atrocités.

Dès que Napoléon fut instruit des évènemens d'Aranjuez, il envoya chercher le général Savary, se promena avec lui dans le parc de Saint-Cloud, et lui tint un discours qui s'est si bien gravé dans la mémoire de son aide-de-camp, qu'il le rapporte aujourd'hui mot à mot, en six grandes pages. On ne revient pas de surprise en entendant Napoléon dire que « le mieux du mieux serait d'éviter une guerre « avec l'Espagne, parce que cette guerre serait une « sorte de *sacrilége!* » On le comprend plus aisément quand il déclare que s'il ne peut s'arranger ni avec le père ni avec le fils, *il fera maison nette*.

La péroraison de ce discours fut l'ordre au général Savary de partir sur le champ pour l'Espagne. Quelques jours après, il était à Madrid, où il descendit chez Murat, qui portait alors le titre de

grand-duc de Berg. L'auteur lui consacre deux ou trois petits paragraphes qui prouvent qu'il le connaissait assez bien.

« Je vis, dit-il, à la conversation de Murat, qu'il songeait aux affaires d'Espagne un peu pour lui. La portée d'esprit du personnage n'était pas des plus étendues : les premiers malheurs que nous avons éprouvés dans ce pays sont dus, en grande partie, à sa légèreté et à ses folles espérances.

« J'appris de lui que, depuis plusieurs années, il était en correspondance avec le prince de la Paix. Ils étaient tous deux placés au même degré d'élévation dans les deux pays, et n'avaient pas moins d'ambition l'un que l'autre. Leur fortune ayant été la même, ils avaient cru devoir se rapprocher. »

Au total, l'aide-de-camp de Napoléon était mécontent de ce qu'il observait en Espagne; tout ce qu'il voyait était contraire à ce que l'empereur l'avait préparé à voir. Il apprit à mieux connaître le pays où il arrivait, dans une longue conversation avec le chanoine Escoïquiz, ancien précepteur de Ferdinand, qui lui inspira de la vénération par l'attachement qu'il portait à son prince. Le duc de l'Infantado vint lui rendre visite, et lui offrit de le présenter au prince des Asturies, qui avait déjà pris le nom de *Ferdinand VII*, proposition qui fut acceptée avec empressement. La présentation eut lieu le jour même. L'aide-de-camp de Napoléon donna au prince les titres de *Sire* et de *Majesté*, tout en

lui déclarant néanmoins qu'il n'avait pas de mission, auprès de lui.

Le général Savary avait annoncé que l'empereur son maître était en route pour se rendre en Espagne : le roi Ferdinand prit la résolution, ou suivit le conseil d'aller au-devant de lui. Le plus dévoué de ses serviteurs, le duc de l'Infantado, voyait ce départ avec peine : il soupçonnait un piége, et l'événement a fait voir si ses alarmes étaient fondées. Mais M. le duc de Rovigo soutient qu'il n'y eut point de piége; et il a grandement raison de le soutenir, puisque c'est lui-même que l'Europe entière accusa de l'avoir tendu et d'y avoir fait tomber la victime. Au reste, M. le duc est trop franc pour nier qu'il ait accompagné Ferdinand, depuis son départ de Madrid jusqu'au moment où le retour lui fut fermé. Mais voici les explications qu'il donne à ce sujet :

« Lorsque j'appris que le départ du roi (Ferdinand VII) était fixé pour le lendemain, je demandai *la faveur* de l'accompagner. Je priai en conséquence le grand-écuyer de comprendre un attelage pour moi dans les relais du roi. *C'est ce qui a fait* que ma voiture s'est trouvée dans le convoi des siennes.

« Ferdinand alla coucher le premier jour à Buitrago, où j'eus l'honneur de dîner avec lui. Le second jour, il s'arrêta à Aranda-del-Duero, et le troisième à Burgos. Le maréchal Bessières com-

mandait dans cette ville. Je le prévins de l'heure à laquelle le roi devait partir le lendemain, *afin qu'il lui rendît les honneurs qui lui étaient dus*. Il fit mettre ses troupes sous les armes.

« Le roi arriva ensuite à Vittoria, où nous avions également une division aux ordres du général Verdier. Le soir je me rendis au quartier du roi, ainsi que je l'avais fait à Burgos, pour prendre l'heure du départ, que je croyais devoir s'effectuer le lendemain. Le roi ne me reçut pas, et me fit dire par M. de Cevallos qu'il était fatigué.

« C'est ici qu'eut lieu cette conversation dont M. de Cevallos a parlé dans le Mémoire qu'il a publié au commencement de 1809, et où elle est rapportée d'une manière invraisemblable pour un homme de sens et accoutumé aux affaires. »

Les personnes qui ont lu le Mémoire du ministre espagnol, c'est-à-dire tout ce qui sait lire en Europe, auront peine à croire sans doute qu'un homme d'Etat, qu'un homme *de sens* et *accoutumé aux affaires*, ait pu rapporter d'une manière *invraisemblable* des faits dont il fut le témoin oculaire, et une conversation dont il fut l'un des interlocuteurs. Dans leur embarras, les juges compareront deux relations si contraires; et avec moins de peine peut-être qu'ils ne le pensent, ils reconnaîtront quelle est celle qu'il faut rejeter, quelle est celle qu'il faut admettre. Voici, en attendant, la version de M. le duc de Rovigo :

« Le logement du roi, à Vittoria, était peu spacieux. M. de Cevallos me mena dans une chambre où le chanoine Escoïquiz était couché, comme malade; et là, en présence des ducs de l'Infantado et de San-Carlos, il me dit d'un ton assez impoli : « Monsieur, le roi n'ira pas plus loin; *ce n'était* « *même pas son projet de venir jusqu'ici.* Il y « attendra l'empereur, *s'il vient.* — Monsieur, ré- « pondis-je, ce n'est pas moi qu'on abuse. Le roi est « parti de Madrid pour aller voir l'empereur; il y a « donc un motif dans ce changement. »

Le chanoine Escoïquiz prit alors la parole, et dit qu'il était inutile de me cacher l'inquiétude qui régnait; qu'il revenait de tous côtés que l'empereur était mal disposé pour le roi, et qu'il ne le reconnaîtrait pas. Il ajouta : « Combien il serait malheu- « reux pour nous, en voulant servir le roi, d'être la « cause de sa perte! — Il faut prendre garde, ré- « pondis-je, d'*attirer ici le mal que vous redoutez.* « Nous soupçonnez-vous de mauvaises intentions « contre le roi? il serait *trop tard* pour en être ef- « frayé : n'est-il pas ici *sous notre garde et à notre* « *dévotion?* Je vais, au reste, aller rejoindre l'em- « pereur, et lui dire tout ce qu'il faut craindre, « ainsi que ce que l'on doit espérer, et je ne doute « pas qu'il ne me renvoie ici sous deux ou trois « jours.

« Je quittai ces messieurs pour m'occuper de mon voyage à Bayonne. »

CHAPITRE XXV.

Le duc de Rovigo reçoit de nouveaux ordres de l'empereur. — Il retourne à Vittoria. — Emeute du peuple espagnol. — Ferdinand se décide à partir pour Bayonne.

L'aide-de-camp de Napoléon arriva à Bayonne quelques heures avant lui; il eut, en l'attendant, un long entretien avec M. de Champagny, alors ministre des relations extérieures. L'audience que lui donna l'empereur fut encore plus longue, puisqu'elle absorba une partie de la nuit.

Le général Savary rapporta des choses si extraordinaires de Murat, de ses prétentions au trône d'Espagne, que Napoléon ne put s'abstenir de s'écrier: « Il faut que mon cher beau-frère soit fou! »

La conversation se dirigea enfin sur l'objet principal, sur les intentions de Ferdinand VII. « Il n'est « pas certain, dit l'aide-de-camp, qu'il veuille venir « à Bayonne. — Il faudra cependant bien, répondit « l'empereur, que nous nous entendions ici ou ail« leurs. Je ne fais nulle difficulté de lui écrire, si « nous devons nous entendre; mais, dans le cas con« traire, il sera autorisé à dire *que je l'ai attiré « dans un guet-apens, et, dans le fait, cela en « aura l'air.* »

Napoléon disait juste : cette entrevue forcée de Bayonne eut dans le temps, et a encore dans celui-ci, tellement l'*air d'un guet-apens*, qu'elle ne sera jamais désignée dans l'histoire que sous ce nom flétrissant. Des écrivains très-disposés à rendre hommage à ses qualités brillantes, se sont montrés non moins inflexibles sur ce lâche attentat que sur celui qui trancha les jours du duc d'Enghien (1).

Après avoir chargé son aide-de-camp d'une lettre pour Ferdinand, Napoléon ajouta : « Sur votre réponse, ou sur son silence, je prendrai mon parti, « ainsi que des mesures *pour qu'il n'aille pas ailleurs qu'auprès de son père.* »

Ces paroles sont remarquables ; les hommes qui recherchent sincèrement le vrai, sauront gré à M. le duc de Rovigo de les avoir rapportées. De quel droit un souverain prétendrait-il empêcher un autre souverain, qui est sur son propre territoire et au milieu de ses sujets, de porter ses pas vers un lieu ou vers un autre? Jamais l'esprit de la domination universelle ne se manifesta avec autant de franchise.

Le général Savary retourna promptement à Vittoria : tout y avait bien changé depuis son départ. Plusieurs Espagnols de distinction y étaient accourus auprès de Ferdinand ; ils lui avaient représenté l'imprudence de sa démarche, et la facilité de re-

---

(1) Nous citerons de préférence le général Foy.

venir sur ses pas. Quant à l'aide-de-camp de Napoléon, il ne voulût se présenter devant le prince qu'*après avoir pris ses précautions*, et voici en quoi elles consistaient. Indépendamment des troupes réunies à Vittoria sous le général Verdier, il avait demandé au maréchal Bessières un renfort de quatre bataillons, de six escadrons et de six pièces de canon.

Certain d'être bien soutenu, le général Savary s'acquitta de sa mission. La lettre de Napoléon à Ferdinand, qu'il rapporte en entier, était prolixe et fort mal écrite. Les Espagnols furent choqués de ce que le roi qu'ils venaient de proclamer après l'abdication de Charles IV, n'y était traité que d'*Altesse*. Ferdinand, après avoir lu cette missive, se réserva de faire connaître sa détermination. Il se décida, après avoir tenu conseil, à partir le lendemain pour Bayonne (1).

---

(1) Voici en quels termes cet événement est rapporté dans la *Biographie des hommes vivans*, article de FERDINAND VII :

« Dans toutes les villes où passait le prince, le peuple, alarmé de son départ, entourait sa voiture pour l'empêcher de continuer son voyage ; tous lui disaient de ne pas se fier à Napoléon. Arrivé à Burgos, Ferdinand sembla hésiter ; mais le général Savary fit usage de toute son adresse pour le décider à continuer son voyage jusqu'à Vittoria. Alors, se séparant du monarque, il se rendit en toute hâte à Bayonne, pour conférer avec son maître sur le sort de son prisonnier, qui paraissait résolu à ne pas quitter Vittoria. Savary revint auprès

Mais au moment où il allait monter en voiture, le peuple laissa éclater le désespoir que lui causait le départ de son souverain. M. le duc de Rovigo prévient ici ses lecteurs qu'étant *en frac* dans cette bagarre, il a pu tout observer *sans être reconnu*. C'est ce que sont loin de dire toutes les relations

---

du roi avec une lettre de Napoléon, qui ne donnait à Ferdinand qu'une espérance bien équivoque d'être reconnu pour roi.

« Mais toutes les ruses furent mises en usage par Savary, pour faire oublier le ton brusque et le jargon sentencieux de son maître, par les protestations de l'intérêt le plus sincère : « Je veux qu'on me coupe la tête, disait-il à Ferdinand, si, « un quart d'heure après l'arrivée de Votre Majesté à Bayonne, « l'empereur ne vous a pas reconnu pour roi d'Espagne. » C'est par des assurances de cette nature, et par tous les dehors de la bonne foi et de la sincérité, que devait se consommer la plus odieuse trame dont on puisse trouver des exemples dans le récit de tous les complots de la politique. Le roi se laissa donc conduire à Bayonne.

« En cas de refus, il devait être enlevé; les troupes françaises étaient prêtes. La veille du départ, le général Savary, en sortant de chez Ferdinand, informa par un signe un aide-de-camp que ce prince étant décidé à le suivre, la violence était inutile.

« Le peuple de Vittoria le voyant monter en voiture, et se diriger vers la France, en vint jusqu'à couper les traits de son attelage, et à menacer Savary en présence des troupes françaises : mais le roi, séduit par les caresses de ce perfide ministre, fut sourd aux prières et aux avis de ses fidèles sujets, et il courut à sa perte. »

des témoins espagnols : l'aide-de-camp de Napoléon se sera fait illusion sur son déguisement.

Au reste, de même qu'il était vu, il voyait : il vit donc couper les traits de l'attelage du roi, et il vit même ce prince à sa fenêtre, souriant à ses fidèles sujets, qui le saluaient par les plus vives acclamations. Il fut alors atteint de la pensée que cette scène n'était *qu'un jeu préparé*. Eh bien! chose singulière! il n'est pas un esprit droit qui, au récit de M. le duc de Rovigo, ne se sente atteint de la même pensée! On ne diffère avec lui que sur la main qui avait préparé ce jeu aussi infâme que cruel.

Calmé enfin par les soins du duc de l'Infantado, le peuple de Vittoria cessa de s'opposer au départ de son souverain. Ferdinand partit pour Bayonne; et, vingt-quatre heures après, il avait cessé d'être roi et d'être libre.

CHAPITRE XXVI.

Quelques détails sur le séjour de Charles IV et de Ferdinand VII à Bayonne. — Scène entre le père et le fils, dont l'auteur est témoin à travers une porte. — L'usurpation de la couronne d'Espagne est consommée.

Nous répétons ici une observation que nous avons déjà faite : les longues relations de l'auteur de ces Mémoires sont remplies, en grande partie, par des faits trop connus pour être susceptibles d'un intérêt réel. Il est donc du devoir de l'abréviateur de n'en conserver que les particularités dont la position personnelle de l'historien a pu lui procurer la connaissance.

Après la réussite du guet-apens, il restait encore bien des points à régler pour consommer l'usurpation de la couronne d'Espagne; il fallait avoir l'air, du moins, d'avoir le plein assentiment des princes à qui elle appartenait par tous les droits reconnus sacrés chez les peuples civilisés. Napoléon se chargea presque seul de cette épineuse négociation. Mais, si l'on en croit son aide-de-camp, il se sentit bientôt gêné d'être obligé de parler lui-même d'affaires. Il eût désiré avoir près de lui M. de Talleyrand; et il l'aurait fait venir, s'il n'eût craint de

blesser M. de Champagny. « Mais, dit l'auteur, Na-
« poléon était ainsi : *il lui arrivait souvent de bles-*
« *ser, dans les moindres choses, des hommes*
« *faciles à irriter;* et, dans d'autres occasions, il
« sacrifiait ses propres intérêts à la crainte d'offenser
« l'amour-propre (1). »

Peu de jours après l'arrivée de Ferdinand à Bayonne, on y vit paraître le trop fameux Godoï, prince de la Paix. Fort heureusement pour lui, ce ministre exécré n'avait pas été reconnu dans sa route. Ce fut un aide-de-camp de Murat qui l'amena, et ce fut le général Savary qui l'introduisit lui-même chez l'empereur. Il y demeura fort longtemps : il eut donc tout le loisir de représenter les évènemens sous le jour qui convenait le mieux à ses passions.

Le prince de la Paix fut le précurseur du roi Charles IV et de la reine. Leur réception à Bayonne fut celle qui est d'usage pour les têtes couronnées; c'est-à-dire que l'on procéda solennellement à leur déchéance.

Mais ce n'était pas assez que de tenir sous les verroux la famille royale d'Espagne : il fallait encore savoir ce qu'elle se permettait de penser; et

---

(1) Cette remarque critique mérite que l'on en tienne note : c'est là seule imperfection que l'ancien aide-de-camp et ministre ait voulu reconnaître dans son maître.

voici ce qu'imaginèrent les ingénieux esprits qui avaient ourdi toute cette trame.

« A quelques lieues de Bayonne, dit M. le duc de Rovigo, que personne n'aura envie de contredire, on arrêtait les courriers qui partaient pour l'Espagne, ainsi que ceux qui en venaient. On les mettait dans une maison, où ils étaient gardés à vue, bien nourris et soignés; mais on leur prenait leurs dépêches, que l'on apportait à l'empereur. »

On découvrit, par ce noble moyen, que Ferdinand osait se plaindre d'avoir été indignement abusé et d'être retenu captif, ce qui était assurément fort mal de la part de ce prince. M. le duc de Rovigo est d'avis que l'on a eu mille fois tort de ne pas imprimer tous ces détails : il les imprime aujourd'hui, et il ne tient qu'à lui de voir à qui ils font tort.

Est-il bien vrai, est-il concevable que ce fût avec Godoï que Napoléon s'entretenait de ces infamies? Il faut bien le croire, puisque c'est son aide-de-camp lui-même qui nous le dit. Il ajoute que ce prince de la Paix n'en était *ni fâché ni étonné*; et voilà, du moins, ce que l'on se persuadera sans peine!

Lorsque Napoléon vit que Ferdinand ne semblait pas pénétré d'affection pour lui, il prit la résolution de faire remonter le vieux roi sur le trône. C'est, du moins, ce que dit l'historien, mais ce qu'il dit seul : toutes les autorités, et le bon sens, qui est la

première de toutes, ne permettent pas de douter que les Bourbons d'Espagne ne fussent déjà condamnés sans retour, quand l'homme qui convoitait leur trône leur tendit le guet-apens de Bayonne.

M. le duc de Rovigo est également loin d'être d'accord avec les autres écrivains, lorsqu'il rapporte la scène violente qui eut lieu, en présence de son maître, entre Charles IV et le prince son fils. Quoiqu'il ait soin de prévenir ses lecteurs qu'il écoutait et qu'il regardait par le trou de la serrure, nous sommes intimement convaincus qu'il a été trompé par ses yeux comme par ses oreilles. Qui pourrait se résoudre à croire que le petit-fils de Louis XIV, parlant des princes ses enfans, se dégrada au point de les appeler des *drôles?* qu'il fut sur le point de donner des coups de canne à l'aîné de ces princes, alors âgé de vingt-quatre ans, tandis que, d'un autre côté, la reine se disposait à lui donner des soufflets? Qui, surtout, aura une crédulité assez docile pour admettre, sur la parole d'un homme qui n'entendait qu'à travers une porte: *primò*, que Napoléon termina l'entretien en offrant au vieux roi de le reconduire à Madrid; *secundò*, que ce fut Charles IV qui refusa de remonter sur le trône? Ce trait, d'ailleurs, s'il était constaté, ne prouverait qu'une chose: c'est que l'abdication du monarque espagnol avait été pleinement volontaire.

« Il aurait fallu voir, dit M. le duc de Rovigo, comment, après cette scène, les Espagnols qui

avaient accompagné le prince des Asturies étaient soumis et humbles devant le vieux roi, *dont ils parlaient si mal* avant son arrivée.» Les Espagnols que l'auteur met ici en scène, seront loin de se reconnaître. Jamais aucun d'eux ne se permit de mal parler de leur roi Charles IV, dont ils déploraient les infirmités et la faiblesse; mais ils s'exprimaient très-librement, il est vrai, sur la personne d'Emmanuel Godoï; ils s'accordaient et s'accordent encore à regarder ce favori comme le premier auteur des désastres de leur patrie et des malheurs de Charles IV lui-même. Mais est-il besoin d'être Espagnol pour souffrir, pour s'indigner, quand on voit les confidens de Napoléon, et Napoléon lui-même accueillir, rechercher et consulter cet odieux prince de la Paix?

Le résultat forcé du guet-apens de Bayonne, c'est-à-dire l'extorsion d'un simulacre d'abdication de Charles IV et de Ferdinand VII, et d'une cession de la couronne d'Espagne à Buonaparte, est rapporté par l'auteur avec un laconisme et un choix d'expressions admirables:

« Le roi Charles IV, dit-il, *demanda* un asile en France à l'empereur, et lui *céda* tous ses droits sur l'Espagne. Le même acte fut *donné* par les deux infans. »

CHAPITRE XXVII.

M. le duc de Rovigo discute les titres des Bourbons d'Espagne à la couronne. — Arrivée de Joseph Buonaparte à Bayonne. — Vive apostrophe de Napoléon au duc de l'Infantado. — Mot attribué au ministre don Pedro Cevallos.

La première ligne du sommaire de ce chapitre n'est que la transcription littérale des propres paroles de l'auteur : *Titres des Bourbons d'Espagne à la couronne*. L'entreprise seule d'un examen de cette nature peut étonner les lecteurs qui sont parvenus jusqu'à cette partie des Mémoires de M. le duc de Rovigo. Militaire dès sa plus tendre jeunesse, il a manqué du temps nécessaire pour se livrer à l'étude; et, ce que l'on ne saurait trop louer en lui, il en convient dans sa préface avec une rare modestie. *Le talent d'écrire* est encore chez lui *si peu développé; son style offre tant de négligences*, pour ne pas dire de fautes graves contre la langue, qu'il n'y a point de témérité à présumer qu'il a très-peu lu, car la lecture forme le style. Il n'est donc pas un seul de ses lecteurs qui n'ait le droit, non seulement de défendre la cause des Bourbons contre lui, mais même de lui contester le droit d'émettre un avis sur une question tellement au-dessus de la portée de ses connaissances.

M. le duc de Rovigo voudra peut-être bien pardonner cette franchise de langage à un écrivain qui s'est efforcé de recueillir et de résumer tout ce qui a été écrit sur cette matière (1). Si ses occupations ne lui permettaient pas de remonter lui-même aux sources, on prendrait la liberté de l'inviter à jeter du moins un coup-d'œil sur ce passage d'un auteur célèbre, dont les œuvres se trouvent dans la bibliothèque de tous les gens du monde. M. le duc de Rovigo trouvera ce qui suit dans son Voltaire :

« Je demande à tous les hommes sages et désin« téressés, si Louis XIV devait priver son petit-fils « du trône que le roi d'Espagne lui avait laissé par « son testament, et où ce jeune prince était appelé « par les vœux de toute la nation ? Philippe V avait « pour lui les lois de la nature, celles du droit des « gens, celles mêmes par qui toutes les familles de « l'Europe sont gouvernées, les dernières volontés « d'un testateur, les acclamations de l'Espagne en« tière. Disons la vérité : *il n'y a jamais eu de « guerre plus juste* (2). »

C'est Voltaire encore qui dira à M. le duc de Rovigo :

---

(1) Voir, dans les pièces qui servent d'introduction aux *Mémoires secrets du cardinal Dubois*, publiés par M. de Sevelinges, le *Précis des évènemens et des négociations concernant la paix d'Utrecht*, tome 1er, page 19 et suivantes.

(2) *Mélanges historiques*, Défense de Louis XIV.

« Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi « d'Espagne, dont la mort s'approchait. Louis XIV « et l'empereur Léopold (père de l'archiduc Char- « les.) étaient au même degré; tous deux descen- « daient de Philippe III par les femmes; mais Louis « était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand « avantage encore sur les enfans de l'empereur : « c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les en- « fans de Léopold n'en descendaient pas. *Tous les « droits de la nature étaient donc dans la maison « de France* (1). »

Mais pourquoi accabler M. le duc de Rovigo de citations historiques? Son but est manifeste, et il ne le dissimule assurément pas, quand il dit en propres termes : « La légitimité des Bourbons d'Espagne n'eut d'autre source que la victoire. » Ainsi donc, il était tout naturel que Buonaparte cherchât aussi à légitimer sa famille à coups de canon. On ne peut nier, à la vérité, que le roi placé par Louis XIV sur le trône d'Espagne, descendait de la plus ancienne maison souveraine de l'Europe; qu'il appartenait même, par sa mère et son aïeule, à la dynastie d'Espagne, royaume où les femmes héritent de la couronne. M. Joseph Buonaparte, né d'un bourgeois très-inconnu de l'île de Corse, n'apportait pas tout à fait les mêmes titres. Il se présentait en outre une considération qui n'était pas sans im-

(1) *Siècle de Louis XIV*, ch. 17.

portance : la nation espagnole reconnaissait les droits de Philippe V, et elle l'appelait de tous ses vœux à régner sur elle, tandis que jamais elle n'a cessé de protester, les armes à la main, contre la domination d'un obscur étranger. Et enfin, loin de souffrir qu'il s'assît sur le trône des Bourbons, elle a fini par ébranler celui du conquérant qui avait regardé comme un jeu de lui imposer ce joug flétrissant : preuve à jamais éclatante qu'il n'est pas aussi facile que le croit M. le duc de Rovigo, de légitimer l'usurpation par la victoire. Il faut, au reste, lui rendre justice ; la force de la vérité lui arrache cette phrase : « L'empereur sentait, néanmoins, *la faiblesse des titres* qui le mettaient en possession de « l'Espagne. »

Pourquoi l'auteur ne persiste-t-il pas plus longtemps dans ce langage sincère ? A peine a-t-on tourné la page, que l'on voit le malheureux Charles IV *préférer* le séjour de Compiègne à tout autre, dans l'espoir d'y satisfaire à loisir *sa passion pour la chasse*. M. le duc de Rovigo oublie que, peu d'instans auparavant, il a représenté le monarque espagnol comme un vieillard accablé d'infirmités, qui ne pouvait faire un pas qu'appuyé sur sa canne ou sur le bras d'un serviteur. Le fait est que Charles IV fut constitué prisonnier à Compiègne, pendant que Ferdinand était enfermé à Valençay. On lui assigna des pensions qui ne furent pas payées.

Pendant ce temps-là, Joseph Buonaparte arrivait

à Bayonne, où son frère l'avait mandé pour lui mettre dans la main le sceptre qu'il venait d'arracher à ses deux captifs. Afin de faire voir tout ce que valait le nouveau venu, l'auteur s'arrête ici, et conduit ses lecteurs dans la capitale et les provinces du royaume de Naples, que Joseph venait échanger contre l'Espagne. Nous ne suivrons pas M. de Rovigo dans cette longue et très-intempestive excursion, pas même pour inspecter les routes *carrossables* des Abruzzes et de la Calabre.

Lorsque Joseph se montra aux Espagnols qui avaient été pris au piége avec leurs souverains, la contenance de ces fiers Castillans inspira des doutes sur la sincérité des hommages qu'ils étaient forcés de rendre au *roi intrus*. Napoléon, qui, à juste titre, considérait le duc de l'Infantado comme le plus influent de tous, se plut à faire tomber sur lui tout le poids de sa colère. Il l'apostropha, non en deux mots, mais en deux grandes pages. L'auteur, selon sa coutume, a si profondément gravé dans sa mémoire les paroles de son maître, qu'il les reproduit jusqu'à la moindre syllabe.

Un peu plus loin, M. le duc de Rovigo rapporte d'autres paroles qu'il croit avoir entendu sortir de la bouche de don Pedro Cevallos. Suivant lui, ce ministre espagnol aurait dit en sortant de l'audience de Joseph Buonaparte : « Ma foi, il faudrait être « *bien difficile* pour ne pas aimer un roi *comme* « *celui-là!* » Que l'on juge de l'étonnement de M. de

Rovigo, lorsqu'un mois après avoir recueilli ce propos courtois, il vit paraître ce qu'il lui plaît d'appeler un *pamphlet*, signé du même don Pedro Cevallos, et où il démontre jusqu'à l'évidence qu'il faudrait avoir une conscience *bien facile* pour reconnaître un roi *comme celui-là!* Quant au lecteur, son étonnement cessera bien vîte, quand il fera réflexion que le propos tant soit peu niais que M. le duc de Rovigo a cru entendre n'a pas été tenu, et que l'ouvrage dont il parle a été si véritablement écrit et imprimé, qu'il est à la disposition de quiconque sera curieux de le lire (1). Il a fait plus de tort à la cause de l'usurpateur, que la perte de dix batailles.

---

(1) La traduction en a paru en 1814, sous ce titre : *Exposé des moyens employés par Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne, avec pièces et notes historiques*. Cette traduction est de M. Nettment.

CHAPITRE XXVIII.

Le duc de Rovigo est envoyé à Madrid. — Il envoie au général Dupont l'ordre de se replier sur la capitale. — Capitulation de ce général. — Accusation contre M. de Villoutreys. — Réponse et démenti de cet officier. — Réclamations contre des assertions du général Foy.

Avec trois rois, dont deux légitimes et captifs, et l'autre usurpateur, mais repoussé par la nation, l'Espagne était sans gouvernement. Joachim Murat occupait Madrid; mais indépendamment de ce que M. le duc de Rovigo a bien voulu nous confier sur l'incapacité du personnage, il se trouvait, en ce moment, atteint d'une maladie grave. Napoléon jugea qu'il était expédient de donner un remplaçant à son triste beau-frère; et son choix tomba, cette fois encore, sur son fidèle aide-de-camp le général Savary.

Au moment de son départ, il lui donne des instructions *verbales*, dont la phrase capitale est celle-ci : « L'essentiel, dans ce moment, est d'occuper « beaucoup de points, afin d'y répandre ce que l'on « voudra *inoculer* aux Espagnols. »

Le général Savary se mit donc en route, mais un peu contrarié : d'abord, parce qu'il n'augurait rien de bon des affaires d'Espagne, et ensuite, parce

qu'il a toujours eu de la répugnance à prendre part aux révolutions. Ses appréhensions se trouvèrent bien fondées, et sa position à Madrid des plus singulières. Sa mission était de lire tous les rapports adressés à Murat, de faire les réponses, de donner tous les ordres d'urgence, mais il ne devait rien signer : ce soin regardait le général Belliard, chef d'état-major.

Lorsque l'aide-de-camp de Napoléon arriva à Madrid, il y avait long-temps que l'on y manquait de nouvelles du général Dupont ; « l'on ne savait pas, « dit-il, où il était ; » et ici, l'auteur révèle une particularité qui fait bien peu d'honneur à la perspicacité de son maître. Napoléon était si persuadé que les troupes du camp de Saint-Roch, commandées par le général Castaños, se réuniraient à celles du général Dupont, qu'il les avait comprises dans l'évaluation des forces qu'il supposait à ce général.

Lorsque le général Savary reconnut, par les dépêches mêmes de Napoléon, à quel point il était dans l'erreur sur ce qui se passait en Espagne, il prit sur lui de *faire à sa tête*. Sa tête le servait bien, à en juger par ce qu'il raconte aujourd'hui. En dépit des instructions de l'empereur, il fut d'avis de rappeler le corps d'Andalousie, déjà menacé par Castaños, qui, loin de se joindre au général Dupont, marchait contre lui. Napoléon ne veut pas entendre parler de cette mesure de prudence ; son aide-de-camp ne persiste pas moins dans son opinion, et il

expédie courrier sur courrier au général Dupont, pour lui enjoindre de se replier derrière les montagnes. Dans une de ces dépêches, il lui disait formellement : *Surtout évitez un malheur dont les suites seraient incalculables.*

Par une fatalité qu'on ne saurait trop déplorer, cette lettre est perdue. On sent tout l'honneur qu'elle eût fait à l'esprit prophétique de l'auteur. Aussi bien averti, le général Dupont se serait gardé, sans doute, d'aller s'enferrer dans les fourches Caudines.

Mais son désastre devint inévitable par une *sottise* si incroyable de la part d'un officier d'état-major, que, si elle n'était pas une *turpitude*, elle ne pourrait être qualifiée que de *trahison*.

Les trois mots en caractères italiques, nous prions nos lecteurs de le croire, sont du choix de M. le duc de Rovigo, et l'officier désigné est M. de Villoutreys, que nous nous serions peut-être abstenus de nommer, quoiqu'il le nomme lui-même en toutes lettres. Il fait plus : il prétend tenir de la bouche même de cet officier les faits qu'il lui impute. Mais M. le comte de Villoutreys, à son tour, vient de donner un démenti public si formel à M. le duc de Rovigo, que nous regardons comme un devoir de laisser parler les deux antagonistes, sans nous permettre ni réflexions ni commentaire (1).

---

(1) Voir, à la fin du volume, la lettre de M. le comte de Villoutreys, telle qu'elle a paru dans des journaux du 25 août.

Par une fatalité singulière, Joseph Buonaparte faisait son entrée à Madrid, au moment où on y apprenait la désastreuse capitulation de Baylen. Cette entrée fut fort triste : tous les Espagnols de marque s'étaient tellement empressés d'abandonner *le roi intrus*, qu'il arriva *à peu près seul* à Madrid, ainsi que veut bien en convenir M. de Rovigo.

Cette défection générale, et l'affaiblissement causé par la perte du corps d'armée d'Andalousie, firent une telle impression sur l'esprit de Joseph, que la première question qu'il adressa à l'aide-de-camp de son frère Napoléon, fut de lui demander s'il pensait que l'on pût tenir encore en Espagne. M. le duc de Rovigo répondit franchement qu'il ne le croyait pas. Alors s'établit entre le roi Joseph et lui, une conversation dont voici les principaux traits : « En ce cas, général, vous évacueriez donc « Madrid? — Oui, assurément, sire, aussitôt que le « général Castaños s'avancerait, parce qu'à son ap« proche il éclatera une insurrection dans la capi« tale, et sur toute la route, depuis Madrid jusqu'à « Burgos. — Mais que dira l'empereur? — L'em« pereur grondera; *mais cela ne tue pas*. Eh! que « dirait-il, si on allait lui donner une seconde re« présentation de Baylen? — Je sais bien que s'il « était ici, il ne songerait pas à s'en aller; mais « aussi, là où il se trouve, tout le monde obéit à « l'envi. Ici, nous sommes bien éloignés d'être dans « ce cas-là. Demandez quelque chose, tout le monde

« sera fatigué ou malade, au lieu qu'un regard de « l'empereur ferait relever *tous ces câlins.* »

Les mauvaises nouvelles arrivaient de tous les côtés à la fois. A peine avait-on appris la capitulation du général Dupont, que l'on fut informé de celle du général Junot. En évacuant le Portugal, il aurait pu venir renforcer l'armée française en Espagne; mais ses troupes furent embarquées par les Anglais, et reconduites en France.

Il résulta de ces revers successifs, que Joseph prit le parti d'évacuer la ville qu'il appelait *sa capitale.* M. le duc de Rovigo blâme la manière dont le général Foy parle de cet évènement dans son ouvrage sur la guerre d'Espagne. Il est possible que, dans cette circonstance, l'historien vivant ait raison sur l'historien mort; mais telle est la puissance de l'opinion, que, toutes les fois que le duc de Rovigo et le général Foy se trouveront d'avis opposés, ce sera le dernier qui aura raison aux yeux du public.

Il paraît que le roi Joseph n'était pas non plus très-disposé à s'en rapporter au jugement de M. le duc de Rovigo. On peut le présumer, du moins, d'après l'aveu très-naïf qui suit :

« Très-peu de jours après son arrivée, le roi me fit apercevoir que ma présence le gênait autant qu'elle contrariait les maréchaux, mes aînés en grade. Il m'envoya son aide-de-camp, le général Saligny, pour me redemander la correspondance

relative aux affaires militaires, ajoutant que je n'aurais plus à m'en occuper.

« Je rendis compte de ce fait à l'instant même à l'empereur; mais je ne pus recevoir sa réponse. Ce ne fut que plus tard que j'appris de lui-même qu'il avait écrit à son frère *de bonne encre*, en lui disant qu'avec des passions on ne voyait rien, et qu'il jugerait bientôt que, *de tout ce qui était en Espagne*, j'étais le plus en état de comprendre sa position et celle de ses affaires. »

Ce n'était point ce que pensait à cet égard le général Foy, comme on l'a vu et comme on le voit encore dans la suite de ce chapitre. Son livre étant entre les mains de tous les militaires, M. le duc de Rovigo revient à la charge contre une autorité qui l'offusque : il a soin de rappeler, dans une note, que Foy avait servi comme lui à l'armée du Rhin, en qualité de simple capitaine ; mais qu'il suivit la fortune de Moreau, tandis que lui, Savary, suivit celle de Buonaparte. Partir du même point n'est rien; l'essentiel est de savoir où l'on arrive.

Mais la censure de ses opérations militaires par le général Foy, n'est pas ce qui affecte le plus vivement M. le duc de Rovigo. Il paraît que le général, comme toute l'armée, comme toute la France, était dans la persuasion que l'aide-de-camp favori de Napoléon était chargé par son maître d'exercer une surveillance secrète, et que ce fût en récompense de ce genre de service que le portefeuille de la po-

lice lui fut confié par la suite. Voici en quels termes le successeur de Fouché se défend de cette inculpation :

« Le général Foy est dans une grande erreur sur un genre de service auquel il prétend que j'étais employé par l'empereur : il veut sans doute désigner *une police dans l'armée;* or, je donne un démenti formel à cette supposition. Pendant tout le temps que j'ai servi l'empereur, il ne m'a jamais donné une commission relative aux individus. Souvent il m'a demandé mon opinion sur des rapports de cette espèce, qui lui étaient adressés de l'armée même par des généraux qui se servaient de ce moyen pour capter sa confiance : c'était là sa vraie police parmi ces messieurs, et elle ne laissait rien à faire à d'autres. »

CHAPITRE XXIX.

Le duc de Rovigo rentre en France. — Aventures périlleuses sur la route. — Entretiens politiques avec Napoléon, tant à Tours qu'à Paris. — Fausseté des adulateurs de Napoléon. — Leurs propos ridicules.

L'ÉVACUATION de Madrid décidée, et même en partie effectuée, le duc de Rovigo prit congé de Joseph Buonaparte, en lui disant qu'il était d'autant plus urgent d'aller rendre compte à l'empereur de ce qui se passait en Espagne, que, d'un instant à l'autre, les correspondances pouvaient être interceptées. La réflexion fut trouvée juste ; et M. le duc ayant déjà confessé que sa présence gênait le personnage qu'il était venu servir, on conçoit qu'il eut peu de peine à obtenir son congé.

Il se mit en route le soir même. Mais pouvait-il prévoir que des périls l'attendaient sur les chemins qu'il avait à parcourir? Il n'a pas fallu moins de quatre grandes pages pour les décrire tous.

L'aide-de-camp de Napoléon semblait être le point de mire de l'aversion publique. Dès que le premier maître de poste l'eut reconnu, il dit quelques mots à l'oreille du postillon, guide du valet de chambre qui courait devant la voiture, pendant qu'un gendarme d'élite galopait à la portière. En

arrivant à la poste suivante, le voyageur vit que sa réception y était déjà tellement préparée, que, dès qu'il parut, on fit mine de tomber sur lui. Heureusement le gendarme, qui avait remarqué ces bonnes dispositions, était allé seller un cheval dans l'écurie, et l'amena à son général, en l'exhortant à se sauver le plus promptement possible. Le général suivit le conseil, et piqua aussitôt des deux, en laissant sa voiture aux officiers qui l'accompagnaient. Par surcroît de précaution, il quitta son uniforme, et endossa le frac d'un de ses domestiques.

Bien lui en prit; car, en arrivant au premier relais, des hommes attroupés lui demandèrent, *en espagnol*, si le général était encore loin; à quoi il répondit, *en italien*, probablement pour être mieux compris, que dans un quart d'heure il paraîtrait.

M. le duc de Rovigo entendit ces hommes qui se félicitaient déjà; mais *il ne s'amusa pas à la conversation;* et se coulant adroitement dans l'écurie, il glissa un double-napoléon dans la main d'un postillon. Muni d'un excellent bidet, il fit *une grande civilité* à la foule, et, faisant claquer son fouet, *il gagna des jambes.* Il pouvait se croire sauvé, et, plus que jamais, ses jours étaient menacés. Une embuscade l'attendait dans un chemin creux; il rallia tout son monde, composé de quatre hommes, ordonna une décharge générale de pistolets, et l'ennemi épouvanté prit la fuite. M. le duc arriva sans autre aventure à Bayonne.

Mais déjà Napoléon n'y était plus; il parcourait les départemens du Midi : son aide-de-camp ne put le rejoindre qu'à Tours. On lui avait fait craindre d'être mal reçu de son souverain. « Mais, dit-il, « aurait-il dû me *battre*, j'étais résolu à ne lui point « ménager les couleurs du tableau. C'est lorsqu'un « misérable esprit d'adulation eut pris racine dans « ses alentours, qu'il devint impossible et même « dangereux à ses meilleurs serviteurs de persister « dans l'austère vérité. Les courtisans étaient par- « venus à élever une telle barrière entre l'empe- « reur et la vérité, qu'il a ignoré des détails qui ont « amené les circonstances les plus pénibles où il se « soit trouvé. »

L'entretien sur les affaires d'Espagne fut très-long; il se renouvela néanmoins à Paris. A certains détails de la capitulation de Baylen, il levait les épaules *en faisant le signe de la croix*, ce qui était chez lui une marque ordinaire de mépris. M. le duc de Rovigo lui reproche de s'en être tenu là, et de n'avoir point puni les coupables *assez ni plus tôt*.

Il passe sans préambule à un sujet moins triste, et qui a même son côté comique; car telle a été visiblement l'intention de l'auteur.

« Le lendemain même du retour de l'empereur, dit-il, était le 15 août, jour de sa fête. Pour la célébrer, on voyait tout le monde revenir, les uns de la campagne, les autres de la province, ayant grand

soin de débiter à la ronde quelque conte qui fît voir combien de chemin ils avaient fait pour avoir le bonheur de présenter leurs hommages *à notre auguste empereur.* »

Sa Majesté avait eu l'extrême bonté de leur demander comment ils se portaient, ainsi que leur famille. « Je m'en retourne bien content, ajoutait-on, « de l'avoir vu en bonne santé : que Dieu nous le « conserve pour le bonheur de tous ! Ah ! monsieur, « je le répète bien tous les jours, disaient les plus « dévoués, que deviendrions-nous sans lui ? Moi, « j'ai telle place, mon frère a celle-ci, mon fils « celle-là : nous ne pourrons jamais acquitter la « dette de la reconnaissance. »

« Cela voulait dire : « Soyez toujours heureux, « riche et puissant, et vous pourrez compter sur le « plaisir avec lequel nous recevrons vos bienfaits. »

En vérité, les flatteurs de Napoléon n'eurent jamais un censeur plus satirique et plus amer que M. le duc de Rovigo !

CHAPITRE XXX.

Perplexité de Napoléon. — Il propose à l'empereur Alexandre l'entrevue d'Erfurt. — Détails de cette entrevue; fêtes, spectacles. — Discussion d'intérêts politiques.

Les vapeurs de l'encens que tant de vils adulateurs ne cessaient de faire fumer à ses pieds, n'empêchaient pas Napoléon d'apercevoir les précipices dont il était environné. Il n'avait pas de troupes disponibles à la proximité de la péninsule; il fallait les tirer de plusieurs centaines de lieues. « En retirant l'armée de Prusse, disait-il à l'aide-de-camp « confident de ses pensées, je vais faire rapidement « les affaires d'Espagne; mais aussi, qui me répon- « dra de l'Allemagne, quand je n'aurai plus les « moyens de me faire craindre? »

En se quittant après le traité de Tilsitt, les deux empereurs étaient convenus de se revoir; mais on n'avait indiqué ni l'époque ni le lieu de l'entrevue. Napoléon pensa que le moment en était venu, et il fit proposer à l'empereur Alexandre de se réunir à Erfurt.

Il fallut un mois entier pour s'entendre sur le jour des départs de Saint-Pétersbourg et de Paris, afin que chaque souverain réglât sa marche

de manière à n'arriver ni trop tôt ni trop tard.

Ce fut Napoléon qui se chargea de pourvoir aux logemens, tables et menus frais de représentation, non seulement pour l'empereur de Russie, mais encore pour les autres souverains qui vinrent augmenter cette brillante réunion. Le grand-maréchal Duroc avait eu à expédier des légions de maîtres-d'hôtel, de cuisiniers et de gens de livrée.

Enfin, pour varier les amusemens des augustes personnages, on avait cru faire merveille en dépêchant à Erfurt tout le personnel de la tragédie française; mais on ignorait que la psalmodie de nos tragédiens, et surtout les pleurs éternels de nos tragédiennes, sont un objet de dérision et une source d'ennui mortel pour les étrangers mêmes qui entendent le mieux notre langue.

Dès que Napoléon sut que l'empereur Alexandre était arrivé à Weimar, il se hâta d'aller au-devant de lui. Ils entrèrent ensemble, à cheval, dans la petite ville fixée pour le rendez-vous commun. Tout ce que l'empire germanique avait de grands et de petits potentats, s'était déjà empressé de s'y faire voir. Il faut cependant en excepter les deux principaux monarques, c'est-à-dire le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche.

« En général, dit l'auteur de ces Mémoires, cette année 1808 offrit un singulier tableau. L'empereur Napoléon était à Venise au mois de janvier, entouré des hommages de toutes les cours d'Italie; au mois

d'avril, il était à Bayonne, au milieu de la famille royale d'Espagne; et enfin, au mois d'octobre, il se trouvait à Erfurt, l'hôte de l'empereur de Russie et d'une foule de princes allemands.

Les plaisirs n'étaient pas le seul but de la réunion des deux plus puissans personnages de l'Europe; ils ne servaient qu'à le déguiser.

L'empereur de Russie, par exemple, revint encore à la proposition du partage de l'empire ottoman; mais Napoléon détourna cette question. M. le duc de Rovigo le dit formellement; et comme on peut le croire bien informé, on se voit ici autorisé à se ranger de l'opinion d'un grand nombre de personnes, qui sont très-loin d'accorder à Napoléon des vues politiques aussi élevées que l'étaient ses talens militaires. Le partage de la Turquie était alors, autant et plus peut-être qu'aujourd'hui, l'unique moyen d'établir cet équilibre qui, depuis des siècles, n'existe plus que dans le cerveau des rêveurs politiques. Le duc de Rovigo accuse le général Sébastiani de n'avoir rien négligé, au retour de son ambassade à Constantinople, pour porter Napoléon à ne jamais consentir à l'expulsion des barbares.

Il eut à traiter, à Erfurt, des questions bien plus épineuses; son aide-de-camp les expose ici fort nettement. L'évacuation de la Prusse était une stipulation du traité de Tilsitt; mais, en vertu de ce même traité, la Prusse devait payer à la France des sommes considérables. Ainsi, quoique la paix fût

faite depuis un an, l'armée française occupait encore le territoire conquis, comme gage des paiemens qui restaient à faire.

Napoléon, de son côté, avait un bien grand intérêt à faire concourir la Russie aux changemens qu'il avait amenés et qu'il méditait encore en Europe. Il avait enlevé la Toscane au fils du roi d'Etrurie; il avait *très-légèrement acquis des droits à la succession de Charles IV, qui déshéritait ses enfans* (1); enfin, il venait de disposer du trône de Naples en faveur de son beau-frère Murat. Ces trois questions à régler avec la Russie, étaient, pour le moins, aussi importantes que celles que la Russie pouvait avoir à régler avec la France.

Les conférences d'Erfurt se terminèrent comme elles avaient commencé, c'est-à-dire par des fêtes. Celle que donna le duc de Saxe-Weimar surpassa toutes les autres par son caractère particulier. Elle eut pour théâtre le champ de bataille d'Iéna : les positions des deux armées y furent retracées avec une fidélité surprenante, et la journée se termina par une partie de chasse générale.

Quelques jours après, les deux potentats se firent des adieux qui paraissaient promettre aux nations les douceurs d'une longue paix. Ainsi, dit l'auteur,

---

(1) Cette phrase appartient textuellement à M. le duc de Rovigo.

dont nous adoptons les conclusions, ainsi finit cette entrevue d'Erfurt, qui sera célèbre dans l'histoire: elle devait assurer le repos et le bonheur du monde, et elle ne fut suivie que de calamités.

CHAPITRE XXXI.

Le duc de Rovigo refuse l'ambassade de Russie. — Projets de mariage de Napoléon avec une princesse russe. — Il part pour l'Espagne, et s'empare de Madrid. — Espérances insensées de Murat. — Napoléon apprend que l'Autriche s'apprête à l'attaquer; il retourne subitement à Paris.

Avant de quitter Erfurt, Napoléon avait offert l'ambassade de Russie au duc de Rovigo, qui la refusa. Il allégua d'abord le climat, et ensuite, avec plus de raison, la crainte de gêner les affaires, en suivant une marche toute différente de celle qu'avait adoptée M. de Caulaincourt. A son retour à Paris, il ne fallut qu'une conversation avec le comte de Romanzoff, pour regretter de n'avoir pas accepté cette importante ambassade. Ce ministre lui apprit que la grande-duchesse Catherine, sœur de l'empereur, allait épouser le prince d'Oldenbourg; et aussitôt l'aide-de-camp de Napoléon se dit à part soi, qu'il ne concevait pas comment l'ambassadeur de France ne faisait pas tous ses efforts pour rompre ce mariage. Il considérait que la main de la princesse russe pouvait être un lien de plus entre deux Etats que la politique tendait à rapprocher.

M. le duc de Rovigo avoue, toutefois, que M. de Caulaincourt en eut la pensée, et qu'il la commu-

niqua même à un personnage qui était en position de sonder la pensée de Napoléon. Mais c'était précisément, dit-il, le moyen de faire manquer un projet qu'il avait conçu, que de l'éventer. En effet, la lettre confidentielle de M. de Caulaincourt donna beaucoup d'humeur à l'empereur. Il se fût probablement gardé de l'écrire, s'il avait su quelle tempête avait excitée Fouché, l'année précédente, en osant mettre sur le tapis la proposition d'un divorce et d'une alliance étrangère.

Si l'on s'en rapporte à des autorités qui méritent toute considération, il aurait été fait, et plus d'une fois, des tentatives pour faire obtenir à Napoléon la main d'une grande-duchesse de Russie; mais l'impératrice-mère s'y est constamment opposée.

Il était, au reste, plus urgent pour Napoléon d'éteindre l'incendie allumé en Espagne que de se marier. Les mesures étaient si bien prises, et la masse des forces si imposante, qu'il se vit bientôt maître de Madrid. Il y trouva un assez grand nombre des seigneurs espagnols qui s'étaient vus forcés de rendre un hommage éphémère au roi Joseph, à Bayonne. Tous furent arrêtés comme traîtres, et envoyés en France, où ils furent détenus fort longtemps. On ne se contenta même pas d'avoir leurs personnes, on s'empara de tout ce qu'ils possédaient; en un mot, dit M. le duc de Rovigo, *on ne les ménagea en rien.*

Il raconte qu'en faisant la visite du cabinet du

duc de l'Infantado, on trouva la correspondance de la reine de Naples et du duc de Calabre (le roi actuel) avec le prince des Asturies. Ces papiers importans étaient négligemment déposés dans deux vieilles boîtes de cigares.

L'auteur rapporte un fait infiniment plus étrange: c'est que, malgré tous les détachemens de cavalerie qu'avait faits l'empereur pour reconnaître l'armée anglaise, il ne pouvait se procurer la moindre lumière sur la position qu'elle occupait. Il fallut que trois soldats désertassent, pour lui apprendre que l'ennemi qu'il avait le plus à cœur de combattre avait son quartier-général à Salamanque, et son avant-garde à Zamora, c'est-à-dire à vingt lieues seulement de Valladolid, dont les environs étaient occupés par plus de dix régimens de cavalerie française, qui n'en avaient rien fait savoir. « Que l'on juge, dit fort bien M. de Rovigo, de tous les regrets que l'empereur dut éprouver d'avoir été amené à Madrid, qui ne pouvait pas lui échapper, lorsqu'il était encore en mesure de prendre tous les avantages possibles sur l'armée anglaise, dont la présence faisait toute la force de l'insurrection d'Espagne! »

Mais, ajoutera le lecteur, qui se fût jamais avisé de croire, si un aide-de-camp, un serviteur zélé de Napoléon ne le rapportait lui-même, que ce guerrier couronné était si mal servi, et assez imprévoyant pour s'engager dans un pays hérissé de dif-

ficultés, sans avoir la moindre notion sur l'existence de son principal ennemi?

Ce n'était pas, malheureusement, sous ce rapport seul, qu'il avait à se plaindre de la négligence des généraux et chef de corps. Il est bon d'entendre encore ici M. le duc de Rovigo s'exprimer franchement sur les différentes causes du mauvais succès de cette fatale guerre de la péninsule :

« S'il eût été possible, dit-il, de joindre l'armée anglaise, et de la forcer à une bataille qu'elle eût infailliblement perdue, l'administration du roi Joseph aurait fait plus de prosélytes; mais, faute de ce succès, les Espagnols restèrent froids.

« D'un autre côté, nos troupes devenaient tellement à charge par leur exigence et par les vexations de beaucoup d'officiers supérieurs, et même de généraux, que les habitans se livrèrent au désespoir. Ils commencèrent par opposer de l'inertie à ce qu'on leur demandait; les difficultés de vivre et de communiquer, au lieu de s'aplanir, s'accrurent; les plus forts voulurent être obéis en conquérans; et les Espagnols, que l'on aurait pu persuader, ne voulurent point être asservis. On s'excita des deux côtés, et bientôt tout fut en armes.

« Il ne faut pas mettre en doute que la mauvaise conduite d'une bonne partie des officiers qui ont exercé des commandemens particuliers en Espagne, a plus contribué au soulèvement du pays, que les évènemens de guerre qui nous ont été défavorables. »

Pendant que Napoléon était à Valladolid, il reçut plusieurs courriers de Paris qui lui donnèrent de l'humeur. « Il me fit appeler un jour, dit le duc de Rovigo, pour me questionner sur des choses *dont il supposait que je serais informé.* » M. le duc se montre fort empressé, en vingt endroits de ses Mémoires, à repousser tout soupçon d'avoir jamais exercé, comme le veut l'opinion publique, aucune fonction de police secrète : mais ne conviendra-t-il pas que bien peu de lignes comme celle que nous venons de transcrire, suffiraient pour faire naître, sur ce point, des idées qu'il ne veut point admettre? Par quelle aberration d'esprit, dit-on, Napoléon serait-il allé demander à un militaire tout occupé de son service, à trois cents lieues de Paris, des informations sur ce qui se passait dans cette capitale? Par quelle voie cet aide-de-camp aurait-il pu recevoir des renseignemens plus exacts, plus détaillés que ceux qui étaient adressés à l'empereur par ses ministres et agens quelconques?

Quoi qu'il en soit, l'auteur consigne ici quelques détails qui ne sont pas indignes de curiosité :

« Avant de quitter Paris, l'empereur avait eu plus d'un motif pour faire partir le grand-duc de Berg (Murat), qu'il envoyait régner à Naples. Je partageais l'opinion de ceux qui lui supposaient le projet de succéder à Napoléon. Son esprit avait assez de complaisance pour se laisser aller à cette illusion ; et des intrigans n'auraient pas demandé

mieux que de voir à la tête du gouvernement un homme qui aurait eu continuellement besoin d'eux, et dont ils auraient tiré tel parti que bon leur eût semblé. Je ne crois pas que Murat se fût porté à quelque tentative sur la personne de Buonaparte; mais comme les machinateurs d'intrigues avaient mis en principe que Napoléon périrait à la guerre ou par un assassinat, chaque fois qu'on le voyait partir pour l'armée, on tenait prêt quelque projet, qui était toujours désappointé par son retour.

« Quand on le vit partir pour l'Espagne, ce fut bien pis; ces mêmes hommes pariaient qu'il y serait assassiné avant d'avoir fait dix lieues. En conséquence, ils mirent les fers au feu de plus belle. Ils ne trouvaient ensuite d'autre moyen de se tirer du mauvais pas où ils s'étaient mis, qu'en se dénonçant réciproquement. »

D'où il suit que la cour de Napoléon ressemblait à celle de tous les usurpateurs, plus ou moins heureux, dont l'histoire a conservé le souvenir. On ne les sert qu'avec l'arrière-pensée de leur chute inévitable; et de peur d'être pris au dépourvu, chacun s'efforce d'en prévoir et même d'en accélérer l'instant.

Pendant que tous les yeux étaient fixés sur l'Espagne, pendant que l'on spéculait sur d'éclatans triomphes ou sur de sanglantes défaites, on apprit tout à coup que Napoléon était revenu à Paris. Il y était arrivé avant que les courriers pussent prévenir

de son retour. Cette détermination subite avait été prise à la lecture d'une lettre du roi de Bavière, qui lui faisait part des apprêts extraordinaires de l'Autriche. C'était la première fois que cette puissance mettait la *landwehr* sur pied.

Des relais étaient disposés sur la route de Valladolid à Burgos, et sur celle de Burgos à Bayonne. Napoléon était à Paris, que les Espagnols et les Anglais le croyaient encore en Espagne.

CHAPITRE XXXII.

M. de Metternich ambassadeur d'Autriche à Paris. — Le ministre de la police Fouché n'était souvent, à son insu, qu'un agent de cet ambassadeur. — Vive apostrophe de Napoléon à M. de Metternich. M. de Rovigo attaque la loyauté de l'empereur Alexandre.

L'AMBASSADE d'Autriche à Paris était remplie, à cette époque, par le comte, aujourd'hui prince de Metternich. Les détails que fournit l'auteur de ces Mémoires sur sa personne, font honneur à ses petits talens secrets.

« Il n'y avait pas fort long-temps, dit-il, que M. de Metternich était parmi nous, qu'il avait déjà une connaissance très-approfondie de toutes les intrigues dont le pavé de Paris fourmille toujours. L'on eut beau appeler l'attention de Fouché sur les personnes qui composaient la société intime des ambassadeurs, on n'en obtint rien. J'ai connu tels diplomates, à Paris, qui avaient un espionnage monté dans toutes les parties : politique, administration, opinion et galanterie, tout y était soigné. Ils s'en servaient habilement pour faire lancer des sornettes au ministre de la police, qui a été souvent leur dupe.

« M. de Metternich, en particulier, avait poussé ses informations si loin, qu'il serait devenu impé-

nétrable pour un autre que Napoléon. Il était parvenu à faire arriver à l'oreille de Fouché tout ce qu'il lui convenait de lui faire dire, parce qu'il disposait en dominateur d'une personne (la discrétion m'empêche de la nommer, ce serait une révélation inutile) dont Fouché avait un besoin indispensable.

« C'était donc souvent M. de Metternich qui était l'auteur des contes dont le ministre de la police venait entretenir l'empereur. Il se persuadait qu'il le mettait *dans une lanterne;* mais il y avait long-temps que l'empereur ne croyait plus à ses informations.

« L'Autriche venait de faire paraître une déclaration qui pouvait passer pour un manifeste contre la France, quoique l'on fût en pleine paix, lorsqu'arriva un de ces jours d'étiquette où l'empereur était dans la coutume de recevoir le corps diplomatique.

« Toutes les personnes qui le composaient avaient l'habitude de se former en cercle dans la salle du trône. L'empereur commençait par sa droite à en faire le tour, en causant successivement avec chacun des ministres étrangers. Ce jour-là, en arrivant à M. de Metternich, il s'arrêta; et comme l'on s'attendait à quelque scène, il régna aussitôt un silence profond. « Eh bien! dit l'empereur à l'ambas-
« sadeur d'Autriche, voilà du nouveau à Vienne!
« Qu'est-ce que cela signifie? Est-on piqué de la

« tarentule? Qui est-ce qui vous menace? A qui « en voulez-vous? Comment! lorsque j'avais mon « armée en Allemagne, vous ne trouviez pas votre « existence menacée; et c'est à présent qu'elle est « en Espagne, que vous la trouvez compromise! « Voilà un étrange raisonnement! Que va-t-il ré- « sulter de cela? c'est que je vais armer, puisque « vous armez; car enfin je dois craindre, et je suis « payé pour être prudent. »

« M. de Metternich protestait que sa cour n'avait aucun projet hostile; qu'il ne s'agissait que de mesures de précaution, dans une circonstance où la situation de l'Europe paraissait le commander; mais que cela ne couvrait aucun autre dessein.

« L'empereur répliqua : « Mais où avez-vous pris « ces inquiétudes? Si c'est vous, monsieur, qui les « avez communiquées à votre cour, parlez; je vais « vous donner moi-même toutes les explications « dont vous aurez besoin pour la rassurer. »

Il tardait à M. de Metternich de voir rompre cet entretien, lorsque l'empereur lui dit encore : « Mon- « sieur, j'ai toujours été dupe dans toutes mes tran- « sactions avec votre cour; il faut parler net : elle « fait trop de bruit pour la continuation de la paix, « et trop peu pour la guerre. »

Une nouvelle lutte avec l'Autriche paraissant inévitable, il devenait urgent de s'assurer des dispositions de la Russie. Un officier d'ordonnance avait été expédié à Saint-Pétersbourg; il en rapporta les

dépêches les plus amicales. L'ambassadeur, M. de Caulaincourt, ne mandait lui-même que toutes choses propres à dissiper les soupçons que l'on aurait pu concevoir.

« Tout cela cependant, dit M. le duc de Rovigo, était peu sincère. » Un mot lui était déjà échappé, d'après lequel on pouvait le croire peu disposé à joindre sa voix à toutes celles qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, bénissent la mémoire de l'empereur Alexandre. Ce souverain, au départ d'Erfurt, avait daigné lui dire qu'il pouvait compter sur sa bienveillance. « J'y ai compté dans l'adversité, dit-il, « et j'ai eu tort. »

Cette expression de dépit rendra moins étonnant ce que l'on va lire :

« Voilà, dit l'auteur, dans quelles dispositions Alexandre avait traité, la bonne foi avec laquelle il avait posé les armes! Sa conduite ne fut pas plus franche dans l'alliance qu'elle ne l'avait été dans la négociation. » C'est donc l'empereur Alexandre personnellement, que M. le duc de Rovigo rend responsable de la résolution soudaine que prit l'Autriche à cette époque. Il eût voulu que, non seulement le monarque russe inspirât des sentimens plus pacifiques au cabinet de Vienne, mais même qu'il appuyât ses conseils de menaces sérieuses. Cette levée de boucliers de la part de l'Autriche fut en effet, selon son expression, un *coup d'assommoir* pour l'opinion publique.

L'ambassadeur d'Autriche (c'était toujours M. de Metternich), qui était resté à Paris, eut peu de peine à profiter d'une disposition d'esprit qui lui était aussi favorable. Il se servit des moyens dont il a été fait mention plus haut, pour faire jouer à sa cour le rôle le plus honorable; il la représenta comme se dévouant à la noble cause de l'Espagne, qui était celle de toutes les puissances et de toutes les nations. Il le disait si souvent, qu'il finit par le faire croire au ministre de la police, dont il avait fait sa dupe.

« Il m'a été rapporté, ajoute M. le duc de Rovigo, au ministère de la police, des choses extraordinaires à cette occasion, et qui m'ont démontré que Fouché n'avait jamais persuadé que des gens connus pour crédules, et qu'il avait toujours été dupé par tous les hommes un peu clairvoyans qu'il avait cru jouer.

« Il n'en est pas moins juste d'observer que, quoi que l'on eût pu dire ou faire, on n'eût pas calmé les esprits ni ramené cette faveur d'opinion dont Napoléon jouissait après la paix de Tilsitt. On n'avait plus la guerre qu'avec l'Angleterre, et on ne pouvait pas comprendre qu'il fallût passer par Madrid pour arriver aussi à désarmer la Grande-Bretagne.

« C'était donc encore des conscriptions, encore des charges publiques; la malveillance eut le champ libre; et peu à peu elle détacha de l'empereur l'in-

térêt national. Il ne s'abusait pas; il voyait bien la différence de sa situation présente d'avec celle de Tilsitt, et il aurait bien voulu en être encore à ce point là. »

Ces aveux du plus dévoué des serviteurs de Napoléon sont précieux à recueillir. C'est une sorte de satisfaction envers la morale publique, que de voir l'auteur de l'infâme guet-apens de Bayonne, se débattant lui-même dans ses propres filets!

CHAPITRE XXXIII.

Napoléon passe le Rhin. — Grande colère contre le prince Berthier de Neufchâtel. — Napoléon reçoit une balle morte dans le pied. — Détails horribles de l'incendie d'Ebersberg. — Prise de Vienne.

Des dépêches adressées de Vienne à M. de Metternich furent interceptées. Elles révélaient si clairement les intentions de l'Autriche, que Napoléon prit en toute hâte la route d'Allemagne. Il passa le Rhin à Strasbourg, reçut les hommages des petits rois et des petits grands-ducs qu'il avait faits dans la campagne précédente, et arriva promptement à Donawerth, où il trouva Berthier, prince de Neufchâtel, major-général de l'armée qui devait se composer de troupes de toutes nations.

Mais à peine a-t-il eu le temps d'échanger quelques paroles avec cet ancien compagnon d'armes, que la plus violente explosion de colère jette tous les assistans dans une surprise extrême. « Ce que « vous avez fait là, disait-il à Berthier, me paraît si « étrange, que, si vous n'étiez pas mon ami, je « croirais que vous me trahissez; car enfin, Davoust « se trouve en ce moment plus à la disposition de « l'archiduc Charles qu'à la mienne. »

Cela n'était que trop vrai : l'empereur avait donné

l'ordre à son major-général de rassembler l'armée derrière le Lech, *dès que l'ennemi commencerait les hostilités;* mais Berthier, par une bonhomie sans exemple, n'avait pas compté pour des hostilités le passage de l'Inn, celui de l'Iser, ni même l'occupation de la moitié de la Bavière par les Autrichiens.

Dès que Napoléon eut pris en personne la direction suprême des opérations militaires, elles allèrent tellement vîte, que l'auteur des Mémoires a eu peine à les décrire sans confusion. Tous ces faits d'armes étant heureusement consignés dans les relations authentiques, nous ne nous arrêterons que sur les détails particuliers, dont l'aide-de-camp de Napoléon a pu devoir la connaissance à sa position particulière. Tel est celui-ci, par exemple :

L'empereur reçut une balle morte dans le pied, à la prise de Ratisbonne : les bulletins, les lettres particulières que recevaient ou que fabriquaient les journaux, firent un bruit terrible de cette contusion; et tous les petits poëtes décidèrent que la blessure était au talon, attendu que, semblable à Achille, Napoléon ne pouvait être blessé qu'au talon. Que de jolis madrigaux durent la naissance à cet heureux rapprochement! Mais voilà l'aide-de-camp, témoin oculaire, qui fait arriver la balle sur l'orteil, et qui ne lui fait pas même entamer le cuir de la botte! Le fait, sans doute, est d'une bien mince importance; mais il suffit pour démontrer combien,

dans les grandes comme dans les petites choses, la vérité est difficile à saisir.

Dans la relation des diverses affaires qui précédèrent la prise de Vienne, le lecteur s'arrête en frémissant sur celle dont la petite ville d'Ebersberg fut le théâtre. Le souvenir seul en inspire de si louables réflexions à M. le duc de Rovigo, qu'il est bon d'entendre ici ses propres paroles :

« Les Autrichiens, en se retirant, canonnèrent les vergers d'Ebersberg, dans lesquels nos troupes s'établissaient, et mirent le feu à la ville, qui fut réduite en cendres jusqu'à la dernière maison : tous les malheureux blessés qui s'y étaient réfugiés furent brûlés. Nous en trouvâmes deux ou trois vivans au milieu de la place, où les flammes n'avaient pu les atteindre; mais le reste des rues et des maisons présentait le plus hideux spectacle des maux que souffre l'humanité pour les querelles des rois; et il n'y a pas d'amour de la gloire qui puisse justifier un pareil massacre.

« Pour achever le tableau, il suffira de dire que l'incendie était à peine terminé, que l'on fut obligé de faire passer les cuirassiers d'abord, puis l'artillerie à travers la ville, pour les porter sur la route de Vienne. Que l'on se figure tous ces hommes morts, cuits par l'incendie, foulés ensuite aux pieds des chevaux, et réduits ensuite en hachis sous les roues du train de l'artillerie ! On marchait dans un bourbier de chair humaine cuite, qui répandait une odeur

infecte. Cela fut au point que, pour tout enterrer, on fut obligé de se servir de pelles comme pour nettoyer un chemin bourbeux.

« L'empereur vint voir cet horrible tableau; en le parcourant, il nous dit : « Il faudrait que tous les « agitateurs de guerres vissent une pareille mons- « truosité : ils sauraient ce que leurs projets coûtent « de maux à l'humanité ! »

Ces paroles assurément sont très-édifiantes, surtout dans la bouche de Buonaparte, qui n'a jamais passé pour un *agitateur de guerres;* mais longtemps avant lui, un roi de France faisant parcourir au dauphin le champ de bataille de Fontenoy, couvert de morts et de blessés, avait dit au jeune prince: « Voyez, mon fils, voilà ce que les hommes appel- « lent la *gloire!* »

Après avoir chassé continuellement les Autrichiens devant lui, Napoléon se revoyait une seconde fois établi dans le château de Schœnbrunn. Mais les Autrichiens se crurent en état de tenir dans Vienne, et ils s'exposèrent à faire brûler leur capitale par les obus de l'armée française. Ils la rendirent au bout de vingt-quatre heures. On s'est beaucoup moqué de cet acte d'imprudence; on l'a même qualifié de folie : mais les railleurs n'étaient-ils pas les mêmes hommes qui, peu d'années après, eurent l'extravagance de vouloir fortifier Paris avec des palissades, et de tenir tête avec leurs fédérés aux armées de l'Europe coalisée?

CHAPITRE XXXIV.

Bataille d'Essling. — Retraite. — Fâcheux effets que produit cet échec. — Mesures prises pour le réparer. — Réflexions sur le danger de suivre d'anciens plans de campagne, qui ne sont plus appropriés aux circonstances.

Nous empruntons d'autant plus volontiers quelques traits aux relations militaires de M. le duc de Rovigo, qu'elles offrent généralement un caractère de franchise qui leur donne infiniment plus de droit à la confiance publique, que ces bulletins emphatiques qui étaient la risée de l'Europe entière. Il est curieux de les rapprocher aujourd'hui du récit que fait l'auteur de ces Mémoires des actions et de la grande bataille qui suivirent le passage du Danube. Ses premières paroles sont remarquables :

« Si nous n'avions pas cherché à nous trop étendre, dès que nous eûmes traversé le fleuve, nous aurions évité une *mauvaise affaire*, dans laquelle nous éprouvâmes des pertes qui nous firent faute le lendemain. Le soleil se couchait, lorsqu'on fit déboucher entre les villages d'Essling et d'Aspern. On ne s'avança pas de cent toises dans cette vaste plaine, que l'on y fut sillonné de coups de canon qui venaient dans toutes les directions. La nuit fit cesser le combat, qui avait été meurtrier pour nous.

Nous y perdîmes, en tués et blessés, environ six mille hommes.

« Au point du jour, la canonnade recommença. Elle était meurtrière pour nous, parce que nous présentions des masses. Les ennemis étaient aussi formés en carrés par échiquier. Nous voulûmes y pénétrer; mais la mitraille et la mousqueterie décomposant nos colonnes, nous fûmes forcés de nous arrêter. Chaque quart d'heure que nous passions dans cette position, rendait encore le désavantage plus grand. Il fut dès lors facile de prévoir que non seulement la journée ne pouvait pas avoir une issue heureuse, mais qu'au contraire elle se terminérait probablement par quelque évènement fâcheux. On essaya de balancer tous ces désavantages par des charges de cuirassiers, que l'on fit donner successivement dans plusieurs directions; mais ils avaient à peine percé la ligne d'infanterie des Autrichiens, qu'ils étaient ramenés battant par leur cavalerie, trois fois supérieure.

« On éprouvait à la fois le manque de munitions et de troupes fraîches; et pour surcroît d'embarras, on apprit que le grand pont du Danube était coupé. L'empereur alors *ordonna la retraite*. Notre gauche, ainsi que notre centre, n'étaient pas encore rentrés entre les villages d'Essling et d'Aspern, d'où ils avaient débouché le matin, lorsque les ennemis firent une attaque de vive force à notre droite, et enlevèrent le village d'Essling. Le salut de notre

retraite était dans la prompte reprise de ce poste, et on la dut au général Mouton. On s'y maintint jusqu'à ce qu'on eut ordre de l'*évacuer*. La mort du maréchal Lannes mit le complément aux *malheurs de la journée*. »

Cette relation sincère s'accorde à peu près de tout point avec celle de l'archiduc Charles, dont le langage modeste inspire la confiance. Qu'on la compare maintenant au bulletin mensonger du *Moniteur*, où le vaincu s'érige si maladroitement en vainqueur! Nous observerons, en passant, que c'est incontestablement le général Mouton, et non Masséna, qui aurait dû être créé prince d'Essling.

La bataille bien décidément perdue, toute l'armée, jusqu'au dernier homme, repassée dans l'île de Lobau, Napoléon tint conseil au pied d'un arbre. Masséna et Berthier eussent voulu qu'il regagnât la rive droite, abandonnant ce que l'on n'aurait aucun moyen d'enlever, l'artillerie, les chevaux, etc. Il écouta les discours de ses conseillers, puis il leur dit : « Mais, messieurs, c'est comme si vous m'exhortiez à retourner à Strasbourg; car si l'ennemi « passe le Danube après moi, il pourrait fort bien « me ramener jusque là. » Le commentaire qu'il fit ensuite de ces paroles, ramena tout le monde à son opinion, qui était évidemment la meilleure; la suite des évènemens l'a prouvé.

« L'empereur, ajoute son aide-de-camp, renvoya les troupes dans les cantonnemens qu'elles occu-

paient avant *cette malheureuse opération;* et il songea, dès le lendemain, à recréer les matériaux nécessaires pour effectuer un nouveau passage, qu'il voulait exécuter, disait-il, dans un mois. Il songea surtout à recomposer un personnel tellement nombreux, qu'il ne fût plus exposé à *une mauvaise journée* comme celle du 22 mai. »

Le bruit de la défaite de Napoléon retentissait d'un bout de l'Allemagne à l'autre. Mais c'est en Autriche, comme on le pense bien, qu'elle produisit l'impression la plus vive. Les autorités civiles se firent un devoir de seconder par toutes les mesures possibles les efforts que faisait l'archiduc Charles pour délivrer la capitale. Elles défendirent d'apporter aucune subsistance à Vienne, et furent si ponctuellement obéies, que bientôt le pain y manqua. Les magistrats implorèrent la permission de se rendre auprès de leur souverain, pour le supplier de laisser passer sur le Danube et par la frontière de Hongrie, les vivres, dont la population éprouvait le plus urgent besoin.

Mais déjà le moment était arrivé où une seconde bataille allait décider du sort de la monarchie autrichienne. Cent cinquante mille hommes d'infanterie, trois cents escadrons de cavalerie et sept cent cinquante pièces de canon furent réunis dans l'île de Lobau. Malgré sa vaste étendue, l'armée française y était tellement entassée, que les Autrichiens ne doutèrent plus que le projet de Napoléon ne fût de

la déployer bientôt sur la rive qu'ils occupaient. Pour s'en assurer, ils envoyèrent un parlementaire dans l'île, sous un prétexte assez insignifiant. On le conduisit à Napoléon, qui ordonna de lui débander les yeux, et lui dit : « Monsieur, je me doute pour-« quoi l'on vous a envoyé ici : tant pis pour votre « général, s'il ne sait pas que demain je passe le « Danube avec tout ce que vous voyez. Il y a cent « quatre-vingt mille hommes; les jours sont longs: « malheur aux vaincus! Je ne puis vous laisser « retourner à votre armée; on va vous conduire à « Vienne, dans votre famille, où vous resterez jus-« qu'à l'issue de l'évènement. »

On a peine à concevoir, dit l'auteur, avec raison, que l'armée autrichienne, au centre de son pays, ignorât les dispositions des Français, au point de n'avoir pas encore rallié à elle le corps qui occupait Presbourg, à quelques lieues au-dessous de Vienne. Son immobilité ne fut pas moins étonnante pendant le passage des troupes françaises sur les différens points qui joignaient l'île de Lobau à la rive gauche. Elles s'y formèrent sans obstacle; et ce ne fut que plus de douze heures après avoir commencé leur mouvement, qu'elles se trouvèrent en vue des Autrichiens, qui n'avaient pas bougé de leur position de Wagram, qu'ils considéraient comme plus propre qu'aucune autre à confondre tous les projets de leurs ennemis.

M. le duc de Rovigo fait ici une citation qui dé-

montre combien est illusoire l'espérance que fondent souvent les généraux les plus prudens, sur des plans de campagne qui sont le fruit de longues méditations.

« Toutes les grandes puissances militaires, dit-il, ont pris soin de faire lever par d'habiles ingénieurs la topographie des environs de leur capitale. Ce grand travail a toujours été accompagné d'un plan de défense si détaillé, que l'on y trouve les positions à prendre et la conduite à tenir dans toutes les circonstances imaginables. Il n'y a pas jusqu'à l'emplacement des grand'gardes, des vedettes, des sentinelles, qui ne soit ponctuellement indiqué. Ces esprits si prévoyans n'ont oublié qu'une chose : c'est d'indiquer aussi exactement les positions que pourra prendre l'armée ennemie.

« On a trouvé, dans les archives militaires de Vienne, un ouvrage précieux comme topographie : il était accompagné d'un mémoire de défense pour le cas où se trouvait précisément alors la monarchie autrichienne. La carte des environs de Vienne offrait le tracé d'un camp pour défendre le passage de la Marche, en se plaçant à Schloshoff, et celui d'un second camp, en prenant absolument la position qu'avait prise l'archiduc Charles à Wagram.

« L'ingénieur autrichien qui a fait ce bel ouvrage, n'a pas fait la plus légère attention à l'île de Lobau; il n'a pas songé un seul instant aux six ponts que les Français jetèrent dans une nuit sur ce bras du

Danube. Certes, s'il avait pu se douter que cette île immense deviendrait une place d'armes, de laquelle on ferait déboucher cent quatre-vingt mille hommes, il n'aurait pas donné le conseil de les laisser passer librement, et d'aller les attendre à Wagram. »

Il en coûta cher aux Autrichiens pour avoir statué sur ce qui aurait pu se faire, et non sur ce qui se faisait.

CHAPITRE XXXV.

Bataille de Wagram. — Napoléon est mécontent de ce qu'elle est à peu près sans résultat. — Le maréchal Macdonald. — Bernadotte. — Ordre du jour secret au sujet de ce maréchal.

La franchise avec laquelle M. le duc de Rovigo est convenu des fautes et des malheurs de la journée d'Essling, doit faire lire avec intérêt et confiance ce qu'il rapporte de celle de Wagram.

La veille, vers la fin du jour, Napoléon entreprit une attaque sur le centre de l'armée autrichienne, qui occupait le plateau de Wagram, d'où il était important de le débusquer. Cette tentative fut sans succès : Napoléon s'abstint soigneusement de la renouveler ; il se souvenait de tout le mal qui était résulté à Essling, d'une attaque intempestive faite ainsi la veille de la bataille.

Celle qui allait se livrer semblait d'abord vouloir s'engager par la droite ; mais l'on apprit tout à coup que la gauche, commandée par le maréchal Masséna, *n'existait déjà plus*, c'est-à-dire qu'elle était dans un tel état de *dissolution*, que les quatre divisions qui la composaient ne présentaient pas un seul corps réuni. En un mot, l'aile gauche de l'armée française n'était plus qu'une large trouée par

laquelle l'ennemi pénétra si avant, qu'il ne put être arrêté que par les batteries de gros calibre qui garnissaient l'île de Lobau.

Les choses allaient mieux au centre, grâce à l'effet terrible des quatre-vingts pièces d'artillerie de la garde et de la charge vigoureuse exécutée par le maréchal Macdonald. Napoléon voulut profiter de cet avantage pour faire charger sa cavalerie : il y eut un moment où un grand quart de l'armée autrichienne était à prendre. Mais cette immense et superbe cavalerie *ne fit pas un prisonnier*. « Mais elle ne m'a « jamais rien fait de pareil ! s'écriait Napoléon ; elle « sera cause que cette journée sera sans résultat. » Il en garda très-long-temps rancune aux généraux qui commandaient la cavalerie de sa garde, et sans le souvenir d'anciens services, il les eût punis exemplairement.

Malgré toutes ces fautes, les Autrichiens se mirent en retraite vers le déclin du jour ; ils abandonnèrent le champ de bataille, mais *sans prisonniers ni canons*. On les suivit sans trop les presser ; car enfin ils n'avaient pas été *entamés*, et Napoléon *ne se souciait pas de les faire remettre en bataille*.

Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, mais ce que l'on ne saurait trop redire pour la gouverne des historiens futurs : que l'on confronte les impudens bulletins officiels de l'époque avec ce récit d'un témoin oculaire, le plus ardent admirateur de Napoléon !

« L'empereur, continue le duc de Rovigo, fut médiocrement content de la bataille de Wagram : il aurait voulu une seconde représentation de Marengo, d'Austerlitz ou d'Iéna. Mais, *bien loin de là*, l'armée autrichienne était entière; elle allait reprendre une nouvelle position, qui devait nécessiter de nouveaux efforts pour obtenir *un meilleur résultat.* »

En parcourant le terrain sur lequel on avait combattu, Napoléon s'arrêta devant le général Macdonald, et lui tendit la main en disant : « Touchez là, « Macdonald! sans rancune : d'aujourd'hui nous se- « rons amis, et je vous enverrai pour gage votre « bâton de maréchal, que vous avez si glorieusement « gagné hier. »

L'auteur rend cet hommage au maréchal : « Macdonald avait été dans une sorte de disgrâce depuis plusieurs années; on aurait eu peine à expliquer pourquoi, autrement que par la jalousie à laquelle un noble caractère est toujours en butte. »

Ce n'est pas tout à fait sur le même ton que M. le duc de Rovigo parle, dans ce chapitre, d'un autre maréchal qui a fait, depuis lors, le chemin le plus extraordinaire dont il soit mention dans l'histoire moderne.

« Peu de jours après la bataille de Wagram, dit-il, l'empereur eut une assez forte indisposition, résultat de tant de veilles et de travaux. Le maréchal Bernadotte demanda à le voir dans un moment

où il désirait prendre quelque repos. Je refusai de l'introduire, et j'ignorais encore ce qui l'amenait. J'avais vu la mollesse avec laquelle ses troupes avaient combattu; il n'avait cessé, dès le début de la campagne, de se plaindre du peu d'élan, de l'inexpérience de ses troupes, qui étaient composées entièrement de régimens saxons. Mais tout à coup, démentant l'opinion fâcheuse qu'il avait donnée de leur courage, il rêve que c'est son corps qui a décidé la victoire à Wagram. En conséquence, le lendemain même de la bataille, il adresse à ses *Saxons*, nominativement, un ordre du jour où il leur disait que sept mille d'entre eux avaient culbuté quarante mille Autrichiens soutenus par cinquante bouches à feu, et qu'au milieu des ravages de l'artillerie ennemie, *leurs colonnes vivantes* étaient restées *immobiles comme l'airain*.

« L'empereur connut bientôt cette pièce extraordinaire; il manda le trop avantageux maréchal, et lui retira ses troupes. La leçon ne suffit pas : Bernadotte persistant à soutenir les ridicules félicitations qu'il avait adressées aux Saxons, les fit insérer dans les journaux. L'empereur fut outré de cette conduite; il ne pouvait tolérer qu'on se rendît coupable à la fois d'inconvenance et de mensonge. Il crut donc ne pas pouvoir laisser passer une incartade aussi forte.

« Il adressa en conséquence, au major-général, un ordre du jour qu'il le chargea de transmettre à

tous les maréchaux, en lui défendant, d'ailleurs, de le rendre public. Cet acte, daté de Schœnbrunn, le 11 juillet 1809, commence par ces mots:

« Sa Majesté témoigne son mécontentement au « maréchal prince de Ponte-Corvo (Bernadotte), pour « son ordre du jour daté de Léopoldau, le 7 juillet, « et qui a été inséré à la même époque dans plu- « sieurs journaux.

« Indépendamment de ce que Sa Majesté com- « mande son armée en personne, c'est à elle seule « qu'il appartient de distribuer le degré de gloire « que chacun a mérité. Sa Majesté doit le succès de « ses armes aux troupes françaises, et non à aucun « étranger. L'ordre du jour du prince de Ponte- « Corvo (Bernadotte) tendant à donner de fausses « prétentions à des troupes au moins médiocres, est « contraire à la vérité, à la politique et à l'honneur « national. Le succès de la journée du 5 est dû aux « corps des maréchaux duc de Rivoli et Oudinot, « qui ont percé le centre de l'ennemi, en même « temps que le corps du duc d'Auerstædt le tour- « nait par sa gauche. Le corps du prince de Ponte- « Corvo n'est pas resté *immobile comme l'ai-* « *rain :* il a battu le premier en retraite. C'est au « maréchal Macdonald et à ses troupes qu'est « dû l'éloge que le prince de Ponte-Corvo s'at- « tribue.

« Sa Majesté désire que ce témoignage de son « mécontentement serve d'exemple, pour qu'aucun

« maréchal ne s'attribue la gloire qui appartient « aux autres. »

L'armée autrichienne était en retraite, et le maréchal Marmont la serrait de près, lorsque tout à coup le prince de Schwartzenberg lui fit proposer un armistice. Napoléon accepta sans hésiter; et à ce sujet, son aide-de-camp débite quelques phrases apologétiques qui, nous le craignons bien, trouveront peu de crédit :

« On s'est plu, dit-il, à peindre Napoléon comme un homme qui ne pouvait vivre sans guerre; et cependant, dans toute sa carrière, c'est toujours lui qui a fait la première démarche pacifique; et j'ai été mille fois le témoin de ce qu'il lui en coûtait de regrets, quand il fallait recommencer la guerre. »

L'armistice conclu, l'empereur nomma ce même soir trois maréchaux d'empire, qui furent les généraux Macdonald, Marmont et Oudinot. « Pour le « premier, dit M. le duc de Rovigo, *cela parut* « *juste.* »

CHAPITRE XXXVI.

Agitation produite par la situation de Napoléon. — Portugal. — Rome. — Les Anglais en Zélande. — Fouché. — Bernadotte. — Napoléon parcourt les cantonnemens de son armée. — Il revient à Schœnbrunn, et il est sur le point d'y être assassiné.

« La bataille d'Essling, dit l'auteur, avait glacé tout le monde, et les intrigans de Paris conçurent de nouvelles espérances. »

Mais ce n'était pas de France seulement que Napoléon recevait d'étranges nouvelles à son quartier-général de Schœnbrunn. Il parvint à son oreille des bruits tendant à faire croire qu'il se passait des choses presqu'incompréhensibles en Portugal. On prétendait que le maréchal Soult voulait usurper la couronne de la maison de Bragance, et se faire proclamer sous le nom de *Nicolas Ier*. Napoléon, à ce que prétend du moins son historien, traita tout cela de folie, et il en rit beaucoup; néanmoins, il écrivit au maréchal Soult qu'*il ne conservait que le souvenir d'Austerlitz*. Il fit approfondir cette affaire, dont on ne connut jamais bien le fond, suivant M. le duc de Rovigo lui-même. Et il ajoute: « Depuis ce temps, il est resté dans ma pensée que l'empereur avait accordé à ces bruits plus d'intérêt que nous n'avions cru d'abord, et que cela ne con-

tribuait pas peu à le déterminer à finir ses guerres le plus tôt qu'il pourrait. »

Tandis que l'on supposait ainsi des projets ambitieux à l'un des maréchaux de Napoléon, son ministre de la police se mit dans le cas d'être soupçonné lui-même de quelqu'arrière-pensée. Dès que Fouché eut appris le débarquement des Anglais en Zélande, il fit un appel à toutes les gardes nationales, non seulement des provinces menacées, mais de l'empire entier, le Piémont même y compris. Cette levée subite donna à penser à l'empereur, surtout lorsqu'il sut que Fouché lui proposait pour commander ce rassemblement d'Anvers, le maréchal Bernadotte, *qui venait d'être renvoyé de l'armée*.

Pendant que ceci se passait au nord, le sud ne se montrait pas plus tranquille. Des conscriptions rigoureuses avaient occasionné des soulèvemens dans le royaume d'Italie; et le pape, poussé à bout par des vexations sans cesse renaissantes, avait fait usage de la seule arme qui lui restât : sa bulle d'excommunication était lancée contre le despote que, cinq ans auparavant, il avait sacré de ses propres mains. L'agitation se répandit dans le peuple ; alors le général Miollis fit enlever le souverain pontife, que l'on descendit avec une corde par une fenêtre de son palais. Mais qui pouvait motiver cette violence inouïe? M. le duc de Rovigo va nous le dire : « C'était afin de prévenir le malheur qu'une balle perdue, un incident imprévu pouvait amener. » En

un mot, ce fut par une attention délicate pour le chef de l'Eglise, qu'on le traita comme les conquérans du Mexique avaient traité Montézuma.

Environné de troubles de toutes parts, Napoléon sentit le besoin qu'il avait de la paix. Pendant que les plénipotentiaires respectifs la négociaient, il parcourut les cantonnemens de ses troupes. C'est dans une de ces courses que les autorités de la Moravie lui ayant demandé d'alléger le fardeau des charges qu'il leur avait imposées, il lui échappa dans sa réponse une phrase si remarquable par l'application qui devait bientôt lui en être faite à lui-même, qu'il est bien surprenant que l'auteur, en la rapportant, n'en ait pas témoigné le premier toute sa surprise. Après avoir dit aux magistrats autrichiens que c'était leur empereur qui, en suscitant la guerre, avait fait peser tous ces maux sur eux, il ajouta : « Lorsque les monarques abusent « des droits dont les a investis la confiance des peu- « ples, et qu'ils attirent sur eux autant de calami- « tés, *ceux-ci ont le droit de la leur retirer.* »

Ces derniers mots sont précisément le texte des considérations dont s'est appuyé le Sénat, en 1814, pour prononcer la déchéance de celui *qui avait attiré autant de calamités* sur la France.

Rentré au château de Schœnbrunn, Napoléon s'occupa très-activement des moyens de reprendre la campagne : l'issue des négociations paraissait extrêmement douteuse.

Il y avait tous les jours dans la cour du château une grande parade, qui attirait de Vienne une foule de curieux. C'est à une de ces parades qu'eut lieu une scène qui a été, selon M. le duc de Rovigo, l'objet de mille versions *déraisonnables*. Il la raconte en ces termes :

« L'empereur venait de descendre le perron du château, et traversait la cour, pour gagner la droite du régiment qui formait la première ligne, lorsqu'un jeune homme de bonne mine s'échappa de la foule, et vint au-devant de lui, en demandant à lui parler. Comme il s'exprimait assez mal en français, l'empereur dit au général Rapp de voir ce que voulait ce jeune homme. Rapp vint lui parler; mais ne comprenant rien à ce qu'il disait, il le regarda comme un pétitionnaire importun, et dit à l'officier de gendarmerie de service de le faire retirer. Celui-ci appelle un sous-officier, et fait conduire le jeune homme hors du cercle, sans y donner plus d'attention.

« On n'y pensait plus, lorsque l'empereur revenant à la droite de la ligne des troupes, le même jeune homme, qui avait passé en arrière de la foule, s'avance précipitamment, et vient de nouveau parler à l'empereur, qui lui répondit : « Je ne puis vous comprendre; voyez le général Rapp. » Le jeune homme portait la main droite sous son habit, comme pour prendre une pétition, lorsque le prince de Neufchâtel, en le prenant par le bras, lui dit :

« Monsieur, vous prenez mal votre temps ; on vous a dit de voir le général Rapp. » Pendant ce temps, l'empereur avait marché dix pas le long du front des troupes, et Rapp l'avait suivi. C'est alors que le prince de Neufchâtel dit à l'officier de gendarmerie de conduire ce jeune homme hors du cercle, et de l'empêcher d'importuner l'empereur.

« L'officier de gendarmerie avait de l'humeur de retrouver encore le même individu sous sa main. Il le fit un peu rudoyer ; et c'est en le prenant au collet qu'un des gendarmes s'aperçut qu'il avait quelque chose dans sa poitrine. On y fouilla, et on en tira un énorme couteau de cuisine tout neuf, auquel il avait fait une gaîne de plusieurs feuilles de papier. Les gendarmes le menèrent chez moi, pendant que l'un d'eux venait me chercher. Pour éviter des longueurs, je rapporterai en peu de mots l'histoire de ce jeune homme :

« Il était le fils d'un ministre protestant d'Erfurt. Il n'avait pas plus de dix-huit à dix-neuf ans, avec une physionomie qui n'aurait pas été mal à une femme. Il avait entrepris de tuer l'empereur, parce qu'on lui avait dit que les autres souverains ne feraient jamais la paix avec lui.

« On lui demanda quelle lecture il aimait ; il répondit : « L'histoire ; et de toutes celles que j'ai « lues, il n'y a que celle de *Jeanne d'Arc* qui m'ait « fait envie, parce qu'elle a délivré la France du « joug de ses ennemis ; et je voulais l'imiter. »

« Il était parti d'Erfurt dans la résolution d'accomplir son projet, emmenant un cheval de son père, que le besoin lui avait fait vendre en route. Il avait écrit à sa famille que l'on entendrait bientôt parler de lui. Il avait passé deux jours à Vienne, pour prendre des renseignemens sur les habitudes de Napoléon; et il était venu à la parade une première fois pour étudier son rôle, et voir où il pourrait se placer. Lorsqu'il eut tout reconnu, il alla chez un coutelier acheter l'énorme couteau que l'on trouva sur lui.

« Pendant que le jeune homme me faisait cet aveu, la parade défilait, et je ne rejoignis l'empereur que dans son cabinet, pour lui rendre compte du danger qu'il venait de courir. Le général Rapp le lui avait déjà rapporté, et il ne voulait pas y croire, jusqu'à ce que lui ayant montré l'arme prise sur le jeune Allemand, il répondit d'un air à moitié moqueur: « Ah! cependant, il paraît qu'il y a quelque chose! « Allez me chercher le jeune homme, je veux le voir. »

« Il retint les généraux qui avaient assisté à la parade, et qui étaient encore dans les salles du château. Pendant qu'il leur parlait de cette aventure, j'arrivai avec le jeune homme. En le voyant entrer, l'empereur fut saisi d'un mouvement de pitié : « Oh! oh! dit-il, cela n'est pas possible! C'est « un enfant. » Puis il lui demanda s'il le connaissait. Celui-ci, sans s'ébranler, lui répondit : « Oui, « sire. — Et où m'avez-vous vu? — A Erfurt, l'au-

« tomne passé. — Pourquoi vouliez-vous me tuer?
« — Parce que votre génie est trop supérieur à celui
« de vos ennemis, et vous a rendu le fléau de notre
« patrie. — Mais ce n'est pas moi qui ai commencé
« la guerre; pourquoi ne tuez-vous pas l'agresseur?
« cela serait plus juste. — Oh non! sire, ce n'est
« pas Votre Majesté qui a fait la guerre; mais comme
« elle est toujours plus forte et plus heureuse que
« tous les autres souverains ensemble, il était plus
« aisé de vous tuer que d'en tuer tant d'autres, vos
« ennemis, qui ne sont pas aussi à craindre, parce
« qu'ils n'ont pas autant d'esprit. — Comment au-
« riez-vous fait pour me tuer? — Je voulais vous
« demander si nous aurions bientôt la paix, et si
« vous ne m'aviez pas répondu, je vous aurais plongé
« le couteau dans le cœur. — Mais les militaires qui
« m'entourent vous auraient d'abord arrêté, avant
« que vous n'eussiez pu me frapper; ensuite, ils
« vous auraient mis en pièces. — Je m'y attendais
« bien; mais j'étais résolu à mourir. — Si je vous
« faisais mettre en liberté, iriez-vous chez vos pa-
« rens, et abandonneriez-vous votre projet? — Si
« nous avions la paix, oui; mais si nous avions en-
« core la guerre, je l'exécuterais. »

« L'empereur fit appeler le docteur Corvisart, qui avait été mandé quelques jours auparavant de Paris à Vienne. Sans lui rien expliquer, il lui fit tâter le pouls à ce jeune homme. Corvisart répondit que le pouls était un peu agité, mais que l'individu

n'était point malade, et que son agitation ne provenait que d'une légère émotion nerveuse. Ce fut alors que l'empereur lui dit : « Eh bien! ce jeune « homme vient de cent lieues d'ici pour me tuer! »

« On ramena ce malheureux jeune homme à Vienne, où il fut traduit devant un conseil de guerre, et exécuté. »

Nous n'avons pas voulu interrompre le récit de M. le duc de Rovigo, encore qu'il soit un peu long. Ne donne-t-il pas lieu cependant à quelques réflexions?

Comment se fait-il, par exemple, que le jeune Allemand qui s'exprimait si mal en français que Napoléon lui dit : *Je ne puis vous comprendre*, devient tout à coup assez habile pour soutenir un dialogue prolongé avec le même Napoléon, et s'en faire parfaitement comprendre, comme il était compris? Comment ensuite un admirateur, un panégyriste enthousiaste de Napoléon, s'est-il plu à retracer mot à mot un entretien où, tout en s'avouant coupable, le jeune homme fait éclater un mélange de candeur et d'héroïsme qui devait inspirer quelqu'intérêt à l'arbitre de son sort? Si la générosité, la simple pitié se fût fait entendre au cœur du conquérant, s'il eût été généreux, eût-il pu envoyer à la mort l'être faible et désarmé que lui-même il appelait *un enfant?* Napoléon ignorait-il, enfin, qu'en France la présence du souverain fut toujours l'annonce et le gage du pardon? Mais Napoléon n'était pas Français.

CHAPITRE XXXVII.

Mauvaises nouvelles d'Espagne. — Napoléon se hâte de faire la paix avec l'Autriche. — Il fait sauter les remparts de Vienne. — Retour en France. — Joséphine est répudiée. — Napoléon est joué par son frère Louis et par Fouché.

Napoléon était d'autant plus impatient de terminer avec l'Autriche, qu'il venait d'apprendre de mauvaises nouvelles d'Espagne. Et, à ce sujet, son historien rapporte qu'il levait les épaules de pitié en écoutant ces tristes détails; puis, en parlant des généraux qui commandaient dans la péninsule, il disait, *sans désigner personne* : « Peut-on ma« nœuvrer ainsi? Il faudrait que je fusse partout. « Que n'ai-je eu ici les trois corps de Soult, Ney et « Mortier? » On voit bien, en effet, *qu'il ne désignait personne.*

Pour donner plus d'activité aux conférences, il en transféra le siége à Vienne. Il était entouré d'intrigans qui cherchaient à lui persuader que les Autrichiens soupiraient après un changement de dynastie. M. le duc de Rovigo raconte, à ce sujet, l'anecdote suivante :

« L'empereur, pendant son déjeuner, avait reçu le maréchal Bessières. Survient un autre personnage, à qui Napoléon demande d'un ton gai : « Qu'y

« a-t-il de nouveau? que disent les habitans de « Vienne? — Sire, ils sont pénétrés d'admiration « pour Votre Majesté, et chacun d'eux voit, dans « le soldat qu'il loge, un protecteur près du nou- « veau souverain qu'il plaira à Votre Majesté de « leur donner. »

« Arrive à son tour le duc de Rovigo. L'empereur, qui était encore de bonne humeur, lui demande, à son tour, ce que disent les Viennois : « Sire, ré- « pond le loyal serviteur, ils nous donnent à tous « les diables du matin au soir; et bien sûrement « ils entreprendraient de se défaire de nous, si nous « devions prolonger notre séjour parmi eux. — Ceci « me paraît plus croyable, répliqua l'empereur, et « il ne faut pas s'abuser. Si la paix ne se fait pas, « nous allons être entourés de mille Vendées. Je « n'écoute pas les faiseurs de contes : il est temps de « s'arrêter. » Et effectivement, la paix fut signée très-peu de jours après.

Les magistrats de Vienne vinrent prendre congé du conquérant qui les rendait à leur souverain légitime. Ils le prièrent d'épargner les remparts de la ville, que l'on avait minés depuis un mois pour les faire sauter. Il rejeta leur prière, en leur disant qu'il s'était vu exposé ou à incendier leur ville avec ses obus, ou à perdre un temps précieux devant ses murs, et qu'il ne voulait plus *à l'avenir* être dans ce cas. Le feu fut donc mis aux fourneaux, et il en résulta seize ouvertures considérables dans l'en-

ceinte de la place. On fut très-sensible à Vienne à cette opération; on la regarda comme une flétrissure.

Avant de quitter Vienne, Napoléon eut une nouvelle occasion d'exprimer son mécontentement sur la manière dont le servait son ministre Fouché. Il trouva dans la cour du château une dame qui arrivait de Caen avec ses deux enfans, pour lui demander la grâce de sa mère, condamnée pour avoir donné asile dans son château à une bande de voleurs de diligences. Fouché lui avait donné des passeports, mais il n'avait pas mandé un mot de cette affaire à l'empereur, qui disait avec raison : « Si « c'est un cas graciable, pourquoi ne me l'avoir pas « écrit? et, s'il ne l'est pas, pourquoi avoir donné « des passe-ports à une famille que je suis obligé de « renvoyer désolée? » Effectivement, la mère et les enfans s'en retournèrent pleurant tout le long du chemin, et passant pour des victimes de la cruauté de l'empereur. »

La paix enfin signée, et à des conditions si dures pour l'Autriche, qu'en y souscrivant on pouvait lui supposer une arrière-pensée, Napoléon se hâta de retourner en France. Il fit le trajet si rapidement, qu'il était déjà à Fontainebleau quand tout Paris le croyait encore à Vienne. « Cette résidence royale, dit l'auteur, se trouvait dans un état de magnificence qu'on n'y vit jamais, *même dans les plus beaux jours de Louis XIV*. » M. le duc de Rovigo ressemble ici au général Jomini, qui, en rendant

compte d'une cérémonie religieuse assez mesquine que Buonaparte fit célébrer à Notre-Dame, affirme fort sérieusement que Paris n'avait jamais vu de cortége aussi brillant, même au temps de ses rois les plus puissans.

Napoléon revint de Fontainebleau à Paris, pour y recevoir la visite de quelques-uns des petits rois qu'il s'était donné le plaisir de faire en Allemagne. Leur présence y fit beaucoup moins de sensation qu'un évènement de la même époque : c'était la répudiation de l'impératrice Joséphine.

M. le duc de Rovigo affirme qu'on s'est grossièrement trompé, quand on a prétendu que son maître avait été poussé à ce divorce par l'ambition de s'allier au sang des rois. Et ne se sent-on pas merveilleusement disposé à le croire, lorsqu'on le voit, dans la même page, attester qu'aucune ambition personnelle n'entra dans l'esprit de Napoléon, quand il mit la couronne impériale sur sa tête ? Voici enfin, suivant notre auteur, les véritables motifs qui firent remplacer Joséphine de la Pagerie par Marie-Louise d'Autriche :

« Napoléon ne se dissimulait pas que l'édifice qu'il avait élevé avec tant d'efforts, était menacé de périr avec lui ; aussi disait-il quelquefois : « Mes « ennemis se sont donné rendez-vous sur ma « tombe. » Cette réflexion sinistre lui fit sentir la nécessité de s'occuper du choix d'un successeur.

« Il pensa plusieurs fois à s'ouvrir de ses desseins,

à Joséphine; mais il n'osait lui en parler. Il voulut que la première communication lui fût faite par son fils Eugène de Beauharnais, qu'il manda pour cet effet à Paris. Tout fut promptement réglé. Il faut se rappeler qu'il n'y avait, entre Napoléon et Joséphine, aucun autre lien qu'un acte civil : or, les lois avaient prévu la dissolution de ces sortes de contrats.

« En conséquence, à jour fixe, il y eut le soir, dans les appartemens de l'empereur, une réunion des personnes dont l'office était nécessaire dans cette circonstance. Là, Napoléon fit à haute voix la déclaration de l'intention où il était de rompre son mariage; et Joséphine, de son côté, fit en sanglotant la même déclaration. Les formalités une fois remplies, elle prit congé de l'empereur, et descendit dans son appartement. Elle partit le lendemain matin pour aller s'établir à la Malmaison. »

Pour se consoler de cette brusque séparation, Napoléon imagina de s'entourer des membres de sa famille; mais cette précaution même tourna contre lui. Au nombre des conviés se trouvait son frère Louis, qu'il avait envoyé régner malgré lui-même sur les Hollandais. Comme il avait encore beaucoup d'humeur de la prise de Flessingue, il lui prit fantaisie d'en rejeter la faute sur ce frère Louis, dont les troupes, disait-il, avaient fort mal fait leur devoir dans cette occasion. Bien plus : pour que pareil malheur ne se renouvelât point, il ne dissimula

point qu'il convoitait trois places des frontières de Hollande, qui couvraient cette partie des siennes. Le roi Louis, qui s'était fait loyalement Batave, ne goûta nullement ce projet; et pour en prévenir l'exécution, il écrivit aux commandans de Berg-op-Zoom, Bois-le-Duc et Bréda, de n'y admettre aucune troupe française, fût-elle munie d'un ordre de sa main. Napoléon avait des moyens particuliers pour être informé de tout : c'est l'ancien ministre de la police qui le dit, et on peut l'en croire. Le frère aîné sut donc le manége secret du frère cadet : il était au Théâtre-Français le soir du jour où il en eut le premier vent. Tout préoccupé de cette idée, il donna ordre à l'auteur des présens Mémoires d'aller trouver le ministre Fouché, pour qu'il prît de si bonnes mesures que tout courrier partant pour la Hollande fût arrêté à la barrière. On arrêta effectivement un courrier; on lui enleva ses dépêches; mais ces dépêches ne contenaient que ce que le roi Louis voulait bien laisser voir : Fouché avait eu grand soin de le prévenir à temps.

CHAPITRE XXXVIII.

Projets de mariage de Napoléon. — La main d'une grande-duchesse de Russie lui est refusée. — Il épouse l'archiduchesse Marie-Louise. — Détails secrets sur le premier séjour de cette princesse à Compiègne. — Mariage. — Voyage en Belgique.

Joséphine était congédiée; mais à quoi bon cette mesure violente, si cette épouse répudiée n'était promptement remplacée par une autre qui eût tout ce qu'elle n'avait pas, c'est-à-dire la faculté de donner des héritiers au trône impérial, et à l'empereur lui-même une alliance aussi flatteuse pour sa propre personne qu'avantageuse à sa politique?

Il est indubitable que Napoléon jeta d'abord les yeux sur la grande-duchesse Anna-Paulowna, sœur de l'empereur Alexandre. A l'appui des simples conjectures, M. le duc de Rovigo rapporte qu'à l'époque même où l'empereur était le plus occupé de ses projets de mariage, il lui demanda, un jour de grand cercle, de lui désigner celle des dames présentes dont la figure avait le plus de rapport avec celle de la princesse russe. « Comme elle n'avait que seize ans, ajoute-t-il, lorsque je la vis à Saint-Pétersbourg, j'eus de la peine à satisfaire la curiosité de l'empereur. » Toutes les dates étaient bien embrouillées dans la mémoire de M. de Ro-

vigo, quand il a écrit ces paroles. Née en 1795, la grande-duchesse Anna, aujourd'hui princesse royale des Pays-Bas, n'avait bien certainement que douze ans, lorsque l'aide-de-camp de Napoléon fut envoyé en Russie, en 1807, après la paix de Tilsitt; et ce n'était que deux ans après, en 1809, que lui fut adressée la demande qui l'embarrassa si fort, quoique la réponse à y faire fût assurément bien facile. On n'aime pas à rencontrer de ces sortes d'erreurs dans un homme qui prétend écrire l'histoire, parce qu'elles indiquent qu'il n'a pas l'esprit présent à ce qu'il dit, et qu'il ne parle que d'après des souvenirs confus.

Au reste, on n'en est pas réduit à de simples présomptions sur l'espoir que s'était formé Napoléon d'obtenir la main de la jeune princesse russe. Elle n'avait encore que quatorze ans, lorsqu'il en fit directement la demande à l'empereur Alexandre, ainsi que veut bien en convenir M. de Rovigo dans une note : il ajoute même que le monarque russe répondit qu'il allait consulter sa mère; mais ce qu'il ne dit pas, c'est que l'impératrice Marie refusa nettement de donner son aveu à cette alliance; décision qui, plus que probablement, satisfit autant Alexandre qu'elle contraria Napoléon.

Mais, au même moment, des négociations de nature semblable étaient entamées avec la cour de Vienne. Elles prirent même un caractère si décidé, que Napoléon crut devoir faire débattre la question

dans son conseil. La pluralité des voix fut en faveur de la Russie ; mais Napoléon, qui pouvait fort bien savoir ce que ses conseillers ne savaient pas sur les obstacles à vaincre, se décida si brusquement pour l'Autriche, que, le soir même, la demande de la main de l'archiduchesse Marie-Louise fut expédiée dans les formes.

Tout le reste fut conduit avec la même rapidité. L'ivresse était telle dans les salons des Tuileries, que l'empereur ayant laissé tomber l'enveloppe d'une lettre de la nouvelle impératrice, on la ramassa avec empressement, et il fallut la passer de main en main comme un objet précieux. « En un mot, dit M. de Rovigo, nous étions déjà devenus des courtisans aussi empressés que le furent jamais ceux de Louis XIV, et nous n'étions presque plus ces hommes qui avaient dompté tant de peuples. »

On sait que Napoléon, plus enivré encore de son bonheur que ses courtisans, courut sur la route de Soissons au-devant de sa fiancée, monta dans sa voiture, et l'accompagna jusqu'à Compiègne ; mais on ne sait que par des révélations confidentielles, indiscrètes même, ce qui se passa dans l'intérieur du château. L'aide-de-camp de Napoléon était présent, et témoin de tout ce qu'il fut permis de voir : il a donc droit à se faire écouter, quand il raconte aussi sa petite histoire :

« Après la réception solennelle, dit-il, au pied du grand escalier, tout fut fini : il n'y eut point de

cercle ce soir-là; chacun se retira de bonne heure.

« Selon l'étiquette entre les cours étrangères, l'empereur était bien l'époux de l'archiduchesse Marie-Louise; mais d'après le Code civil (et d'après les lois de l'Eglise), il ne l'était pas encore. On dit néanmoins qu'il fit un peu comme Henri IV avec Marie de Médicis.

« C'était mon tour à coucher cette nuit-là dans le salon de service. L'empereur avait été s'établir hors du château, à sa maison de la chancellerie (probablement pour obéir à l'usage, qui ne veut pas que les deux futurs couchent sous le même toit). On serait venu, la nuit, me dire que Paris brûlait, que je n'aurais pas été le réveiller, dans la crainte de ne trouver personne. »

L'auteur rapporte ensuite avec une fidélité scrupuleuse les cérémonies publiques du mariage civil et de la bénédiction nuptiale. Ces détails sont aujourd'hui sans intérêt : il faut toutefois tenir compte à l'auteur d'une petite réflexion philosophique d'autant plus remarquable, qu'elle n'est point dans sa manière habituelle : « En assistant à cette fête, « dit-il, personne n'eût osé la croire aussi voisine « d'une catastrophe : le mariage eut lieu le 8 avril « 1810, et l'abdication de Fontainebleau, le 8 avril « 1814. » M. le duc de Rovigo erre un peu sur les dates, selon sa coutume, mais l'intention est toujours bonne; c'est toujours le *sic transit gloria mundi.*

La bénédiction nuptiale fut donnée aux époux, comme l'on sait, dans le grand salon où se fait ordinairement l'exposition des tableaux. Elle donna lieu à un incident sur lequel l'auteur s'est beaucoup étendu, et qui méritait, en effet, quelque mention.

« Le ministre des cultes avait convoqué tout le haut clergé. Les évêques assistèrent à la cérémonie en habits pontificaux; il n'y manqua que les cardinaux, qui ne prirent pas même le soin de faire connaître les motifs de leur absence.

« La conduite insolente de ces cardinaux blessa fortement l'empereur. Il blâma d'abord le ministre de la police de n'avoir pas su leur projet, ou de ne l'avoir pas prévu; mais leurs Eminences n'y perdirent rien : il commença par les exiler de Paris, et les envoya demeurer dans des lieux différens, à cinquante lieues de la capitale au moins.

« Ces cardinaux se trouvaient à Paris, depuis que le pape avait été amené à Savone. L'empereur attendait qu'il eût un moment de loisir pour s'occuper des affaires ecclésiastiques, et, à cette fin, il avait mandé près de lui le sacré collége. Le mariage arriva avant qu'il eût pu y donner quelques soins, et ces prélats saisirent cette occasion de montrer *le mauvais esprit dont ils étaient animés.*

« Dans un autre temps, on aurait levé les épaules de pitié à une pareille conduite; mais comme nous avions beaucoup d'âmes pieuses sur lesquelles elle

pouvait faire un mauvais effet, on jugea à propos de la réprimer d'une manière exemplaire.

« Quel motif prétendaient-ils alléguer? que l'empereur était marié? que le pape n'avait point autorisé son divorce? Mais j'ai déjà dit que Napoléon n'avait point épousé Joséphine devant l'Eglise; conséquemment, l'Eglise n'avait rien à voir dans son divorce. »

A ce petit désagrément près, Napoléon était si content et si fier de son mariage avec une archiduchesse, qu'il voulut la montrer à une partie de la France : il la conduisit jusqu'à Anvers.

Il y avait alors des vaisseaux à Anvers, et l'auteur de ces Mémoires n'a pas cru devoir parler de vaisseaux, sans entonner les louanges du ministre de la marine Decrès, *contre lequel on criait tant.* Nous doutons que cette apologie un peu tardive empêche de crier beaucoup encore contre la mémoire d'un ministre dont toutes les opérations furent une suite de désastres et d'humiliations pour la France; mais nous sommes certains que M. de Rovigo fait un très-grand tort à ses propres connaissances, en avançant que ce M. Decrès avait créé plus de moyens maritimes, c'est-à-dire de vaisseaux et de frégates, *qu'on n'en avait construits avant lui, depuis Louis XIV.* Il faut que M. de Rovigo, sans remonter jusqu'à la régence, n'ait jamais entendu parler de la marine de Louis XVI, c'est-à-dire de celle qui existait encore dans les ports de France, à

l'époque où lui-même entra au service. Le dernier rapport fait à l'Assemblée constituante, par ordre du roi, portait le nombre des vaisseaux de ligne à quatre-vingt-quatorze, et celui des frégates à cent deux.

M. le duc de Rovigo était du voyage en Belgique; et à cette occasion, il se consacre un petit paragraphe ainsi conçu :

« Attaqué d'une fièvre violente à Bréda, j'avais obtenu de revenir à Paris. J'ai été bien étonné de lire, il n'y a pas long-temps, dans les Mémoires de M. Ouvrard, que l'empereur m'avait envoyé à Paris *pour l'observer*. En vérité, il se fait bien de l'honneur, et il se croit sans doute un personnage bien important. M. Ouvrard aurait été le premier individu qui eût été pour moi l'objet d'une semblable mission. D'ailleurs, qu'il se persuade bien que, si la chose avait été comme il le dit, je ne lui aurais pas fait d'autre honneur *que de le placer en lieu sûr*, si cela en avait valu la peine, comme je l'ai fait la seule fois qu'on m'ait jamais parlé de lui. »

Cette manière de placer les gens *en lieu sûr*, pour les mieux *observer*, était assurément celle qui allait le plus droit au but. Malheureusement, elle a passé de mode : M. le duc de Rovigo doit trouver que, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, la Charte nous a fait faire de grands pas rétrogrades.

CHAPITRE XXXIX.

Arrestation de M. Ouvrard. — Fouché perd le portefeuille de la police. — Le duc de Rovigo le remplace. — Instructions que lui donne Napoléon. — Détails sur l'immense fortune de Fouché-d'Otrante.

Nous n'avons laissé M. Ouvrard dans le chapitre précédent, que pour le retrouver dans celui-ci. M. de Rovigo, qui vient de le traiter si lestement, lui fait ici plus d'honneur : il consacre quatre grandes pages à tout ce qui le concerne.

« Il y avait à peine huit jours, dit-il, que l'empereur était de retour à Saint-Cloud, qu'il arriva un changement de ministres. On lui avait rapporté que Fouché négociait avec l'Angleterre, et qu'il se servait de l'entremise du *sieur* Ouvrard. L'empereur se détermina donc à faire arrêter le *sieur* Ouvrard ; mais comme il se méfiait du ministre de la police, ce fut moi qu'il chargea de cette arrestation, qui devait être suivie de la prison et de la mise au secret. Cet ordre me fut remis par le duc de Bassano, qui l'avait écrit de sa main, et signé. Une semblable mission ne m'avait jamais été donnée auparavant, et ne me le fut jamais depuis ; c'est-à-dire que, pendant seize ans, il ne s'est servi que deux fois de moi, *dont on croyait qu'il se servait tous les jours.* »

Comme une foule de gens le croient encore, et sont assez opiniâtres pour le croire toujours, M. de Rovigo fait prudemment de se mettre en règle devant la postérité.

Nous allons voir présentement que M. de Rovigo, qui ne faisait jamais les fonctions d'un agent de police, s'en acquittait, dans l'occasion, avec autant de dextérité que s'il n'eût jamais fait d'autre métier. Il poursuit son récit :

« Je ne connaissais ni la demeure ni la figure de M. Ouvrard, et je n'avais que deux ou trois heures pour me rendre de Saint-Cloud à Paris, et exécuter mon ordre, parce qu'en tardant davantage, je donnais le temps à Fouché de prévenir son émissaire, et de le soustraire à mes recherches. Je revenais donc à Paris, en rêvant aux moyens de connaître la demeure de M. Ouvrard, lorsqu'il me vint dans la pensée qu'une personne de ma connaissance pourrait me donner son adresse. J'y allai, et ne lui dis pas un mot du motif de ma visite; mais j'appris, dans la conversation, que M. de Talleyrand et M. Ouvrard étaient attendus dans cette maison.

« Je courus donc bien vîte au quartier des gendarmes d'élite, et je donnai à un capitaine de mon choix, tous les ordres écrits dont il pourrait avoir besoin. Il alla droit à la maison que je lui avais indiquée, et pénétra jusqu'au salon, où il trouva M. de Talleyrand, qu'il connaissait, avec M. Ouvrard, qu'il ne connaissait pas. Il engagea la con-

versation avec lui, comme ayant à lui parler en particulier.

« M. Ouvrard sortit; alors le capitaine lui montra les ordres dont il était porteur, et le fit monter dans une voiture qu'il avait préparée pour le conduire à Vincennes. Arrivé au donjon, le concierge ne voulut pas le recevoir sans un ordre du ministre de la police. Il fallut donc déposer M. Ouvrard au greffe, en attendant que l'on pût s'adresser à Fouché, qui était à Saint-Cloud. L'empereur lui ayant fait connaître ses intentions, il ne put refuser le papier dont on avait besoin. Mais lorsqu'il sut comment M. Ouvrard avait été trouvé, il se persuada qu'on me l'avait livré par perfidie. Il débita tant de balivernes sur moi, que pendant long-temps nous vécûmes en bouderie ouverte, tellement que je me promettais bien de *le revaloir à M. Fouché*. »

La vengeance fut bientôt plus complète que M. de Rovigo ne l'espérait lui-même; il en fut redevable au maître qu'il servait avec tant de zèle. La manière dont elle s'opéra était tout à fait inopinée pour lui comme pour tout le monde.

L'empereur lui dit un matin de ne pas s'éloigner de Saint-Cloud, quoique son service ne l'y retînt plus, parce qu'il le ferait appeler dans la journée. Comme elle s'avançait beaucoup, et que Sa Majesté ne lui faisait rien dire, il crut pouvoir sans risque aller dîner chez Mme de Bassano, qui habitait une maison de campagne à Sèvres. Mais à peine

y était-il arrivé, que voilà un piqueur des écuries de l'empereur qui lui apporte l'ordre de se rendre au plus vîte à Saint-Cloud. Ce piqueur avait amené à cet effet un cheval de main. M. le duc était en bas de soie, et dans une toilette fort peu convenable à un écuyer. Qu'imagine-t-il? de passer les [redacted]ttes de M. de Bassano par-dessus ses bas de soie, [redacted]de mettre ses souliers dans sa poche. Il part au g[redacted] se rechausse dans le vestibule du château, et s[redacted]ente devant l'empereur, qui, *en souriant,* lu[redacted]dit [redacted]Eh bien! Savary, voilà une grande af[redacted]e! Je [redacted]ous faire ministre de la police : vous [redacted]ntez-vous [redacted]ce de remplir cette place? » Le fidèle serviteur [redacted]nd qu'il aura le *courage* de lui être dévoué toute sa[redacted] On lui fait prêter serment, et le voilà, dans toute[redacted]s formes, excellence ministérielle.

Mais admirons l'effet[redacted]ttendu de ces grandeurs subites, qui font l'ob[redacted] des vœux indiscrets du vulgaire! Le duc de [redacted]sano fait monter son nouveau collègue dans [redacted]oiture, et le ramène dîner [redacted]hez lui. On s'atte[redacted] des transports de joie de la [redacted]rt du nouveau d[redacted]taire; eh bien! apprenez de [redacted]même, ambiti[redacted] de la terre, qu'il était *plus* *m*[redacted]*que vif,* qu[redacted]en eut une *courbature,* et qu'il ne [redacted] *ni m*[redacted] *ni parler* pendant tout le dîner. La [redacted]; il retourne à Paris, se met au lit, et le sommeil fuit sa paupière.

Il serait injuste de priver M. de Rovigo du plaisir

de dépeindre lui-même la sensation flatteuse que produisit la nouvelle des hautes fonctions auxquelles il était appelé.

« Le lendemain, dit-il, lorsqu'on lut ma nomination dans *le Moniteur*, personne ne voulait y croire. L'empereur aurait nommé l'ambassadeur de Perse, qui était alors à Paris, que cela n'aurait pas fait *plus de peur*.

« J'inspirais de la frayeur à tout le monde; *chacun faisait ses paquets;* on n'entendait parler que d'exils, d'emprisonnemens, *et pis encore;* enfin, je crois que la nouvelle d'une *peste* n'aurait pas plus effrayé que ma nomination au ministère de la police.

« J'étais dans la confiance que mon prédécesseur Fouché me laisserait quelques documens propres à éclairer mes premiers pas : j'eus la simplicité de le laisser, sur sa demande, pendant trois semaines entières dans son ancien appartement, sous prétexte de rassembler des papiers dont il voulait me donner communication; et le jour qu'il en sortit, tout ce qu'il me remit fut un vieux Mémoire contre la maison de Bourbon. Il avait brûlé le reste, au point que je n'eus pas traces de la moindre écriture. Il en fut de même lorsqu'il fallut me faire connaître les agens; de sorte que le fameux ministère de M. Fouché, dont j'avais eu, comme tout le monde, une opinion extraordinaire, commença à me paraître très-peu de chose, ou au moins suspect, puis-

qu'on faisait difficulté de me remettre ce qui intéressait le service de l'Etat. Plus j'ai été, plus je me suis convaincu que nous avions été dupes de la plus impudente charlatanerie dont on ait eu d'exemples. »

C'est un reproche que l'on n'a sûrement pas adressé au successeur de Fouché, s'il a suivi de point en point, comme nous en sommes convaincus, les instructions que lui donna son maître, tout en faisant avec lui une petite promenade dans le parc de Saint-Cloud. M. le duc de Rovigo, avec cette imperturbable mémoire qui est continuellement un sujet d'admiration pour ses lecteurs, rapporte mot à mot ces touchantes instructions. On croit entendre Titus recommandant ses peuples à son ministre : « Voyez tout le monde ; ne maltraitez « personne ; on vous croit dur et méchant, etc. »

Cette allocution paternelle rendit le courage au nouveau ministre. Il allait faire ses rapports à son empereur, plutôt pour chercher de la force que pour lui porter *rien qui vaille;* il s'aperçut même bientôt que Napoléon avait plus d'une *garde à carreau,* et que c'était pourquoi il avait patienté si long-temps avec Fouché, ayant toujours un moyen de prévenir sa méchanceté.

« Enfin, la confiance me vint petit à petit, dit M. de Rovigo ; sans être méchant, j'étais parvenu à trouver une assez bonne dose de malice. »

N'en aperçoit-on pas, en effet, une petite pointe dans certaine note jetée comme par mégarde au

bas d'une page, où il est encore question du bon M. Fouché-d'Otrante, à l'occasion du refus qu'il fit de rendre les lettres qu'il avait reçues de l'empereur? On lit donc, dans cette note aigre-douce, que cet ex-oratorien possédait, 1° comme duc d'Otrante, une dotation évaluée à 90,000 fr. net; 2° une sénatorerie évaluée à 30,000 fr.; 3° 200,000 fr. de rente du produit de ses économies pendant les neuf années de son administration, époque où il jouissait de 900,000 fr. de revenus de toute espèce.

CHAPITRE XL.

Le blocus continental. — Abdication et fuite de Louis Buonaparte. — Bernadotte passe en Suède, comblé des bienfaits de Napoléon. — Nouvelle organisation de la police. — Exilés. — Prisonniers d'Etat.

Avant de rendre compte de l'état dans lequel il trouva le ministère qu'il était appelé à diriger, M. de Rovigo entreprend, on ne sait trop pourquoi, une espèce de revue générale de l'Europe. Nous n'en releverons que quelques traits.

Il s'engage d'abord, et fort gratuitement, dans un magnifique éloge de ce fameux blocus continental, dont on s'est tant affligé sur le continent, qu'il devait enrichir, et dont on a tant ri en Angleterre, qu'il devait ruiner. M. de Rovigo a beau rapporter un dialogue entre deux personnages que l'on n'est pas médiocrement surpris de voir accolés l'un à l'autre, l'empereur Alexandre et M. Menneval, ex-secrétaire de Napoléon, il n'induira pas un seul habitant de l'Europe à changer d'opinion sur un système jugé et condamné par une cruelle expérience (1).

(1) Une seule phrase du discours adressé au roi, dans le voyage que Sa Majesté vient de faire en Alsace, par M. Hu-

Ce fut à cette même époque qu'eut lieu l'abdication, ou plutôt la désertion du roi Louis de Hollande, qui se sauva de ce pays pour cesser d'y jouer le rôle d'exécuteur des ordres tyranniques de son frère. « On ne saurait nier, avoue l'historien, que cette fuite n'ait fait grand tort à l'empereur dans l'opinion. » Il en était vivement affecté, et il ne le cachait pas. « Concevez-vous, s'écriait-il, une mal-« veillance aussi noire du frère qui me doit le plus! « Quand j'étais lieutenant d'artillerie, je l'élevai « sur ma solde, je partageai avec lui le pain que « j'avais; et voilà ce qu'il me fait! »

La conduite de Louis Buonaparte lui concilia l'estime de l'Europe entière; mais, fidèle à son système de n'avoir d'autre idole que Napoléon, et de lui tout sacrifier, voici ce que dit son aide-de-camp, au sujet de cette abdication généreuse :

« Le roi Louis voulut paraître quitter le diadême sans fortune, et que l'on crût à Gratz, où il se retira, qu'il était pauvre. Il a dédaigneusement refusé l'apanage que l'empereur faisait à la reine Hor-

---

mann, président de la chambre du commerce de Strasbourg, suffit pour répondre aux divagations de l'apologiste du blocus continental :

« *La liberté est la vie de l'industrie*, la condition de son « développement. Il appartenait à la légitimité, qui consacre « tous les droits, de nous restituer ce don du Ciel : il est « dans la destinée de la France de n'être libre et heureuse « que sous le sceptre paternel des Bourbons. »

tense. Il ne m'appartient pas de traiter cette question personnelle : je pourrais cependant faire l'énumération de tout ce que Louis Buonaparte devait à l'empereur, et je pourrais bien raconter ensuite comment il s'est conduit envers son bienfaiteur, qui lui a reproché à son lit de mort, dans son testament politique, d'avoir publié contre lui un livre appuyé de pièces dénaturées, et même fausses. »

M. de Rovigo sait, aussi bien et mieux que personne, que toutes les fois qu'il s'agira de prononcer sur la loyauté des deux frères Napoléon et Louis, l'opinion du monde entier n'hésitera jamais.

On trouve dans ce même chapitre une assertion qui aura non moins de peine à trouver crédit chez les hommes qui ont suivi les évènemens. L'auteur parle de l'élévation du maréchal Bernadotte au titre de *prince héréditaire de Suède;* il dit que Napoléon *n'était pas fort content* de ce maréchal; et il aurait pu ajouter qu'il régnait entre eux une aversion mutuelle peu déguisée. Qui donc a pu le porter à avancer que, lorsque Bernadotte passa en Suède, Napoléon le pourvut non seulement de tout ce qui lui était nécessaire pour arriver dans ce pays d'une manière convenable au rang qu'il allait y occuper, mais qu'il lui donna même *un million de son propre argent?*

Nous serions peu surpris qu'il arrivât quelque jour, à ce sujet, un démenti officiel de Stockholm.

Après avoir promené ses lecteurs çà et là, M. le

duc de Rovigo les ramène sur lui-même. Peu s'en faut qu'il ne leur inspire de la compassion pour la situation où il se trouvait. Il avait cru que le ministère où il entrait était une puissance, et il s'aperçut que ce n'était qu'un fantôme. Il exprime sa perplexité par cette comparaison pittoresque : « Il me semblait être dans un tambour sur lequel chacun frappait, sans que je pusse connaître autre chose que le bruit. »

« Je voyais bien, ajoute Son Excellence, que Fouché m'avait joué en brûlant son cabinet; je pris donc le parti de m'en créer un autre. Il s'était pareillement joué de moi en me désignant des agens qui étaient des hommes de la dernière classe, et que même il ne recevait pas. Moi, je ne fus pas si fier; je les vis tous, pour savoir d'eux-mêmes à quoi on les employait. Mes premiers essais furent de ressaisir, par la ruse, tous les fils qu'avait rompus mon prédécesseur par méchanceté. Après avoir divisé la haute société par classes, pour la soumettre à une surveillance plus facile, je m'occupai à faire descendre cette surveillance jusque parmi les artisans des faubourgs.

« Les hommes de la révolution avaient fait leur domaine de toutes les charges publiques. J'étais comme un aveugle au milieu de tout cela : on venait manger mes bons dîners; les carrosses faisaient queue à la porte de mon hôtel; ma représentation était grande; il n'y avait guère de lundi où je ne

visse pas quatre cents personnes. Mais si j'avais été obligé de tirer une conclusion de tout ce que l'on m'avait dit dans ces tumultueuses soirées, j'aurais induit en erreur, et n'aurais fait qu'un mensonge. »

Au nombre des opérations qui ont signalé son passage au ministère, M. de Rovigo réclame le petit livret auquel les domestiques, cuisinières et bonnes d'enfans furent assujettis pendant quelque temps. Il avait même un fort beau travail tout prêt sur les cochers de fiacres et de cabriolets; mais il eut le chagrin de ne pouvoir le mettre à exécution. Ce fut une perte pour les habitans de Paris, et pour les étrangers qui visitent cette grande ville : on aurait vu les voitures de la même couleur, les chevaux du même poil, les manteaux des cochers de la même couleur que le poil de leurs chevaux, et enfin des harnois toujours luisans.

Une faction protectrice des vieux fiacres s'opposait à la régénération de ce corps. Le nouveau ministre de la police, voulant néanmoins avoir quelque chose à faire, tourna ses regards vers les exilés : il en présenta la liste à l'empereur, qui, sur quatorze individus dont elle se composait, n'y maintint que Mme de Staël, Mme de Chevreuse, Mme Récamier, M. de Duras et M. de la Salle.

Napoléon entendant dire, chaque fois qu'il y avait quelque propos sur le tapis : *C'est le faubourg Saint-Germain*, voulut savoir au juste ce que c'était que ce terrible faubourg. Aussitôt, son

fidèle ministre fait dresser une longue liste d'individus des deux sexes, et, au bout de chaque nom, il glisse une petite note indicative, telle qu'il avait pu se la procurer. Il remet ce catalogue à son maître, « comme *l'état du troupeau* dans lequel on avait « jusqu'alors choisi les victimes qu'on lui avait fait « immoler. »

Loin de vouloir immoler de nouvelles victimes dans le noble faubourg, Napoléon témoigna le désir d'en voir les habitans les plus distingués faire l'ornement de sa cour. Le ministre de la police *ne se le fit pas dire deux fois;* et il prit aussitôt des mesures pour procurer cette satisfaction à son maître. D'ailleurs, son opinion personnelle était qu'on ne pouvait mieux faire que de laisser ces anciennes familles dans leur sphère; et qu'à tout prendre, il valait mieux *les mettre à la cour que de les mettre à Vincennes*. On ne pouvait raisonner plus pertinemment.

De la liste des exilés, il était assez naturel de passer à celle des prisonniers d'Etat. Elle se trouva un peu plus nombreuse : si la première n'était que de quatorze, celle-ci s'élevait à *six cents et quelques*. Ces prisonniers d'Etat n'étaient, au reste, ainsi enlevés à leurs familles, qu'avec l'*agrément* de Sa Majesté impériale. Cette manière d'entendre la liberté individuelle ressemblait, *en quelque sorte*, dit M. de Rovigo, aux lettres de cachet tant reprochées à l'ancien régime. Qu'y manquait-il donc pour que la ressemblance fût parfaite?

CHAPITRE XLI.

Détails relatifs à quelques dames exilées. — Mmes de Chevreuse, de Staël, Récamier.

Napoléon n'épargnait pas le sexe dans ses vengeances : d'après le serment que paraît avoir fait son apologiste de le défendre sur tous les points, le voilà réduit à expliquer comment des dames dignes de tous ses égards, ont pu être traitées avec cet excès de rigueur.

C'est Mme de Chevreuse qui, la première, est mise en scène. M. le duc de Rovigo nous apprend qu'elle était sur la première liste de suspects, qui fut envoyée de Paris à l'empereur, après la bataille d'Austerlitz. Elle eût donc été exilée, sans le secours de M. de Talleyrand, qui était alors à Vienne. Non seulement il la fit rayer de la liste, mais il la fit nommer dame du palais de Joséphine : et sans doute, dit M. de Rovigo, il fut obligé de lui faire *quelque peur* pour la décider à accepter.

Mme de Chevreuse se résigna; mais elle vint toujours de mauvaise grâce chez Joséphine. M. de Rovigo s'en venge aujourd'hui par deux épithètes bien malheureusement échappées à sa plume, car très-certainement il n'y a pas un lecteur français

poli et bien élevé, qui ne les fasse retomber sur lui.

Lorsque la famille royale d'Espagne fut amenée captive en France, après le guet-apens de Bayonne, M.me de Chevreuse fut au nombre des dames destinées à l'accompagner au château de Compiègne. Mais elle refusa net, en disant qu'elle n'était point faite pour être *geolière*. Cette réponse, dictée par un sentiment honorable, ne fut point, comme on le pense bien, du goût des *geoliers;* et M.me de Chevreuse fut exilée à quarante lieues de Paris. Ici encore, M. de Rovigo emploie à l'égard d'une dame une expression si peu française, qu'il y aurait encore de l'*insolence* à la répéter.

Mais il ne suffit pas à M. le duc de s'exprimer dans cet étrange style; il fait parler son empereur, et voici les belles phrases qu'il lui met dans la bouche : « Qu'elle prenne garde, cette M.me de Che-« vreuse! si elle m'échauffe la bile, je ferai réviser « la confiscation des biens du maréchal d'Ancre, et « il ne manquera pas d'héritiers pour venir récla-« mer ses dépouilles de la maison de Luynes! » Quoi! Napoléon, après une prescription de deux cents ans, aurait gravement entrepris de faire réviser un arrêt de confiscation, lorsque la France, au moment où il se livrait à cet accès de démence, était couverte de familles dépouillées par le tribunal révolutionnaire! En vérité, il y a des momens où on serait tenté de croire que M. de Rovigo, pour égayer ses récits, s'amuse à rendre son héros ridicule!

Après Mlle de Chevreuse vient Mme de Staël. Toute l'Europe a cru que cette femme célèbre avait été exilée; toute l'Europe est dans l'erreur : elle ne fut qu'*éloignée*. M. de Rovigo avoue, d'ailleurs, que son maître ne pouvait la souffrir. Quant à lui, ministre de la police, loin de partager cette prévention haineuse, il eût voulu *se faire une amie* de Mme de Staël. Or, voici comment il s'y prit pour y parvenir :

Il fit saisir et mettre au pilon les dix mille exemplaires qui venaient d'être tirés de son ouvrage sur l'*Allemagne*, quoique le manuscrit eût été préalablement approuvé par la censure. Quant à l'auteur, il lui intima l'ordre de sortir de France *dans les vingt-quatre heures*. Mme de Staël demanda un léger sursis, pour faire les apprêts de son embarquement : elle espérait, à l'aide d'un passe-port pour l'Allemagne, pouvoir relâcher en Angleterre. Le duc de Rovigo lui adressa, pour toute réponse, une lettre froidement ironique. Elle a tiré une vengeance assez éclatante de ce procédé, en consignant cette douce épître dans la préface de sa seconde édition de son *Allemagne*.

C'est dans cette lettre si peu française, que l'on osait lui dire que l'*air de la France ne lui convenait pas*, et que son ouvrage *n'était point français!* Et pourquoi? parce qu'elle n'avait pas cru devoir en consacrer quelques chapitres à la gloire d'un Corse qui épuisait la France de sang! Mais toute

représentation lui était interdite; il fallut fuir sans délai. Elle se hâta donc de se réfugier dans sa terre de Coppet. Le préfet de Genève eut ordre de s'enquérir s'il lui restait des épreuves ou une copie de son ouvrage, et de les lui enlever. Il lui insinua ensuite, comme un moyen de rentrer en grâce, qu'elle avait une heureuse occasion d'exercer son talent sur la naissance du roi de Rome. Mme de Staël répondit qu'elle se bornait à faire des vœux pour qu'on trouvât à cet enfant une bonne nourrice. Ce propos fut promptement rapporté; et l'on juge du degré de fureur qu'il excita. Défense fut faite à Mme de Staël de s'éloigner de Coppet de plus de deux lieues. Elle sentit alors qu'il n'y avait plus que la fuite qui pût la dérober à tant de vexations. Mais où se réfugier? tout le continent était en proie aux émissaires publics ou secrets de Buonaparte.

Mme de Staël reconnut qu'elle n'avait plus d'asile qu'à Constantinople ou à Moscou. Elle se décida pour la dernière de ces villes, d'où elle se rendit à Saint-Pétersbourg, et enfin à Abo, en Finlande, où elle s'embarqua pour la Suède, et de Suède, elle passa en Angleterre. Elle ne rentra en France qu'après la restauration. Personne, on peut le croire, ne vit la chute du tyran avec une joie plus sincère, et son retour subit avec plus d'horreur. Mme de Staël se retira précipitamment à Coppet. Buonaparte lui ayant fait dire, pendant les cent-jours, qu'il fallait qu'elle vînt à Paris, parce qu'on y avait besoin

d'elle pour propager les idées constitutionnelles, loin de se montrer sensible à ce patelinage, elle refusa nettement l'invitation, en disant : « Il s'est « bien passé de Constitution et de moi pendant douze « ans; et, à présent même, il ne nous aime guère « plus l'une que l'autre. »

Les persécutions dont le despote accabla Mme de Staël furent longues et cruelles; mais, en le stigmatisant du surnom de *Robespierre à cheval*, elle tira de ses fureurs une vengeance qui durera autant que la mémoire de cet homme. Lui, qui affectait de braver les puissances de l'Europe, ne pouvait dissimuler l'inquiétude que lui causait la plume d'une femme! Tantôt il s'alarmait de ses écrits, tantôt il se plaignait de son silence. Un de ses affidés insinuait un jour à Mme de Staël que quelques lignes affectueuses feraient ouvrir pour elle le trésor impérial : « Je savais bien, dit-elle, que pour toucher ses rentes il fallait un certificat de vie; mais j'ignorais qu'il fallût une déclaration d'amour. » Pendant les cent jours, une femme, très-zélée pour le parti de l'usurpateur, se flatta d'y entraîner Mme de Staël, en lui disant : « L'empereur sait, madame, combien vous avez été généreuse pour lui durant ses malheurs. — J'espère, répondit-elle, qu'il saura combien je le déteste. »

---

(1) Voir l'article de *Mme de Staël*, dans la *Biographie universelle* de Michaud.

Un fait certain, c'est que M. le duc de Rovigo l'a parfaitement su ; et comme il mesure sa bienveillance pour toute personne quelconque, d'après le degré d'affection qu'il lui soupçonne avoir eu pour son maître, il n'y a rien qui doive surprendre dans la manière dont il traite la femme illustre qui vient de faire l'objet des pages précédentes.

Une des amies de Mme de Staël doit probablement à ce titre même d'être en butte à une malignité plus noire encore : c'est Mme Récamier dont il s'agit. On sait qu'elle fut aussi exilée ou *éloignée*, selon l'expression vraiment ingénieuse de M. le duc de Rovigo. Il se montre ici le digne élève de Napoléon. Personne n'ignore de quelle manière brutale le conquérant de la Prusse traita, dans ses bulletins officiels, la belle, bonne et infortunée reine Louise ; tout le monde se rappelle encore les inductions grossièrement malignes qu'il s'efforça de répandre, d'après la prétendue découverte d'un portrait de l'empereur Alexandre dans les appartemens de cette princesse. Eh bien ! c'est encore un portrait qui joue le premier rôle dans le paragraphe que M. le duc de Rovigo consacre ici à Mme Récamier ! Il a vu un portrait dans les salons d'un prince de Prusse, et la figure que représentait ce tableau était celle de Mme Récamier : donc, lorsque Mme Récamier disait qu'elle allait à Coppet pour y voir son amie Mme de Staël, son intention était évidemment d'aller mettre l'original à la place de la copie, dans

l'appartement de l'aimable prince; donc, si M. le duc de Rovigo exila Mme Récamier, c'était, comme il nous le dit, *par intérêt pour elle-même;* c'était pour lui épargner les désagrémens qui auraient pu être le résultat de son voyage. Vit-on jamais ministre de la police prendre un soin si touchant de l'honneur des dames?

CHAPITRE XLII.

M. le duc de Rovigo cherche à s'entourer de gens de lettres. — Il parvient à en faire entrer deux à l'Académie. — Incendie de la salle de bal du prince de Schwartzenberg.

Le ministre de la police impériale n'était pas toujours occupé à signer des ordres d'arrestation, d'emprisonnement et d'exil : c'était aussi de sa main libérale que tombaient les récompenses destinées aux écrivains en vers et en prose, qui s'évertuaient avec le plus d'ardeur à célébrer les exploits et les vertus de son gracieux maître. M. le duc de Rovigo, probablement pour adoucir les impressions fâcheuses produites par le tableau des persécutions exercées contre la plus illustre des femmes-auteurs, s'est plu à retracer, dans les pages suivantes, les bons traitemens dont quelques hommes de lettres eurent à se louer.

Il commence ce chapitre par un aveu modeste, qui confirme ce qu'il a bien voulu nous dire dans sa préface, au sujet de sa parfaite nullité littéraire :

« On avait adressé à l'empereur, dit-il, à l'occasion de son mariage, une foule de compositions poétiques. Il m'écrivit de lui donner des renseignemens

à cet égard ; il s'agissait, comme on peut le croire, des écrivains et non de leurs productions ; car en discuter le mérite était *tout à fait au-dessus de mes forces.* »

Son Excellence eut alors une excellente idée qui lui appartient en propre. Elle se fit représenter tout ce qui avait été fait en ce genre depuis Louis XIV ; et ce fut alors qu'on lui apprit qu'un nommé Racine avait composé, dans sa jeunesse, une ode intitulée *la Nymphe de la Seine*, à l'occasion du mariage de la *Dauphine*. M. de Rovigo ne nomme pas le savant à qui il fut redevable de ces informations, et c'est vraiment dommage ! S'il a jamais assez de loisir pour feuilleter la vie de ce Jean Racine, il y verra que s'il n'eût composé la susdite ode que pour le mariage du dauphin, on n'aurait pu dire de lui qu'il était dans sa jeunesse, puisqu'il avait alors plus de quarante ans. Ce ne fut pas, en effet, à la dauphine (Marie-Christine de Bavière), mais à la reine Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, qu'il adressa son ode, lors de son mariage avec Louis XIV. C'était vingt ans plus tôt ; et il était effectivement alors dans sa jeunesse. M. de Rovigo trouve, d'ailleurs, que la pièce de vers de ce jeune Racine est moins belle que la plupart de celles que l'hymen de Napoléon avait fait éclore. Pour en porter ce jugement, M. le duc l'avait probablement lue ; et alors il avait dû y remarquer ces vers que prononce la nymphe de la Seine :

C'est moi dont les illustres bords
Doivent posséder les trésors
Qui rendaient *l'Espagne* si vaine.

Qu'ont de commun ces paroles avec une princesse allemande? Sont-ce les connaissances littéraires ou les connaissances historiques qui ont manqué à M. le duc de Rovigo dans la rédaction de ce petit article? C'est ce que nous n'osons décider. D'autres plus téméraires trancheraient la question en disant : les unes et les autres.

De tous les enfans d'Apollon dont M. le duc de Rovigo employa les talens, le plus zélé, le plus dévoué fut Esménard. *Il m'a servi fidèlement*, dit-il. Que cet éloge est flatteur de la part d'un ministre de la police! Son Excellence y met le complément, en ajoutant cette petite phrase : « Je formai le projet de faire entrer Esménard à l'Académie, et je m'employai si bien, que je lui fis donner une majorité de suffrages sans laquelle il aurait été *infailliblement* rejeté. »

M. de Rovigo se loue de l'assistance qu'il reçut, en cette affaire, de certains hommes en place, qui faisaient partie de *la classe des belles-lettres*. Mais quelle relation avec cette classe pouvait avoir le poëte qu'il s'agissait d'introduire à l'Institut? Le ministre de la police faisait donc des académiciens, sans connaître les académies (1)!

---

(1) L'Académie française était alors représentée par la classe *de la langue et de la littérature françaises*. La classe *des ins-*

Le fauteuil qu'occupa un instant Esménard n'est pas le seul dont M. de Rovigo se vante d'avoir disposé : c'est à lui pareillement, ainsi qu'il le déclare aujourd'hui, que M. de Chateaubriand fut redevable de son habit noir brodé en vert. Sa réception souffrit des difficultés, on se le rappelle : il remplaçait Chénier, et les académiciens exigeaient que, suivant l'usage, il prononçât l'éloge de son prédécesseur, et il s'y refusa constamment. C'est ce que M. de Rovigo exprime par cette phrase apologétique : « M. de Chateaubriand avait pu justement se trouver offensé d'une mesure à laquelle la classe académique crut devoir le soumettre. »

On peut dire qu'à cette époque le ministre de la police s'était véritablement pris d'une belle passion pour les hommes de lettres. Il leur laissait liberté plénière d'écrire et d'imprimer. Enfin, la presse ne fut jamais si libre que sous le régime impérial. Ce n'est que depuis la restauration que l'on a vu des écrivains réduits à se défendre devant la police correctionnelle. Sous le doux maître au nom duquel M. le duc de Rovigo administrait, il ne fallait point tant de formalités pour contenir la presse périodique dans de justes limites : le donjon de Vincennes et la plaine de Grenelle suffisaient.

Aussi arrivait-il quelquefois que les écrivains qui

---

criptions et belles-lettres en était séparée, comme elle l'est encore aujourd'hui.

ne voulaient point courir cette double chance, employaient des voies un peu détournées pour faire parvenir leurs réflexions à des autorités trop chatouilleuses. En voici, par exemple, un trait, que rapporte le ministre de la police lui-même :

Le lendemain de l'incendie qui éclata au milieu d'un bal que donnait le prince de Schwartzenberg, à l'occasion du mariage de l'impératrice Marie-Louise, le duc de Rovigo reçut une lettre mystérieuse, où, rappelant la catastrophe qui attrista les fêtes du mariage de la dauphine Marie-Antoinette, on prédisait qu'une nouvelle alliance autrichienne serait suivie de nouveaux malheurs.

Le fidèle ministre n'omettait rien pour détourner ce sinistre présage. Sa surveillance s'étendait sur tout, depuis les affaires qui intéressaient le salut de l'Etat, jusqu'à des *intrigues de laquais* et de misérables *tripotages*. Cette vigilance était d'autant plus nécessaire, que cet empereur Napoléon, représenté par ses ennemis comme farouche et inabordable, n'était, au contraire, hélas! que *trop bon* et *trop confiant*. C'est M. le duc de Rovigo lui-même qui le dit. Plus il mettait de zèle à remplir ses fonctions, plus il découvrait d'iniquités et de turpitudes qui le dégoûtaient du ministère de la police. Mais l'empereur voulait être servi : il fallut se dévouer, et rester. Son Excellence prit, du moins, de justes mesures pour repousser au loin *ces vilaines tracasseries de société.*

CHAPITRE XLIII.

Moyens de découverte et d'espionnage qu'emploie le ministre de la police. — Atrocités commises envers la reine d'Étrurie et des officiers de sa maison.

M. le duc de Rovigo ne fait nulle difficulté de convenir que les Parisiens n'avaient aucune confiance dans les communications officielles du gouvernement dont il faisait partie. La curiosité publique se portait, au contraire, avec une incroyable ardeur vers toutes les sources d'informations étrangères.

Lorsque le ministre de la police se fut aperçu de ce goût toujours croissant, il s'attacha à observer de quel côté venaient les bonnes et les mauvaises nouvelles. Tel ambassadeur devint alors l'objet d'une surveillance spéciale. Le lendemain du jour où il avait reçu un courrier, ce courrier était *abordé* par des hommes intelligens, qui se faisaient dire quel air on respirait au moment de son départ dans le pays d'où il arrivait.

Après avoir pénétré à peu près ce qu'un courrier avait apporté, il restait également à découvrir ce qu'il remportait. Ici, des demi-confidences ne suffisaient pas : plus d'une fois il est arrivé à M. le duc

de Rovigo de s'être procuré des copies entières de dépêches diplomatiques.

Mais tout à coup une observation le frappa : la correspondance avec l'Angleterre était rigoureusement interdite, spécialement surveillée, et pourtant on était promptement et parfaitement informé à Paris de tout ce qui se faisait et se disait à Londres. Le ministre de la police dut donc soupçonner qu'il existait des voies de communications clandestines, et il appliqua tous ses efforts à les découvrir.

Il fit en conséquence répandre dans le monde qu'il accorderait sans trop de difficulté la permission de passer en Angleterre, pourvu que la personne qui la solliciterait fût connue, et réputée incapable de s'immiscer dans des intrigues politiques. Le piége était tendu : il ne manqua pas de gens crédules qui vinrent s'y prendre.

On vint demander à Son Excellence quelques permissions ; elles furent promises sans objection, mais ajournées sous divers prétextes. Le fait est que M. le duc de Rovigo voulait avoir le temps de prendre ses mesures. Il apprit, à ce qu'il assure, que c'était dans des maisons connues du faubourg Saint-Germain que l'on se hâtait de profiter du délai pour faire des dépêches. De son côté, il écrivit à son commissaire-général à Boulogne de se tenir prêt. Aussi, à peine le voyageur paraissait-il, qu'il était happé, *dévalisé*, quoique muni de passe-ports en règle, et on lui enlevait toutes ses lettres.

Ces lettres ouvertes, lues et copiées, on les recachetait par des procédés connus, et on les expédiait à leur adresse. Pareilles dispositions étaient faites ensuite pour intercepter les réponses.

Ce premier succès agrandit les idées de M. le duc. Il installa des agens pleins de zèle et de malice, non seulement sur les côtes de France, mais sur celles d'Angleterre même. Leur mission apparente était de favoriser la contrebande ou l'évasion des prisonniers de guerre. Ils inspiraient une confiance générale : c'était à qui leur remettrait des lettres, et les chargerait de commissions importantes, sans que personne se doutât qu'autant eût valu adresser tout cela directement au ministre de la police.

A ce souvenir, le cœur de M. le duc se dilate : « Je fis sur cette côte, dit-il, une bonne chasse. On cria *à la tyrannie* tant que l'on voulut, mais je fus obéi. »

C'est dans un des paquets saisis de cette manière que furent interceptées les lettres que la reine d'Etrurie (appelée sans façon *ex-reine* par M. de Rovigo) écrivait au prince régent d'Angleterre. Cette princesse était prisonnière à Nice, ce qui, dans le langage de M. le duc, se nomme *retirée*, ainsi que nous avons vu naguère *exilé* traduit par *éloigné*. Ces lettres apprirent à la police impériale que la reine d'Etrurie avait donné mission à l'un des officiers de sa maison, de se rendre à Londres pour y réclamer

les bons offices de cette cour. Ce fondé de pouvoirs était encore à Amsterdam ; le duc de Rovigo l'y fit arrêter. On l'amena aussitôt à Paris : M. le duc dit en toutes lettres que Napoléon lui *fit grâce ;* nous lui répondons en toutes lettres que ce fidèle serviteur d'une princesse infortunée fut inhumainement *fusillé* dans la plaine de Grenelle. Un autre officier honoré pareillement de la confiance de sa souveraine, obtint sa grâce, il est vrai, au moment où il allait subir le même sort ; mais la révolution qu'il avait éprouvée à l'approche du supplice causa sa mort quelques jours après.

Quant à la reine d'Etrurie, elle fut jugée par une commission militaire, et condamnée à la détention. Elle fut conduite à Rome, et enfermée dans un couvent, où elle subit une longue et douloureuse captivité. *On lui avait ôté son fils,* dit froidement le narrateur d'un attentat qui égale presqu'en atrocité celui dont le duc d'Enghien fut victime (1).

Mais si le ministre de Napoléon traitait ainsi les Bourbons d'Espagne, il ne veut pas que l'on s'imagine qu'il fût capable de quelque mauvais procédé envers les Bourbons de France. On a cru, il ne l'ignore pas, qu'il entretenait des agens aux environs des lieux qu'ils avaient choisis pour leur résidence ; mais il affirme que c'est une grande erreur. Il voulut

---

(1) Voir, à la fin du volume, la note concernant *Marie-Louise, reine d'Etrurie.*

connaître, *une fois pour toutes*, l'intérieur du château d'Hartwell, qui, dit-il, *n'était pas bien à redouter*. Est-ce que l'expérience ne serait pas encore parvenue à faire entrer dans la tête de M. de Rovigo quelques idées lucides sur le pouvoir incalculable de la légitimité? C'est être, en conscience, par trop arriéré!

Au reste, si M. le duc de Rovigo regardait comme inutile de surveiller l'existence des princes dont le nom seul était l'ennemi le plus redoutable qu'eût à craindre son maître, il attachait, en revanche, une importance puérile aux moindres mouvemens des plus petits princes étrangers. Apprend-il, par exemple, qu'un officier part de Berlin pour aller rejoindre le jeune prince d'Orange, qui servait dans l'armée anglaise en Portugal; il le fait guetter à son passage à Hambourg; on saisit les lettres dont il était porteur, on les ouvre sans pudeur, et l'on découvre qu'il s'agissait entre le père et le fils d'intérêts de famille. C'était bien la peine de se donner tant de mal, et de commettre tant d'infamies! Et le ministre au nom duquel elles s'exécutaient, s'étonne encore des *épithètes odieuses* dont il était chargé de toutes parts!

M. le duc de Rovigo se reprocherait d'avoir oublié de dire comment il *exploitait* les débris des guerres de la Vendée, qui avaient été contraints de chercher un refuge en Angleterre. Il entretenait à Londres un honnête homme qui était chargé d'en

passer la revue tous les quinze jours. S'il en manquait un à l'appel, il en donnait aussitôt avis à Son Excellence, qui le faisait chercher en France, dans les environs de son ancien domicile, et parvenait presque toujours à s'en emparer. « C'est ainsi, dit-il, « que l'on connut toutes les routes par lesquelles on « envoyait ces malheureux *à une mort certaine* (1)! »

---

(1) En lisant dans ce chapitre et celui qui le précède, le récit des vexations et des atrocités commises par la police impériale, M. Dentu fils a éprouvé le désir d'y joindre une anecdote dont il peut, mieux que personne, garantir l'authenticité :

« M. Dentu, mon père, avait imprimé, en 1813, une brochure intitulée : *Aperçu du traitement qu'éprouvent en Angleterre les Français prisonniers de guerre*. L'ouvrage était revêtu de toutes les permissions sans lesquelles rien ne pouvait alors être publié; et même, par surcroît de précautions, on l'avait soumis à la police elle-même, qui avait vu dans cette publication un moyen national d'inspirer de la haine pour l'Angleterre; l'effet qu'on en attendait fut, au contraire, d'inspirer de l'horreur pour l'homme qui exposait les jeunes Français à aller mourir de misère sur les pontons anglais *.

« La police alors fit enlever l'édition, en invitant M. Dentu à lui remettre tous les exemplaires qui lui restaient, et dont il serait fidèlement payé. M. Dentu eut la bonhomie de croire à la promesse de M. de Rovigo; et quelque temps après il se présenta pour toucher ce qui lui était dû. C'est pour lors qu'il vit à qui il avait affaire. Le ministre, furieux, lui répond qu'il

* L'ex-directeur Gohier affirme dans ses Mémoires, et prouve par pièces authentiques, que le gouvernement anglais n'entassa ses prisonniers dans de vieux vaisseaux, que lorsque Napoléon eut *formellement refusé de pourvoir à leur subsistance*.

a aussi un vieux compte à régler avec lui, au sujet de brochures qu'il avait imprimées contre un de ses protégés; et que, s'il ne se retirait à l'instant, *il le ferait f..... dans un cul de basse fosse*. C'était la menace favorite du visir Rovigo; c'était dans ces nobles termes qu'il avait déjà apostrophé un vieillard respectable, Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, accusé aussi d'une plaisanterie innocente sur un favori de Son Excellence!

« Et c'est pour nous faire regretter ce régime vandale, que M. de Rovigo a pris la peine de composer huit gros volumes! »

G. Dentu, fils.

CHAPITRE XLIV.

Projet d'un massacre général des Anglais en Sicile. — Excommunication de Napoléon. — Enlèvement du pape. — Affaire de l'abbé d'Astros.

L'AUTEUR de ces Mémoires a suffisamment entretenu ses lecteurs jusqu'ici des hauts-faits de sa police : leur cœur contristé a besoin de se reposer sur des scènes dont le fond ne soit pas toujours du sang et des larmes; et c'est M. le duc de Rovigo lui-même qui se charge, comme par expiation, de leur procurer ce soulagement. Voici donc une anecdote qu'il garantit, et qu'il offre même de faire garantir par une autre autorité que la sienne.

C'était au commencement de l'automne de 1810. Un brick sicilien vint aborder dans un petit port de la Dalmatie, où il mit à terre un officier spécialement employé par la reine Caroline d'Autriche (aïeule de S. A. R. MADAME, duchesse de Berri, et mère de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans). Elle l'envoyait officiellement près du général français qui commandait alors dans les provinces illyriennes. Devinerait-on jamais quelle était la mission de cet officier? Il faut que M. le duc de Rovigo nous l'apprenne lui-même, car c'est à lui-même que ce

Sicilien fit la confidence du projet qu'avait conçu sa souveraine. La reine Caroline, selon lui, ne pouvait plus supporter l'alliance des Anglais, qui étaient en forces dans son île : en conséquence, elle ne voyait pas de moyen plus expéditif et plus simple, pour s'en débarrasser, que de renouveler *les vêpres siciliennes*. Elle n'attendait qu'une chose pour faire son coup ; c'est qu'en cas d'*insuccès*, on lui tînt un asile tout prêt, non pas dans son ancien royaume de Naples, mais dans une partie de l'Italie soumise aux Français.

Le ministre de la police, on le pense bien, est frappé d'épouvante : ce n'est pas dans la partie qu'il dirige, et où il n'emploie que d'honnêtes gens, que l'on entend parler d'horreurs pareilles. Il en rend compte à Napoléon, dont l'âme philantropique faillit se briser en deux. Lui proposer d'exterminer des Anglais, comme s'il s'agissait encore des prisonniers turcs de Jaffa! c'était bien peu le connaître. L'officier sicilien fut trop heureux de n'être pas fusillé lui-même, pour s'être chargé d'un tel message : on voulut bien se contenter de l'envoyer prendre des leçons d'humanité dans le donjon de Vincennes.

Que penser maintenant de cette belle histoire? ce qu'en penserait sans doute le duc de Rovigo lui-même, si, au lieu de copier sans réflexion une vieille note égarée dans un de ses portefeuilles depuis dix-huit ans, il eût pris la peine de soumettre

les faits à une discussion raisonnée. Il était de mode, sous le règne du très-gracieux et très-clément empereur Napoléon Buonaparte, de faire de la reine de Naples une seconde *Jézabel*, une moderne *Athalie* : plus d'une fois les bulletins officiels lui ont prodigué ces doux noms ; mais on ne lit dans aucun d'eux que cette princesse fût tombée en démence. N'est-ce pas cependant ce qu'il eût fallu croire, si on l'eût vue tout à coup voulant se baigner dans le sang des Anglais, qu'elle avait appelés à son secours, et aspirant à se jeter dans les bras des Français, qui l'avaient détrônée, et forcée de fuir ?

M. le duc de Rovigo aura entendu parler, une fois en sa vie, des *vêpres siciliennes*, et, semblable à tous les hommes qui n'ont pas lu l'histoire, ou qui l'ont mal lue, ce qui est encore pis, il croit fermement que ce grand massacre fut préparé de longue main, tandis qu'il ne fut réellement que le résultat d'une émeute soudaine. D'après cette persuasion, et d'après l'idée que, comme tous les affidés de Napoléon, il était tenu d'avoir de la reine Caroline, il aura accueilli, avec toute la crédulité produite par l'ignorance et la passion, la fable que sera venu lui débiter un astucieux Sicilien, charmé de trouver un prétexte pour se frayer un accès auprès des autorités françaises. Quant à nous, ce trait nous rendra très-attentif désormais à ne laisser passer aucun des récits de l'auteur, sans en avoir rigoureusement scruté tous les détails.

Le voici maintenant qui entreprend une relation singulièrement délicate ; c'est celle des longs démêlés de son maître avec le pape (1). Pour argumenter directement *ad hominem*, M. de Rovigo débute par attaquer violemment la personne de Pie VII ; et afin que les coups portent mieux, il se fait, contre ce pontife, une arme de l'autorité de son prédécesseur Pie VI. Il prétend que ce pape, fatigué un jour de certaines réclamations que venait de lui adresser le cardinal Chiaramonte, s'écria : « Si jamais celui-là vient à la tête de l'Église, on verra de belles choses ! »

Nous allons en voir, bien certainement, dans le récit que va nous faire M. le duc de Rovigo. Nous avons soin de lui conserver son style :

« Les difficultés survenues avec la cour de Rome avaient amené l'occupation de Civita-Vecchia et d'Ancône. Le pape, qui prétendait que son temporel était aussi *infaillible* que son spirituel, protesta contre cette occupation. On avait déjà vu des insurrections en Italie ; et le caractère du pape ne rassurait pas. On porta donc les troupes dans Rome.

« Le pape, furieux, entouré de prêtres peu éclairés, lança contre l'empereur sa bulle d'excommunication. Quoique l'empereur s'en souciât peu, il ne laissa pas d'être inquiet de l'effet qu'elle pourrait

---

(1) L'auteur avait déjà ébauché cette matière, chapitre 36, page 222.

produire sur des malheureux égarés par des prêtres fanatiques. Il ne songea donc qu'à se préserver des suites que pourrait avoir une humeur aigrie : c'est pourquoi il le fit enlever (le pape) (1).

« L'empereur avait pris un soin extrême de mettre le bon droit et *les formes* de son côté. On va voir jusqu'à quel point il poussa *la patience*.

« C'est à cette occasion que je me mêlai, pour la première fois, des affaires ecclésiastiques. J'avais envoyé des prêtres *à moi* voyager dans plusieurs contrées de la France, et ils m'avaient rapporté que *la petite Eglise* avait partout un avantage d'opinion. L'empereur m'avait parlé souvent de cette petite Eglise ; et depuis deux ou trois mois, il m'avait mis à la recherche d'une bulle que le pape devait avoir envoyée à tout le clergé. J'y aurais échoué, sans un cas fortuit qui me fit tout découvrir.

« Nous étions arrivés au 1er janvier, où les corps constitués venaient faire leur visite à l'empereur. Le clergé de Paris y vint ; et ce fut l'abbé d'Astros qui porta la parole, comme vicaire capitulaire de Paris, le cardinal Maury, nommé archevêque, n'ayant pas reçu ses bulles. Le compliment fini,

---

(1) Après avoir dit aussi formellement *que Napoléon fit enlever* le pape, le duc de Rovigo ajoute, dans une note, *qu'il ne l'avait pas ordonné*, et que ce fut peut-être Murat, peut-être *l'agent* qui commandait à Rome, qui prit sur lui cet acte de violence.

l'empereur se mit à parler des dissensions du clergé. Il s'adressa particulièrement à M. d'Astros; et l'audience terminée, il me fit part de ses soupçons, et me dit de donner suite à cette affaire.

« Il n'y avait pas un moment à perdre. On commençait à sortir du château, lorsqu'il me vint dans la pensée de faire dire au cardinal Maury que j'avais à l'entretenir, et que je le priais de passer chez moi en sortant des Tuileries, et de faire en sorte d'y amener l'abbé d'Astros.

« Je me rendis chez moi, et j'envoyai un agent fort adroit chez M. d'Astros, en lui recommandant de ne pas perdre de temps, de visiter tout son appartement, et de bien examiner tout ce qui serait de capacité à contenir une feuille de papier.

« Pendant que l'on exécutait mon ordre, le cardinal Maury et M. d'Astros arrivèrent : ce dernier était encore effrayé des questions que lui avait faites l'empereur. Je pris le ton d'un homme qui était déjà informé, tandis que je ne savais rien. Je dis à l'abbé d'Astros que je lui donnais une demi-heure pour se décider à me dire d'où il avait reçu les papiers qui venaient d'être trouvés chez lui, et quel usage il comptait en faire. Il me répondit qu'il ne connaissait pas la personne qui les lui avait apportés : c'était me mettre bien à mon aise, puisque c'était un aveu qu'il en avait reçu, ce dont je n'avais encore aucune preuve.

« On m'apporta en ce moment les papiers qui

venaient d'être saisis chez M. d'Astros; je les lui fis reconnaître : ils se composaient, 1° de la bulle d'excommunication; 2° d'une longue instruction du légat du pape. Nous apprîmes par-là qu'en quittant Rome, le pape avait donné ses pouvoirs à un ecclésiastique, d'après les ordres duquel tout se faisait dans la catholicité.

« Je voulus savoir quel était ce chef invisible; l'abbé d'Astros ne voulut jamais le nommer : mais des renseignemens précis, fournis par son domestique, me donnèrent bientôt l'idée d'interroger un religieux italien nommé *le Père Fontana*, lequel me mit sur la voie du cardinal di Pietro, qui était alors en exil à Sémur, en Bourgogne. Je le fis venir aussitôt à Paris : il s'avoua vaincu, et confessa que c'était lui qui faisait le pape.

« La suite de cette affaire conduisit à faire découvrir une ligne de correspondance entre Paris et Savone. On arrêta des prêtres qui en étaient les messagers, et parmi eux M. Franchet, qui était, à cette époque, employé dans un bureau à Lyon, et augmentait ses émolumens du produit de ses voyages. »

CHAPITRE XLV.

Un jeune étudiant saxon vient à Paris pour assassiner Napoléon. — Projet de schisme avec le Saint-Siége. — Embarras du commerce, produits par le blocus continental. — M. Laffitte blâme ce système.

« L'EMPEREUR a toujours été *trop bon*, même envers ses ennemis personnels. »

C'est par ces mots que M. le duc de Rovigo ouvre un de ses chapitres. On est étonné de les trouver écrits en caractères ordinaires : c'est en lettres d'or qu'ils auraient dû l'être, pour la rareté du fait.

En témoignage de cet excès de débonnaireté, M. le duc de Rovigo rapporte le trait suivant :

Il fut informé qu'un jeune Saxon d'une famille distinguée avait quitté brusquement l'Université de Halle, pour se rendre à Paris. L'agent qui annonçait son départ, mandait qu'il s'appelait *Wondersule*; mais M. de Rovigo vit tout de suite que le nom du jeune Saxon était estropié; et comme il tient beaucoup à l'orthographe, en quelque langue que ce soit, il se hâte de rétablir ce nom dans toute sa pureté, et il l'écrit *Won der Sulhn*, qui n'est et n'a jamais pu être allemand. Au reste, si toute l'intelligence du ministre de la police ne parvint pas à connaître le véritable nom du jeune étudiant, elle

réussit parfaitement à s'emparer de sa personne. Le procès-verbal de son arrestation portait qu'on avait trouvé sur lui quatre paires de pistolets, un poignard, et que, de plus, le jeune voyageur s'était confessé, puis avait communié.

M. le duc de Rovigo le fit venir dans son cabinet. En voyant sa bonne mine et sa jolie tournure, il se sentait plus disposé à lui parler de bals et de plaisirs que de choses sérieuses. Mais enfin, on en vint aux choses sérieuses, et l'adolescent déclara avec candeur qu'il était venu à Paris pour tuer l'empereur; qu'il savait bien que, soit qu'il réussît ou qu'il manquât son coup, sa mort était certaine; mais qu'il y était préparé.

Le ministre de la police fit son rapport à l'empereur, et il dut sans doute être plus surpris que personne, en le voyant revenir avec une note en marge, où il lui était prescrit de ne point ébruiter l'affaire, et de se contenter de mettre le jeune homme à Vincennes. *Son âge*, disait la note, *est son excuse;* mais cet autre adolescent, qui était venu à Schœnbrunn dans le même dessein, et qui fut impitoyablement fusillé, était-il d'un âge moins digne d'excuse? Il faut convenir que si le maître de M. de Rovigo fut *trop bon* à Paris, il ne le fut pas assez à Schœnbrunn.

Il était occupé, à cette époque, d'un projet fort grave, qui détournait son attention de toute autre affaire. Il ne s'agissait de rien moins que de secouer

le joug de la cour de Rome. C'est dans cette vue qu'il fit composer par M. Daunou un ouvrage intitulé : *Recherches historiques sur les anticipations et la puissance temporelle des papes.* Il disait, en parlant d'eux, et son ministre ne le répéterait pas, s'il ne l'avait entendu : « Moi, j'aimerais mieux « me faire luthérien demain, que de mettre de nou- « veau la France en feu, en y rétablissant le mons- « trueux pouvoir de ces *hypocrites.* »

Cette année 1810 était féconde en crises de toute espèce. Pendant que, d'un côté, le pape Pie VII, dans sa prison de Savone, causait plus d'embarras au dominateur de la moitié de l'Europe que n'eût pu faire un grand potentat à la tête de ses armées, le commerce jetait des cris lamentables.

M. le duc de Rovigo nous a déjà beaucoup vanté la sublime conception du blocus continental : le voici néanmoins qui confesse que deux ou trois ans après l'établissement de ce beau système, les plus fortes maisons de banque et de commerce éprouvaient des embarras cruels. Vous croyez déjà voir M. le duc en contradiction avec lui-même, et vous souriez involontairement ; mais c'est peu le connaître. Savez-vous pourquoi tant de négocians et de banquiers étaient plongés dans la désolation ? C'est précisément parce qu'au lieu de s'unir de cœur avec le chef du gouvernement pour l'exécution de cet ingénieux blocus, ils avaient follement apporté de la résistance aux mesures prescrites.

Cette crise commerciale devint nécessairement l'objet des plus graves discussions du conseil. Quoique entièrement étranger à ces matières, M. le duc de Rovigo en parlait tout comme un autre, parce qu'enfin, lorsque l'on occupe un fauteuil dans un conseil, il faut bien que l'on y parle. Or donc, un jour qu'il tenait tête à son collègue Mollien, ministre du trésor, l'empereur lui lança une œillade, *comme pour l'exciter*. Mais lui, de son côté, lança *une si lourde bêtise*, c'est lui-même qui le dit, que son contingent dans la délibération parut plus que suffisant.

Mais, ce qu'il y a de réellement admirable, c'est que M. de Rovigo ne s'en contenta pas pour son propre compte. Il se mit en tête d'acquérir des idées nettes sur le blocus continental; et pour cela, il n'imagina rien de mieux que d'aller *quérir* des lumières auprès de M. Laffitte.

En lisant les monologues, dialogues, etc., etc., que l'auteur rapporte mot à mot, nous avons eu plus d'une fois occasion de nous extasier sur sa miraculeuse mémoire; mais, en cette circonstance, nous sommes forcés de croire que M. le duc avait un sténographe derrière lui. M. Laffitte va prononcer un discours d'une demi-heure, un vrai discours de tribune; et il n'y manquera pas un iota.

Il s'y rencontre quelques phrases comme celles-ci :

« L'imagination ne suffit pas dans les matières

positives : ce qu'il faut voir avant tout, c'est la possibilité de l'exécution.

« Le *blocus continental* cerne le continent, et non pas l'Angleterre : c'est au continent seul à qui il est défendu de mettre un vaisseau en mer.

« Pour finir, en deux mots, le *blocus* et les *licences* se réduisent à ceci : les Anglais vendent tout au continent, et n'en achètent rien. Maîtres du prix d'achat ailleurs et de la vente chez nous, *ils font sans concurrence un double profit.* »

Et c'est M. le général Savary, duc de Rovigo, ex-ministre de la police impériale, qui rapporte avec cette vérité scrupuleuse, des phrases aussi nettement désapprobatrices du système favori de son sublime maître ! Et c'est lui que l'on a osé surnommer *le séide de Napoléon !* Qui donc mit jamais sous les yeux de ses lecteurs une démonstration plus évidente de l'extravagance et de l'inanité réelle cachées sous le grandiose apparent des plus hautes conceptions politiques de ce génie ardent ?

ficulté aujourd'hui de confier à ses lecteurs. Voici la substance de son récit :

Depuis près de quatre ans, on ne voyait sur le chemin de Pétersbourg à Paris que le comte de Czernitscheff, aide-de-camp de l'empereur Alexandre. On calcula qu'il avait fait dix ou douze fois le voyage, allée et retour, ce qui équivalait à peu près au tour du monde.

Vers la fin de 1810, un simple hasard me fournit la preuve que les retours aussi précipités de cet officier avaient une bien autre importance que les complimens dont il était porteur. Il occupait ses loisirs, entre l'arrivée et le départ, d'une manière propre à détourner tout soupçon d'intrigue clandestine. Il affichait une passion réelle pour les mathématiques, et il cherchait un bon professeur. Il rencontra dans celui dont il fit choix, ce que l'on appelle, en termes de police, un *observateur*.

C'est à M. le duc de Rovigo que le public sera redevable de cette notion, qui peut avoir son prix. Le mot *observateur*, il faut en convenir, est beaucoup plus honnête que celui dont se sert le vulgaire, et même la bonne compagnie.

Tout en étudiant la trigonométrie et l'algèbre, l'officier russe demanda à son maître s'il ne connaîtrait pas dans les bureaux de la guerre quelque commis capable de lui procurer quelques légers renseignemens. L'*observateur* courut aussitôt rendre compte de la proposition à Son Excellence le mi-

nistre de la police, qui lui enjoignit de se prêter à tout.

Lorsque le géomètre eut remis à son élève quelques notes, falsifiées d'abord par la police, celui-ci se hasarda à lui confier une série de demandes ayant toutes pour but de connaître dans le plus petit détail le personnel et le matériel de l'armée française.

Ce papier fut encore livré à M. le duc de Rovigo, qui, à son tour, le porta bien vîte à son maître. L'empereur recommanda de ne pas faire de bruit; mais, dès le lendemain, il fit remettre à M. de Czernitscheff une lettre pour l'empereur de Russie, avec invitation de la lui porter sans le moindre retard.

L'aide-de-camp russe s'était à peine acquitté de sa mission, qu'il fut renvoyé à Paris, comme s'il ne fût allé en Russie que pour y changer de chevaux. Une telle opiniâtreté dans ses visites parut extraordinaire; le bon sens seul disait que cet infatigable messager, qui traversait sans cesse des espaces de six cents lieues, devait avoir plus d'un rôle à jouer. Néanmoins, Napoléon ne témoigna pas qu'il fût contrarié par le retour très-imprévu de M. de Czernitscheff: loin de là, il l'accueillit avec plus de bienveillance que jamais, après lui avoir fait une petite remontrance amicale sur la série de demandes qu'il avait remise à son professeur de mathématiques.

Un excès de zèle de la part des serviteurs de Napoléon vint encore servir l'aide-de-camp russe. Le lendemain même de son arrivée à Paris, il parut dans les journaux un article fort vif, qui portait directement sur lui et sur les missions qu'on lui voyait remplir. Cet article n'avait été inséré qu'après avoir passé à la censure diplomatique (car il y avait alors trois ou quatre espèces de censures). Néanmoins, on se plaignit à l'empereur de la publication, du mauvais effet qu'elle avait produit, et, dit M. de Rovigo, *il eut la faiblesse de le croire.*

La faiblesse! Napoléon une faiblesse! Comment a pu arriver sous la plume de son fidèle ministre une expression aussi peu respectueuse? le voici: c'est que cet empereur, modèle des monarques en d'autres temps, ne se contenta pas cette fois de sévir contre les journalistes, *il n'épargna pas davantage* le ministre lui-même. « Comment! lui dit-il, vous « tolérez, vous faites faire des publications de cette « espèce! vous qui, lorsque vous étiez en Russie, « m'avez dix fois écrit pour vous plaindre d'écrits « qui n'avaient pas, à beaucoup près, l'amertume « de celui que vous avez lancé! »

Le ministre, tout éperdu, essaya de se justifier; il n'y gagna qu'*une réprimande encore plus vive.* On dirait, en vérité, qu'il en a conservé un peu d'humeur. « Je reçus l'ordre, dit-il, de laisser le jeune Russe aller, venir, voir, écouter; il n'y manquait que celui *de le faire informer moi-même!* »

« J'avais été vivement réprimandé, continue M. le duc de Rovigo; M. de Champagny fut traité d'une manière encore plus sévère, et perdit son portefeuille, qui passa dans les mains de M. de Bassano. C'était assurément un homme de bien que M. de Champagny, mais moins propre aux fonctions dont il était revêtu, qu'un homme qui serait venu la veille du bout du monde. »

Le début du ministère diplomatique de M. de Bassano fut signalé par la réunion au grand empire, des villes anséatiques et du duché d'Oldenbourg. Cette brusque opération fut pour M. de Czernitscheff, qui était toujours à Paris, le signal de se remettre en campagne, pour se procurer l'état des armemens et des recrutemens qui se faisaient en France.

M. de Rovigo prétend que, pour faire valoir son zèle et l'emploi de son temps, l'aide-de-camp de l'empereur Alexandre supposa gratuitement à l'empereur Napoléon le projet de diriger sur la Pologne les troupes destinées pour l'Espagne. Mais il nous semble que les évènemens ont suffisamment démontré que ce n'est pas M. de Czernitscheff qu'il faudrait accuser aujourd'hui d'avoir erré dans ses prévisions.

CHAPITRE XLVII.

Encore le pape. — Convocation d'un concile. — Quatre évêques au donjon de Vincennes. — Intrigues du roi Murat. — Ses lettres sont saisies. — Voyage en Hollande. — Fabrique de harangues.

Voici la troisième fois, à des distances très-rapprochées, que l'auteur de ces Mémoires ramène le pape sur la scène; mais il assure que, cette fois, *c'est pour en finir*. Telle était du moins l'intention de Napoléon, dans l'été de 1811. Il espérait arriver, par le moyen des évêques réunis, au but que l'on ne pouvait obtenir de la coopération du chef de l'Eglise.

La commission ecclésiastique proposa de convoquer un concile national, composé des évêques de France et d'Italie. L'empereur adopta le projet, et les ordres furent expédiés en conséquence. On ne sera peut-être pas fâché de voir quelle description fait M. le duc de Rovigo du clergé de cette époque.

« Cette réunion, dit-il, nous fournit l'occasion de reconnaître combien de siéges épiscopaux étaient occupés par des hommes médiocres, sans lumières et sans études. A l'exception de quelques prélats qui restaient encore de l'ancien clergé de France, si distingué par ses connaissances, le reste n'était

que de mauvais moines, parvenus à la prélature par des protections qui avaient suffi pour déterminer le choix du gouvernement, lors de la restauration du culte, époque où l'on était bien éloigné de prévoir qu'un jour on serait dans le cas de leur faire jouer un aussi grand rôle. Chaque homme en faveur faisait nommer son parent évêque, plus facilement qu'autrefois il ne l'aurait fait nommer curé.»

Après cette esquisse de la composition du concile, on se sent peu enclin à attacher une grande importance à ses délibérations; mais elles offrirent un trait singulier, qui ne resta pas ignoré dans le temps, et que M. le duc de Rovigo confirme ici: c'est que les évêques italiens, que l'on aurait dû naturellement croire tout dévoués à ce que l'on appelle les *doctrines ultramontaines*, se montrèrent fort disposés à se rendre indépendans, sur plusieurs points, de la suprématie du pape; tandis que les évêques français, au contraire, parurent prendre un vif intérêt à la cause du souverain pontife.

L'auteur a omis, et ce ne peut être par inadvertance, une autre particularité de ce concile de Paris, qui valait cependant bien la peine d'être remarquée: l'opposition qui s'y forma contre l'empereur Napoléon, y eut pour chef et pour guide le propre frère de sa mère Lætitia, le cardinal Fesch, qu'il n'appela plus, depuis ce moment, que *mon oncle le capucin*.

A la suite de cet oncle récalcitrant se distin-

guaient les évêques de Gand, de Tournai, de Troyes et de Toulouse. On ne se contentait pas d'un compte exact de toutes les paroles que prononçaient ces prélats dans le concile : ils n'écrivaient pas dans leurs diocèses une ligne *qui ne fût lue*, malgré toutes les précautions qu'ils avaient prises pour mettre leur correspondance à l'abri des curieux. C'est le ministre de la police qui fait lui-même ce noble aveu; et c'est ce qui prouve que le fameux *cabinet noir* n'était pas une invention moderne.

Au lieu d'argumenter avec les évêques de l'opposition, Napoléon jugea beaucoup plus expéditif de les faire claquemurer dans le donjon de Vincennes; « ce qui fut fait dans le même jour, » dit l'ex-ministre avec un souvenir de complaisance.

L'emprisonnement de ces quatre prélats ne satisfit point Napoléon; il leur fit demander leur démission, et se hâta de les remplacer par des ecclésiastiques *d'un meilleur esprit*. Il en est un dans le nombre qui, si les Mémoires de M. le duc de Rovigo passent à la postérité, n'en sera quitte ni pour la prison ni pour la perte de son siége. C'est peu que de rapporter que, dans les papiers de ce prélat, se trouvaient des psaumes en vers français, à l'usage des grenadiers et des dragons de l'armée; il ajoute en termes exprès : « Jamais monstre ne fut plus digne d'une punition céleste. »

Napoléon ne tarda pas à se convaincre qu'il pourrait se voir réduit à embastiller la moitié du con-

cile, et que les affaires n'en iraient pas plus vîte. Dans cette conviction, il déclara la session close, et renvoya vîte les évêques dans leurs diocèses.

Les personnes qui seraient curieuses de lire une relation plus approfondie et plus détaillée de tout ce qui fut dit et fait dans cette étrange assemblée, sont prévenues que M. le duc de Rovigo a été au-devant de leurs désirs. Elles trouveront, à la fin de son cinquième volume, un appendice de cent pages, intitulé : *Affaires du concile.*

A peine débarrassé des soucis que lui avait causés le concile, Napoléon découvrit autour de lui, et, pour ainsi dire, dans son propre intérieur, des intrigues propres à troubler son repos. Son beau-frère, le roi Murat, ne s'était-il pas mis en tête qu'un souverain de son importance ne pouvait se contenter des moyens ordinaires d'information que lui fournissait la légation napolitaine? En conséquence, il avait établi à Paris une petite agence de nouvelles. On alla à la recherche des correspondans de Joachim Murat, et l'on trouva chez un de ses chambellans, dix-neuf lettres de sa propre main. Devinerait-on jamais le but caché de cette correspondance mystérieuse? Napoléon, à cette époque, n'avait point encore d'enfant, ou Murat se souciait peu de son existence. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'empereur venant à mourir, le fils de l'aubergiste de Cahors ne voyait aucun rival qui apportât autant de titres que lui à régner sur la France.

Les lettres de Murat révélèrent une étroite intimité entre lui et Fouché. Fidèle à ce lien secret, Fouché n'avait jamais laissé soupçonner à Napoléon que son beau-frère entretînt des correspondans privés à Paris. Le duc de Rovigo, au contraire, remit toutes les lettres saisies à son maître, qui ne lui dit pas tout ce qu'il en pensait.

Pour se distraire de toutes ces tracasseries, il résolut de parcourir la Hollande et les bords du Rhin. Ce fut pendant ce voyage que l'on fit une singulière découverte. Dans chaque ville que traversait Napoléon, les autorités du lieu venaient lui débiter des discours dont l'emphase et le pathos contrastaient étonnamment avec la bonhomie et la simplicité que l'on se plaît à prêter à des marchands bataves. Les Français de la suite de l'empereur firent des questions à ce sujet, et ils apprirent que toute cette éloquence venait directement de Paris, où des hommes industrieux avaient établi une fabrique de harangues à la gloire de l'homme du destin. Il y en avait de différens prix, selon l'importance et la richesse des villes. Quelques magistrats poussaient la recherche jusqu'à commander leurs discours, au lieu de les acheter tout faits. Mais ce procédé avait un inconvénient : c'est que la harangue n'arrivait quelquefois de Paris qu'à l'instant même où elle devait être prononcée, et de plaisantes méprises résultaient de cette précipitation. L'auguste voyageur entendit avec surprise le magistrat d'un port

de mer lui parler de son agriculture, de ses pâturages, et celui d'une ville située au milieu des terres, de son commerce maritime et de la pêche du hareng.

CHAPITRE XLVIII.

Courrier de Murat intercepté. — Il envoie sa femme à Paris. — Paris menacé de la disette. — Le prince de Talleyrand et Mme Auguste de Talleyrand.

Tandis que Napoléon recueillait les hommages de ses provinces septentrionales, il régnait au sud du grand empire une fermentation sourde. Il a déjà été question des petites intrigues du roi Murat : c'était encore lui qui remuait sous terre, en attendant le moment de mettre ses projets au grand jour.

Le ministre de la police observait qu'il arrivait en une semaine plus de courriers de Naples que de tous les Etats du continent ensemble : c'en était assez pour éveiller ses soupçons. Il y avait longtemps, d'ailleurs, qu'il avait une fort mauvaise opinion de *l'arrière-pensée* de ce roi Joachim. Il importait de la pénétrer jusqu'au fond, et voici ce qu'imaginèrent à la fois sa curiosité et son zèle. Tous ses vœux se bornaient à tenir un de ces courriers napolitains à sa disposition pendant deux heures. Il donna ordre, en conséquence, que l'on arrêtât le premier qui arriverait à la barrière de Paris, en ayant l'air de le prendre pour un autre.

Deux jours après, effectivement, M. le duc de

Rovigo voit amener chez lui un courrier de Naples qui venait d'être saisi par ses agens. On lui enlève tout ce qu'il porte : les dépêches sont décachetées, lues, copiées, et renvoyées si promptement à l'ambassadeur de Joachim, qu'il ne tint qu'à lui de croire qu'on n'y avait pas touché.

Mais que contenaient ces lettres? On y voyait que le beau-frère Murat, depuis la découverte dont il a été question dans le chapitre précédent, avait une très-grande peur d'être brouillé avec le chef de la famille. Son esprit en était tellement tourmenté, qu'il venait de faire partir son auguste épouse pour Paris, afin qu'elle pût parer elle-même les coups qu'il redoutait. Il se croyait déjà menacé d'être renversé du trône par la main qui l'y avait placé.

« C'est ici le lieu de déclarer, dit M. de Rovigo, que l'empereur avait déjà songé à séparer la couronne d'Italie de celle de France sur la tête de son successeur. Il n'attendait, pour faire connaître sa résolution, que la naissance d'un second fils qu'il espérait avoir, et qui eût été *roi de toute l'Italie*. Il s'était quelquefois occupé de cette espérance avec ses amis; et comme il traitait son beau-frère Murat en homme qu'il considérait comme inséparable de son système, il ne s'arrêta pas à l'idée qu'il songerait à traverser son projet, si le cas prévu arrivait : c'est cependant ce qui eut lieu. »

Pour rendre cette révélation plus complète, et même plus intelligible, l'auteur aurait dû nous faire

part du sort réservé à ce roi Joachim dans les nouveaux destins de la péninsule italique. Que faisait-on de lui, quand le second fils de Napoléon aurait étendu son sceptre depuis Milan jusqu'au phare de Messine?

Quoi qu'il en soit, la reine Murat fut beaucoup mieux accueillie par son frère qu'elle ne l'avait espéré. Elle ne le connaissait donc pas! Car voici M. le duc de Rovigo, son ministre, qui nous révèle que cet empereur tant calomnié par de méchantes langues, loin d'être un homme vindicatif par caractère, *ne s'est jamais vengé que par des bienfaits*. On doit savoir d'autant plus de gré à M. de Rovigo de cette révélation, que cette magnanimité toute chrétienne de son héros eût couru le risque d'être ensevelie dans l'oubli.

Ce fut vers le même temps que se présenta une circonstance toute nouvelle pour Napoléon depuis qu'il gouvernait, et qui lui causa plus de soucis que toutes les intrigues de son beau-frère Murat. On vint lui apprendre un jour que Paris allait manquer de pain, attendu que l'administration de la guerre avait fait main-basse sur les magasins de farine de la capitale pour nourrir les armées. Il s'effraya, non sans raison, à la seule idée de cette disette imprévue, et il sacrifia des millions pour ne pas laisser à ses ennemis une arme aussi redoutable que la cherté du pain.

M. de Rovigo se rappelle encore avec chagrin

que l'hiver fut triste cette année. On donnait cependant quelques grands dîners de représentation; mais, au total, il n'y eut que très-peu de plaisirs. L'auteur a pensé probablement que c'était une raison de plus de chercher à égayer sa narration par quelque anecdote bien piquante; et il s'est mis aussitôt à en raconter une dont le succès lui a paru d'autant plus sûr, qu'il s'agissait de faire rire aux dépens d'un homme d'Etat renommé lui-même par son habileté à faire rire d'autrui.

Voilà donc le prince de Talleyrand remis de nouveau sur la scène! Autour de lui viennent y figurer le comte et la comtesse Auguste de Talleyrand : il y a de grosses sommes sur jeu; il est question de subtilités, de *supercherie*........ Mais voilà aussitôt l'un des personnages qui se récrie contre le rôle qu'on lui fait jouer, à lui et à l'acteur principal! Voilà enfin le comte Auguste de Talleyrand, pair de France, qui vient donner publiquement, aux *indignes calomnies* de M. le duc de Rovigo, un démenti non moins sanglant que tous ceux auxquels a déjà donné lieu la publication de ses Mémoires (1)!

---

(1) Voir la note, à la fin du volume.

CHAPITRE XLIX.

La mésintelligence éclate entre la France et la Russie. — Encore M. de Czernitscheff. — Le général Jomini. — Découverte et saisie du portefeuille de l'aide-de-camp de l'empereur Alexandre. — Il s'évade. — Michel est puni de mort.

Nous allons sortir de toutes ces tracasseries qui n'ont pas même le mérite de la vérité, pour tourner nos regards vers des objets plus sérieux. C'est maintenant que M. de Rovigo peut s'écrier comme le poëte : *Paulò majora canamus!*

M. de Caulaincourt venait d'être rappelé de son ambassade à Saint-Pétersbourg; lui-même avait sollicité son retour : il voyait les nuages s'amonceler à l'horizon, et il ne voulait pas s'exposer à trahir ses devoirs, ou à manquer à la reconnaissance que devaient lui inspirer les procédés dont il avait été l'objet à la cour de Russie, pendant près de quatre ans.

Napoléon lui-même convenait de la position délicate où se trouvait son ambassadeur; mais il lui en faisait un tort personnel : « Je l'ai vu, au retour « de l'île d'Elbe, dit ici M. le duc de Rovigo, en- « core très-irrité d'une lettre écrite par M. de Cau- « laincourt à l'empereur Alexandre, dans laquelle « ce ministre se disculpait de toute participation à « l'*affaire* du duc d'Enghien. »

Puisque M. le duc dit qu'il l'a vu, il faut bien le croire; mais que faut-il penser d'un souverain qui s'irrite de ce que son représentant dans une cour étrangère, s'efforce de se justifier d'avoir fait partie d'une bande d'assassins? Comme il faut, au reste, être équitable en tout, il faut reconnaître que M. de Rovigo a le droit, pour son propre compte, de désapprouver la conduite de M. de Caulaincourt; car il s'était trouvé dans le même cas à la cour de Russie, et il ne lui est pas venu dans l'idée, que personne sache, d'adresser un Mémoire justificatif à l'empereur Alexandre.

Napoléon envoya son aide-de-camp Lauriston à Saint-Pétersbourg, en remplacement de M. de Caulaincourt; mais il était déjà devenu bien difficile de prévenir une rupture. L'Europe entière a imputé et impute encore à Napoléon d'avoir nourri dans son cœur l'insensé projet de la monarchie universelle, projet qui, à cette époque, ne pouvait plus être consommé que par l'anéantissement de la puissance russe. Partout a été répété, partout se trouve écrit ce propos fameux : *J'étouffe dans cette vieille Europe!* Mais le nouvel historien de Napoléon est loin d'en convenir. Il a déjà déclaré que son héros était le plus pacifique des mortels, et il répète ici avec le même sérieux, que, bien éloigné d'avoir provoqué la guerre de Russie, il en fut *contrarié au dernier point.*

Ce n'est pas qu'il n'eût quelque petit grief contre

la cour de Saint-Pétersbourg; la grande-duchesse Anne-Paulowna lui avait été refusée assez nettement; et M. de Rovigo est d'opinion qu'il n'y a guère de particulier qui ne se fût pas senti blessé de la rebuffade qu'essuya dans cette occurrence S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, et protecteur de la confédération du Rhin.

Son historien ne s'abaissera cependant jamais à convenir que ce fut un dépit amoureux qui lui mit les armes à la main. Il s'engage, en conséquence, dans un vaste exposé des intérêts politiques qui le *condamnèrent* à faire de nouveau violence à ses inclinations pacifiques et à ses goûts casaniers. Mais la politique, on a pu l'observer, est peu du ressort de M. le duc de Rovigo; ses lecteurs lui feraient volontiers grâce d'un volume entier de considérations pour une page de faits. Il va rentrer dans ses attributions, en parlant d'espionnage.

Cet aide-de-camp de l'empereur de Russie, ce comte de Czernitscheff, qui semblait ne sortir par une porte de Paris que pour y rentrer par une autre, s'y trouvait encore en ce moment. Plus que jamais il mettait toute son activité à se procurer des renseignemens précis sur les dispositions qui semblaient dirigées contre son souverain. Ce fut même à cette époque, si l'on en croit l'auteur de ces Mémoires, qu'il commença à négocier avec le général Jomini, pour le déterminer à passer au service de Russie.

Il faut laisser à l'ex-ministre de la police impé-

riale le plaisir de raconter une foule de petites particularités, dans lesquelles il était acteur principal.

« Je fus d'autant plus surpris, dit-il, des propositions faites au général Jomini, que je ne lui croyais aucun sujet d'être mécontent de sa position. Cependant, le fait était si constant, que je me décidai à en parler moi-même à cet officier. Il ne m'avoua pas positivement le fait; il ne le nia pas non plus, en sorte que je vis bien qu'on lui avait effectivement parlé. Je lui glissai quelques mots de la manière de penser des Russes sur les transfuges; il repoussa loin de lui la seule pensée d'une lâche désertion.

« L'aide-de-camp d'Alexandre ne s'en était pas tenu là; il ne craignit pas de s'adresser à l'un des secrétaires du prince de Neufchâtel, major-général de l'armée. Le secrétaire refusa; mais il fit part à son prince des offres qu'on venait de lui faire. L'empereur convint alors qu'il était temps d'éloigner cet inévitable Russe. On ne peut se faire d'idée de la consistance qu'il avait prise à Paris, et même de l'espèce d'autorité qu'il y exerçait. Il y était réellement devenu une petite puissance; on en jugera par l'anecdote suivante :

« Quoique l'empereur eût défendu dans le temps que l'on observât aucune des démarches de M. de Czernitscheff, je n'avais point discontinué de le recommander à la surveillance de son quartier. Le commissaire, pressé par les ordres qu'il avait reçus, essaya de placer comme locataire, dans l'hôtel

garni où demeurait l'aide-de-camp russe, un agent qu'il chargeait d'observer tout ce qui venait le voir. Soit qu'il s'y prît mal, ou qu'il fût trahi, M. de Czernitscheff fit grand bruit de ce manque d'égard. Il courut au plus vîte s'en plaindre. L'empereur me gronda *de main de maître*, en me disant : « Laissez-le « là; Maret l'observe. Il a eu le talent de mettre « chez lui un *observateur;* on verra bien. »

« Ceci se passait très-peu de jours avant l'explosion. Plus je voyais de persistance à me barrer le chemin, plus j'étais persuadé que tout le monde était dupe de ce jeune homme, qu'à tout prix je voulais dévoiler.

« L'*observateur* placé chez lui n'y voyait jamais entrer personne; et cependant les débats du procès criminel qui a suivi cette découverte d'espionnage, ont prouvé que le malheureux commis qui y a laissé sa tête allait tous les jours, à la même heure, non seulement chez le comte de Czernitscheff, mais même chez l'ambassadeur de Russie, prince Kourakin. J'avais un secret pressentiment que la surveillance se faisait mal; et la chose était si grave, que je persistai à la tirer au clair.

« Je savais que l'officier russe allait partir, et que tout le monde faisait ses dépêches. A Paris, on rencontre des hommes de toute espèce : depuis quelque temps, j'en avais un qui trouvait les combinaisons des cadenas à lettres (appelés *cadenas à la Reynier*). Si M. l'aide-de-camp ne fût pas parti,

je serais probablement devenu le confident de tout ce que contenait l'armoire incrustée dans le mur à côté de la cheminée.

« Je réussis enfin, par des moyens qu'il est inutile de dévoiler, à me rendre possesseur de tout ce qui composait la dépêche de M. de Czernitscheff, en date du 21 février 1812. Je tirai de son portefeuille le rapport qu'il adressait à l'empereur de Russie, avec la lettre qui l'accompagnait, la copie des instructions que Napoléon avait données l'avant-veille, relativement à des transports d'équipages militaires; enfin, un état sommaire de la grande armée, corps par corps.

« Je résolus d'abord de m'assurer si je n'étais pas moi-même dupe de quelque piége. J'allai droit à l'empereur, et il convint qu'il avait donné les ordres en question. On semblait en avoir copié les originaux mot à mot.

« Je n'hésitai plus alors : j'ordonnai à la police de Paris de franchir toute espèce d'obstacles qui l'empêcheraient d'arriver à l'appartement de M. de Czernitschef, aussitôt qu'il serait monté en voiture pour quitter la France (1). Je recommandai de s'emparer de tous papiers, vieux ou neufs, et de ne

---

(1) M. de Rovigo place ici une note d'une naïveté peu commune : « J'ordonnai, dit-il, de franchir les obstacles, parce « qu'ordinairement *on repousse les agens de police de toutes* « *les maisons où ils se présentent.* » Cela peut-il se concevoir ?

pas craindre d'examiner partout; j'enjoignis ensuite de m'apporter, sans perdre un instant, tout ce qui serait saisi.

« Le jour même du départ de M. de Czernitscheff, j'allai voir M. le préfet de police. Je le trouvai fermant un paquet pour moi, dans lequel il m'envoyait les copies de tout ce que l'on avait trouvé de papiers écrits dans l'appartement de l'aide-de-camp russe. Les originaux étaient sur la table, prêts à être expédiés à M. de Bassano, ministre des relations extérieures, qui les avait demandés.

« Quoique je dusse me trouver blessé de ce que le hasard me faisait découvrir, je n'en fus pas surpris. Je ne laissai cependant envoyer que les copies, et gardai les originaux.

« Je courus chez l'empereur; mais aussitôt qu'il me vit, il me remit des papiers en me disant: « Tenez, monsieur le ministre de la police, voyez « cela! Vous n'eussiez pas trouvé la cachette de « l'officier russe; les relations extérieures ne l'ont « pas manquée. »

M. le duc de Rovigo raconte ici fort prolixement toutes les petites supercheries auxquelles on avait eu recours, dans les bureaux de son collègue Bassano, pour lui enlever la gloire de cette découverte. On conçoit qu'il dut être fort piqué dans le temps, et même qu'il puisse l'être encore; mais toutes ces vétilles sont d'un bien mince intérêt pour le lecteur.

. . . .

La suite de cette découverte n'a été que trop connue du public, par la fin tragique du malheureux Michel, employé dans les bureaux de l'administration de la guerre. Il s'était laissé séduire par l'aide-de-camp russe, et paya sa faiblesse de sa tête. Il fut trahi par une lettre de sa propre main, adressée au comte de Czernitscheff, et que celui-ci, par une négligence inconcevable, avait oublié de retirer de dessous son tapis, où il l'avait d'abord cachée (1).

M. de Czernitscheff avait à peine passé le Rhin, lorsque les papiers qui le compromettaient furent saisis. M. de Rovigo prétend même qu'on pouvait encore, à l'aide du télégraphe, le faire arrêter à Mayence, mais que Napoléon approuva qu'on l'eût laissé poursuivre sa route. Cet acte de générosité se trouve démenti par d'autres versions, qui disent, au contraire, que Napoléon témoigna un déplaisir extrême de voir que son ennemi lui avait échappé. « Sans doute, est-il ajouté dans une de ces relations, si le comte de Czernitscheff eût été pris, c'est le sort de l'infortuné capitaine Wright qui lui était réservé. »

---

(1) Michel fut jugé par un juri spécial, sans appel.

CHAPITRE L.

Baptême du roi de Rome. — L'impératrice Marie-Louise. — Départ pour l'expédition de Russie. — Influence des jeunes officiers de l'armée et du roi Murat sur les résolutions de Napoléon.

L'AUTEUR décrit fort au long les cérémonies et réjouissances qui eurent lieu à l'occasion du baptême du roi de Rome; il n'oublie ni les fontaines de vin, ni les distributions de comestibles, rien enfin de ce que Paris a vu vingt fois depuis cette époque.

Mais le baptême de l'enfant donne lieu à M. de Rovigo de parler de la mère avec d'amples détails. Il assure que toutes les fois que cette princesse parlait, elle *entraînait*, et que ses succès en France étaient bien son propre ouvrage; car il affirme, *sur l'honneur*, que jamais la police n'employa de moyens particuliers pour la faire accueillir du public. Seulement, il est vrai, lorsque Marie-Louise allait au spectacle, la police avait soin de faire louer toutes les loges en face de la sienne, enfin toutes les galeries d'où elle pouvait être vue, et les billets étaient envoyés à des personnes jugées *respectables* par la police. Il y avait ensuite dans ses soirées un enchantement que M. de Rovigo n'a pu encore ou-

blier : ce sont les trois révérences que l'impératrice faisait au public; « révérences si gracieuses, dit-il, « que l'on n'attendait jamais la troisième pour faire « partir des millions d'applaudissemens. » Si M. de Rovigo avait la plus légère connaissance de l'ancienne France, il saurait que ces trois révérences étaient d'étiquette, et que jamais aucune princesse ne les fit avec autant de grâce que la reine Marie-Antoinette, tante de Marie-Louise.

Mais le temps des fêtes était passé, et il ne devait plus revenir. Tout était prêt pour la folle expédition de Russie; et il ne restait plus que quelques instructions à donner aux ministres, qui, pendant l'absence de leur maître, devaient tenir le timon de l'Etat. M. le duc de Rovigo reçut les siennes sur la manière de diriger sa police; et, que tout lecteur soit attentif, ces instructions paternelles ne respiraient que *justice* et *bonté*, deux qualités, dit M. de Rovigo, dont était inépuisable le cœur de ce Napoléon que l'on a voulu peindre comme un tyran.

Il ne veut pas disconvenir toutefois qu'il n'y ait eu, sous le régime impérial, « beaucoup d'actes « *vexatoires* pour des particuliers; et même *ruineux* pour des familles; mais ces mesures *acerbes* « lui étaient arrachées par ses agens, et en parti-« culier par le conseil d'Etat. » D'où il résulterait que Napoléon ne fut, au fond, qu'un homme insouciant et faible, que ses alentours faisaient mou-

voir à leur gré. C'est un singulier panégyriste que M. le duc de Rovigo!

Napoléon avait le dessein de se faire suivre en Pologne par M. de Talleyrand : M. de Rovigo prétend qu'il en fut détourné par la découverte de spéculations d'agiotage dont cet homme d'Etat avait donné commission à des banquiers de Vienne; chose qui pouvait compromettre le secret de l'expédition. Et d'ailleurs, M. de Bassano n'avait-il pas déclaré que si M. de Talleyrand était employé, il fallait qu'il renonçât lui-même à suivre l'empereur?

Le jour même de son départ, Napoléon assembla son conseil. Se figurerait-on jamais quelle était l'idée qui, dans ce moment critique, le tourmentait le plus? Il allait, de gaieté de cœur, jouer son pouvoir et sa couronne, et une seule crainte agitait ses esprits : c'était que les Anglais ne profitassent de son absence pour tirer le pape de sa prison de Savone! Il fut donc résolu qu'on ferait venir le Saint-Père à Fontainebleau, pour le surveiller de plus près.

M. de Rovigo conduit son maître à Dresde, où il perdit un temps précieux à jouer le rôle d'Agamemnon, et il l'y laisse pour ramener ses lecteurs en Espagne. Il n'y en a pas un qui consente à l'y suivre : il existe cent relations détaillées de la guerre de la péninsule, et ce ne sera point le style assurément qui fera donner la préférence à celle de l'auteur de ces Mémoires.

Les personnes qui en feront l'emplette, aiment-elles mieux faire la campagne de Russie; M. le duc de Rovigo s'offre à leur donner la main, quoiqu'il avoue lui-même ne pouvoir parler que bien sommairement d'opérations auxquelles il ne prit aucune part.

M. de Rovigo a sans doute ouï dire que la variété, chez un écrivain, est un attrait puissant pour se faire lire; et il faut avouer qu'il la pousse quelquefois jusqu'à la coquetterie. Croirait-on, par exemple, que dans le chapitre qui passe en ce moment sous nos yeux, l'auteur a trouvé le secret de voltiger de Russie en Espagne, d'Espagne en Russie, et de faire encore, par-dessus le marché, une petite visite au pape et au Grand-Turc, pour se rabattre enfin sur Sa Majesté suédoise, qu'il appelle fort cavalièrement *Bernadotte* tout court? Voici le petit paragraphe qu'il lui consacre dans cette partie de ses Mémoires :

« Il n'y a qu'un insensé qui puisse se conduire comme l'a fait Bernadotte, ou bien un homme haineux, pour lequel la vengeance est le premier besoin de l'âme. Et encore, vengeance de quoi, si ce n'est de tous les bienfaits de l'empereur Napoléon, et de l'indulgence dont il avait usé envers lui? Après les affaires de l'Ouest, de Paris (au 18 brumaire), d'Iéna, d'Eylau et d'Anvers, il eût dû le faire passer par un conseil de guerre : au lieu de cela, il le combla de biens : et voilà comme il en a été récompensé! »

Au reste, continue l'auteur, la défection de Bernadotte (qui refusa d'entrer dans la coalition contre la Russie) occupait moins Napoléon que l'approche de la mauvaise saison. Avancer ou reculer, présentaient presque les mêmes inconvéniens. Mais, s'il était irrésolu, la brillante jeunesse qui s'agitait au quartier-général et dans l'état-major de tous les corps de l'armée, ne voulut pas voir de milieu entre Paris et Moscou. La capitale semi-asiatique de l'antique Moscovie lui paraissait un lieu de délices.

Le roi Murat partageait pleinement l'opinion de ces jeunes gens. *Pour le malheur de la France,* il avait été rappelé à l'armée de Russie, pour y commander en chef toute la cavalerie; et quoique Napoléon eût *une garde à carreau* contre les extravagances de son beau-frère Joachim, cet homme eut une grande part à la résolution qui fut prise de s'enfoncer dans les profondeurs de la Russie.

Le reste est si connu, que M. de Rovigo ne cherche pas à le dissimuler, ou plutôt qu'il se croit dispensé de le raconter; car il ne dit pas un mot des désastres de la trop fameuse retraite de 1812.

CHAPITRE LI.

Conspiration du général Malet. — Le ministre de la police Rovigo est arrêté dans son hôtel. — Il jette au feu une lettre de Napoléon. — On s'attend à le voir renvoyer. — Mot des dames de Paris.

Démentant sa fidélité ordinaire, l'aide-de-camp de Napoléon le laisse se dépêtrer comme il peut des neiges de la Russie, et il ramène bien vîte ses lecteurs à Paris, pour les occuper de ce qui le concerne personnellement. L'aventure de M. le duc de Rovigo serait vraiment digne de les intéresser, ou, tout au moins, propre à les divertir, si elle n'avait pas été déjà racontée cent fois depuis cette époque. Mais il peut se trouver quelques particularités qui soient restées inconnues; et l'on sent, d'ailleurs, tout ce qu'elles gagnent de prix en passant par la bouche du héros de l'histoire.

« Pendant que notre armée de Russie, dit-il, se disposait à revenir sur ses pas, il se préparait à Paris une scène qui faillit avoir les plus fâcheuses (d'autres diront les plus heureuses) conséquences. Il est remarquable que ce soit le 23 octobre qu'elle ait eu lieu, le même jour et à la même heure que l'on évacuait Moscou.

« J'avais travaillé toute la nuit à mes dépêches

pour l'empereur, et je m'étais recouché, en défendant qu'on m'éveillât avant que j'eusse sonné. Mon habitude était de fermer toutes mes portes au verrou, surtout celle de ma chambre à coucher.

« A sept heures du matin, je fus réveillé par un grand tumulte : j'entendis de mon lit les panneaux de boiserie des portes de mon cabinet qui tombaient sur le plancher. Je me lève en toute hâte, et à travers les fentes, je distingue des soldats en armes qui remplissaient mon appartement. J'entre *en chemise* au milieu d'eux, et leur demande ce qui les amène.

« Un général s'approche : c'était Lahorie, qui avait été mon camarade, et qui avait même conservé l'habitude de me tutoyer. Il me dit, en m'abordant : « Tu es arrêté; mais félicite-toi d'être « tombé entre mes mains; il ne t'arrivera pas de « mal. » Et il sort. Je profite de son absence pour donner l'ordre de l'arrêter lui-même, comme un ancien aide-de-camp de Moreau, qui était en prison à la Force, et n'aurait pas dû en sortir sans mon autorisation.

« Un capitaine de la garde nationale, qui me tenait par le bras droit, et un autre officier, qui me tenait par le bras gauche, me semblaient d'assez braves gens. Je haranguai le capitaine; et le voyant chanceler, je voulus saisir la poignée de son épée; mais il me repoussa vivement, et me dit d'un ton dur : « Non, vous marcherez où l'on me dira de

vous conduire. » Lahorie rentra en ce moment, suivi d'un homme d'une figure atroce, tenant à la main une épée nue, dont il me posa la pointe sur la poitrine, en me demandant si je le connaissais. Il se nomma : c'était le général Guidal. Il me déclara qu'il ne me tuerait pas, mais qu'il allait me conduire au Sénat. Je lui demandai la permission de m'habiller; il ne voulut pas me permettre de m'éloigner; il me fit apporter mes habits devant tout ce monde.

« On me tenait toujours par les deux bras. Enfin, on décida que je serais conduit à la Force. On fit avancer un cabriolet, où Guidal se plaça à côté de moi. Un détachement marchait en avant. Quand nous fûmes près de la tour de l'Horloge, je sautai en bas du cabriolet, dans l'espoir de me sauver dans le palais, où il y a toujours du monde de grand matin. Mais je n'avais pas vu une troupe de soldats qui suivaient le cabriolet. Ils se mirent à courir après moi, en criant : *Arrête! arrête!* A Paris, il n'en faut pas davantage pour que chacun arrête : aussi m'arrêta-t-on. Les soldats et Guidal me prirent bras dessus, bras dessous, et me menèrent à pied à la Force.

« Le concierge m'assura qu'il me sauverait. Le secrétaire-général du ministère, et mon propre secrétaire, arrivèrent avec une voiture, dans laquelle je montai bien vîte, et ils me reconduisirent à mon hôtel.

« Le général Lahorie s'y était installé; il avait demandé une de mes voitures pour se faire conduire à l'Hôtel-de-Ville, lorsque survint l'adjudant Laborde, qui le fit arrêter.

« Paris avait eu à peine le temps d'être informé de tout cela, que déjà les choses étaient remises à leur place; et le mal se borna *au ridicule qui fut jeté sur la police*, aux dépens de laquelle le public est toujours bien aise de s'amuser. Cette fois, il avait beau jeu pour se venger de toutes les petites tracasseries *dont il croyait avoir à se plaindre.* »

M. le duc de Rovigo, pour compléter son récit de cette journée fameuse, donne tous les détails de l'arrestation de Malet; il les fait même précéder d'une espèce de biographie de cet homme entreprenant. On regrette qu'il ait omis de rapporter une de ses paroles, dont la justesse frappa les juges mêmes qui le condamnèrent. Le président de la commission militaire lui ayant demandé quels étaient ses complices : « *Si j'avais réussi*, répondit-il, *j'aurais pour complices la France, l'Europe, et vous-même.* »

Veut-on savoir maintenant ce que M. de Rovigo lui-même pense de l'entreprise de cet audacieux conspirateur?

« Sans les contre-temps, dit-il (et l'on sait qu'un de ces contre-temps fut une pluie soudaine), qui firent manquer une partie de son plan, le général Malet aurait été maître de beaucoup de choses en

peu de momens, et dans un pays si susceptible de la contagion de l'exemple. Il aurait eu le trésor, la poste et le télégraphe. Il aurait su, par l'arrivée des estafettes de l'armée, la triste situation où étaient alors les affaires; et rien ne l'aurait empêché *de saisir l'empereur* lui-même, s'il était arrivé seul, ou de marcher à sa rencontre, s'il était venu accompagné.

« Le danger dont la tranquillité publique fut menacée était grand; et l'on reconnut, malgré soi, *un côté faible dans notre position, que l'on croyait mieux affermie.*

« On fut surtout frappé de la facilité avec laquelle on fit croire aux troupes la mort de l'empereur, sans qu'il vînt à l'esprit d'un seul officier *de penser à son fils!* ».

Mais le lecteur n'est-il pas ici frappé lui-même d'une chose surprenante? Voici M. le duc de Rovigo qui reconnaît que pas un officier, en apprenant la mort de Napoléon, ne songea au fils qu'il laissait! Comment est-il possible que cet aveu ne soit pas suivi d'une réflexion qui se présente d'elle-même sur l'instabilité d'un trône usurpé? Il n'y a de dynastie que pour les rois légitimes : tout meurt avec l'usurpateur.

Aussi, ne fut-ce pas seulement dans le militaire que se manifesta cette profonde insouciance pour la succession au trône impérial, cet oubli total d'un héritier, qui était cependant sous les yeux de la po-

pulation entière. On ne voit pas qu'un seul dignitaire ou fonctionnaire civil, en apprenant la mort de Napoléon Ier, ait réclamé en faveur de Napoléon II : et c'en fut assez pour le premier magistrat de la capitale, le préfet lui-même, de lire sur un chiffon de papier *fuit imperator*, pour ordonner tranquillement de faire les apprêts de la séance des autorités républicaines.

M. de Rovigo saisit ici une occasion, qu'il ne manque jamais, de tomber sans ménagement sur le duc de Feltre, qui était alors ministre de la guerre. L'animosité lui suggère de nobles expressions : « Le duc de Feltre, dit-il, fit *le cheval de parade*, lorsque le danger était passé : il envoya un officier de son état-major à l'empereur.

« Moi, ajoute-t-il, je n'envoyai personne ; je me mis même au-dessus de tout ce que je prévoyais que l'empereur allait m'écrire. J'ai été bien souvent grondé par lui ; mais je n'ai jamais pu m'accoutumer à une lettre dure : aussi calculai-je le jour où je devais recevoir une réponse au rapport de cet évènement. Ce jour-là, je fis ouvrir par mon secrétaire les lettres que je reçus de l'empereur. Il avait ordre de me remettre ce qui ne respirerait pas l'humeur, mais de *jeter au feu la réprimande*, s'il en venait une. Elle arriva effectivement, comme je l'avais prévu, et il n'y manquait rien. »

Nous sommes persuadés que la plupart des lecteurs sont saisis de surprise et d'effroi. Jeter au feu

une lettre de son souverain, sans la lire! Poussa-t-on jamais l'irrévérence plus loin? Et c'est M. le duc de Rovigo qui vient nous demander des hommages et de l'encens pour la mémoire de Napoléon!

Il ne dissimule pas qu'il eut beaucoup à souffrir des suites de cette affaire. On était persuadé qu'un ministre de la police, conduit en prison par des hommes qui venaient de s'en sauver, ne pouvait plus rester en place. Les dames disaient: « On ferait bien mieux de s'occuper de ce qui se passe dans les casernes que dans nos boudoirs. » Et il faut convenir que les dames avaient raison.

CHAPITRE LII.

Effet du désastre de Moscou sur l'opinion publique. — Retour imprévu de Napoléon. — La disgrâce du duc de Rovigo paraît certaine. — Il est conservé. — Grand conseil sur la paix et la guerre. — Détails sur la captivité du pape à Fontainebleau.

Le fameux vingt-neuvième bulletin de l'armée de Russie fut un coup de foudre.

« L'arrivée de l'empereur à Paris, dit M. de Rovigo, acheva de ruiner l'opinion publique. »

Rien n'est plus vrai ; mais, comme l'ajoute l'auteur, le désir d'approfondir toutes les circonstances de la conspiration de Malet, ne contribua pas peu à le ramener précipitamment à Paris.

Les ministres eurent leur audience tour à tour ; M. le duc de Rovigo attendait le sien. Personne ne lui parlait, dans la persuasion qu'il n'y avait qu'un compliment de condoléance à lui faire. Lorsqu'il traversa la foule qui obstruait la porte de l'empereur, tout le monde s'écarta comme pour laisser passer un convoi funèbre. Et comment ne pas regarder déjà le ministre de la police comme défunt, lorsque Fouché venait d'être rappelé de son exil ?

L'audience fut d'une longueur peu commune. L'historien ne rapporte pas textuellement, comme il l'a fait en d'autres circonstances, le dialogue qui

eut lieu entre son maître et lui ; mais il n'a garde d'omettre un mot, trop remarquable, en effet, pour être oublié. « Comment, *avec de l'esprit*, lui dit Napoléon, pouvez-vous me faire des contes comme ceux-là ? »

On eût dit que ce doux propos avait été entendu par tous les écouteurs aux portes. Quand le ministre de la police sortit de l'appartement de l'empereur, tenant son portefeuille d'une main plus ferme que jamais, il put observer qu'il s'était fait sur tous les visages un changement aussi subit que dans sa fortune.

Mais ne s'en est-il pas fait un bien plus étonnant dans ses opinions personnelles ? Faut-il le croire, juste ciel ! Est-ce bien réellement le duc de Rovigo, ce serviteur zélé, que de mauvaises langues ont surnommé *le séide de Napoléon ;* est-ce bien lui dont la main a tracé les phrases qui suivent :

« C'est à cette époque que l'on commença à voir
« établir des impôts qui furent perçus par des moyens
« *illégaux ;* c'est aussi de cette époque que l'on vit
« l'application de quelques mesures qui n'étaient
« pas moins *arbitraires*. »

Mais tandis qu'à l'aide de cette *illégalité* et de cet *arbitraire*, Napoléon volait aux Français leur argent et leurs chevaux pour se refaire une armée, son beau-frère, Joachim Murat, lui gâtait ses affaires au-dehors. Que fit-il, au reste, que Napoléon n'eût fait lui-même ? Il se sauva des bords glacés de la

Vistule pour aller se réchauffer à Naples. Bien lui en prit, d'ailleurs; car, ainsi que le dit fort bien M. de Rovigo, il aurait pu, tout roi qu'il était, trouver en France *une mauvaise réception.*

Les nouvelles fâcheuses arrivaient de tous les côtés à la fois : on apprit presqu'en même temps la défection du corps prussien commandé par le général York, et la jonction des Suédois avec l'armée russe. « Ce fut alors, dit l'auteur, que nous sentîmes le poids de *l'ingratitude* du maréchal Bernadotte, devenu prince de Suède. »

M. le duc de Rovigo va faire la galanterie à ses lecteurs de les introduire dans la salle du conseil.

On y voyait l'archi-chancelier Cambacérès, M. de Talleyrand, les ministres, avec ou sans portefeuille, le président du sénat, et même plusieurs grands-officiers de la maison de l'empereur. Il exposa lui-même la situation des choses, et posa en quelques lignes une question qui se réduisait à ces mots fort simples : « Faut-il faire la paix? Faut-il continuer la guerre? »

Cambacérès fut pour la paix. Napoléon, qui était accoutumé à plaisanter avec lui toutes les fois qu'il n'était pas question de jurisprudence, passa aussitôt à M. de Talleyrand, dont la réponse ne fut pas franche. « Voilà comme vous êtes toujours, lui dit l'empereur; vous allez disant partout qu'il faut faire la paix; mais comment la faire? »

M. de Talleyrand reprit la parole pour dire :

« Votre Majesté a encore des effets négociables; mais si elle attend davantage, elle pourra les perdre, et alors....... » Mais expliquez-vous donc? dit l'empereur, qui commençait à s'impatienter; et comme M. de Talleyrand hésitait à le faire : « Vous n'avez pas changé! » ajouta-t-il.

Le duc de Feltre opina franchement pour la continuation de la guerre; et son avis parut être celui de Napoléon lui-même. On pensera donc aisément que cet avis parut bientôt aussi être celui de tout le monde : il n'en était pourtant rien. Fatigué de voir mettre sans cesse sa fortune et son avenir au jeu, chacun dans son for intérieur faisait des voeux pour la paix. Mais la crainte de déplaire au maître enchaînait toutes les langues.

Pendant que le dominateur de la France lui arrache ce qui lui reste de sang et d'or, pour se mettre en état de résister sur l'Elbe à l'ennemi qu'il était allé chercher sur la Moskowa, son historien voudrait faire une excursion en Espagne. Nous ne l'y suivrons pas : il ne rapporte que des faits dont il n'a pas été témoin; ces faits se trouvent partout; et ce n'est pas assurément pour le plaisir d'entendre conter M. le duc de Rovigo, qu'on se résoudrait à l'écouter, quand il n'a rien de nouveau à nous apprendre.

Il vaut mieux le laisser discourir sur le pape, quoique ce soit assez souvent dans un langage qui pourra surprendre les lecteurs, accoutumés à en-

tendre parler avec plus de respect d'un pontife qui honora sa captivité comme ses cheveux blancs, par une magnanime résistance.

Voici donc un abrégé du récit de M. le duc de Rovigo :

« Peu de temps après être revenu de Russie, l'empereur alla voir le pape à Fontainebleau. Ils dînèrent ensemble, et convinrent d'une partie de ce qu'on n'avait pu obtenir dans les négociations de Savone. Le pape céda, en témoignant toutefois des scrupules sur les conséquences que pouvaient avoir ses concessions sur les prétentions temporelles. L'empereur le rassura, et lui adressa même, pour le tranquilliser, une lettre spéciale (1).

« Le Saint-Père parut satisfait; mais *le vieillard rusait.* Il demanda son conseil, c'est-à-dire les cardinaux dont il prétendait avoir besoin. Après les avoir consultés, il protesta, et il adressa à l'empereur une longue lettre, pleine de *componction et de réserve.* L'empereur, impatienté, prit de l'humeur, et ordonna que, malgré *ce ridicule désaveu,* le concordat fût promulgué partout, et devînt loi de l'État.

« Le pape était avare; et *malgré que* l'on eût

---

(1) L'auteur renvoie à la fin du volume : cette lettre ne s'y trouve cependant pas. L'équité veut que l'on observe ici que, suivant des relations officielles publiées depuis la délivrance du pape, il est faux que Pie VII ait fait aucune concession à celui qui le tenait en chartre privée.

pourvu amplement à tous ses besoins, il comptait fort exactement quelques douzaines de pièces d'or qu'il avait dans son secrétaire.

« Il suivait le compte des moindres objets de sa toilette, depuis ses simarres jusqu'aux bas et menu linge.

« Il n'ouvrait pas un livre de toute la journée ; il s'occupait à des choses que l'on aurait de la peine à croire, si on ne l'avait pas vu : il cousait, et raccommodait lui-même quelques petites déchirures qui se faisaient à ses vêtemens; par exemple, il remettait lui même un bouton à sa culotte (1).

« Il fallait avoir une bonne dose d'illusion, pour croire à l'infaillibilité d'un souverain pontife que l'on voyait si près des misères humaines. »

Hélas! où ne se trouvent pas les *misères humaines!* En fut-il exempt lui-même, cet être auquel ses adulateurs voulurent attribuer un génie surhumain, une organisation surnaturelle? Sans admettre l'authenticité de certaines relations où le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna est représenté traînant un vieillard vénérable par ses cheveux blancs, qui peut du moins révoquer en doute ces scènes scandaleuses où la fureur et le patelinage se succé-

(1) Cette particularité a paru à M. le duc de Rovigo si digne de fixer l'attention du lecteur, que, dans la crainte qu'elle ne lui échappât, il a inséré dans le sommaire de ce chapitre une ligne portant ces mots : *La culotte du pape*.

daient tour à tour pour arracher l'assentiment d'un captif inaccessible aux coups de la fortune? Dans quel coin de l'Europe n'ont pas retenti ces paroles si amèrement dérisoires : *Tragedia, poi comedia?*

Ne pouvant rien obtenir du souverain pontife, ni par la violence ni par l'astuce, Napoléon se vit bientôt forcé de s'éloigner de nouveau de la France, pour aller au-devant de l'ennemi, qui, de Moscou, était déjà parvenu jusqu'aux portes de Dresde.

CHAPITRE LIII.

Apprêts de la campagne de 1813 — Méfiance générale. — Gardes d'honneur. — Marie-Louise régente. — Le duc de Feltre éclate dans le conseil contre le duc de Rovigo. — Napoléon part pour l'armée. — Batailles de Lutzen et de Bautzen.

La méfiance sembla présider aux apprêts de la campagne qui allait ravir pour jamais à Napoléon le pouvoir qu'il exerçait, depuis quelques années, sur tous les Etats voisins de la France.

Le général Lecourbe était disgracié et proscrit, en quelque sorte, depuis le procès de Moreau, dont il était le frère d'armes. Il fut dénoncé, au commencement de 1813, comme cherchant à vendre ses terres pour passer au service de Russie. Sur le simple soupçon que cela *pouvait être vrai*, Napoléon ordonna de l'envoyer en surveillance en Auvergne. Pour plus de précaution, on mit, entre les mains du général Dutaillis, opposition au paiement d'une terre qu'il venait d'acheter du général Lecourbe. Voilà comme on entendait alors la liberté individuelle et le respect des propriétés (1)!

(1) Le général Lecourbe avait un frère, juge au tribunal criminel de Paris. Lors du procès de Moreau, il refusa noblement de servir la haine jalouse du tyran. Un an environ après

Quoiqu'à trois cents lieues de distance, M. Otto, ministre de Napoléon à Vienne, n'échappa point non plus au soupçons de ce maître ombrageux. Il se persuada que ce diplomate s'était laissé prendre aux protestations de M. de Metternich, et il le remplaça brusquement par M. de Narbonne, qui était alors en grande faveur.

Ce fut à la même époque qu'eut lieu une institution nouvelle, qui dut aussi son origine à cet esprit de méfiance générale. Il s'agit de la levée subite de ces régimens de cavalerie, auxquels on donna le nom de *gardes d'honneur*. Le but qu'on se proposait, et M. le duc de Rovigo ne le dissimule pas, était de s'assurer d'un grand nombre de jeunes gens, qui pouvaient devenir dangereux dans la main d'un homme entreprenant. « *On eut beau crier à la tyrannie*, dit fort naïvement notre auteur, on leva plus de dix mille cavaliers de cette classe. »

Celui de ces nouveaux régimens qui s'organisait à Tours, devint l'objet d'une surveillance spéciale.

---

la proscription du général, le juge se présenta au lever de Buonaparte, pour solliciter le rappel de son frère. A peine Napoléon l'eut-il aperçu, que, sans s'informer du sujet qui l'amenait, il courut à lui, et s'écria, en présence des courtisans et du corps diplomatique : « Comment osez-vous, juge « prévaricateur, venir souiller mon palais par votre présence? « Sortez aussitôt, ou je vous fais f..... par la croisée. » Peu de temps après, ce magistrat fut suspendu de ses fonctions. (*Biographie des vivans.*)

M. de Rovigo prétend que M. de la Rochejaquelein (dont il ne sait pas écrire le nom) allait et venait dans le pays. Il lui attribue ainsi l'insurrection qui éclata parmi cette jeunesse indisciplinée.

L'heure d'entrer en campagne sonna. Mais comment s'éloigner sans inquiétude, lorsque la conspiration de Malet, encore toute palpitante, était un avertissement terrible de l'instabilité d'une couronné mal affermie? Napoléon pouvait-il abandonner encore les rênes de l'Etat à ces ministres, qui venaient de se laisser si facilement surprendre et si docilement emprisonner pendant son absence? Il lui fallait donc une garantie plus solide. Mais où la chercha-t-il? dans les mains débiles de l'impératrice Marie-Louise, d'une jeune princesse de vingt-un ans; étrangère aux lois, aux mœurs, et presqu'à la langue de la France. « On compulsa l'histoire, dit l'auteur, pour savoir ce qui avait été fait aux différentes époques où des régentes avaient gouverné l'Etat. » Mais l'histoire, si on avait su la lire, aurait dit que les rois de France qui, en partant pour des expéditions lointaines, avaient conféré la régence aux reines, leurs mères ou leurs épouses, étaient des souverains légitimes, point capital qui change toute la thèse, et qui échappe toujours néanmoins à la pénétration de M. de Rovigo.

Il ne faut pas croire, au reste, que Napoléon s'en reposât entièrement sur Marie-Louise du soin de gouverner son empire, pendant qu'il allait le jouer sur

les bords de l'Elbe et du Rhin. Il plaça près d'elle l'homme dans lequel il avait le plus de confiance, dit M. de Rovigo; en un mot, son secrétaire intime, Menneval.

Avant de quitter Paris, l'empereur s'occupa de l'organisation de la nouvelle garde soldée de Paris. M. de Rovigo réclame l'honneur de lui en avoir fourni le plan, qui fut soumis au conseil des ministres. Il se passa dans ce conseil une petite scène que l'auteur va nous raconter. Malheureusement, le duc de Feltre, qui y joue aussi son rôle, n'étant plus de ce monde, il ne nous sera pas possible de savoir quelle eût été sa version du même fait. Voici toujours celle de M. de Rovigo :

« L'empereur fit donner lecture de mon plan, puis il demanda au duc de Feltre : « Que dites-vous « de cela, M. le ministre de la guerre? » Celui-ci lui répondit, rouge de colère : « Sire, Votre Majesté « est la maîtresse de faire ce qu'elle veut; mais avec « un projet comme celui-là, il ne me reste plus au-« cun moyen d'empêcher M. le ministre de la po-« lice de se faire maire du palais, et de détrôner « vous ou le fils de Votre Majesté. — Oh! oh! ré-« pliqua l'empereur, vous dites-là une *sottise;* ce ne « serait pas ce ministre-ci qui pourrait faire cela; « et lui-même il faut bien qu'il ait des moyens contre « vous, comme vous en demandez contre lui. Si « vous n'avez que cette objection-là à faire contre « le projet, je ne l'admets pas. » Et le projet passa.

M. de Rovigo assure qu'il ne garda à son collègue qu'une *très-petite* rancune : c'est ce que nous verrons.

En attendant, l'auteur saisit l'à-propos de l'enquête ouverte sur la capitulation de Baylen, et de la sentence prononcée, sans jugement, contre plusieurs généraux, pour répéter son axiome favori : « C'est que Napoléon était réellement beaucoup trop « bon, et d'une bonté qu'il a souvent poussée *jus-* « *qu'à la faiblesse.* Il a toujours pardonné; c'était « un besoin de son cœur que d'être généreux; je « suis convaincu *qu'il n'aurait jamais fait mourir* « *un de ses ennemis.* »

Pas même le duc d'Enghien, ni le général Pichegru, ni le capitaine Wright!

Tout étant ou paraissant organisé derrière lui, Napoléon se mit enfin en campagne. Elle s'ouvrit heureusement, par la bataille de Lutzen. Comme notre auteur n'y était pas, nous ne nous arrêterons pas à ce qu'il en raconte; mais comme il était au *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame, nous ferons une pause pour l'entendre dire : « L'impéra- « trice fut accueillie du public avec un enthousiasme « *qui tenait du délire;* et lorsqu'elle entra dans « Notre-Dame, *les applaudissemens fendaient la* « *voûte de ce majestueux édifice.* » Il faut vraiment qu'un ministre de la police ne voie ni n'entende comme tout le monde!

Après les actions de Lutzen et de Bautzen, des

négociations secrètes s'ouvrirent entre les puissances belligérantes, sous la médiation de l'Autriche, qui ne s'était pas encore déclarée. M. de Rovigo consacre de nombreuses pages à ce travail diplomatique, et toujours dans un but qu'il ne dissimule pas : c'est de prouver que son maître voulait sincèrement la paix, et fit sans cesse la guerre malgré lui. Mais, par une maladresse dont il ne peut se prendre qu'à lui-même, il démontre précisément le contraire de ce qu'il voudrait faire croire.

CHAPITRE LIV.

Fouché d'Otrante est appelé à Dresde. — Résolution de M. de Rovigo de lui faire un mauvais parti. — Le général Moreau reparaît en Europe. — M. de Rovigo outrage de nouveau la mémoire de Mme de Staël.

NAPOLÉON vérifiait le mot du poëte romain : *post equitem sedet atra cura*. Arrivé sur les bords de l'Elbe, le souvenir des ennemis cachés qu'il pouvait avoir laissés derrière lui agitait encore plus son esprit, que l'aspect des formidables armées qui s'apprêtaient de nouveau à le rejeter dans ses anciennes limites. C'est à ces alarmes sans cesse renaissantes que dut être attribué l'ordre soudain que reçut Fouché de se rendre promptement à Dresde.

Le vulgaire crut que ce vétéran révolutionnaire allait être employé dans des négociations diplomatiques. Mais les hommes qui voyaient les choses de plus près, se convainquirent bientôt que le maître n'avait appelé l'ex-ministre auprès de lui, que pour le surveiller plus rigoureusement. Quant à M. de Rovigo, il était persuadé que, fidèle à ses anciennes habitudes d'intrigues, son prédécesseur ferait commettre quelques *sottises* pour avoir le plaisir de s'écrier que, pendant son administration, pareille chose ne serait pas arrivée. Il s'était déjà rapproché

de l'intérieur de l'impératrice, et il cherchait à établir son crédit dans cette petite cour, afin de s'en servir quand il en serait temps. M. de Rovigo avoue avec candeur qu'il vit partir sans regret ce dangereux rival, tant tout le monde semblait persuadé que Fouché ressaisirait tôt ou tard un poste pour lequel on lui attribuait des talens particuliers.

Au reste, Fouché se serait félicité lui-même d'être appelé à deux cents lieues de Paris, s'il eût su à quel terrible concurrent il avait affaire. « J'étais bien résolu, dit M. de Rovigo, de faire *un mauvais parti* à M. d'Otrante, au premier pas que je lui aurais vu faire dans une intrigue dont le but aurait été de jeter du ridicule sur moi : nous eussions vu lequel des deux aurait gagné l'autre de vitesse. »

Pendant l'armistice qui fit espérer un instant la conclusion de la paix en Allemagne, l'auteur des Mémoires passe les Pyrénées, et jette un coup-d'œil sur la péninsule. Tout y était perdu pour Napoléon: le fantôme de roi qu'il avait voulu imposer à un peuple indépendant, s'était évanoui pour toujours. Tel était le résultat de la bataille de Vittoria, et de la perte d'un matériel immense qu'il eût été impossible de remplacer. M. de Rovigo prétend que cette nouvelle, désastreuse en d'autres temps, fut très-bien accueillie à Paris, parce que l'on espérait qu'elle hâterait le dénouement d'une guerre qui

était devenue odieuse et insupportable à la nation française.

Ce fut à la même époque que le continent européen vit reparaître tout à coup un homme de guerre célèbre, qui semblait destiné à achever sa carrière dans les solitudes du Nouveau-Monde. On pressent déjà que c'est du général Moreau qu'il est question; et ce que l'on conjecture avec non moins de fondement, c'est que le nom de ce général sera pour l'auteur de cet ouvrage une nouvelle occasion d'outrager sa mémoire.

« Que venait faire Moreau, s'écrie-t-il, dans le camp des Russes? ce n'était pas pour commander ni diriger leurs armées. Sans faire tort aux talens du général Moreau, *il n'en avait pas déployé de si extraordinaires* à la tête des armées françaises. Les Russes ont un bon nombre d'officiers-généraux auxquels il ne manque que l'occasion pour égaler *au moins* le général Moreau. »

On voit ici, et ce n'est pas la première fois, que l'ancien aide-de-camp de Buonaparte ne peut pardonner au général Moreau sa brillante campagne de 1796, et surtout la savante retraite qui la termina. Ne conviendra-t-il pas cependant que cette longue retraite, opérée depuis les frontières d'Autriche jusqu'au Rhin, sans avoir été entamé une seule fois, peut valoir celle de Waterloo?

Mais, ce point réglé, M. de Rovigo demandera toujours ce que venait faire le vainqueur de Hohen-

linden dans le camp des alliés. Il est facile de le satisfaire :

Retiré aux Etats-Unis, Moreau oubliait ses infortunes, et en nommait rarement l'auteur. Mais la nouvelle de l'infâme guet-apens de Bayonne et de l'invasion de l'Espagne, sembla mettre un terme à son indifférence politique : il pressentit le sort futur de la France. Quand on lui annonça les désastres de Moscou, il passa de l'affection à la fureur. « Cet homme, dit-il, attirera sur mon malheureux pays la haine et les malédictions de l'univers ! »

Ce fut dans ces dispositions que Moreau reçut les premières ouvertures de l'empereur Alexandre. Il passa de New-York à Gothenbourg. Le prince de Suède, son ancien compagnon d'armes, concerta avec lui le plan de campagne qui devait rendre la paix au monde. La joie que sa présence fit éclater dans toute l'Allemagne, annonçait assez qu'on le regardait comme le sauveur de l'Empire. Un boulet tiré au hasard en disposa autrement.

Moreau expira (le 2 septembre 1813) avant d'avoir publié une proclamation aux Français, que les souverains avaient approuvée ; elle était courte, simple, énergique. Il y expliquait le motif de son retour en Europe : c'était d'aider ses compatriotes à secouer le joug de Buonaparte, d'inviter, en un mot, tous les Français à se rallier sous les étendards de l'indépendance nationale.

« Le nom du général Moreau, dit l'écrivain au-

quel nous empruntons ces détails (1), était plus populaire que celui de Buonaparte. Il pouvait rendre à son pays les plus éminens services, si, avec plus de résolution dans le caractère, il eût été animé, douze ans plus tôt, de la noble et secrète ambition de se faire le Monk de la France. Quelle influence allait-il avoir sur les évènemens, lorsque la mort vint le frapper ? N'est-il pas vraisemblable qu'à la faveur de sa renommée, accélérant la chute de Buonaparte et la restauration du trône des Bourbons, il eût aidé notre patrie à briser elle-même ses chaînes, et l'eût garantie de deux invasions ?

M. le duc de Rovigo est d'avis que l'idée d'envoyer chercher Moreau en Amérique, fut suggérée à l'empereur de Russie par *le maréchal Bernadotte* (c'est ainsi qu'il l'appelle), et que le maréchal Bernadotte avait reçu lui-même cette idée de Mme de Staël, lorsqu'elle passa par la Suède pour se rendre en Angleterre.

Tout cela pourrait bien être ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le nom seul de Mme de Staël produit sur M. de Rovigo un effet dont il n'est pas maître. Pour la troisième fois, nous allons le voir outrageant la mémoire d'une femme qui illustra son sexe et son siècle. Six pages vont encore être employées à démontrer que l'illustre auteur de *Corinne*

---

(1) M. de Beauchamp, article MOREAU de la *Biographie universelle*.

ne fut point persécutée. Or, qui atteste mieux la persécution dont elle fut victime, que l'acharnement qui, onze ans après sa mort, la poursuit encore jusque dans la paix du tombeau ? La voilà accusée de s'être souillée par de *basses calomnies !*

Mais que peuvent les vains efforts de l'ex-ministre des vengeances de Napoléon ? Est-ce ainsi qu'il compte se venger lui-même des traits dont il est encore tout transpercé ? Dans des siècles, il suffira de la seule relation des *Dix années d'exil*, de la seule préface de *l'Allemagne*, pour apprendre aux générations futures ce que M. le duc de Rovigo se flatte vainement de lui cacher. Et où seront d'ailleurs, non dans des siècles, non pas même dans des années, mais dans quelques mois seulement, les huit gros volumes du chef de la police impériale ? Ils seront où M. le duc de Rovigo lui-même, lorsqu'il était armé du pouvoir, fit mettre un des plus beaux ouvrages de Mme de Staël (1).

M. de Rovigo prétend que son maître *dédaignait* Mme de Staël. S'il eût en effet dédaigné une ennemie aussi redoutable, se fût-il écrié dans un accès de fureur, *qu'il la ferait jeter dans la rivière ?* Comme il s'agit d'une dame, et que des dames

---

(1) On a lu, dans un des chapitres précédens, que le ministre de la police fit mettre au pilon dix mille exemplaires de l'ouvrage de Mme de Staël sur *l'Allemagne*.

peuvent nous lire, nous leur ferons grâce du mot propre.

Au reste, M. de Rovigo, aujourd'hui si acharné contre Mme de Staël, lui aura cependant l'obligation d'aller à la postérité : c'est toujours quelque chose..

CHAPITRE LV.

Napoléon à Mayence avec Marie-Louise. — M. de Rovigo demande la permission d'aller le rejoindre. — Elle lui est refusée. — Il essaie de tracer le parallèle de Louis XIV et de Napoléon. — Bataille de Leipzig. — Nouvelle sortie contre Bernadotte. — L'opinion publique.

Pendant l'armistice qui venait de suspendre les hostilités en Saxe, Napoléon s'était rapproché de la frontière de France. On crut qu'il allait revenir à Paris : il manda au contraire à l'impératrice, de venir le rejoindre à Mayence. Les espérances de paix achevèrent alors de s'évanouir, et l'horizon se chargea même de nuages si sombres, que le ministre de la police, prévoyant l'orage, éprouva le plus vif désir d'aller avertir son maître qu'il était temps de songer à se mettre à l'abri. Il le conjurait de trouver bon qu'il courût le rejoindre sur les bords du Rhin. On se persuadera sans peine que la lettre par laquelle il sollicitait cette permission, devait être brûlante de sentiment. Eh bien! qui le croirait? Napoléon eut la cruauté de repousser la prière du plus dévoué de ses serviteurs. M. de Rovigo en conçut tant de chagrin, qu'il faillit en faire une maladie.

C'est probablement pour bannir ce douloureux souvenir, qu'il se met à raconter les choses les plus

étrangères à son sujet. Quel rapport, par exemple, existe-t-il entre la guerre que Napoléon avait alors à soutenir en Allemagne, ou la guerre plus dangereuse encore que lui faisait l'esprit public en France, et le voyage que fit M. Decazes à Mayence? Pourquoi, mêlant l'histoire des particuliers à l'histoire générale, l'ex-ministre vient-il nous dire à l'oreille que son maître donna sur sa cassette 250,000 francs à M. Decazes, pour arranger des affaires auxquelles il prenait un vif intérêt?

L'historien reprend sa tâche, quand il dit que le retour de Marie-Louise à Paris annonçait la reprise des hostilités; et l'on serait presque tenté de le prendre pour un philosophe, quand il ajoute: « La destinée n'avait pas permis que l'on détournât « les évènemens qui, en peu de temps, ont achevé « notre destruction. *La fin des grandes choses* s'ap« prochait; il n'y eut plus de moyens de conjurer « l'orage qui s'apprêtait à fondre sur nous. »

Napoléon apprit que son beau-père se déclarait contre lui, et qu'en conséquence, il joignait deux cent mille hommes aux forces russes et prussiennes. Cette nouvelle causa, chez tous les nouvellistes de ce temps-là, une surprise qui alla jusqu'à la stupeur. Ils s'étaient persuadés, avec une crédulité sans exemple, qu'un mariage équivalait à un traité d'alliance perpétuelle.

A la veille de rapporter de grands désastres, il prend tout à coup fantaisie à M. le duc de Rovigo

de mettre en regard Louis XIV et Napoléon. « *On les a beaucoup comparés,* » dit-il pour entrer en matière. C'est ce dont nous ne pouvons convenir; et c'est ce que ne fera jamais quiconque aura lu l'histoire. M. de Rovigo est le premier, que nous sachions, à qui sera venue cette belle idée; et il est curieux de le voir établir un parallèle à la manière de Plutarque. Voici son début :

« *Louis XIV et Napoléon eurent tous deux leur temps de prospérité et leur temps de revers.* »

Rappeler les années malheureuses de Louis XIV, c'est rappeler l'époque de sa vie où il fut le plus grand. Il voulut mettre son petit-fils sur le trône d'Espagne, et il l'y plaça en dépit de l'Europe conjurée contre lui. Il déclara qu'il aimerait mieux s'ensevelir sous les ruines de la monarchie, que de voir ses ennemis entrer dans sa capitale. Ils remportèrent de grandes victoires; il fut inébranlable. Il les battit à son tour, et les contraignit à recevoir la paix. Il mourut roi.

Napoléon porta les armes de la France à Moscou; on ne les y avait jamais vues; mais depuis quatre siècles on n'avait vu l'ennemi dans les murs de Paris, et deux fois Napoléon les y amena lui-même. Il avait été sacré à Notre-Dame, et on le mena mourir sur un rocher au milieu de l'Océan.

M. de Rovigo veut bien convenir que « le règne « de Louis XIV a fourni un grand nombre d'hommes « de lettres, de poëtes et d'écrivains célèbres; mais,

« ajoute-t-il aussitôt, *c'est sous Napoléon que le* « *peuple a connu sa dignité.* »

Quelle *dignité!* être conduit par troupeaux enchaînés à deux, à trois cents lieues des frontières pour y fournir de la *chair à canon!* ne pouvoir écrire un mot sans le bon plaisir de trois ou quatre censeurs! n'oser confier ses peines à un ami, sans craindre d'être incarcéré dans le donjon de Vincennes, ou fusillé dans la plaine de Grenelle! voir enfin le sol de la France foulé par cinq cent mille étrangers, et des tartares brandissant leurs lances dans les rues de Paris! Oui, voilà la *dignité* dont la nation française fut redevable à l'homme dont M. de Rovigo a fait son Dieu!

Cette discussion historique et morale a porté malheur à l'auteur. Son esprit, fatigué d'un aussi grand effort, ne retrouve plus assez de vigueur pour décrire les évènemens de la campagne où son maître acheva de perdre toutes ses conquêtes. Son impuissance est telle, qu'il en convient lui-même en ces termes modestes :

« N'ayant pas été à l'armée depuis 1809, je ne puis prononcer sans appel sur tout ce qui est opération militaire. Placé comme je l'étais alors, je n'ai pu en apercevoir que les conséquences sur l'esprit public. »

Voilà qui est fort humble, fort méritoire! Mais pourquoi M. le duc de Rovigo ne s'est-il pas exprimé avec la même défiance de ses facultés, quand

il a osé se constituer le juge de Louis XIV ? Il est bien plus facile à un homme tel que M. de Rovigo de faire l'extrait d'un bulletin, et de parler d'une action de guerre qu'il n'a pas vue, que de lire l'histoire et de comprendre un grand roi.

Au reste, ce qu'il pouvait faire, il ne l'a pas fait : son analyse du *Moniteur* est si tronquée, si confuse, elle a été faite avec si peu de soin, que l'on y trouve presque autant d'erreurs géographiques que dans les relations de *la Contemporaine*.

C'est donc rendre un véritable service aux lecteurs, que de leur épargner l'inutile fatigue de parcourir les pages trop nombreuses, dans lesquelles M. le duc de Rovigo entreprend d'expliquer ce qu'il n'a pas bien compris lui-même. Nous voilà ainsi transportés au lendemain de la bataille décisive de Leipzig, que notre auteur appelle lui-même *une véritable destruction*.

Il attribue principalement les désastres de cette journée à la défection des Saxons, et cette défection à l'influence immédiate de *Bernadotte*, en qui il refuse absolument de voir un personnage plus élevé. Il le représente comme celui de tous les ennemis de Napoléon, qui abusa le plus des *indignes moyens* qui furent mis en œuvre pour l'isoler de tous ses alliés.

M. le duc de Rovigo, qui était à Paris pendant que l'on bousculait aussi impitoyablement son maître, a pu, comme il le dit lui-même, n'être que spec-

imparfaitement informé de ce qui se passait à l'armée. Mais, chargé par état et porté par inclination à observer la capitale, on peut l'en croire quand il dit : « On sut bientôt à Paris la nouvelle de l'état « *déplorable* dans lequel étaient nos affaires ; ce fut « pour l'opinion publique *un coup de massue !* »

M. de Rovigo fait plus que de convenir de la *situation affreuse* où se trouvait son maître : il avoue, il prouve même qu'elle était le produit de ses mauvaises combinaisons. Dans un moment où la réunion de toutes ses forces pouvait seule le sauver, il s'était obstiné à laisser une armée dans Dresde et d'autres places de l'Elbe, comme si c'était de la possession de la Saxe que dépendît le sort de la France !

« Non seulement, dit l'historien, ces troupes lui devinrent inutiles; mais leur absence acheva de ruiner ses affaires. Le système de guerre avait changé : on ne faisait plus de siéges; on bloquait les places. Pendant ce temps, les grandes armées agissaient offensivement l'une contre l'autre, et celle des deux qui gagnait la dernière bataille, faisait *charlemagne* (1). »

Or donc, pendant que les armées alliées faisaient *charlemagne*, Napoléon envoya l'impératrice Marie-Louise haranguer son Sénat. M. de Rovigo, on le pense bien, dit que le discours de cette princesse produisit un *respectueux enthousiasme*. Il ne produisit que la consternation : les Français, naturellement pleins de tact, eurent honte, en quel-

(1) Par cette expression triviale, empruntée à la langue des joueurs, M. le duc de Rovigo aura probablement voulu dire que l'armée victorieuse s'emparait de tout ce qui était en contestation.

que sorte, de voir une jeune princesse, plus étrangère à leurs intérêts que le dernier d'entre eux, et sachant à peine prononcer leur langue, contrainte à venir imposer d'affreux sacrifices à la France, et réduite à parler des sujets de son père comme de hordes d'antropophages.

Mais admirons ici l'empire de la vérité sur les esprits les plus rompus à la flatterie! Cet écrivain qui vient de nous vanter *l'enthousiasme* produit par l'allocution d'une princesse autrichienne, n'a besoin que de tourner la page pour oublier tout à coup ce qu'il vient de dire. Le voilà qui confesse humblement que *la confiance s'éclipsa, qu'on n'apercevait plus de consolation dans l'avenir!*

Et il ajoute: « Aussitôt que je sus l'empereur arrivé à Mayence, je lui écrivis pour lui faire connaître tout ce que j'apercevais de *sombre*, et je le pressais de venir lui-même à Paris pour imprimer *le mouvement national.* »

A cette époque, néanmoins, il restait encore quelque espoir à Napoléon, si l'on en croit du moins son ministre de la police. Il prétend que l'empereur Alexandre n'avait pas l'intention de passer le Rhin, et qu'il se serait contenté d'avoir humilié l'homme qui était venu le provoquer à Moscou. Mais il prit bientôt la résolution de le poursuivre jusque sur son propre territoire; et voici comment M. de Rovigo explique la chose, si toutefois une énigme peut passer pour une explication.

« La conspiration de l'intérieur, dit-il, s'agitait déjà à Francfort. Un homme connu par les malheurs qu'il attira sur son pays, et l'inquiétude qu'il promena de Pétersbourg à Paris, la représentait dans cette place. Il avait inutilement usé un reste de crédit, et n'avait recueilli de ses instances que l'annonce bien positive qu'on ne passerait pas le Rhin. Mais un incident survint qui fit évanouir cette résolution. La Suisse correspondait avec un brouillon comme lui, qui, tout couvert des bienfaits de l'empereur, ne respirait que sa ruine. Celui-ci lui avait dépêché son secrétaire; il le conduisit chez Alexandre, livra son chiffre à ce prince, avec les données que l'émissaire apportait. Elles étaient si détaillées, si précises, que l'autocrate n'hésita plus. »

Telle est la version de notre auteur. Nous ne l'avons rapportée ici que pour l'amusement des personnes qui aiment à se livrer aux conjectures. Il en est d'autres qui, au contraire, ne tenant compte que du positif, diront que, si les monarques alliés passèrent le Rhin, c'est parce qu'ils concevaient parfaitement que, s'ils ne portaient pas la guerre chez Napoléon, Napoléon ne tarderait pas à la reporter chez eux.

CHAPITRE LVII.

Détresse de Napoléon. — Il s'empare des chevaux des particuliers. — Il impose des contributions illégales. — Murat et Fouché le trahissent de compagnie. — M. de Talleyrand prétend que le duc de Wellington doit aspirer à la couronne d'Angleterre.

La déclaration que les puissances alliées publièrent à Francfort parvint à Paris. De ce moment, on s'accoutuma à croire à leur sincérité; on ne les regarda plus comme les ennemis de la nation, mais seulement de l'homme qui l'opprimait. Cet homme, on le pense bien, était d'un avis tout contraire; mais on le voyait trop intéressé à ne point partager l'opinion générale à cet égard, pour lui accorder la moindre confiance. Il s'en plaignait dans son intérieur, mais avec modération et douceur : il citait à ses familiers la fable *des Loups et des Brebis*. Mais il ne savait pas, et M. de Rovigo, qui rapporte ce trait, ne sait pas encore que, dans le camp des alliés, on citait précisément la même fable, à cause des vers qui la terminent :

Il faut faire aux méchans guerre continuelle.
La paix est fort bonne de soi,
J'en conviens; mais de quoi sert-elle
Avec un ennemi sans foi?

Mais c'était bien de fables qu'il s'agissait! Il fallait créer une armée; et en dépit du mot fameux volé à Pompée pour en parer une allocution à la garde nationale, Napoléon avait beau frapper du pied, les bataillons ne sortaient pas de terre. « Les tableaux de la conscription, dit son historien, ne présentaient plus d'hommes disponibles; les arsenaux n'offraient que des ressources insignifiantes; les fusils manquaient totalement. Cette situation était cruelle; aussi l'empereur répétait-il fréquemment : « Mais pourquoi ne m'a-t-on pas dit tout cela? pour-« quoi m'a-t-on caché l'état des arsenaux? » Et pourquoi, pouvait-on lui répondre, ne vous en informiez-vous pas? . . . .

Les besoins de chevaux de toute espèce étaient immenses; et cette *branche*, dit M. de Rovigo, n'était pas moins épuisée que les autres. On se flattait, ajoute-t-il, d'y pourvoir avec de l'argent. Ne se souvient-il plus que l'on fit bien mieux? Pour se procurer les moyens de monter sa cavalerie et de traîner son artillerie, S. M. impériale n'eut pas même besoin de délier les cordons de sa bourse : elle fit prendre tout bridés et tout harnachés les chevaux de ses fidèles sujets dans leurs écuries. Il n'était pas plus difficile de leur faire donner leur argent que leurs chevaux : on les taxa arbitrairement; on exigea d'eux, le sabre levé, des dons gratuits; enfin, on vendit les biens des communes.

Mais ne voilà-t-il pas le Corps législatif, jadis si

docile, qui commence à prendre de l'humeur! Ces représentans, déclarés muets par la Constitution de l'empire, se mettent à parler, et même très-haut. M. le duc de Rovigo en est encore tout rouge de colère : il ne doute pas que l'histoire ne flétrisse un jour du nom de *mauvais citoyens* ceux qui osèrent ouvrir la bouche. Nous le savions déjà : son maître avait bien voulu prendre soin de nous prévenir que MM. Desèze et Lainé étaient des *méchans vendus à l'Angleterre.*

C'est, du moins, ce qu'avait fait le beau-frère Joachim Murat. Napoléon, qui le connaissait bien, se flatta pourtant de l'amener à résipiscence par l'entremise de son bon ami Fouché, qui, chassé de son gouvernement d'Illyrie par le peuple insurgé, se trouvait en ce moment de loisir. Mais, au lieu de s'occuper des intérêts de son empereur, que fit Fouché? il s'occupa des siens : il perdit son temps en négociations pour obtenir le paiement de ses redevances féodales sur son duché d'Otrante. Il fit pis encore, dit notre auteur; il fixa les irrésolutions de Murat, et le décida en faveur de la coalition anti-napoléonienne.

Lorsque le ministre de la police vit que l'horizon se rembrunissait de toutes parts, il se décida à ouvrir les yeux de son maître. L'occasion s'en offrit d'elle-même : Napoléon s'avisa de lui demander son opinion sur l'état des affaires. Aussitôt, avec une franchise digne d'un L'Hôpital ou d'un Sully, le fi-

dèle serviteur lui répond : « Vos affaires ne peuvent pas être plus mauvaises ; les intentions des alliés sont visibles ; il n'y a pas à s'y méprendre ; votre perte est résolue ! »

Ici s'engage un dialogue suivi : « Quoi ! Rovigo, « vous croyez que ma perte est résolue ? — Je le sais, « sire ; Metternich a pactisé avec l'Angleterre. C'est « aussi son trône qu'il défend, pour son pouvoir « qu'il combat ; il poussera tout à l'extrême, si « Votre Majesté ne se hâte de le prévenir. Il n'y a « qu'un moyen qui serve : ils sont là-bas *un tripot* « *de diplomates* à traditions communes ; il faut les « mettre aux prises avec un des leurs. — M. de Tal- « leyrand ? — Oui, sire ; mêmes antécédens, mêmes « mœurs, même religion, vous ne pouvez mieux « faire. »

Napoléon goûta le conseil, et le ministre se retira, persuadé que M. de Talleyrand allait se retrouver saisi du portefeuille des relations extérieures. Le maître était, en effet, assez enclin à le lui rendre ; mais il exigeait qu'au préalable M. de Talleyrand donnât sa démission de la charge de vice-grand-électeur, et c'est ce que le diplomate refusa de faire.

Nous venons d'assister à un petit colloque assez singulier entre l'empereur des Français et M. le duc de Rovigo. En voici un bien plus étrange qui eut lieu le même jour entre sa susdite Majesté et M. de Talleyrand, et qui a été rapporté par cet homme d'Etat lui-même à l'auteur des présens Mé-

moires. C'était à la suite de l'offre du portefeuille :
« Sire, dit sans façon M. de Talleyrand, voilà votre
« ouvrage détruit! Vos alliés, en vous abandonnant
« successivement, ne vous ont laissé d'autre res-
« source que de traiter sans perdre de temps, et à
« tout prix. Une mauvaise paix vaut encore mieux
« qu'une guerre qui peut vous devenir funeste. Il
« y a parmi vos ennemis des intérêts différens qu'il
« faudrait faire parler : *les ambitions particulières*
« sont les moyens que l'on peut saisir pour préparer
« une diversion. — Expliquez-vous plus catégori-
« quement! — Voilà en Angleterre une famille qui
« acquiert une gloire favorable à tous les genres
« d'ambition. En lui montrant l'intention de la se-
« conder, on ferait naître en elle le désir de s'éle-
« ver. — Mais, encore une fois, ne pourriez-vous
« devenir plus intelligible? — Eh bien! sire, voilà
« un Wellington qui doit avoir quelqu'arrière-pen-
« sée! Il a plusieurs *modèles* devant les yeux; et
« un talent comme le sien ne s'arrêtera pas tant
« qu'il y aura quelque chose à convoiter. — M. de
« Talleyrand, avant de songer à favoriser l'ambi-
« tion des autres, il faut être en état de se faire res-
« pecter chez soi ! »

Ces derniers mots sont assurément fort sensés ; et ils n'en contrastent que mieux avec les premières phrases de cet inconcevable dialogue. S'il a eu vraiment lieu, c'est-à-dire,

Si M. le prince de Talleyrand a pu jamais dire à

Napoléon que le duc de Wellington *devait aspirer à la couronne d'Angleterre* (1);

Si Napoléon a pu écouter patiemment M. de Talleyrand lui faire ce beau conte;

Si enfin M. le duc de Rovigo a pu recevoir sérieusement une pareille confidence de la bouche de M. le prince de Talleyrand;

C'est qu'ils étaient tous les trois, ce jour-là, dans un accès de fièvre chaude, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, qu'ils s'étaient promis intérieurement de se moquer les uns des autres.

Quant aux lecteurs qui jouissent de la plénitude de leur bon sens et de leur bonne santé, ils ne se laisseront pas aussi grossièrement mystifier. Lorsqu'on invente des fables, il faut tâcher du moins qu'elles soient amusantes, et celle-ci n'est que plate et absurde.

---

(1) De peur que l'on ne se méprît sur le sens des paroles de M. de Talleyrand, M. de Rovigo a inséré ces mots dans le sommaire du chapitre : *Wellington doit aspirer à la couronne d'Angleterre.*

CHAPITRE LVIII.

Des plaintes s'élèvent de toutes parts contre les vexations du gouvernement impérial. — Napoléon se décide à traiter avec Ferdinand VII. — Joseph Buonaparte se débat contre son frère. — Opposition du Corps législatif. — Conseil privé sur le rapport de la commission. — M. Lainé redouté comme révolutionnaire. — Le Corps législatif est congédié.

Napoléon, à ce que nous assure son aide-de-camp ministre, ne s'abusait pas sur la crise qui s'approchait. Les moyens *vexatoires* (c'est lui-même qui le dit) que l'on employait pour se procurer des ressources, excitaient des plaintes universelles. Aux exactions des agens impériaux, l'on opposait partout la force d'inertie. « Il n'y avait plus ni zèle ni dévouement. La vérité avait fait place à la flatterie, et l'empire succomba. » Cette phrase, pleine de candeur, est encore de M. de Rovigo.

Dans l'espoir de diminuer les embarras dont il était circonvenu, Napoléon résolut enfin de terminer les affaires d'Espagne. Depuis l'infâme guet-apens de Bayonne, une main invisible et vengeresse semblait s'appesantir sur lui. Après avoir employé tour à tour, pendant six ans, contre les Bourbons d'Espagne, toutes les armes de la perfidie et de la violence, il se vit forcé de reconnaître que c'était

travailler à sa propre sûreté que de les replacer sur leur trône. Un agent diplomatique fut envoyé au lieu de leur captivité : le duc de San-Carlos, leur fidèle serviteur, qu'on leur avait arraché, eut la permission d'aller les rejoindre.

M. le duc de Rovigo saisit cette occasion pour assurer que la surveillance qu'il exerçait sur les princes d'Espagne fut toujours extrêmement légère, et même bénigne. Il avait poussé l'attention pour les augustes captifs, jusqu'à recommander qu'on les laissât aller et venir tant que bon leur semblerait. Mais il y avait probablement quelque chose de sous-entendu dans cette permission; c'est que les princes n'en useraient pas. Voici un petit trait qui porte à le croire :

Le roi Ferdinand VII, qui n'était pour le duc de Rovigo que prince des Asturies, avait pris goût pour l'exercice du cheval; ce que voyant, M. le duc *prit ses mesures en conséquence*. Les chevaux de selle se trouvèrent tout à coup détestables : chaque fois que le roi voulait les monter, ils étaient encloués ou boiteux ; et que l'on ne s'imagine pas que ces petits accidens fussent fortuits ! M. le duc avait là un homme *stationné* tout exprès pour tenir les chevaux dans un état continuel de *clopection*. « Enfin, je fis si bien, dit-il, que le goût de l'équita-« tion lui passa. J'avoue que j'en fus fort aise. » Il faut être né avec l'instinct de la police et de la geôle pour inventer de ces petites espiégleries.

Les soins de M. le duc de Rovigo pour Ferdinand VII ne se bornaient pas, au reste, à écloper tous ses chevaux, dans la crainte qu'il ne prît un exercice trop violent. Il veillait surtout à éloigner de ce prince *l'intrigue, qui s'attache au malheur :* témoin l'aventure de ce prétendu baron de Kolly, que l'on introduisit dans le château de Valençay comme un émissaire du gouvernement britannique, et qui n'était qu'un agent de la police impériale. Le bon ange de Ferdinand le sauva seul de ce piége, tendu avec plus de noirceur encore peut-être que le trébuchet de Bayonne.

Vint enfin le jour qui vit signer la convention en vertu de laquelle les enfans de Louis XIV furent rétablis sur le trône de leurs pères. M. de Rovigo raconte, à ce sujet, une petite anecdote tout à fait drôle.

Croirait-on jamais, sans une telle autorité, que Napoléon eut de longs et de grands combats à soutenir avant de pouvoir obtenir de M. Joseph Buonaparte, son frère, une simple renonciation à la couronne d'Espagne? Un jour, entre autres, que ce M. Joseph, jadis garde-magasin, défendait avec le plus d'obstination son titre de *Majesté catholique,* Napoléon, impatienté, lui dit : « Mais, en vérité, « ne dirait-on pas que je vous enlève votre portion « de l'héritage du *feu roi notre père?* » Et de qui M. de Rovigo tenait-il ce mot, où l'on peut voir à la fois la condamnation des deux frères? de Napoléon lui-même?

Quoiqu'il ne tînt pas plus la couronne de France du *feu roi son père* que Joseph celle d'Espagne, il résolut cependant de la garder sur sa tête jusqu'à ce qu'il n'y eût plus moyen de l'y retenir. Son fidèle ministre de la police était bien de cet avis : aussi avait-il plus que jamais l'œil à tout ce qui se passait. C'est ainsi qu'il apprit d'un de ses émissaires que les alliés se disposaient à déboucher par la Suisse, ce que personne ne voulait croire en France. Qu'imagina le ministre, aussi ingénieux que dévoué? son raisonnement alla droit au fait : « Les armées qui viennent détrôner mon gracieux maître se préparent à entrer chez nous par le pont de Bâle : eh bien! jouons-leur un tour! Achetons aux Bâlois ce pont fatal, et brûlons-le vîte! » Mais, comme il le dit fort bien, *la tête avait tourné à tout le monde;* c'est-à-dire aux cinq ou six individus qui étaient encore en mesure de porter la lumière aux yeux de Napoléon. Le pont ne fut point acheté, partant pas brûlé, et les alliés le trouvèrent fort commode pour passer le Rhin.

Pendant qu'ils passaient, des commissaires impériaux parcouraient les départemens. Il y en eut un qui découvrit que les Russes mangeaient les enfans à la broche; un autre qui exhorta les petits garçons et les petites filles à se glisser dans les rangs de la cavalerie ennemie, et à couper le jarret aux chevaux.

Enfin, Napoléon prit lui-même la parole, en ouvrant la session de cette assemblée de sourds-muets,

qu'il appelait si dérisoirement *le Corps législatif.* M. de Rovigo est d'avis qu'il ne s'étendit pas assez sur les évènemens qui avaient amené la crise actuelle. Eût-il donc voulu que ce malheureux empereur fît *coram populo* sa confession générale, ainsi que cela se pratiquait dans la primitive Eglise?

Loin de là, il était devenu si discret, si réservé, que, craignant qu'un zèle inconsidéré n'entraînât ses serviteurs à quelque démarche intempestive, il défendit fort *sèchement* à son ministre de la police de s'immiscer en rien dans ce qui concernait le Corps législatif.

Cette assemblée, pour la première fois depuis son existence, manifestait, au contraire, une fermeté, une indépendance qui indignaient tous les bons courtisans. Elle poussa l'audace jusqu'à vouloir fouiller dans le portefeuille des relations extérieures, et elle nomma même une commission *ad hoc.*

Malgré cette tendance manifeste à une opposition vigoureuse, M. de Rovigo estime que l'on pouvait encore s'entendre aisément, puisqu'au fond il y avait *très-peu de distance* entre ce que l'assemblée demandait et ce que l'empereur avait toujours été *dans l'intention* d'accorder. Il n'y avait, dans le fait, pas plus de distance qu'entre la liberté et le despotisme.

On tenait conseil sur conseil; le plus intéressant fut celui où l'on discuta le rapport que devait faire, le lendemain, au Corps législatif, la commission dont il vient d'être parlé. Le ministre de la police

s'était procuré cette pièce par des moyens à lui connus.

Ce fut M. de Bassano qui, en qualité de secrétaire d'Etat, donna lecture du rapport. Napoléon laissa parler tout le monde : quelques membres du conseil, et Cambacérès à leur tête, ne craignirent pas de prendre, jusqu'à un certain point, la défense du Corps législatif. Personne, cependant, ne voulait s'engager à garantir qu'il n'y avait pas quelque arrière-pensée de remettre en faveur des principes justement flétris, comme cause première des excès qui déshonorèrent la révolution (1).

Napoléon reprit alors la parole ; il demanda s'il pouvait être à craindre que, dans un cas de revers éprouvé par l'armée, ou de l'approche de la capitale par l'ennemi, l'assemblée ne se déclarât permanente, et ne s'emparât du gouvernement. Il rappela les erreurs où était tombée l'Assemblée constituante, tout le mal qu'elle avait fait.

Personne n'osait prendre sur lui de répondre des évènemens. L'empereur continua en ces termes : « Qu'ai-je donc besoin de ce Corps législatif, si, au « lieu de me donner de la force, il ne me présente « que des difficultés ? C'est bien le moment de venir « me parler de *Constitution et de droits du peuple !*

---

(1) M. le duc de Rovigo met ici en note ce qui suit : « On « redoutait de la part de M. Lainé, vice-président du Corps « législatif, une direction *révolutionnaire*. »

« Mon parti est pris, et je vais ajourner une as-
« semblée qui se montre si peu disposée à me se-
« conder. »

Il en signa le décret sur le champ, et donna l'ordre au ministre de la police de saisir tous les exemplaires du rapport de la commission du Corps législatif.

CHAPITRE LIX.

Les membres de la commission sont mandés à la police. — Coterie qui disposait des places. — Allocution de Napoléon à la députation du Corps législatif. — Les alliés entrent en France. — Intrigues et trahison de Murat. — La garde nationale de Paris est mise en activité.

D'APRÈS les ordres de l'empereur, M. le duc de Rovigo vit les membres de cette audacieuse commission qui venait de braver son auguste maître; c'est-à-dire qu'il les manda dans son cabinet. Ils s'attendaient à être victimes de quelque violence, et furent très-agréablement surpris de retourner chez eux sains et saufs.

En conversant avec eux, le ministre eut occasion de faire une remarque : c'est qu'il eût été possible de trouver parmi ces députés mécontens, des hommes à talens dont l'administration publique commençait à éprouver le besoin. Voici la raison qu'il en donne : « La coterie qui disposait des places « ne faisait de choix que dans le cercle de ses amis; « ceux-ci amenaient les leurs, et ainsi de suite. « J'en étais déjà convaincu depuis long-temps. »

D'après ces paroles très-nettes et très-précises, voilà donc, sous le règne du grand Napoléon, *une coterie qui dispose des places!* Est-ce un ennemi qui fait cette révélation? c'est le plus dévoué, le

plus zélé, le plus ardent des défenseurs et des panégyristes du souverain qui sut régner par excellence! c'est, en un mot, l'écrivain qui vient, quelques pages plus haut, de mettre son idole fort au-dessus de Louis XIV, de ce roi qui posséda plus qu'aucun autre l'art de mettre les hommes à leur place, qui employa Turenne malgré Louvois, et Villars malgré toute la cour!

Mais c'était peu que cette petite audience du ministre de la police : il fallut bien que les membres du Corps législatif, avant de retourner dans leurs foyers, vinssent prendre congé du gracieux monarque qui avait si brusquement mis un terme à leur session. Il leur parla *sans aigreur*, dit M. de Rovigo, et leur tint, *à peu près*, ce discours.....

On trouve ici trois grandes pages d'éloquence. Nous ignorons quel est le faiseur; mais ce n'est pas, à beaucoup près, ce qui a été entendu et répété par nombre de témoins auriculaires, qui peuvent légitimement prétendre à avoir une mémoire plus sûre que celle de l'ex-ministre de la police impériale. On trouve bien dans son amplification la fameuse définition du trône (*un morceau de velours étendu sur une planche*); mais on y cherche en vain la phrase bien plus fameuse encore sur le *linge sale*. Cette réticence est une maladresse inexcusable; l'auteur perd tout crédit auprès de ses lecteurs.

Il est pourtant bientôt après d'une franchise, et même d'une naïveté admirable. « Lorsque le Corps

législatif se fut retiré, dit-il, l'empereur fit appeler Cambacérès et moi. Il lui demanda son avis sur ce qui se passait; mais *il se souciait peu de mon opinion :* aussi ne me la demanda-t-il point. »

Napoléon continua la conversation avec Cambacérès. « Je me rappelle, lui disait-il, que M. Fouché, qui était lié avec tout ce monde-là, m'a « long-temps parlé de la nécessité de supprimer le « Corps législatif. Il me disait que les députés ne « venaient à Paris que pour obtenir des faveurs, « pour importuner les ministres du matin au soir, « se plaignant encore de n'être pas servis sur le « champ; que lorsqu'on les invite à dîner, ils crè-« vent de jalousie en voyant l'opulence des hommes « en place, et s'en retournent dans leurs départe-« mens, persuadés que le gouvernement vole tout « pour enrichir ses favoris. »

Pendant cette altercation entre le chef et les représentans du grand empire, les alliés s'avançaient sur tous les points de la frontière de l'est. On fit même la remarque qu'ils passèrent le Rhin le même jour que Napoléon passait la Seine sur le Pont-Royal pour aller haranguer son Corps législatif. Il se repentit bientôt lui-même d'avoir perdu tant de temps en paroles, et on l'entendit répéter avec regret : « Il me manque deux mois! »

Il en passa cependant encore un à Paris, fort occupé du succès que pourrait avoir la mission de M. de Caulaincourt, auquel il avait ordonné de se

rendre au quartier-général de l'empereur Alexandre: Il lui donna des instructions, dont M. de Rovigo se plaît à transcrire quelques passages. On y lit ces mots : « Si la fortune me trahit, mon parti « est pris; *je ne tiens pas au trône*. » L'historien qui, en rapportant la mercuriale adressée au Corps législatif, n'y a pas mis ce qui devait y être, ne peut-il pas être soupçonné d'avoir mis ici ce qui n'y était pas?

Au reste, M. de Caulaincourt n'eut pas l'occasion de mettre ses instructions en pratique : il ne put d'abord se faire admettre auprès des souverains alliés. Ce ne fut qu'après des instances réitérées qu'ils lui accordèrent l'autorisation de se rendre à Châtillon-sur-Seine, où se trouvaient déjà leurs plénipotentiaires.

Ces négociations, qui n'aboutirent à rien, ont été fréquemment et longuement rapportées : il vaut mieux laisser M. le duc de Rovigo raconter des particularités de la conduite fort singulière que tint, à cette époque, Joachim Murat envers son beau-frère.

Depuis long-temps, comme on l'a vu, la police française avait l'œil sur les menées du roi Murat; mais, ce qu'il y a de plus extraordinaire que la trahison de cette créature de Napoléon, c'est que lui-même ne voulait pas y croire. Il répondait aux avis salutaires de son fidèle Rovigo, que ce n'était pas ainsi que s'exprimait sur le compte de Joachim le

clairvoyant Fouché, qu'il avait envoyé tout exprès à Naples pour l'éclairer sur ce qui s'y passait : « Mon « pauvre beau-frère, ajoutait-il, n'a pas beaucoup « d'esprit ; mais il faudrait qu'il fût bien aveugle « pour s'imaginer qu'il puisse rester là lorsque je ne « serai plus, ou lorsqu'il m'aura manqué, si je « triomphe de tout ceci. »

Tous les doutes cessèrent bientôt : on apprit que les troupes de Murat étaient entrées à Rome, et que M. de la Vauguyon, qui commandait la garde du susdit Murat, avait signifié aux autorités françaises l'ordre de cesser leurs fonctions.

M. de Rovigo place ici une petite biographie peu bienveillante de M. de la Vauguyon ; et il s'égaie ensuite aux dépens du roi Joachim. « Il voulait ab- « solument, dit-il, passer pour un Bayard, et cher- « chait à fixer l'attention jusque par son costume. « Jamais acteur tragique n'eut de mise semblable : « les habits *à la Henri IV*, *à la Tancrède*, ne lui « suffisaient plus ; il fallait qu'il imaginât chaque « jour quelque accoutrement nouveau. »

Murat pouvait être fort ridicule ; mais, vu les circonstances, il n'en était pas moins un ennemi dangereux. La crise était devenue si pressante, qu'enfin Napoléon jugea qu'il ne pouvait rester plus long-temps à Paris. Avant son départ, il autorisa la police à donner un passe-port au colonel La Harpe, ancien instituteur de l'empereur Alexandre, qui désirait retourner en Suisse, sa patrie.

Ce fut une occasion pour M. le duc de Rovigo de voir M. de La Harpe, et de causer beaucoup avec lui de son auguste élève. On doit se rappeler, d'après quelques traits échappés à l'auteur de cet ouvrage, qu'il a conservé une secrète rancune à la mémoire d'Alexandre, depuis que ce prince refusa de lui tendre une main secourable dans un moment d'angoisse. Il ne faut donc pas s'étonner si, par un effet rétrograde de cette prévention malveillante, il s'oublie jusqu'à dire que le monarque russe avait banni tout sentiment de générosité. D'ailleurs, il se calomnie lui-même. Cette conversation avec le colonel La Harpe eut lieu avant que M. de Rovigo crût avoir personnellement à se plaindre de l'empereur Alexandre; et certes, il ne se serait pas exprimé avec autant d'aigreur et d'injustice. M. de La Harpe défendit son élève avec force et avec succès.

Au moment de quitter la capitale, Napoléon conçut l'idée d'appeler la garde nationale aux armes, et de l'organiser militairement. Ce projet donna lieu, dans le conseil-privé, à de vifs débats. La majorité objectait que la garde nationale de Paris avait été le moyen le plus puissant dont les agitateurs n'avaient cessé de disposer pendant la révolution, et qu'il était dangereux de la leur remettre de nouveau entre les mains. « Une chose remarquable, dit M. de Rovigo, c'est que tous les membres du conseil qui avaient acquis de la célébrité dans la

révolution, furent d'avis de ne point lever la garde nationale de Paris. Napoléon se rangea de l'opinion contraire, et donna ses derniers ordres en conséquence. »

CHAPITRE LX.

M. de Talleyrand. — Napoléon refuse de le faire enfermer. — Il lui fait une scène violente. — Scène jouée dans la salle des maréchaux. — Allocution à la garde nationale. — Les princes de la maison de Bourbon arrivent en France. — Leur présence produit une grande sensation.

Voila deux chapitres qu'il n'a été question de M. le prince de Talleyrand : on sent bien qu'il est temps de le faire rentrer en scène. M. le duc de Rovigo n'a garde d'y manquer ; et il reprend même ce sujet favori avec un redoublement de verve.

« On ne cessait, dit-il, d'entretenir l'empereur des menées de M. de Talleyrand. On lui faisait remarquer les fatales conséquences que trop de longanimité pouvait avoir. Napoléon écoutait, s'indignait de l'audace du diplomate, sans pouvoir se décider à sévir. Un homme qui lui était tout dévoué essaya de le faire revenir de cette erreur : « L'oc-
« casion est trop tentante, lui disait-il, votre ancien
« ministre y succombera. Quand le fameux lieute-
« nant de police Sartine voyait approcher une fête,
« une cérémonie qui devait attirer la foule, il man-
« dait les personnages équivoques que contenait sa
« vigilance, et il leur disait : Je n'ai pas de re-
« proches à vous faire aujourd'hui, mais demain

« peut-être vous en mériteriez. L'habitude pourrait « reprendre son empire ; je serais obligé de sévir : « pour vous et pour moi, prévenez une rechute fâ- « cheuse, et rendez-vous à telle maison d'arrêt! » L'empereur applaudit à l'expédient, sans vouloir l'employer.

« Mais s'il refusait de faire enfermer M. de Talleyrand, il ne lui épargnait pas les reproches. Un jour, après la messe, il s'échauffa, et lui dit les choses les plus amères, en présence de l'archi-chancelier, du prince de Wagram et de moi (duc de Rovigo). M. de Talleyrand soutint cette pénible scène avec sang-froid. L'empereur fut sur le point d'adopter les mesures violentes qu'il avait repoussées jusque-là. De ce moment, l'ex-ministre brûla ses papiers, et fit disparaître tout ce qui pouvait le compromettre. »

Toujours au moment de quitter Paris, Napoléon y restait toujours. Il semblait pressentir que s'il s'en éloignait, il n'y rentrerait plus. Il donna, cette fois, pour raison de ce nouveau retard, la nécessité de recevoir le serment des officiers de la garde nationale. La cérémonie eut lieu dans la salle des maréchaux. Comme elle a eu des centaines de témoins, elle a été décrite de cent façons différentes. Voici les traits principaux sur lesquels ces relations s'accordent ; ce qui ne veut pas dire, on le sent bien, qu'elles se concilient avec celle de notre auteur, qui, par sentiment, si ce n'est par calcul, voit

et entend bien rarement comme tout le monde.

D'abord, et d'après le récit de M. de Rovigo lui-même, il est évident que tout avait été combiné pour produire ce que l'on appelle une représentation à grand spectacle.

Deux fois, pendant la messe, la gouvernante du petit roi de Rome avait reçu ses instructions. Son rôle était d'apporter l'enfant à la porte du salon contigu à celui des maréchaux, et *de faire en sorte* d'y entrer en même temps que l'empereur y entrerait par la porte opposée.

Ici, les historiens diffèrent : les uns disent que ce fut la gouvernante qui *manqua son entrée*; d'autres que ce fut l'impératrice. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette scène d'ouverture fut on ne saurait plus mal jouée; et, comme le dit fort bien M. de Rovigo, *personne ne devinait ce que cela voulait dire*.

Enfin, Napoléon fit poser l'enfant par terre; il le prit par une main, tandis que sa mère le tenait de l'autre, et, d'une voix très-émue, il prononça un petit discours que chacun, en sortant de là, refit à son gré. Le seul point sur lequel toutes les versions se concilient, c'est que l'orateur ne dissimula point qu'il était dans l'ordre des choses possibles que les troupes alliées s'approchassent de la capitale.

Le soir, après avoir reçu quelques affidés, Napoléon les congédia en leur disant : « Au revoir, mes-

« sieurs! Nous nous reverrons *peut-être.* » M. le duc de Rovigo, pour sa part, était accablé de tristesse : il crut entendre le *dernier adieu* de son maître, qui enfin se décida à partir le même soir pour Châlons-sur-Marne.

M. de Rovigo remarque qu'à la même époque les princes de la maison de Bourbon se mirent en mouvement, pour ranimer par leur présence l'ancien amour des Français pour le sang de leurs rois; mais, ajoute-t-il, *ils n'obtenaient aucun succès*.

Ou cette contre-vérité aura été glissée dans l'ouvrage de M. le duc à son insu, ou ses facultés, affaiblies par tant de travaux, ne lui auront pas permis d'avoir un souvenir bien net de ce qui se passa dans les premiers jours de 1814. Partout, au nom des enfans d'Henri IV, se réveillaient le sentiment de l'honneur national, la honte d'avoir un étranger pour maître, et le désir ardent de voir replacer la couronne de France sur la tête d'un prince français. Et ce noble vœu, on ne saurait en douter, était involontairement partagé par M. le duc de Rovigo lui-même. Qui plus que lui, en effet, professe des opinions monarchiques, si monarchiques même, qu'elles approchent de l'absolu? Or, qu'est-ce qu'une monarchie sans la légitimité? Ce n'est pas à un homme d'Etat comme M. de Rovigo qu'il est besoin de l'apprendre.

Le seul nom des Bourbons produisait donc une impulsion si profonde, une commotion si rapide,

que tous les adhérens du pouvoir impérial se tenaient déjà pour battus. Ils donnaient avis au ministre de la police de tous les symptômes qui annonçaient la prompte dissolution de la machine. M. le duc de Rovigo en recevait de tous pays et de toutes mains; et c'est sans doute dans la confusion qui en sera restée dans son esprit, qu'il attribue à M. de Talleyrand des révélations ou dénonciations de tout ce qui se disait et se faisait autour de MONSIEUR, comte d'Artois, qui était alors à Vesoul, en Franche-Comté.

Quant à M. le duc de Rovigo lui-même, à qui sa place imposait, à son grand déplaisir, le devoir d'une curiosité insatiable, il confesse très-ingénuement qu'il était parvenu à avoir un agent *très-près* de Mgr le duc d'Angoulême, et que, par le moyen de cet honnête homme, il avait connaissance de presque tous les rapports que le prince adressait au Roi. Croirait-on que certaines personnes, de par le monde, prétendent que ceci n'est qu'un petit trait de malice de la part de l'ex-ministre impérial, pour jeter quelque méfiance sur les alentours ordinaires de l'héritier du trône? Ce serait une noirceur, et M. le duc de Rovigo en est incapable.

Il place dans cette page un mot qui nous semble demander explication : « Le prince de Schwartzen-« berg s'avançant sur Paris par la Bourgogne, et « Blücher par la Champagne, *j'eus peur pour le* « *pape*, qui était encore à Fontainebleau. » Cela

veut-il dire que M. de Rovigo avait peur que les alliés ne délivrassent le pape Pie VII, ou qu'ils ne le traitassent encore plus mal que ne le traitait Napoléon?

Ce fut Napoléon lui-même qui résolut la question, en ordonnant de faire reconduire bien vîte en Italie le chef de l'Eglise et tous ses cardinaux.

CHAPITRE LXI.

Situation de Paris. — Entretien du général Reynier avec les souverains alliés. — La chute de Buonaparte est décidée. — Bernadotte annonce le retour des Bourbons. — M. de Talleyrand et l'abbé de Pradt.

Sans aller rejoindre son maître à l'armée, le ministre de la police pouvait juger des évènemens par le contre-coup qui s'en faisait sentir dans la capitale. Les fuyards y accouraient de toutes parts : les exilés, les *éloignés*, comme les appelle M. de Rovigo, ne craignaient pas de se remontrer dans les rues de Paris. « On nous ferait un crime, disaient-ils, de rester dans des départemens occupés par l'ennemi. » C'est ainsi que M. l'abbé de Pradt, archevêque de Malines, trouva un prétexte pour quitter son diocèse.

M. le duc de Rovigo voyait tout cela, et il ne disait mot, attendu, dit-il, que *les mesures coërcitives eussent fait éclater une insurrection.*

Parmi les personnages de toute condition qui se précipitaient sur Paris, se trouvait le général Reynier. Prisonnier à la bataille de Leipzig, il venait d'être échangé; et ce qui le rendait fort intéressant à entendre, c'est qu'il avait passé par le quartier-général des souverains alliés, qui avaient daigné s'entretenir longuement avec lui.

L'empereur Alexandre, particulièrement, lui avait fait l'accueil le plus flatteur. Le général, au moment de prendre congé de ce souverain, lui demanda s'il ne le chargerait pas de quelque dépêche pour l'empereur Napoléon. Alexandre répondit nettement qu'il avait trop à se plaindre personnellement de Napoléon, et qu'il ne se sentait nullement disposé à un rapprochement, *de quelque nature qu'il fût.*

La conversation s'engagea plus avant, dit M. de Rovigo; et ici elle commence à devenir si étrange, si inconcevable, que c'est à l'écrivain qui la rapporte à répondre de son authenticité. Nous le laissons parler :

« Le général Reynier ayant désigné Napoléon par le nom de chef de l'Etat : « Mais ce chef, reprit « Alexandre, c'est l'armée qui l'a fait; pourquoi « n'en prendrait-elle pas un autre pour vivre en paix « avec tout le monde? Quant à ce choix, il semble « déjà indiqué par le suffrage accordé par Napoléon « lui-même à celui de l'armée qu'il considérait, sans « doute, comme le plus capable de gouverner : c'est « assez désigner le maréchal Bernadotte (1). »

« Le général Reynier répondit comme il le devait,

(1) Ce qui achève de rendre ce propos de l'empereur Alexandre on ne saurait plus suspect, c'est que ce monarque ne pouvait ignorer que, loin d'avoir *accordé son suffrage* au général Bernadotte, lorsqu'il fut question de l'élever au rang de prince de Suède, Napoléon ne fit rien pour appuyer son élection.

sans se permettre aucune réflexion défavorable au maréchal Bernadotte. Il revint à Paris, où il me raconta lui-même cette conversation. J'en rendis compte à l'empereur, qui voulut entendre aussi le général. Il partit sur l'heure à franc étrier; mais, dès la seconde poste, il lui prit un accès de fièvre si violent, qu'il fallut le ramener à Paris, où il mourut en très-peu de jours. »

Le général Reynier est donc mort; l'empereur Alexandre est mort aussi, de sorte qu'il ne reste plus d'interlocuteurs ni de témoins de cette curieuse conversation. Mais M. le duc de Rovigo nous reste, et son autorité nous suffit pour qu'il soit notoire à tous et un chacun que deux Bourbons étant déjà sur le sol français, les puissances alliées voulaient disposer de leur couronne en faveur d'un de leurs anciens sujets naturalisé Suédois.

Le ministre de la police ne voyait et n'entendait que des choses sinistres. Il y avait matière au plus beau rapport qu'il eût jamais fait : mais par quelle voie le faire parvenir à l'empereur? Il imagina de le faire apprendre, pour ainsi dire par cœur, à un officier qui partait pour l'armée. Il le récita mot à mot à Napoléon, et le termina par la phrase essentielle, qu'il fallait faire la paix *à tout prix*.

Voyant que sa mission ne produisait rien, M. de

Tout ce que l'on pourrait dire, c'est qu'il vit sans peine l'éloignement d'un homme qu'il détestait.

Rovigo se hasarda à écrire une lettre touchante à son malheureux maître, pour lui demander la permission de rester à Paris en qualité de son commissaire, pendant le séjour que les alliés allaient y faire. Le poste aurait pu devenir fort périlleux; aussi, craignant pour son serviteur les conséquences de ce beau dévouement, Napoléon lui défendit d'exécuter son projet.

Il lui ordonna, en revanche, de faire arrêter le marquis de Rivière, qui était en surveillance dans le Berri. M. de Rovigo pense que c'était M. de Sémonville, alors commissaire impérial dans cette province, qui avait provoqué cet ordre. M. de Rivière a laissé, au contraire, écrit de sa main, que l'ordre de son arrestation avait été donné par M. de Rovigo, et que M. de Sémonville se serait vu contraint de l'exécuter, s'il n'était parvenu à lui démontrer qu'il servait la cause de Dieu et de la justice.

Mais à quoi bon de vaines mesures de précaution, lorsque, suivant l'expression de l'auteur, l'agonie était complète? Sa ci-devant Majesté catholique, redevenue Joseph Buonaparte, voulut encore cependant se raccrocher à une planche de salut. On sait que Mlle Clary, de Marseille, sa femme, est sœur de Mme Bernadotte. Joseph imagina donc d'envoyer un agent à son beau-frère, qui était alors dans le pays de Liége, avec ses Suédois. Il le priait de lui faire savoir s'il y avait moyen d'obtenir la paix à

des conditions *supportables*. Le prince de Suède répondit que la résolution était prise d'arracher le pouvoir à Napoléon ; qu'il n'y avait de négociations possibles que sur cette base-là ; mais que si les alliés entraient dans Paris, il n'y aurait plus rien à faire, parce que *les Bourbons remonteraient sur le trône.*

D'après ces paroles du prince de Suède, ce n'était donc pas lui, Bernadotte, que l'empereur Alexandre avait désigné au général Reynier comme propre à remplacer Buonaparte !

Mais croirait-on que ce triste roi ou prince Joseph avait la tête assez faible pour donner très-gravement dans les rêveries d'une coterie de sénateurs ou conseillers d'Etat, qui se réjouissait d'avoir trouvé la plus belle solution possible à la crise politique, en conférant la régence à ce frère aîné de Napoléon ?

M. de Talleyrand voyait les choses sous un jour moins faux. Il rendait de fréquentes visites au duc de Rovigo ; il comparait la situation de Napoléon à celle de Tilsitt, *et cela en six ans !* s'écriait-il. Puis il ajoutait : « Mais que faire dans des circonstances « aussi fâcheuses ? Il ne convient pas à tout le monde « de rester dans une maison qui brûle. Prenez garde « à vous, mon cher duc ! Il vous arrivera encore une « scène comme celle du 23 octobre (1). »

En attendant, il en arriva une assez plaisante à

(1) Jour où le duc de Rovigo fut arrêté et conduit en prison par les agens de la conspiration Malet.

M. de Talleyrand lui-même. M. de Rovigo en fut un des acteurs, et voici comme il le raconte :

« Me promenant à cheval pour dissiper mes inquiétudes, je vis à la porte de M. de Talleyrand la voiture de l'abbé de Pradt, archevêque de Malines : je pensai qu'ils étaient en conférence. Résolu de m'en assurer, j'entre, je monte lestement l'escalier, et j'arrive au cabinet de M. de Talleyrand, sans avoir rencontré un seul de ses gens. Il était en tête à tête avec l'archevêque. Je fis sur eux le même effet que si je fusse entré par la fenêtre.

« Leur conversation, qui était animée, s'arrêta net : l'un et l'autre semblaient avoir perdu subitement la parole. La figure de l'archevêque était néanmoins celle des deux qui était le plus décomposée. « Pour cette fois, leur dis-je, vous ne vous en défendrez pas ; je vous prends à conspirer. » Ils se mirent à rire, essayèrent à me donner le change ; mais j'eus beau les prier de continuer leur conversation, ils ne purent pas la ressaisir. Je me retirai avec la conviction qu'ils tramaient quelque complot, mais sans savoir au juste en quoi il consistait. »

On voit que le ministre de la police était devenu bien débonnaire : quelques jours plus tôt, les deux prélats eussent été arrêtés de compagnie, et il les eût envoyés terminer leur entretien à Vincennes. »

CHAPITRE LXII.

Proclamation du roi Louis XVIII. — Fouché propose d'en finir en tuant Napoléon. — Les alliés interceptent une lettre de Napoléon à Marie-Louise. — Cette lettre les décide à marcher aussitôt sur Paris.

Si le ministre de la police avait pu conserver encore quelques doutes sur le mouvement qui se préparait, il eût suffi, pour les éclaircir, de la proclamation du roi Louis XVIII. Elle circulait de maison en maison, et d'étage en étage. Vainement ses agens s'efforçaient de la saisir ; elle se reproduisait partout sur leurs pas et devant leurs yeux. On répandit, dans le temps, que l'un des deux personnages dont il vient d'être question dans le chapitre précédent, s'écria, en tenant la proclamation du souverain légitime : « Voilà une feuille de papier plus redoutable pour Buonaparte qu'une armée de cent mille hommes ! » Le mot était vrai, et l'évènement l'a prouvé.

Tout était donc disposé pour une révolution, ou plutôt pour un retour à l'ordre. « Ce *déplorable* état de choses, dit M. de Rovigo (et l'expression est à noter), était hors de la portée des *intelligences, ordinaires*. » Cela est si vrai, qu'il existe encore de ces intelligences si vulgaires, si bornées, qu'elles

s'évertuent encore à nous démontrer que ce qui s'est vu ne devait pas advenir; et cela, par la puissante raison que ce mouvement si naturel n'entrait pas dans leurs arrangemens.

Au milieu de la déroute générale, le ministre de la police se félicitait encore de ce que son rival Fouché-d'Otrante n'était pas venu grossir le nombre de ses embarras. La débâcle qui s'opérait en Italie comme en France, l'avait ramené dans les départemens du Midi, à la suite de Mme Elisa Bacciochi, ci-devant grande-duchesse de Toscane.

M. de Rovigo relègue ici, dans une note au bas de la page, un petit trait qui mérite une meilleure place:

« Je tiens, dit-il, d'un témoin auriculaire qui se « trouvait chez la princesse Elisa, avant que Paris « fût occupé, que M. Fouché osa dire à la propre « sœur de Napoléon : « Madame, il n'y a qu'un « moyen de nous sauver, *c'est de tuer l'empereur* « *sur le champ !* »

Chaque courrier apportait l'avis d'un nouveau malheur. En voici un qui paraît avoir influé beaucoup sur les évènemens. Depuis que les communications étaient devenues difficiles, Napoléon n'écrivait plus à Marie-Louise qu'en chiffres. Au moment de faire une pointe qui devait le conduire sur les derrières de l'ennemi, il lui écrivit pour l'en prévenir, et l'engager à ne pas s'alarmer si elle était quelques jours sans recevoir de ses nouvelles. La

fatalité voulut que cette lettre ne fût point chiffrée, et qu'elle fût interceptée par les Prussiens. Elle se terminait par ces mots bien remarquables : *Cette manœuvre me sauve ou me perd.*

Le général Blücher renvoya la lettre à l'impératrice, mais après en avoir pris lecture. Il est très-permis de penser que la connaissance du projet de Napoléon décida les alliés à se porter rapidement sur Paris, pendant qu'il marchait sur la Meuse et la Moselle. On apprit bientôt, en effet, que l'empereur de Russie était à Coulommiers.

La régente fit rappeler les corps des maréchaux Marmont et Mortier, qui étaient déjà en marche pour rejoindre Napoléon, et elle convoqua sur le champ un grand conseil.

« Comme cette séance, dit M. de Rovigo, est « celle où l'on prit la résolution *qui a perdu la* « *France*, il est important de n'en omettre aucun « détail. »

On les trouvera tous dans le chapitre suivant.

CHAPITRE LXIII.

Conseil de régence. — M. Boulay de la Meurthe propose de promener l'impératrice dans les rues et sur les boulevards. — D'autres membres veulent insurger Paris. — M. de Rovigo s'y refuse. — Adieux de M. de Talleyrand au gouvernement impérial.

L'AUTEUR des présens Mémoires met autant de soin à rendre compte du conseil de clôture de l'empire, qu'un journaliste peut en mettre à l'analyse d'une première représentation. Il indique le lieu de la scène, il donne le nom des acteurs, et les fait parler chacun à son tour.

La malheureuse impératrice Marie-Louise occupait le fauteuil, et n'ouvrit pas la bouche : c'est ce qu'elle avait de mieux à faire. Le duc de Feltre, ministre de la guerre, exposa les dangers de tout genre qui menaçaient la capitale. Il fit voir quels immenses moyens d'attaque possédaient les alliés, et quels faibles moyens de résistance on avait à leur opposer. M. de Rovigo s'attache aujourd'hui à combattre chaque assertion de son rapport ; mais le duc de Feltre ne vit plus, et ne peut par conséquent défendre en 1828 ce qu'il dit en 1814. Nous observerons seulement en passant, et comme une singularité, que M. de Rovigo a toujours affaire à des morts. On sait ce que Bertrand Barrère en disait ;

il y a tout à gagner avec eux ; on est toujours sûr d'avoir raison.

Pourquoi donc, en effet, M. de Rovigo, qui argumente maintenant si à son aise avec l'ombre de son ancien collègue, ne sut-il pas trouver alors une seule objection à lui faire ? Mais personne n'en fit : on se borna à ouvrir la discussion sur la question de savoir si l'impératrice devait rester à Paris, ou s'en éloigner ; la majorité du conseil opina pour qu'elle demeurât comme un gage de la confiance que l'empereur avait placée dans sa fidèle garde nationale. Un honorable membre exigeait bien plus encore : il voulait que l'on emmenât Marie-Louise à l'Hôtel-de-Ville, au moment du danger, *et qu'on la montrât au peuple, dans les rues, dans les faubourgs et sur les boulevards.* Ce fut M. Boulay de la Meurthe, il faut que la postérité le sache, ce fut lui qui fit cette motion, que M. de Rovigo trouve *courageuse,* et que plus d'un de ses lecteurs trouvera seulement *curieuse.* M. de Talleyrand, si l'on en croit notre auteur, fut aussi de cet avis ; mais, si l'on en croit la vraisemblance, M. de Talleyrand, qui est un homme d'esprit, se moquait de ses collègues, si niais dans leur héroïsme.

Le duc de Feltre seul combattit la proposition, non moins outrageante que ridicule, de faire de la fille de l'empereur d'Autriche une de ces châsses que l'on promène pour avoir de la pluie ou du beau temps. Tout le conseil se prononça de nouveau pour

la superbe invention de M. Boulay ; mais voilà que S. M. le roi Joseph, qui s'était tenu coi jusqu'à ce moment, se lève, tire un papier de sa poche, ouvre la bouche, et dit que ce papier contenait l'ordre de faire partir l'impératrice pour Rambouillet, et de la diriger ensuite sur Tours. La communication de la volonté suprême du maître *atterra* tout le conseil. Qu'il y avait loin de là à la promenade patriotique dans les carrefours !

De ce moment, la besogne alla toute seule : l'archi-chancelier alla aux voix ; il ne s'en trouva plus une seule contre la retraite, et il fut arrêté que l'impératrice et son fils partiraient dès le lever du soleil suivant.

En sortant du conseil, les dignitaires et hauts fonctionnaires faisaient les plus belles phrases du monde sur les moyens de sortir d'affaire. Il s'en trouva qui dirent au duc de Rovigo : « Si j'étais mi- « nistre de la police, Paris serait *insurgé* demain « matin ! »

Et M. de Rovigo dit fort sérieusement aujourd'hui que Paris, en effet, était *disposé à s'insurger*. Comme nous attachons toujours beaucoup de prix à ses paroles, nous n'avons pu oublier que quelques pages plus haut, il avait très-franchement avoué que s'il eût osé sévir contre un habitant de la capitale, il s'en serait suivi aussitôt un *soulèvement*. Or, rien n'est mieux démontré pour tout esprit impartial qui a bien observé Paris à cette épo-

que. La fatigue d'un long esclavage, le ressentiment de tant de vexations récentes, avaient allumé dans tous les cœurs français une soif de vengeance qui n'attendait que le moment de se satisfaire. Le ministre de la police impériale doit se féliciter aujourd'hui de n'avoir point provoqué l'éruption du volcan : il en eût été dévoré le premier. La réponse qu'il fit aux donneurs du conseil, ou dont au moins il remplit deux pages de son livre, fait voir que Son Excellence ne comptait pas prodigieusement sur l'élan des Français en faveur d'un maître Corse.

Et lui-même, d'ailleurs, avait-il bien à se louer des sentimens de ce maître ombrageux? Le grand Napoléon n'était pas inaccessible aux insinuations malignes de ses courtisans, et son aide-de-camp-ministre, qui le servait depuis quinze ans, le savait mieux qu'un autre. Il n'ignorait pas qu'on l'avait représenté comme ennemi du travail, comme un homme incapable, et mené par ses bureaux. Tel était le langage de la coterie qui, depuis l'avènement de Buonaparte au consulat, disposait des *sept-huitièmes* des places administratives. Remarquons, en passant, que c'est la seconde fois que l'auteur nous fait cet aveu, et qu'il est permis de s'en étonner dans la bouche d'un panégyriste de Napoléon. Est-ce donc là l'idée que l'on se faisait de ce vaste génie, qui embrassait d'un coup-d'œil les détails les plus minutieux du gouvernement? A entendre M. de Rovigo, il n'entrait que pour un huitième dans la

distribution des emplois ! Le vieux proverbe n'a donc point tort : on n'est trahi que par les siens. Mais n'y aurait-il pas aussi un peu de rancune de la part de l'ancien favori ? Il confesse qu'il avait *baissé* dans l'opinion de son empereur, et qu'il ne lui avait été que trop facile de se convaincre de cette demi-disgrâce.

Loin donc de se prêter à l'adoption des moyens violens suggérés par le désespoir, le ministre de la police ne se considéra plus que comme un *administrateur de la tranquillité publique*. Ces dispositions pacifiques étaient propres à lui concilier la confiance générale. C'est ce qui fit sans doute qu'un jour, en sortant du château des Tuileries, M. de Talleyrand s'approcha de lui, et lui tint ce langage familier :

« Eh bien ! voilà donc la fin de tout ceci (1) ! Ma « foi, c'est perdre une partie à beau jeu ! Pardieu ! « l'empereur est bien à plaindre ; mais on ne le « plaindra pas, parce que son obstination à garder « son entourage n'est que de la faiblesse qui ne se « comprend pas dans un homme comme lui. Voyez « quelle chute dans l'histoire ! *donner son nom à* « *des aventures, au lieu de le donner à son* « *siècle !* »

Tout cela était fort sensé ; et l'on dirait presque

---

(1) On prétendait, dans le temps, que M. de Talleyrand avait donné à ce propos une tournure plaisante, en disant : *Voilà le commencement de la fin.*

que M. le duc de Rovigo a éprouvé un certain plaisir à en faire part à ses lecteurs. Voici ce qu'il y ajoute pour son propre compte :

« Il n'y eut aucun des membres de ce conseil qui, en sortant des Tuileries, ne dît un sincère adieu à son camarade, tant il était persuadé que c'était le dernier acte du gouvernement auquel il avait été associé. »

CHAPITRE LXIV.

Marie-Louise quitte Paris. — Conte ridicule sur le roi de Rome. — Joseph Buonaparte promet de rester, et il se sauve. — Le duc de Rovigo reçoit l'ordre de partir — Il a envie d'emmener M. de Talleyrand de force.

Le lendemain, dès sept heures, tout était prêt pour le départ de l'impératrice. M. le duc de Rovigo prétend que « la place du Carrousel était couverte « d'une multitude d'hommes et de femmes qui ne « demandaient pas mieux que de couper les traits, « de renvoyer les attelages, et de voir la régente « courir avec eux les dernières chances de la for- « tune. » Il faut que le ministre de la police ait été bien mal servi ce jour-là par ses *observateurs*. Les habitans de Paris ne sont pas dans l'habitude de courir les rues dès le point du jour, surtout dans la saison où l'on était alors. De quel intérêt, d'ailleurs. était pour eux le départ de Marie-Louise? Cette princesse ne partageait point, sans doute, la haine que l'on portait à son tyrannique époux; mais elle était, pour la plupart des Français, l'objet d'une profonde indifférence : à peine la connaissaient-ils.

Arrive ensuite ici une petite historiette, que M. de Rovigo nous donne pour *une chose remarquable*, et qui n'est qu'une puérilité. A peine le fils de Na-

poléon avait-il trois ans à cette époque, et voilà ce bambin qui se met à crier que *l'on trahit son papa*; et que, quant à lui, il ne sortira pas des Tuileries, parce que *c'est sa maison!* Un château bâti par les rois de France, la maison du fils de l'étranger! S'il s'est trouvé une berceuse de cet enfant assez impudente pour faire ce sot conte, ou assez niaise pour le débiter, peut-on s'étonner assez qu'il ait passé sous la plume d'un homme d'Etat?

Quant à S. M. le roi Joseph, tout Paris se rappelle encore, et non sans rire, quelle fut sa fin. Il fit afficher sur tous les murs qu'il ne serait pas impossible qu'un parti ennemi s'approchât de la capitale, mais qu'il ne fallait pas s'en alarmer. *Je reste au milieu de vous*, disait ce brave prince, pendant que l'on faisait ses paquets; et, un instant après, il se sauvait à toutes jambes. On doit au duc de Rovigo la révélation d'un fait qui couronne dignement le rôle burlesque que joua dans cette débâcle le ci-devant monarque d'Espagne et des Indes. Le général Dejean, qui arrivait en courrier de l'armée, lui apportait l'ordre de ne pas s'éloigner de Paris. Il apprend qu'il est parti, court après lui, le rejoint dans le bois de Boulogne, et le presse de revenir sur ses pas. Joseph répond qu'il est *trop tard*, et poursuit son chemin.

Le duc de Rovigo avait reçu un ordre tout contraire; il lui était enjoint de ne pas rester à Paris. Plus docile que le frère de Napoléon, le ministre

obéit, non toutefois sans hésiter un peu. Il partit enfin, mais avec le regret de laisser son collègue Talleyrand derrière lui. « Si je ne le fis pas arrêter « *et emmener de force* avec moi, dit-il, c'est que « je n'avais pas de lieu à ma disposition où je pusse « le déposer. »

Le nom de M. de Talleyrand fait encore ici son effet accoutumé. M. de Rovigo se complaît à retracer sa carrière politique, et à le montrer sous toutes les formes de gouvernement qui s'étaient succédées depuis 1789. Pour la troisième fois, il reprend en sous-œuvre la catastrophe du duc d'Enghien, et il se résume en disant : « Ce fut M. de Talleyrand « qui décida le parti qui fut pris à l'égard de ce « prince. Ce fut lui pareillement, ajoute-t-il, qui fut « l'agent principal de la *détrônisation* des Bourbons « de Naples, et qui avait proposé celle des Bour- « bons d'Espagne. »

Tels sont les points capitaux de l'acte d'accusation de M. le prince de Talleyrand. Nous prévenons les curieux qui voudraient en prendre lecture dans l'ouvrage de M. le duc de Rovigo (1), qu'il ne forme pas moins de trente pages, dont plusieurs sont des copies de ce que l'auteur avait déjà très-longuement exposé dans les volumes précédens.

Il est fâcheux qu'en poursuivant aussi vivement un diplomate, M. de Rovigo ait laissé apercevoir

(1) Tome 7, chapitres 2, 3, 4 et 5.

combien la diplomatie, la politique, et l'histoire contemporaine même lui sont peu familières.

La digression où il s'est jeté le fait remonter à la paix de Tilsitt; et à cette occasion, il observe que l'empereur de Russie obtint la restitution des Etats du duc de Mecklenbourg-Schwerin, *son beau-père*. Comment! M. le duc de Rovigo, qui a résidé pendant un certain temps à Pétersbourg avec un titre officiel, qui avait l'honneur d'être admis chez l'empereur et l'impératrice, n'a trouvé aucun Russe assez complaisant pour lui apprendre qu'Alexandre Ier avait épousé la princesse Elisabeth de *Bade*, sœur de la reine de Bavière et de la reine de Suède! C'est la reine de Prusse, cette belle et bienfaisante princesse, si grossièrement outragée par Buonaparte, qui était une princesse de *Mecklenbourg*, mais *Strelitz* et non *Schwerin*. Il eût suffi d'un bon almanach pour apprendre toutes ces choses-là à M. le duc de Rovigo; et quand on se fait diplomate, c'est bien le moins que l'on achète l'*Almanach de Gotha*.

M. le duc de Rovigo, en récapitulant toutes les perplexités qui l'assiégeaient au moment de quitter Paris, est vraiment sur le point d'attendrir ses lecteurs. Il leur expose, avec une ingénuité touchante, qu'il courait le risque de prendre telle résolution qui pouvait le faire passer pour un *ignorant*, pour un *présomptueux*, qui le mettait enfin dans le cas d'entendre crier à ses oreilles : « Parbleu! voilà un

« ministre de la police qui est *un fier imbécille !* » M. le duc de Rovigo ne rend pas assez de justice à l'urbanité des Parisiens ; ils sont trop polis pour dire de ces choses-là tout haut.

Il s'en trouve là une autre que, de son côté, l'auteur aurait dû dire tout bas. Il prétend que si Napoléon, au lieu de laisser gagner cinq marches sur lui, fût rentré à temps dans Paris, on aurait vu renouveler, *sans doute,* l'exemple de Sarragosse, ou plutôt que les souverains alliés n'auraient osé rien tenter. « A ce souvenir, dit-il, il y a de quoi « verser *des larmes de sang!* »

Mais n'est-ce pas plutôt si l'exemple de Sarragosse se fût renouvelé, c'est-à-dire si Paris eût été réduit en un monceau de ruines, de cendres et de cadavres, qu'il eût fallu verser des larmes de sang? Et quel Français assez ennemi de son pays pour en répandre aujourd'hui, en songeant que Napoléon pourrait régner encore, c'est-à-dire qu'au lieu de jouir du régime le plus libre et le plus tolérant qui soit sur la terre, la France serait encore courbée sous le despotisme le plus dur et le plus humiliant qui ait accablé une nation généreuse? Assurément ce fut un spectacle déchirant pour le cœur de tout Français, de voir le sol de sa patrie inondé par des armées étrangères : mais qui les y avait laissé pénétrer, qui les amena jusque dans les murs de la capitale? Puisque les extravagances d'un maître absolu nous avaient réduits à subir cette humiliation,

reportons notre pensée vers la consolation la plus propre à en effacer la mémoire ; songeons que nos souverains légitimes et la liberté nous furent rendus le même jour ! Dês larmes de regret pour la tyrannie n'ont aucun droit de toucher des cœurs français.

CHAPITRE LXV.

M. de Caulaincourt nommé par Napoléon son commissaire à Paris, pendant l'occupation des alliés. — Regrets de M. le duc de Rovigo à ce sujet. — Il donne une idée pitoyable du gouvernement de Napoléon. — Il traite fort durement les dames royalistes.

Arrivé à Fontainebleau, Napoléon marcha sur Paris. Il apprit en route que les alliés en étaient déjà maîtres : il s'arrêta, et se borna à nommer M. de Caulaincourt son commissaire dans la capitale. Au souvenir de ce passe-droit, M. le duc de Rovigo est prêt encore à verser des larmes de sang. Il exprime son dépit en ces termes :

« Je m'étais offert d'avance pour remplir ce poste : c'était le devoir d'un ministre de la police, sous tous les rapports. Si l'empereur n'avait pas de confiance en moi, il fallait qu'il m'éloignât sur le champ.

« Mais pourquoi aurait-il manqué de confiance dans mon *savoir-faire?* Il avait pu quelquefois en juger dans les négociations dont il m'avait chargé. Ce ne pouvait pas être non plus manque de confiance dans mon *habileté militaire*, puisque de tous les hommes de cette profession qu'il avait laissés à Paris, j'étais celui qui s'était trouvé le plus souvent sur les champs de bataille. A l'armée, il m'employait à tout; j'avais été tant de fois grondé, que j'étais

devenu *prudent et expert*..... Néanmoins, il plaça ailleurs sa confiance. »

Nous sommes bien désolés d'apprendre ce trait d'ingratitude du maître qu'avait si fidèlement servi M. de Rovigo : nous ne l'en eussions jamais soupçonné capable. Mais il nous révèle lui-même un fait qui doit le consoler : c'est que « pendant les deux « dernières années de son gouvernement, Napoléon « n'agissait plus qu'au gré *des petites passions et* « *des misérables intrigues qui pullulaient autour* « *de lui.* »

D'après cet aveu non suspect, on voit qu'il était temps que cela finît.

Mais la jalousie que ressentait M. de Rovigo de la préférence accordée par Napoléon à M. de Caulaincourt, put-elle être de longue durée, puisque cet heureux rival, en voyant les choses de près, n'osa pas même déployer son caractère de commissaire impérial? S'il s'en fût avisé, nous dit M. de Rovigo, non seulement il n'eût pas été reçu par l'empereur Alexandre, mais il eût même été renvoyé sur le champ.

En effet, tout était consommé. Les souverains alliés entrèrent le lendemain dans Paris, à la tête de cent cinquante mille hommes. M. le duc de Rovigo, à ce sujet, se livre à des considérations qui ne doivent pas rester sans réponse.

« Nos armées, dit-il, étaient entrées aussi dans des capitales étrangères; mais on n'y avait pas vu la

population accourir au devant de nous, et nous accueillir comme des libérateurs. Il était réservé à Paris d'offrir un *honteux contraste.* »

L'expression est dure, et, de plus, elle est téméraire, quand elle s'adresse à plusieurs centaines de milliers de Français et de Françaises. M. de Rovigo se fût épargné cette *honteuse* éruption d'esprit de parti et d'égoïsme, si son intelligence se fût trouvée assez nette pour faire ici une très-grande et très-importante distinction.

Lorsque les armées de la Convention, du Directoire, ou de Napoléon, entraient dans des capitales étrangères, c'était pour en expulser les souverains légitimes, bien plus, pour y changer la forme du gouvernement, et quelquefois même pour faire du peuple conquis un objet de trafic. Etait-il donc surprenant que les Autrichiens, les Prussiens, les Espagnols, les Napolitains, n'ignorant pas le sort réservé à leurs princes et à eux-mêmes, ne vinssent pas, des palmes et des couronnes à la main, au-devant de leurs vainqueurs?

A Paris, au contraire, tout ne s'offrait-il pas sous un aspect diamétralement opposé? Les monarques alliés avaient déclaré qu'*ils ne faisaient la guerre qu'à Napoléon Buonaparte seul,* et non aux peuples qui gémissaient sous son joug. Loin de proférer aucune menace contre l'indépendance de la nation française, on lui garantissait une existence *grande et forte;* on lui laissait une pleine liberté

d'exprimer ses vœux; on promettait de respecter les monumens de sa gloire dans la guerre et dans les arts; on ne lui imposait aucune contribution. Que fit donc cette immense population de la capitale, libre, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, de laisser éclater des sentimens si long-temps comprimés? Elle se précipita au-devant de deux grands monarques, qu'elle se plaisait déjà à saluer comme les alliés de son roi; elle leur redemanda les enfans d'Henri IV. Voilà le crime des habitans de Paris! Ils ne dissimulèrent pas, devant l'étranger, qu'ils préféraient une antique dynastie toute française, à la race inconnue d'un homme qui n'était pas même Français.

Mais est-ce sur les hommes seuls que tombe le courroux de M. le duc de Rovigo? Nous l'avons vu déjà traiter sans ménagement quelques dames dignes, à tous égards, de ses respects. Ici, ses vengeances ne connaissent plus de bornes. Abusant de son expression favorite: « on vit, dit-il, des femmes, et même « des femmes titrées, se livrer en public au délire « *le plus honteux*. On les vit témoigner à l'empe-« reur de Russie un empressement plus propre à at-« tirer *le mépris* qu'à concilier la bienveillance. »

Accoutumés à un tendre respect pour le beau sexe, tous les lecteurs français s'affligeront de le voir aussi brutalement outragé dans ce passage. Mais qu'ils se consolent! ils verront probablement les dames de la *criée* du 20 mars mieux traitées par

l'ex-ministre de la police : et, dans le fait, elles ont des droits à ses bonnes grâces, puisqu'elles étaient inscrites sur ses registres, et lui payaient patente (1).

M. de Rovigo continue à rendre compte, à sa manière, des évènemens de cette mémorable journée (31 mars 1814). On a eu déjà plus d'une occasion de remarquer l'acrimonie qui le domine lorsqu'il parle de l'empereur Alexandre; mais, par une de ces contradictions qui lui sont familières, il cite un long passage du *Précis historique de la restauration*, par l'abbé de Pradt, et voici ce que l'on y lit :

« Dans le conseil qui fut tenu le jour même de « l'entrée des souverains alliés dans Paris (et au« quel assistait l'auteur du *Précis*), l'empereur « Alexandre, du ton de voix le plus prononcé, et « soutenu d'un geste très-animé, débuta par nous « dire que ce n'était pas lui qui avait commencé la « guerre, *qu'on avait été le chercher chez lui;* « que ce n'étaient ni la soif des conquêtes ni celle « de la vengeance qui l'amenaient à Paris; qu'il

(1) Le peuple appelait lui-même *la criée* l'attroupement qui se formait sous les fenêtres de Buonaparte, à son retour de l'île d'Elbe, pour y crier tout le long du jour *vive l'empereur!* La police paya les crieurs jusqu'à cinq francs par jour dans la première quinzaine; les crieuses se plaignaient de ne recevoir que trente sous.

« avait tout fait pour épargner à cette grande capi-
« tale, *qu'il qualifia des épithètes les plus hono-*
« *rables*, les horreurs de la guerre; qu'il serait in-
« consolable, si elle en avait été atteinte; *qu'il ne*
« *faisait point la guerre à la France*, et que ses
« alliés et lui ne connaissaient que deux ennemis :
« *Napoléon et tout ennemi de la liberté des Fran-*
« *çais*. Des sentimens d'une telle générosité nous
« pénétraient d'admiration et de reconnaissance. »

Ce n'est assurément pas l'impression qu'en a conservée M. de Rovigo, comme on va le voir dans tout ce qu'il aura à nous dire encore sur la restauration. Elle ne fut agréable, selon lui, qu'à *une poignée de traîtres*. Si ses yeux, à défaut de sa police, l'ont bien servi à cette époque, il a dû voir que ces poignées de traîtres étaient bien multipliées.

CHAPITRE LXVI.

Napoléon, à Fontainebleau, essaie de cacher aux maréchaux les évènemens de Paris. — M. de Caulaincourt est repoussé par l'empereur Alexandre. — M. de Rovigo attribue des artifices à ce prince. — M. de Talleyrand comparé au cardinal de Retz. — Longue digression contre la légitimité.

Si M. de Rovigo quitte une minute M. de Talleyrand, on peut être assuré que c'est pour le reprendre l'instant d'après. Son but, dans ce chapitre, est de prouver que cet homme d'Etat s'épuisa en combinaisons de toutes espèces pour empêcher le retour des Bourbons.

L'auteur loue, en revanche, les efforts que fit M. de Caulaincourt dans la même intention; mais il avoue aussi que ce commissaire de Buonaparte ayant obtenu une audience de l'empereur de Russie, ne produisit d'autre effet sur l'esprit de ce prince, que de se faire donner l'ordre de s'éloigner sur le champ. Il alla retrouver son maître à Fontainebleau.

Un fait qui ne serait pas cru, s'il n'était rapporté par M. de Rovigo lui-même, c'est que Napoléon avait laissé ignorer aux maréchaux qui l'accompagnaient, les grands évènemens qui venaient de changer la face de l'Etat. « Mais, ajoute l'historien,

comme ils avaient tous leur famille à Paris, ils furent bientôt instruits de tout ce qui se passait. »

Cette petite déception est bien misérable, sans doute; mais on serait tenté de croire que c'est un ridicule que l'auteur, ennuyé de louer toujours, a voulu donner à son héros. Partout il ne voit que ruse; il intitule un paragraphe : *Artifices d'Alexandre*, et l'un de ces artifices est d'avoir fait afficher sur les murs de Paris la proclamation de Louis XVIII, que tout Français bien élevé avait dans sa poche depuis un mois!

Nul n'aura voté impunément pour la restauration dans les conseils qui se tenaient fréquemment à cette époque. Le général Dessolles, par exemple, interrogé par l'empereur de Russie, exprime avec chaleur ce qu'il pensait d'une régence présidée par Marie-Louise : « Sire, répond-il, la régence ne « serait qu'un mot; *le tigre* serait derrière, et ne « tarderait pas à reparaître. » Ces mots vont lui coûter cher : non content de faire jouer à ce général une scène ridicule, où, au lieu de s'occuper des grands intérêts publics, il ne songe qu'à sa femme, M. de Rovigo lui consacre la petite note qui suit : « Ceux qui connaissent le général Dessolles ne se« ront pas étonnés de cette réponse; *elle est noire « comme son âme*, et tout à fait dans le goût des « images que dessine *sa figure*. »

Si l'on en croit pourtant M. de Rovigo lui-même, il y eut des maréchaux qui formèrent un projet

bien plus noir que *l'âme* ou *la figure* du général Dessolles. Ces maréchaux (et notez bien que leur résolution fut prise chez le bien-aimé prince de Neufchâtel) étaient convenus entre eux d'*en user* avec Napoléon comme les sénateurs de Rome *en usèrent* avec Romulus. Nous laissons à M. de Rovigo l'honneur de ce trait d'érudition (1).

Pouvait-on espérer des membres du Sénat plus de dévouement pour Napoléon que des chefs de l'armée? Il est donc très-possible, comme le raconte notre auteur, que lorsque l'empereur Alexandre leur proposa de boire du vin de Champagne à la santé du roi Louis XVIII, ces braves gens vidèrent leurs verres *avec la même docilité qu'ils passaient sur les demandes de conscription*. Le trait est fort joli, vraiment! Mais devait-il partir de la main de l'ex-ministre de la police, qui eût envoyé ces malheureux sénateurs à Vincennes ou dans l'une des bastilles qui couvraient la France, s'ils eussent retardé d'un jour *la coupe réglée!*

C'était dans l'hôtel de M. de Talleyrand que tout ceci se passait : il eût été bien surprenant que M. de Rovigo ne lui donnât point, à ce sujet, un nouveau témoignage de souvenir. Il est tout à fait aimable :

---

(1) « Aucuns ont estimé que les sénateurs se ruèrent tous ensemble contre luy, et qu'après l'avoir mis en pièces, chacun d'eulx en emporta une dedans le reply de sa robbe. » (Plutarque, traduction d'Amyot.)

« M. de Talleyrand prononça au Sénat un discours que lui avait fait l'abbé de Pradt, pendant qu'on le coiffait. S'il en avait eu un autre dans sa poche, il l'eût prononcé de même.

« On retrouve beaucoup de traits du caractère de M. de Talleyrand dans le portrait du cardinal de Retz (1). Comme lui, il suscita tous les grands désordres de l'Etat, et cependant il ne voulait que la paix. Il y était naturellement porté, et en avait plus besoin qu'un autre.

« L'empereur lui disait quelquefois qu'il avait mal arrangé sa vie. Néanmoins, M. de Talleyrand est resté en possession *de fixer le ridicule, comme de mettre le vice en crédit.* »

Puisque M. le duc de Rovigo parle si hardiment de *ridicule*, nous prendrons la liberté de lui demander quel nom mériterait le déraisonnement d'un écrivain qui entreprendrait de démontrer que le successeur de soixante-six rois ne pouvait pas *légalement* remonter sur son trône, parce que le président d'un Sénat, dont l'existence même lui était inconnue, se trouvait alors à Blois, au lieu d'être à Paris?

Tout être qui se permit, en 1814, de soumettre les droits de Napoléon à une discussion qui excède

---

(1) Il va résulter de ce parallèle, que nombre de lecteurs se permettront de soupçonner que M. le duc de Rovigo n'a jamais lu les Mémoires du cardinal de Retz.

encore en 1828 la portée du jugement et des connaissances de notre auteur, est poursuivi par lui comme anathême et sacrilége. Mais on commence à se fatiguer d'entendre, depuis quatorze ans, une faction réduite à quelques individus, faire un crime à l'un des chefs de l'armée de n'avoir pas regardé comme un devoir d'offrir Paris en holocauste à l'insensé qui avait amené l'étranger sous ses murs. Ce n'est cependant pas assez pour M. le duc de Rovigo de ressasser tous les reproches qui ont été adressés au maréchal duc de Raguse; il enveloppe dans la proscription les officiers supérieurs qui faisaient partie de son corps. Le général Souham, en particulier, est l'objet de la sortie la plus véhémente.

« Lorsque Napoléon, dit l'historien, apprit ces défections, *ses idées s'obscurcirent.* » Il est permis de penser qu'ici celles de M. de Rovigo lui-même ne sont pas bien nettes. Des hommes bien plus en état que lui de porter un jugement sain sur les facultés intellectuelles du personnage qui fixait les regards de l'Europe, n'avaient pas attendu l'instant de sa chute pour reconnaître en lui le relâchement de tous les ressorts moraux. Et M. le duc de Rovigo lui-même ne nous disait-il pas naguère que, dans les deux dernières années du règne de son idole, tous les rouages de l'administration étaient abandonnés aux mains d'une coterie plus inepte encore que cupide?

Mais serait-ce à la sympathie qu'il faudrait attri-

buer ce qui s'est passé chez le serviteur de Napoléon, à l'instant même où il déplorait l'obscurcissement des idées de son maître ? Quelle confusion s'est emparée des siennes, lorsque cessant le rôle de narrateur, le seul qui lui convienne, il se met à discuter sur des matières qui ont été, pour les plus grands publicistes de l'Europe, l'objet des plus profondes méditations ? Tout en disant qu'il sort de son sujet *malgré lui*, il a eu soin d'avertir ses lecteurs, dans le sommaire de son chapitre, qu'il allait leur offrir une *digression sur la légitimité.*

Il n'y en a pas un qui n'ait déjà deviné le but que se propose l'auteur : c'est tout simplement de démontrer que Buonaparte était monarque légitime de la France, et que Louis XVIII ne l'était pas, attendu que *la première prérogative de l'homme est de se donner un gouvernement.* Or, tous les fonctionnaires publics, depuis le ministre jusqu'au percepteur des contributions, avaient écrit sur un gros registre qu'ils acceptaient Buonaparte pour empereur : donc, en vertu des *droits de l'homme* et de la souveraineté du peuple, la couronne lui appartenait aussi légalement que son chapeau ; donc, Louis XVIII, qui se fiait sur une transmission d'hérédité reconnue depuis plus de huit cents ans, et qui n'avait pas eu la précaution d'ouvrir un registre de votes, n'était qu'un intrus et un usurpateur.

Rien n'est plus clair, sans contredit : on ne sait alors pourquoi M. le duc de Rovigo a pris la peine

de courir en Angleterre, afin d'y chercher des argumens en faveur de la belle cause qu'il défend. Il faut même lui demander la permission de lui apprendre que l'exemple de la révolution de 1688 militerait plutôt contre sa thèse. Lorsque des motifs religieux déterminèrent les protestans anglais à faire ce qu'eussent certainement fait les ligueurs en France, si Henri IV n'eût pas embrassé le catholicisme, ils n'abjurèrent pas le dogme de la légitimité; ils lui rendirent hommage, en quelque sorte, tout en blessant l'ordre naturel de la succession au trône; car si la maison de Brunswick, que M. de Rovigo cite avec affectation, règne aujourd'hui en Angleterre, c'est uniquement parce qu'elle tire son droit des Stuarts.

Ceci va sans doute fort étonner M. de Rovigo, et n'en sera pas moins vrai. Il devient moins compréhensible encore, lorsqu'à l'appui de ses opinions politiques sur ou contre la légitimité, il allègue le mariage qu'avait contracté la princesse Charlotte de Galles avec le prince de Saxe-Cobourg. La conséquence éventuelle en eût été assurément de faire passer la couronne dans une autre maison. Mais quelle conclusion y a-t-il à tirer de ce fait, sinon que les Anglais ont toujours eu grand tort de ne pas adopter la loi salique? Il en résulte que depuis Guillaume-le-Conquérant, c'est-à-dire depuis près de huit siècles, ils ont eu constamment des maîtres étrangers, tandis que la maison royale de France.

au contraire, est plus anciennement française qu'aucune autre famille du pays.

La digression où s'est jeté M. le duc de Rovigo nous a entraîné nous-même hors du sentier que nous comptions suivre; mais cet écart ne sera point sans fruit, s'il reste démontré qu'il y a certaines matières qui sont trop au-dessus de sa sphère. D'ailleurs, les droits que nos rois tiennent *de leur naissance* sont sous la protection d'une loi spéciale; et nous regretterions de pousser plus loin la discussion sur des matières qui sont du ressort de la Cour d'assises.

Il faut cependant se résoudre à entendre M. de Rovigo discourir encore, dans le chapitre suivant, sur certaines combinaisons politiques qui composent ce que les bonnes gens appellent l'*équilibre de l'Europe*.

CHAPITRE LXVII.

M. de Metternich jugé par M. de Talleyrand. — Violente sortie de M. de Rovigo contre la Russie et l'empereur Alexandre. — Marie-Louise à Blois et à Orléans. — Elle regrette de ne s'être pas faite chanoinesse, plutôt que d'épouser Napoléon. — M. de Rovigo gémit de ce que M. de Caulaincourt, qui négociait pour Napoléon, ne l'a pas sauvé au prix de toutes les concessions possibles.

Il faut passer de temps en temps quelques petites maladresses à M. le duc de Rovigo ; nous devons y être faits. C'est ainsi, par exemple, qu'en disant que M. de Talleyrand était un des opposans à la régence de Marie-Louise, il en donne pour motif qu'il craignait de voir la France *sous l'influence de l'Autriche*. N'est-ce pas un aveu tacite que tel eût été incontestablement le résultat de l'abandon des intérêts de l'Etat entre les mains d'une jeune princesse, qui n'eût pas signé une ordonnance avant d'avoir préalablement consulté le cabinet de l'empereur d'Autriche son père ? et en dernière analyse, M. de Talleyrand n'avait et n'a probablement encore qu'une très-mince idée de la capacité du ministre, qui est, en quelque sorte, l'Autriche elle-même. « Mais, en vérité, s'écriait-il, ce M. de « Metternich se croit un personnage ! » M. le duc de Rovigo l'a entendu de ses propres oreilles, et

il est présumable que ce propos l'aura affecté.

Il ne dissimule pas, en effet, une certaine propension pour l'Autriche : la France, à son avis, doit se trouver en harmonie avec elle, pour repousser l'influence russe. M. de Rovigo est fidèle à ses haines : il a conservé de l'aversion pour l'empereur Alexandre, et il poursuit sa mémoire jusque sur le pays que ce monarque a gouverné. Il voit de formidables orages se former dans les régions hyperborées. « Si la Russie, dit-il, s'unit à l'Amérique, ces deux pays seront suffisans pour opprimer le reste du monde. » On avouera que c'est prévoir les malheurs d'un peu loin ; mais M. de Rovigo a des données que tout le monde ne peut avoir. Comment ne s'alarmerait-il point, par exemple, des progrès de la civilisation dans l'empire moscovite, lui qui sait que les filles des Cosaques apprennent à jouer du piano, et que ces demoiselles emploient de l'eau de Cologne à leur toilette !

Mais, dira-t-on, qu'avait donc fait l'empereur Alexandre à l'auteur de l'ouvrage où il est si maltraité à chaque page ? Belle demande ! *Il a bouleversé la France*, répond M. de Rovigo. Et cela est manifeste, puisqu'il est cause que Buonaparte y a perdu sa couronne, et M. de Rovigo son portefeuille.

Les digressions politiques d'espèce quelconque réussissent mal, comme on le voit, à notre auteur. Nous voilà payés pour ne plus l'y suivre. Tâchons

du moins d'en tirer quelque renseignement sur des faits de sa compétence.

Après l'excursion très-malheureuse qu'il vient de faire en Europe, il se rabat sur Fontainebleau. Il y trouve Napoléon, qui, en apprenant que tous ses courtisans l'abandonnent, adresse une proclamation à ses soldats. Son ex-ministre la transcrit en entier. La phrase qui la commence mérite une mention particulière :

« L'empereur remercie l'armée, principalement « parce qu'elle reconnaît que *la France est en lui.* »

La France dans un homme qui n'était pas même Français! et ses adulateurs ont osé reprocher à Louis XIV d'avoir dit : « L'Etat, c'est moi! »

De Fontainebleau, M. de Rovigo se dirige sur Blois. L'impératrice Marie-Louise ne voulait pas sortir de cette ville, quoiqu'elle y passât son temps à pleurer. Elle ne pouvait croire, toutefois, que les puissances alliées eussent l'intention de faire descendre son mari du trône : « Mon père, disait-elle, ne le souffrirait pas. »

Auprès de l'impératrice étaient leurs Majestés le roi Joseph et le roi Jérôme. Joseph faisait une fort triste mine, mais Jérôme s'emportait contre Napoléon. Il ne pouvait se faire à l'idée de n'être plus que le prince de Montfort.

Marie-Louise s'étant enfin décidée à se rendre à Orléans, l'empereur Alexandre lui envoya un de ses aides-de-camp pour la mettre à l'abri des

partis de Cosaques qui battaient le pays. Cette attention est qualifiée d'outrage par M. de Rovigo, qui n'y voit que le plaisir secret de jouer le rôle de protecteur.

Il fut bientôt témoin d'une autre arrivée qui le mortifia beaucoup plus que celle de l'aide-de-camp russe. C'était M. Dudon, *tout frais sorti du donjon de Vincennes*, qui accourait avec un arrêté du gouvernement provisoire dans sa poche, pour saisir les fonds enlevés par Napoléon dans les caisses publiques. On lui obéit si docilement, que les caissons qui contenaient le trésor de Napoléon, trésor montant à plus de vingt millions, furent attelés, et conduits à Paris. On emporta, dit notre historien, jusqu'au linge et aux habits de l'empereur.

L'argent saisi, M. Dudon se fit restituer les diamans de la couronne. Mais il en manquait un, et c'était *le régent*. Tout le monde ignorait qu'il se trouvait dans le sac à ouvrage de Marie-Louise; elle ne fit nulle difficulté de le rendre. M. Dudon, à ce que dit M. de Rovigo, ne lui laissa pas même un couvert d'argent.

Bientôt Marie-Louise se trouva dans un abandon total à Orléans. Tout le monde, jusqu'à Cambacérès lui-même, avait repris le chemin de Paris. Mais M. le duc de Rovigo ne suivit point ce mauvais exemple : il resta sur les bords de la Loire pour offrir des consolations à sa souveraine. Elle en avait d'autant plus besoin, qu'il n'était bruit que de la

mort de son époux, qui s'était empoisonné, disait on, dans un moment de désespoir....

Un fait plus positif, puisque l'auteur le rapporte lui-même, c'est que Napoléon ne pressait point Marie-Louise de venir le rejoindre à Fontainebleau : il ne le lui demandait même pas. Les choses les plus étranges en apparence s'expliquent souvent par les motifs les plus simples. Les personnes qui ont lu avec attention les relations authentiques des commissaires de diverses nations qui accompagnèrent Buonaparte de Fontainebleau à l'île d'Elbe, auront dû y voir que l'ex-empereur se trouvait alors dans une situation à ne pas désirer que sa compagne fût rapprochée de lui.

Voici, sur ce silence extraordinaire, ce que rapporte M. de Rovigo lui-même : « Je vis l'impératrice à Orléans ; elle me fit l'honneur de me dire : « Je suis vraiment à plaindre. Les uns me conseillent de partir, les autres de rester. J'écris à l'empereur ; *il ne répond pas à ce que je lui demande. Je suis abandonnée,* et m'en remets à la « Providence. Elle m'avait sagement inspirée, en me « conseillant de me faire chanoinesse. J'aurais bien « mieux fait que de venir dans ce pays ! »

Que Marie-Louise ait eu le désir de suivre son époux à l'île d'Elbe, ou qu'elle ait, au contraire, manifesté la plus forte répugnance pour cet exil, du moins est-il bien avéré qu'une autorité suprême ne lui laissa pas la libre disposition de sa personne.

Mais M. le duc de Rovigo se montre fort enclin à croire que les *entourages* de cette princesse ont pu influer sur sa détermination.

« Mme de Montebello, par exemple, qui avait une très-grande fortune, ne se souciait point du tout d'aller s'enterrer vivante à l'île d'Elbe, comme dame d'honneur de l'impératrice. Ses affections la rappelaient à Paris, où elle pouvait vivre indépendante. Aussi insista-t-elle vivement pour que Marie-Louise s'adressât à l'empereur son père, parce qu'une fois la princesse rentrée dans sa famille, la dame d'honneur se trouvait dégagée.

« Des insinuations perfides se joignirent à ses instances. On dit à l'impératrice que l'empereur ne l'avait jamais aimée, qu'il avait eu dix maîtresses depuis son union avec elle. Marie-Louise ébranlée céda : elle écrivit à son père, et ce fut sur son invitation qu'elle se rendit d'Orléans à Rambouillet. »

Sur le point de voir disparaître l'empire et l'empereur, il prend à l'historien de Napoléon un violent dépit de ce que cette catastrophe n'a pas été prévenue par toutes les concessions imaginables. Ses ressentimens contre le négociateur qui fut chargé de parer les derniers coups est encore si vif, qu'après avoir amené les alliés à Paris, Napoléon à Fontainebleau et Marie-Louise à Rambouillet, il fait une marche rétrograde pour aller poursuivre M. de Caulaincourt à Châtillon-sur-Seine. Il lui reproche d'y avoir arboré des prétentions *incompatibles avec*

les circonstances, d'y avoir perdu deux jours *dans une obstination sans objet*. Que les temps étaient changés ! Voilà donc un ministre, un serviteur dévoué, un admirateur enthousiaste, qui déclare hautement que Napoléon-le-Grand ne pouvait trop s'humilier devant ses ennemis pour conserver un reste d'existence !

CHAPITRE LXVIII.

Entrée de MONSIEUR, comte d'Artois, à Paris. — Derniers momens de Napoléon à Fontainebleau. — Il soupçonne le duc de Rovigo d'avoir travaillé au retour des Bourbons. — Complot contre Napoléon. — Sa rencontre avec Augereau. — L'empereur Alexandre rend visite à Marie-Louise. — Elle part pour Vienne.

L'ALLÉGRESSE universelle qui éclata dans la capitale à l'aspect de MONSIEUR, comte d'Artois, et la cérémonie religieuse par laquelle on célébra, sur la place de Louis XVI, la cessation des hostilités, ont laissé d'importuns souvenirs dans l'esprit de M. le duc de Rovigo. « C'était, s'écrie-t-il noblement, *à qui se vautrerait dans la fange.* »

Il reporte sa pensée sur Fontainebleau, pour y trouver des consolations : mais qu'y aperçoit-il? Napoléon presque seul. Le prince de Neufchâtel et de Wagram, Berthier lui-même, si fier jadis du surnom de *fidus Achates*, abandonna sur le bord de l'abîme le maître qu'il avait adoré dans sa gloire. Napoléon était si peu préparé à la défection de ce vieil ami, qu'il lui avait proposé de le suivre à l'île d'Elbe. « Mais l'empereur ignorait, dit M. de Rovigo, la réunion qui avait eu lieu chez Berthier, et dans laquelle on avait pris la résolution de se porter

à des extrémités fâcheuses, s'il n'abdiquait (1). »

L'isolement où se vit Napoléon le jeta bientôt dans un état de mélancolie profonde. Sa tête s'égara au point, le croirait-on? de soupçonner l'homme que l'on appelait son *séide*, d'avoir contribué à la restauration du trône légitime. Si l'on sait dans l'autre monde ce qui se passe dans celui-ci, les huit volumes de M. le duc de Rovigo obtiendront sans doute sa grâce de son maître. Mais, à son retour de l'île de d'Elbe, avait-il pu conserver les soupçons qu'il y avait portés? Qui s'avisa et s'avisera jamais d'inscrire le nom de M. de Rovigo sur la liste des partisans des Bourbons?

Il peut paraître étrange toutefois que ce bon serviteur n'allât point faire ses adieux à son maître. Il le sent bien lui-même, et il prie ses lecteurs de croire que cela ne lui fut point possible. « Au moins, dit-il, j'eus le bonheur, dans cette circonstance douloureuse, de lui rendre un dernier service.

« Aussitôt que les évènemens de Bordeaux avaient eu lieu, j'y avais expédié des agens qui montèrent un coup pour y relever le drapeau tricolore. Ils revenaient à Paris pour me rendre compte de leur mission, lorsque la nouvelle de l'abdication de l'empereur les atteignit à Orléans. Ils y rencontrèrent

---

(1) C'est la seconde fois que l'auteur rapporte ce fait ; et la première, il s'explique plus nettement encore sur la résolution où étaient les chefs de l'armée de se défaire de Napoléon.

d'autres agens, mais qui opéraient dans un sens tout contraire. Ceux-ci avaient pour objet de fondre sur Napoléon et de l'assassiner. Dès que je fus instruit de ce projet, j'envoyai un courrier à Fontainebleau, et l'on prit les précautions nécessaires.

« On a prétendu, mais à tort, ajoute M. de Rovigo, que le gouvernement provisoire n'existait plus lors de ce complot; car les ordres qui devaient en assurer l'exécution sont revêtus de la signature de Bourrienne, de Dupont-Baylen et d'Anglès, tous ministres de la commission que présidait Talleyrand. »

L'auteur transcrit ici tout ce que les journaux publièrent, dans les cent-jours, relativement à cette affaire, soumise plusieurs fois au jugement des tribunaux, et non encore éclaircie. Ce n'est pas aux Mémoires de M. le duc de Rovigo, que l'on devra la connaissance des autres faits qui précédèrent l'arrivée de Napoléon à l'île d'Elbe. Il se montre bien mal instruit à cet égard, ou bien résolu à ne dire à ses lecteurs que ce qu'il veut qu'ils croient.

C'est ainsi, par exemple, qu'il raconte qu'après avoir traversé Lyon, Napoléon rencontra le maréchal Augereau, et que celui-ci lui parla *avec le même respect qu'auparavant.* Un écrivain mieux informé ou plus sincère va nous dire de quel genre était ce respect.

« L'ex-empereur et le maréchal, en se rencontrant près de Valence, descendirent l'un et l'autre

de voiture. Napoléon ôta son chapeau, et tendit les bras à Augereau, qui l'embrassa, *mais sans le saluer*. Ils marchèrent près d'un quart d'heure ensemble. Buonaparte dit à Augereau : « Ta procla« mation est bien bête : pourquoi des injures contre « moi ? Il fallait simplement dire : « Le vœu de la « nation s'étant prononcé en faveur d'un autre sou« verain, le devoir de l'armée est de s'y conformer. « *Vive le roi! vive Louis XVIII!* » Augereau se mit aussi à tutoyer Buonaparte, et lui fit à son tour d'amers reproches sur son insatiable ambition. Ce discours fatiguant Napoléon, il embrassa brusquement Augereau en se découvrant, et se jeta dans sa voiture. Augereau, les mains derrière le dos, ne dérangea pas sa casquette de dessus sa tête ; et lorsque son ancien maître s'éloigna, il lui fit un geste méprisant de la main, en lui disant adieu (1). »

M. de Rovigo affirme que cette proclamation d'Augereau, que Buonaparte trouva si *bête*, avait été rédigée par Fouché. On y lisait : « Lassée du « *joug tyrannique* de Napoléon Buonaparte, la na« tion, par l'organe du Sénat, a prononcé sa dé« chéance. Soldats, vous êtes déliés de vos sermens « par l'abdication d'un homme qui, après avoir im« molé des millions de victimes à sa cruelle ambi« tion, n'a pas su mourir en soldat. »

Des adulateurs ont nié que Napoléon eût été ex-

---

(1) *Biographie des hommes vivans*, article AUGEREAU.

posé aux vengeances du peuple, partout rempli pour lui d'*amour et de vénération*. Plus franc, ou moins maladroit cette fois, M. le duc de Rovigo convient que depuis Avignon jusqu'à la mer, son maître courut de si grands dangers de la part de la population, qu'il fut obligé de se travestir, et de courir à franc-étrier devant sa voiture. M. de Rovigo n'a oublié que la grande cocarde blanche qui décorait le chapeau de l'ex-empereur; mais ce trait ne doit pas être omis. L'auteur ne dissimule pas, du moins, que les généraux Bertrand et Drouot faillirent être mis en pièces.

Le fameux mameluck Roustan avait refusé, comme on se le rappelle, de suivre Napoléon dans son exil. M. de Rovigo raconte qu'étant retourné à Paris, il alla rendre visite à M. de Talleyrand, et qu'il fut extrêmement surpris de voir Roustan sortir de chez lui. Il cherchait quel rapport pouvait exister entre un ministre d'Etat et un tel homme, lorsque M. de Talleyrand le mit sur la voie de le deviner, en lui disant que très-décidément l'impératrice Marie-Louise n'irait pas à l'île d'Elbe; qu'il y avait long-temps qu'elle souffrait des mauvais traitemens de son mari; qu'il était dur pour elle, etc.

Cette princesse était toujours à Rambouillet; c'est là qu'il lui était réservé de subir *un dernier outrage* : telle est l'expression de l'auteur; et quel était cet outrage? il va nous le dire. L'empereur de Russie imagina d'aller lui *rendre ses devoirs*. Si

M. de Rovigo eût été l'historien d'un grand roi dont l'empereur de Russie portait le nom, il aurait sans doute regardé comme un outrage la visite que le vainqueur de Darius rendit à Statira. Voici, au reste, de quelle manière il décrit celle qu'Alexandre fit à Marie-Louise :

« L'empereur d'Autriche arriva le premier au château de Rambouillet. Il manifesta le désir d'être seul avec sa fille; les dames du palais se retirèrent donc dans une pièce voisine, mais elles ne manquèrent pas de *prêter l'oreille.*

« Elles entendirent que le monarque demanda à Marie-Louise d'accueillir l'empereur de Russie; et elles virent qu'aussitôt la princesse *pâlit d'indignation;* ce qui prouve, du moins, que ces dames regardaient par le trou de la serrure. Marie-Louise témoigna combien elle était *blessée* que l'empereur Alexandre osât *lui manquer à ce point.* Elle menaça de se retirer dans sa chambre à coucher : « Nous verrons, disait-elle, *s'il osera me poursuivre jusque-là.* »

Marie-Louise, comme on le voit, faisait une plus belle défense que n'avait été celle de son époux. Mais comment la prolonger, lorsque l'empereur d'Autriche, entendant la voiture de son auguste allié, courut au-devant de lui, et le présenta lui-même à sa fille? Il fallut donc le recevoir, et, qui plus est, *faire bonne contenance.* Mais voici le grand *outrage* qui arrive! « Alexandre pria Marie-Louise

« de s'adresser à lui pour tout ce qui la concernait;
« il lui dit qu'il serait trop heureux de rencontrer
« une occasion de la servir, et de lui témoigner son
« empressement *à aller au-devant de ses désirs.* »
Jamais vainqueur tint-il un langage plus arrogant et plus dur? Ce qu'il y a de positif, c'est que M. le duc de Rovigo voit dans cette démarche de l'empereur Alexandre, le dessein prémédité d'*avilir* sa souveraine. Nous avons eu déjà plus d'une occasion d'observer qu'un ministre de la police ne voit et n'explique rien comme tout le monde.

Peu de jours après cette entrevue, Marie-Louise partit pour Vienne. L'auteur n'oublie personne de la famille; il n'y a pas jusqu'à Mme Lætitia et au cardinal Fesch son frère, dont il n'annonce le départ pour Rome.

CHAPITRE LXIX.

Toujours M. de Talleyrand. — Entrée de Louis XVIII à Paris. — Le duc de Rovigo réclame la protection de l'empereur de Russie. — Réponse de ce monarque. — Fouché arrive à Paris. — La reine Hortense.

Voila donc toute la famille Buonaparte hors de France! Que va devenir M. le duc de Rovigo? que fera-t-il pour occuper son désœuvrement, pour charmer ses loisirs? Il va retomber de tout son poids sur M. le prince de Talleyrand. Son thême favori, comme on l'a déjà vu, est que personne ne fût plus alarmé que cet homme d'Etat du retour des Bourbons. Ce qui l'affligeait le plus, à l'entendre, était la perte des traitemens considérables qu'il recevait de Napoléon, et qu'il ne pouvait plus espérer de Louis XVIII.

Un fait, ajoute notre auteur, prouve que M. de Talleyrand était dans un extrême besoin d'argent: du produit de l'hôtel qu'il avait vendu à l'empereur, il avait acheté une maison de plaisance à Saint-Brice. Il fallut s'en défaire; mais aucun acquéreur ne se présentant, voici ce qu'il imagina. Il fit venir le fermier-général des jeux de Paris, et lui signifia que s'il n'avait pas acheté et payé sa maison 250,000 francs dans les vingt-quatre heures, le

bail était cassé, et donné à un autre. Le fermier fit la grimace, mais il paya comptant.

Quelques pages aussi aimables sont encore consacrées ici à M. le prince de Talleyrand; mais le retour du roi nous paraît mériter la préférence. On doit être curieux d'entendre l'historien de Napoléon s'exprimer sur ce grand évènement. Il débute par des erreurs de dates et de lieux si lourdes, qu'il est à croire que son récit se ressent un peu du bouleversement qui dut se faire à cette époque dans ses idées.

D'abord, ce ne fut point à Boulogne, mais à Calais que débarqua Louis XVIII. L'empreinte de son premier pas y fut consacrée par un monument, que les hommes des cent-jours eurent grand soin de détruire.

Ce ne fut point le 21 avril, mais le 3 mai que le roi fit son entrée à Paris. L'anniversaire de cette solennité était célébré par le privilége accordé à la garde nationale de Paris, qui faisait, ce jour-là, le service auprès de Sa Majesté.

Ce ne fut point par la porte Saint-Martin, mais par la porte Saint-Denis qu'entra Louis XVIII, qui arrivait de Saint-Ouen.

M. de Rovigo dit qu'il était dans la foule à voir passer le cortége. Il dit y avoir remarqué avec indignation le prince de Wagram et le duc de Feltre: comment n'y a-t-il pas aperçu, ce qui était bien aussi remarquable, des bataillons de la garde impériale

revenus de Fontainebleau, commandés par leurs officiers?

Les hommes employés aux attelages de Sa Majesté ne portaient point la *livrée* de Buonaparte, mais la livrée royale de France.

On trouverait dans le récit de M. le duc de Rovigo d'autres inexactitudes qui prouvent que, du moins, il a très-bien fait de le terminer par cet aveu : « Au reste, je n'étais plus à portée de faire des observations. » Il y paraît.

Mauvais observateur et plus mauvais narrateur encore des évènemens publics, l'auteur mérite un peu plus de confiance dans ce qui le concerne personnellement. Il va nous faire confidence d'une petite anecdote qui n'aurait aucun intérêt, si elle ne servait à expliquer l'animosité qui éclate dans son langage, toutes les fois qu'il est question de l'empereur Alexandre.

« A mon retour à Paris, dit donc M. le duc de Rovigo, je fis demander une entrevue au comte de Czernitscheff, qui accompagnait l'empereur de Russie en qualité d'aide-de-camp. Il voulut bien se charger de demander à son souverain, si je pouvais réclamer la bienveillance sur laquelle il m'avait permis de compter pendant que je résidais près de lui, et si enfin je pouvais me fier sur sa protection, en cas que je fusse recherché pour des faits antérieurs à l'époque où j'avais dû cesser mes fonctions. M. de Czernitscheff me répondit, le soir même, que l'em-

pereur ne m'accorderait sa protection qu'autant que je donnerais ma parole d'honneur de me tenir tranquille, et de ne point faire un pas hors de Paris sans sa permission; mais qu'il ne fallait plus me flatter de conserver la bienveillance de son maître, parce que ce prince avait tout à fait changé d'opinion à mon égard. J'écrivis deux lettres à l'empereur Alexandre; mais tout fut inutile, et je dus prendre garde à moi. J'étais prisonnier dans Paris, et celui de tous qui devait mettre le plus de circonspection dans sa conduite. » . . . . . .

M. le duc de Rovigo nous dit donc bien pourquoi il garde une si profonde rancune à l'empereur Alexandre; mais il ne se dit pas à lui-même pourquoi ce monarque avait totalement changé d'opinion à son égard. S'il ne le sait pas encore, on peut le mettre charitablement sur la voie de le deviner : il n'a qu'à reporter sa pensée sur un événement à jamais déplorable qui, malgré lui, revient à tout instant sous sa plume, quoiqu'il lui ait consacré une longue discussion spéciale dans cet ouvrage. Si l'empereur Alexandre fut coupable de préventions sinistres envers M. le duc de Rovigo, il les a partagées avec la France, avec l'Europe.

Mais la position de l'ex-ministre de la police était réellement bizarre. Pendant qu'il était visiblement en butte au soupçon d'avoir commis un attentat contre les Bourbons, il était soupçonné secrètement d'avoir conspiré contre Buonaparte. C'est ce que fit

assez clairement entendre M. de Caulaincourt, lorsque M. de Rovigo proposa de le conduire à Fontainebleau, pour y faire ses adieux à Napoléon, et c'est ce que M. de Rovigo expose plus nettement encore à ses lecteurs.

Le plus redoutable de ses anciens rivaux, le trop fameux Fouché arrivait alors à Paris. Il avait attendu en Provence le dénouement de ce grand drame. C'était la première fois que l'on faisait quelque chose sans lui. Il se donna mille mouvemens pour rentrer en scène; mais tous les rôles étaient pris.

L'auteur y ramène lui-même deux personnages que l'on ne s'attendait plus à y revoir : l'impératrice Joséphine et sa fille la reine Hortense. L'empereur Alexandre les honora d'une visite à la Malmaison, et M. de Rovigo veut bien ne pas dire cette fois que cette visite fut un *outrage*, comme celle qu'avait reçue Marie-Louise. Mais il assure que Joséphine avait le cœur déchiré, quoiqu'elle se contraignît pour faire un accueil gracieux au monarque russe.

La reine Hortense ne se contraignit pas, du moins, pour prendre la défense de ce souverain contre le duc de Rovigo lui-même. Il en convient avec franchise, mais il la regarde comme subjuguée par les discours de l'empereur Alexandre; et quant à lui, beaucoup plus fin qu'une femme d'esprit, il ne vit qu'un nouvel artifice dans la courtoisie d'un prince aimable et galant.

C'est apparemment pour montrer qu'il ne fut pas dupe de la magnanimité apparente de l'empereur Alexandre, qu'il se complaît à tracer le tableau des dangers dont le colosse russe menace l'Europe. Il remonte jusqu'à la paix d'Utrecht; et non content de descendre jusqu'à l'époque actuelle, il s'amuse à soulever le voile qui recouvre l'avenir. Il dit, par exemple, avec plus de malice que de vérité, que l'empereur de Russie est, par les femmes, l'un des prétendans à la couronne de Suède, et que cette couronne *ne passera certainement pas de la tête de Bernadotte sur celle de son fils.*

M. le duc de Rovigo termine cette revue politique par une petite allocution de quinze pages à la nation française. Dans l'impossibilité où nous sommes de transcrire en entier cette pièce d'éloquence, nous ne nous refuserons pas, du moins, la satisfaction d'en citer la dernière phrase, qui est tout à fait édifiante : « Français, évitez surtout de « nouvelles discordes qui acheveraient de perdre « *le reste* de votre existence! Songez que vous « *restez* encore vingt-quatre millions (trente-deux, « s'il vous plaît) d'hommes, ayant les mêmes lois et « la même langue, et qu'il y a là d'immenses res- « sources avec de la sagesse! »

Il semble que M. le duc de Rovigo ait juré d'arracher éloge sur éloge à ses lecteurs. A peine a-t-on eu le temps d'admirer la prudhomie qui a dicté le bon conseil renfermé dans ces dernières lignes, qu'il

faut rendre hommage à la loyauté qui respire dans la profession de foi suivante :

« Je passerai rapidement sur tout ce qui eut lieu « entre l'arrivée du roi et le retour de l'île d'Elbe. « Je n'étais plus placé pour bien observer ; je ne « veux rapporter que des faits exacts, et j'aime « mieux ne pas tout dire que de raconter des choses « *dont la vérité peut être contestée.* » Ah! qu'Hérodote, Thucydide, Tite-Live, et Tacite lui-même, n'ont-ils eu une conscience historique comme celle de M. le duc de Rovigo! il n'y aurait pas tant d'esprits sceptiques sur la terre.

CHAPITRE LXX.

État de l'opinion. — Elle est favorable aux Bourbons. — Complot en faveur de la régence de Marie-Louise. — M. de Talleyrand projette de faire enlever Napoléon. — Anecdote concernant le duc de Rovigo. — Correspondance de Fouché avec M. de Metternich. — Ses intrigues pour soulever des généraux contre les Bourbons.

Ce n'est pas en vain que M. le duc de Rovigo, en terminant le chapitre précédent, a promis d'être véridique et sincère. Il lui était échappé, dans un premier accès de mauvaise humeur, de dire que la majorité de la population n'avait pas vu avec plaisir le retour de ses rois légitimes; mieux avisé présentement, il avoue que « la déchéance de Napoléon une fois proclamée, chacun prit son parti, et que la maison de Bourbon eut, à son retour en France, une force d'opinion que l'on pourrait comparer à celle que Napoléon lui-même avait eue contre le Directoire, à son arrivée d'Egypte. » Un grand nombre de personnes trouveront sans doute que ce n'est pas assez dire; mais elles voudront bien considérer que c'est beaucoup pour M. le duc de Rovigo.

Croirait-on, après tout ce que l'on a lu précédemment, qu'il fut sur le point lui-même d'abjurer son napoléonisme, et de rendre foi et hommage aux

enfans de Philippe-Auguste et de saint Louis! Ecoutez ce qu'il raconte lui-même :

« Il y avait déjà une quinzaine que le roi était à Paris, lorsque les ducs furent invités, par la voie du *Moniteur*, à se présenter à la cour. Les injures dont j'étais l'objet n'arrêtaient pas; j'étais insulté dans les pamphlets, décrié dans les journaux. Tout cela m'indiquait sur quel pied j'étais au château; je n'avais garde d'y paraître.

« *Le Moniteur*, cependant, ayant fait une seconde invitation, je me décidai; j'allai rendre mes devoirs au *chef du gouvernement*. Je rencontrai le duc de Dalberg dans le salon du trône; je liai conversation avec lui. Je ne sais où il avait pris que j'avais de l'ambition; mais il me conseilla de renoncer à courir la fortune, ajoutant que j'étais tout à fait incapable de remplir un grand emploi. Il n'y avait jamais eu, selon lui, de ministre de la police réellement habile que Fouché; c'était le seul qui fût capable de mettre obstacle aux projets des têtes remuantes.

« Si Fouché eût été agréé par Louis XVIII, on aurait pu recréer à l'aise le parti jacobin, tout en ayant l'air de le combattre; on aurait poussé les démagogues aux places, aux fonctions électives. Le roi refusa obstinément, à cette époque, d'accepter Fouché, et déjoua ainsi le complot sans s'en douter.

« Ce fut sur ces entrefaites que M. de Talleyrand partit pour prendre part au congrès de Vienne. Il

emmenait avec lui le duc de Dalberg. Il était convaincu, en quittant Paris, qu'une nouvelle révolution était inévitable; il avait cherché, en conséquence, de quel côté on parviendrait à rallier le plus de monde.

« Comme on ne voulait ni de la république ni du gouvernement électif, on opta pour la régence de Marie-Louise, qui était déjà à Vienne; mais on ne voulait absolument plus de Napoléon, et on s'arrêta au projet de le faire assassiner. On s'adressa à M. de Blacas, pour qu'il soumît cette idée au roi; mais Louis XVIII ne voulut rien entendre, et ses intentions furent même assez durement signifiées aux conspirateurs.

« M. de Talleyrand s'occupait beaucoup à Vienne, non de l'assassinat, mais de l'enlèvement de Napoléon, qu'il peignait comme entretenant en France les espérances des esprits remuans. *Sous ce rapport, il avait raison.*

« A Paris, on tourmentait les imaginations faibles par de prétendus projets de réaction; il circulait des listes de proscription; on était allé jusqu'à pousser les alentours du roi à des actes propres à le dépopulariser; on employait tous les moyens de hâter sa perte.

« J'avais été trop avant dans les affaires pour ne pas rechercher les causes de ce que j'apercevais; ce ne fut néanmoins que plus tard que je parvins à les connaître : mais avant de les détailler, je

dois raconter une anecdote qui m'est personnelle.

« J'ai toujours cru que c'était à quelque machinateur de nouvelles révolutions que je dus l'ordre de sortir de Paris. Je fus obligé d'obéir, parce que je n'étais pas dans une assez bonne position pour braver la malveillance. Je me retirai donc dans ma terre, où je vivais seul; ma femme et mes enfans étaient restés dans mon hôtel.

« Un homme décoré demande à m'entretenir. Ne restez pas ici, me dit-il; je ne puis trop vous presser de rentrer dans Paris. Dans peu de jours, vous verrez entrer ici quatorze hommes (qu'il me nomma) conduits par un nommé D*** (que j'avais employé autrefois comme espion en Allemagne). Sous prétexte de réclamer de vous une somme d'argent, on vous cherchera querelle, et on vous assassinera.

« J'envoyai au ministre de la police copie de la déclaration de cet honnête homme : mais je n'entendis plus parler de rien. »

Débarrassé de toute crainte pour sa propre personne, M. de Rovigo eut le loisir de s'occuper de ce qui se passait dans le monde.

M. de Talleyrand, si on l'en croit, travaillait plus activement que jamais à l'enlèvement de Napoléon. C'était l'amiral anglais Sidney Smith qui devait se charger d'une descente à l'île d'Elbe, sous prétexte d'une expédition contre les barbaresques. L'ex-empereur aurait été conduit à Sainte-Hélène.

M. le duc de Rovigo prévient ses lecteurs, en cet endroit, que les détails qu'il va leur donner, lui ont été fournis pendant les cent-jours par Fouché lui-même, par ce Fouché dont il ne parle jamais qu'avec tant de mépris.

« Il faut se rappeler, dit-il, que M. de Talleyrand avait près de lui, à Vienne, le duc de Dalberg, lequel avait épousé la fille de Mme de Brignole, qui avait suivi Marie-Louise en Autriche. M. de Talleyrand avait ainsi un moyen de négocier ses intérêts avec la régente. Quant au duc de Dalberg lui-même, il s'en servait pour faire répandre parmi les ministres étrangers, que la maison de Bourbon ne pouvant décidément pas se consolider en France, il était sage d'avoir un ordre de choses tout prêt à substituer à leur gouvernement.

« Fouché reçut, à cette époque, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, une lettre du duc de Dalberg, qui lui demandait des renseignemens, dont il voulait faire son profit à Vienne. Fouché répondit qu'il ne se mêlerait de rien avant d'avoir une lettre du ministre autrichien.

« M. de Metternich écrivit donc à Fouché, et cette première missive fut suivie de quatre autres. Ainsi assuré des intentions de l'Autriche, Fouché se mit à l'œuvre, après avoir rejeté jusque-là (il le prétendait du moins) toutes les sollicitations qui lui avaient été faites.

« Je garde, ajoutait Fouché, toutes ces lettres de

« Metternich, pour m'en servir en temps et lieu; « j'en ai cinq, et il doit en avoir autant de moi. « Dans l'une d'elles, il me demande mon avis sur « une question posée en trois points, comme il suit:

« 1° Si Napoléon reparaissait en France, qu'arri-« verait-il?

« 2° Si le roi de Rome était présenté à la fron-« tière avec un corps de troupes autrichiennes, « qu'en résulterait-il?

« 3° Enfin, si rien de tout cela n'avait lieu, et « que le mouvement qui viendrait de la population « fût national, quelle direction prendrait-il? »

« Voici, disait Fouché à M. de Rovigo, quelle fut ma réponse:

« Si Napoléon reparaissait, tout dépendrait du pre-« mier régiment que l'on enverrait contre lui: s'il « passait de son côté, toute l'armée suivrait son « exemple.

« Si le roi de Rome était amené sur la frontière « avec un corps autrichien pour le protéger, tout « le monde serait pour lui.

« Si aucun de ces deux cas ne se présentait, et « que le mouvement révolutionnaire vînt de l'inté-« rieur, il se ferait en faveur du duc d'Orléans. »

« C'est à la suite de ces communications avec le ministre autrichien, répond M. le duc de Rovigo, que Fouché se mit à *travailler*. Il fit pratiquer des jeunes généraux parmi ceux qui avaient été conservés en activité de service; il ne négligea rien

pour leur persuader qu'il ne pouvait plus y avoir d'espérances pour eux sous le gouvernement royal. Il se mit ensuite en relation avec quelques officiers supérieurs des garnisons du Nord, et il parvint à les *égarer*.

« Il vint enfin à la garde nationale : il avait naturellement action sur elle par M. Tourton (1). Le général Dessolle, qui la commandait, était d'ailleurs un homme qui avait fait ses preuves en révolution.

« Fouché avait, dès lors, assez de moyens : il ne s'agissait plus que de mettre tout cela en mouvement ; car ce n'est pas une petite chose que de se déterminer à franchir les bornes du devoir pour se jeter gratuitement dans une démarche criminelle. Fouché le savait mieux qu'un autre; aussi ne mit-il son nom nulle part, et se ménagea-t-il une porte de retraite au besoin. »

D'après ce récit de M. le duc de Rovigo, voilà Fouché exclusivement chargé de toutes les trahisons qui préparaient le 20 mars, et responsable, par conséquent, des effroyables calamités qui en furent le résultat. Mais Fouché n'existe plus, il ne peut pas révéler à son tour des particularités qui, sans le disculper peut-être, suffiraient pour démasquer ses

(1) L'équité veut que l'on avertisse ici que M. Tourton a réclamé publiquement contre quelques-unes des assertions de M. de Rovigo.

complices. Un fait, du moins, reste parfaitement avéré : c'est qu'en dépit de quelques dénégations opiniâtres, il y eut conspiration pour tirer Buonaparte de l'exil, et le remettre en possession du pouvoir.

CHAPITRE LXXI.

Translation des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette à Saint-Denis. — Protestation contre le récit de M. de Rovigo. — Détails sur la conspiration du 20 mars. — Entretien de M. de Rovigo avec le ministre de la police royale. — Napoléon débarque, et vient à Paris. — Machinations de Fouché. — Le roi quitte Paris. — M. de Rovigo blâme cette résolution.

Nous voici arrivés à une page des Mémoires de M. le duc de Rovigo que nous voudrions pouvoir en arracher : mais elle demande vengeance, et c'est au nom de l'honneur national que tout Français doit repousser et confondre les assertions téméraires que l'auteur s'y est permises. Nous transcrirons littéralement son récit :

« Le 21 janvier 1815, eut lieu la translation des restes du roi Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, du cimetière de la Madeleine à Saint-Denis.

« Ces restes consistaient dans un peu de terre blanchâtre que l'on avait retrouvée à la place où ils avaient été enterrés dans de la chaux vive. On conçoit aisément qu'ils avaient dû être consumés : on prétendit cependant que l'on avait retrouvé le crâne de la reine, et même une de ses jarretières. C'était tant mieux.

« Ces faibles restes avaient été placés sur un char funèbre d'une élévation si disproportionnée, qu'il était hors d'état de passer sous les réverbères de la rue. On n'en avait pas fait la remarque, et on n'avait pris aucune précaution pour relever ceux-ci.

« Le cortége se mit en marche; le char funèbre s'accrocha aux réverbères; on fut obligé, à diverses reprises, de s'arrêter pour le dégager. Il faisait mauvais: le temps, la négligence de l'administration des cérémonies, eurent bientôt mis *tout le monde en gaieté*.

« Chacun se répandait en *railleries* sur cette pompe funèbre. Quelques voix même, saisissant le moment où les décorations du char s'engageaient dans un réverbère, firent entendre le cri: *A la lanterne!* Il semblait qu'on eût pris à tâche de faire faire à la cour tout ce qui offrait prise aux *saillies*. »

M. le duc de Rovigo prétend-il avoir vu, avoir entendu lui-même ce qu'il décrit? ou n'est-ce que sur la foi d'autrui, qu'il s'est déterminé à imprimer à son ouvrage cette ineffaçable souillure? Quoi qu'il en soit, si jamais ce tableau d'horreur et d'infamie passait sous les yeux de la postérité, quelle opinion se formerait-elle de cette nation française qui prétendait marcher à la tête de la civilisation? Que dans le délire d'une commotion populaire, il se trouve quelques scélérats qui s'érigent en juges de leur roi, et l'immolent à la rage qui brûle leur sang et aliéne leur raison, deux terribles exemples

dans deux siècles consécutifs forcent à le croire. Mais que, plus de vingt ans après le meurtre d'un prince vertueux et bienfaisant, *tout le monde se mette en gaieté* à l'aspect de ses tristes restes, que l'on profère contre cette dépouille sacrée les vociférations des cannibales qui dévorèrent les premières victimes de la révolution; non, c'est ce que l'on ne pourra persuader à aucun être vivant! les sbirres et les geôliers de M. le duc de Rovigo lui-même en eussent reculé d'effroi. Il a calomnié la génération actuelle, et la France entière proteste contre ce second assassinat de Louis XVI, dont il l'accuse.

Nous reprenons le récit cent fois moins affreux des préliminaires du 20 mars.

« Les hommes à mouvement s'agitaient; les communications de Fouché étaient devenues plus actives, et, dès les premiers jours de février, tout annonçait l'explosion : *on conspirait sur les bornes, au coin des rues.* »

Nous recommandons de nouveau ces paroles de M. le duc de Rovigo aux écrivains niaisement astucieux et à leurs trop débonnaires lecteurs, qui ont soutenu et soutiennent que la révolution de 1815 a été aussi fortuite qu'un tremblement de terre.

« Comment la police royale, continue notre auteur, n'a-t-elle rien su de tout cela? ce n'est pas faute de confidens, *car il y en avait partout.*

« Dans les premiers jours de février, il était ar-

rivé à Paris un jeune négociant de l'île d'Elbe. Il demanda à me voir; mais comme je séjournais habituellement à la campagne, je profitai de la circonstance pour décliner sa proposition.

« Lorsque je sus tout ce *tripotage*, je me décidai à envoyer quelqu'un à l'empereur, pour le conjurer de n'ajouter foi à aucune insinuation; car je ne doutais pas qu'elle ne couvrît un piége dont il serait la victime. Je persistais à regarder Fouché comme l'ennemi mortel de Napoléon. Je me donnai de la peine inutilement; mon messager apprit en chemin le débarquement de l'empereur.

« Je ne pouvais pas comprendre qui avait pu porter Napoléon à cette résolution; *j'en étais au désespoir pour lui.* »

Que l'on vienne donc dire encore que M. le duc de Rovigo a contribué le moins du monde au retour de l'échappé de l'île d'Elbe! Ce méchant propos n'a pu être tenu que par les envieux qui l'ont accusé aussi d'avoir pris part à la catastrophe du duc d'Enghien.

Avant la trop fameuse journée du 20 mars, M. le duc de Rovigo reçut une visite à laquelle il ne s'attendait guère : c'était celle de M. d'André, ministre de la police. Il rapporte, avec sa fidélité ordinaire, le dialogue qui s'établit entre eux.

Le ministre régnant dit qu'il avait appris que le ministre déchu était *disposé* à voir le roi, et qu'il venait s'en assurer lui-même. M. de Rovigo répon-

dit qu'il n'avait nullement le désir qu'on lui supposait, et qu'il était devenu tout à fait indifférent aux affaires de ce monde. Il consentit néanmoins à déclarer à M. d'André que le gouvernement royal pourrait durer autant que Louis XVIII; mais que « les tintemens de son *de profundis* deviendraient des coups de tocsin contre son successeur. »

On voit à quel point M. le duc de Rovigo a été bon prophète; et il a pu le voir lui-même, s'il a été témoin de l'entrée de Charles X dans Paris, pendant que l'on chantait encore des *de profundis* pour son prédécesseur.

Peu habile, comme on le voit, à prédire l'avenir, l'auteur de ces Mémoires ne l'est quelquefois pas davantage à raconter le passé. Sa relation du départ de Napoléon, de son débarquement, et de sa route jusqu'à Paris, ne présente à peu près que ce qui a été cent fois écrit depuis treize ans. On y trouve néanmoins un petit paragraphe que l'on ne s'attendait pas à y rencontrer.

« On ne peut pas, dit-il, approuver la conduite du maréchal Ney. Il aurait dû se retirer, comme avait fait le maréchal Macdonald. Après avoir commis cette faute, il en fit une plus grande encore : il accusa réception de la lettre que le général Bertrand lui avait adressée, et écrivit lui-même à l'empereur pour lui rendre compte de ce qu'il avait fait, en lui annonçant qu'il se rendrait à Auxerre, où il

espérait avoir l'honneur de le voir; ce qu'il fit effectivement. »

Ce qui concerne Fouché est beaucoup plus curieux. Selon notre auteur, il ne comprenait rien au retour inopiné de Napoléon. La première pensée qui lui vint, fut que M. de Talleyrand l'avait joué, en faisant prévenir l'empereur. Il en était d'autant plus persuadé, qu'il attendait de Vienne le signal qui devait lui être donné pour faire agir contre le roi.

Ce qu'il y eut de singulier, toujours au dire de M. de Rovigo, c'est que, de son côté, M. de Talleyrand crut que c'était Fouché qui l'avait joué en faisant avertir Napoléon; en sorte qu'ils étaient en méfiance l'un de l'autre, et se firent peur réciproquement. Fouché, au reste, ne perdit pas de temps pour se mettre en mesure.

Il fit venir le général Lallemand, le 5 mars au soir, et lui exposa la nécessité de décider sur le champ le général Drouet à marcher sur Paris, afin de hâter le départ du roi. Il n'y eut que les chasseurs à cheval avec les dragons du général Lallemand qui s'avancèrent jusqu'à Compiègne. Ils avaient essayé, en passant à La Fère, d'emmener le régiment d'artillerie qui occupait la place; mais ce corps refusa de les suivre, et dès lors les insurgés prirent le parti de regagner leurs quartiers à Cambrai (1).

(1) Le régiment d'artillerie qui fit preuve d'une si honora-

C'est ainsi, à ce qu'assure M. de Rovigo, que l'entreprise de Fouché avorta. Si elle avait réussi, il se serait déclaré pour le duc d'Orléans. Quand il vit son coup manqué, il sollicita d'un personnage auguste l'honneur de l'entretenir en particulier. L'audience fut accordée chez la princesse de Vaudémont. Fouché donna sa parole que si Napoléon entrait à Paris, il n'y resterait pas trois mois.

Le roi partit. « Si ce prince fût resté à Paris, dit « M. le duc de Rovigo, et s'il s'y fût entouré de « tout ce qui aurait voulu le défendre, vraisembla- « blement la solution du problême n'aurait pas été « si paisible. »

Cette opinion est non seulement celle de plusieurs hommes de tête qui accompagnaient Louis XVIII, mais même de la plupart des officiers qui escortaient Napoléon.

---

ble fidélité au serment qu'il avait prêté au roi, est le 2e à pied, autrement le *régiment de Metz*.

CHAPITRE LXXII.

Le duc de Rovigo refuse le ministère de la police. — Il est donné à Fouché. — Déchaînement de tous les partis contre Buonaparte. — Intrigues sécrètes de Fouché avec M. de Metternich et lord Wellington. — Un émissaire est envoyé à M. de Talleyrand, au congrès de Vienne.

Les ennemis de M. le duc de Rovigo le représentaient comme rongé d'ambition : eh bien! dès qu'il sut son maître rentré aux Tuileries, son premier soin fut de courir chez Cambacérès pour le supplier de s'interposer, et de faire agréer à l'empereur le sincère désir où était son serviteur de rester étranger aux affaires. Monseigneur accepta d'autant plus volontiers la commission, qu'il était lui-même dans une résolution pareille.

Napoléon était à peine installé, qu'il fit appeler le duc de Bassano. « C'était, dit notre auteur, celui qui désirait le plus mon éloignement du ministère, et qui sans doute ne lui conseilla pas de me conserver. Il ne cherchait déjà qu'à mettre l'empereur dans *une lanterne sourde*. »

M. de Rovigo ne tarda pas à avoir son audience particulière, comme tous les grands fonctionnaires. Napoléon lui proposa, en effet, de reprendre le

portefeuille de la police; il le refusa net : l'offre du gouvernement de Paris fut rejetée avec la même grandeur d'âme.

A M. de Rovigo succéda le duc Fouché dans le cabinet de l'échappé de l'île d'Elbe, qui lui mit dans les mains le portefeuille qu'il n'avait cessé de regretter. Après l'avoir félicité sur son heureux retour, le nouveau ministre ajouta : « Je craignais « que Votre Majesté n'éprouvât des difficultés en « chemin; c'est pourquoi j'avais fait marcher les « troupes pour déterminer le roi à partir. Si quel- « ques empêchemens se fussent présentés, je serais « allé à la rencontre de Votre Majesté. » Fouché n'était pourtant pas satisfait. Ce n'était plus la police, c'étaient les relations extérieures qui faisaient l'objet de sa convoitise : il y eût été bien plus à l'aise pour intriguer au-dehors.

L'auteur ne dissimule pas que l'enthousiasme qui éclata parmi les affidés de Napoléon se refroidit bientôt, quand ils surent que, loin d'être concerté avec aucune puissance, son retour avait déjà provoqué une coalition générale. L'indignation s'empara même de quelques gros personnages qui avaient follement associé leur fortune à la sienne, lorsqu'ils découvrirent que l'annonce de la prochaine arrivée de Marie-Louise et de son fils n'était qu'une grossière imposture. L'un d'eux, en sortant du cabinet de cet homme de malheur, où il venait, malgré lui, de pénétrer la vérité sur ce prétendu retour, s'écriait

avec une fureur concentrée : « Ah, le misérable! il « est perdu, et nous avec lui ! »

La longue diatribe du conseil d'Etat, en réponse à l'acte du congrès de Vienne qui déclarait Buonaparte l'ennemi public de l'Europe, fut couverte de mépris comme une pièce absurde et mensongère. La comédie du *champ de mai* indiquée dans le Champ-de-Mars, et pour le mois de juin, excita chez les Parisiens des ris immodérés; et dès lors le pouvoir moral du despote était évanoui. M. de Rovigo confesse que tous les partis s'entendaient pour *brider* son maître.

Un des ministres imposés à Napoléon par la faction jacobine, y travaillait plus activement qu'aucun autre. Fouché savait à quoi s'en tenir sur le retour de Buonaparte. Voici, selon M. de Rovigo, les moyens qu'il avait employés pour s'instruire du fond des choses :

« Fouché expédia un agent à Vienne, afin de savoir s'il n'avait pas existé quelque correspondance secrète entre le cabinet autrichien et l'île d'Elbe.

« Dans le même moment arrivait un agent de Vienne, pour demander des renseignemens semblables sur les instigations que Buonaparte avait pu recevoir de Paris. Le ministère autrichien, ainsi que tout le congrès, se montrait disposé à reconnaître toute espèce de gouvernement, *fût-ce même la république*, plutôt que le rétablissement de Napoléon.

« M. de Metternich demandait à Fouché d'en-

voyer un homme sûr à Bâle, avec des signes convenus qui le mettraient en relation avec un émissaire autrichien.

« Ces menées parvinrent à la connaissance de Napoléon ; il commença à soupçonner ce qui se tramait contre lui. Il se hâta de placer un intermédiaire entre Fouché et l'agent autrichien. Un officier de confiance fut envoyé à Bâle, après l'avoir mis au fait des signes de convention, et des mesures furent prises pour intercepter l'émissaire de Fouché.

« Le coup réussit : l'agent de M. de Metternich donna dans le piége, et ne fit point mystère de sa mission.

« Instruit de tout ce qu'il voulait savoir, Buonaparte manda Fouché, et s'expliqua assez clairement pour lui faire entendre qu'il était découvert. L'astucieux ministre eut l'air de ne rien comprendre ; mais il sentit aussitôt qu'il était perdu, s'il ne hâtait lui-même la perte du maître qu'il trahissait. Les facultés d'atteindre ce but ne lui manquaient pas, puisque le cabinet de Vienne lui accordait tout, pourvu qu'il lui livrât Buonaparte.

« Le faux agent continua quelque temps ses relations avec l'émissaire de M. de Metternich ; mais celui-ci cessa tout à coup de reparaître. Comme Fouché était aussi en communication avec le duc de Wellington, qui se trouvait alors à Bruxelles, il est à croire qu'il s'était servi de cette voie pour faire

passer à Vienne l'avis de couper court à toute relation secrète.

« Napoléon fut sur le point de faire arrêter Fouché; mais il pensa que, s'il se consolidait dans sa nouvelle position, il serait toujours à temps de se venger; tandis que dans la circonstance présente le châtiment du traître ne serait qu'une rigueur inutile. »

Nous n'avons pas voulu interrompre ce récit pour un autre, dont l'auteur a fait la matière d'une longue note, au bas des pages dont nous venons d'offrir l'extrait.

« J'ai vu à son retour de Vienne, dit M. le duc de Rovigo, l'agent que Fouché avait adressé à M. de Talleyrand. Napoléon voulut aussi le voir.

« Il m'a été assuré qu'à son départ de Paris, cet émissaire avait une lettre de Napoléon pour M. de Talleyrand, et j'ai quelques raisons de le croire. M. de Talleyrand, disait-il, l'avait chargé de toutes sortes de choses affectueuses, particulièrement pour moi. Ce diplomate lui avait assuré qu'il n'irait pas à Gand, mais qu'il se rendrait en Suisse, où il attendrait les évènemens.

« Le malheur voulut que le lendemain on reçût à Vienne *le Moniteur*, dans lequel se trouvait le décret de proscription des auteurs présumés des évènemens d'avril 1814. Le nom de M. de Talleyrand était en tête de cette liste.

« Il fit revenir l'agent français, et en lui mon-

trant ce *Moniteur*, il lui dit : « Ou l'on s'est moqué « de vous en vous envoyant ici, ou vous vous mo- « quez de moi en me disant qu'il n'y aura point de « vengeances, puisque les voilà qui commencent. » Dès lors, M. de Talleyrand ne parla plus de se retirer en Suisse, et il tint une conduite opposée. »

On ne doit pas omettre ce qu'ajoute ici M. de Rovigo pour son propre compte :

« La crainte d'être inexact m'empêche d'en dire davantage ; mais ceci peut faire réfléchir bien du monde. On ne voit pas, d'ailleurs, la nécessité de frapper de mesures de rigueur des hommes que l'on ne pouvait pas atteindre en pays étranger ; et si cela n'était que simulé, on aurait dû les en avertir ; mais *la frayeur travaillait déjà quelques hommes*, et les mesures allaient en conséquence. »

Fouché ne cherchait qu'à se donner une attitude qui le fît paraître nécessaire au gouvernement, quel qu'il fût, qui succéderait à Buonaparte, dont la seconde chute lui semblait déjà certaine. C'est dans ce calcul qu'il suggéra l'idée des fédérations par département, ainsi que cela avait été pratiqué aux premières époques de la révolution. Mais la fièvre révolutionnaire était calmée ; et les fédérés qui se montrèrent, objet de mépris ou d'épouvante pour leurs concitoyens, ne tardèrent pas à disparaître.

CHAPITRE LXXIII.

Insurrection de la Vendée. — Murat et M. de Talleyrand. — Déclamation de M. de Rovigo contre la légitimité de Louis XVIII. — Fouché médite d'assassiner Napoléon. — Champ de mai. — Bataille de Waterloo. — Longue diatribe contre le général Grouchy. — Trait d'érudition de M. le duc de Rovigo.

Mais que pouvaient désormais toutes les machinations révolutionnaires, pour raffermir la couronne sur la tête de l'usurpateur? proscrit par l'Europe et par la France même, un cercle menaçant se formait autour de lui. Déjà la fidèle Vendée avait couru aux armes, déjà un Larochejaquelein y arborait l'étendard national des lys. Il le teignit de son sang. « Son successeur, dit M. de Rovigo, se montra moins *sauvage.* » Bayard, fidèle à son roi jusque dans les bras de la mort, n'eût-il pas couru le risque de passer pour sauvage aux yeux de M. de Rovigo?

Un seul allié se déclarait pour Napoléon : c'était son beau-frère Murat, qui l'avait si perfidement abandonné et trahi l'année précédente. Son nom sert d'introduction à l'auteur pour raconter l'anecdote suivante :

« J'ai appris d'une manière positive que Murat avait engagé M. de Talleyrand à défendre ses intérêts au congrès de Vienne, afin d'obtenir d'être

rangé *dans la même catégorie que Bernadotte*. Comme ce n'était pas la permière fois qu'il négociait avec Talleyrand, il commença par lui envoyer 300,000 ducats, qui furent acceptés.

« Il en avait reçu autant du roi Ferdinand. Il se décida pour ce prince, qui, par reconnaissance, lui conserva la principauté de Bénévent, à laquelle il ajouta le duché de Dino, pour le neveu du diplomate. »

Murat n'attendit pas la décision du congrès pour se mettre en campagne. Il pensait apparemment que son épée appuierait encore mieux ses prétentions que la diplomatie. M. de Rovigo le compare très-bien à une fusée volante qui arriva jusqu'au Pô, et s'y éteignit.

Quant à Napoléon, avant d'aller chercher les Anglais et les Prussiens dans la Belgique, il voulut donner aux Parisiens un spectacle dont il se flattait que leurs yeux seraient éblouis, et qui ne produisit sur eux que l'effet d'une ignoble parade.

On ne saurait porter trop d'attention aux moindres particularités, quand on se montre en public devant les Français, c'est-à-dire devant la nation la plus prompte à saisir tout ce qui blesse les convenances et le goût. Napoléon, qui avait dit lui-même que du *sublime au ridicule il n'y a qu'un pas*, parut avoir mis totalement en oubli cette sage maxime. Il s'était affublé de son costume d'apparat, espèce d'habit de théâtre qui séyait on ne saurait

plus mal à un homme de petite taille et d'une structure peu avantageuse. L'impression que produisit son aspect sur la multitude lui fut si défavorable, qu'aujourd'hui même encore, M. le duc de Rovigo ne peut s'abstenir d'avouer que son empereur eût mieux fait de garder son uniforme.

Quant à M. de Rovigo lui-même, il eût mieux fait aussi de garder le silence que d'entreprendre de répondre à l'objection qu'il se propose ici, comme pour se donner le plaisir de la combattre. « On ob-« servera sans doute, dit-il, que la France ayant un « roi, n'avait pas le droit d'élire un autre chef. Je « me bornerai à une réflexion, parce que cette « question me menerait *trop loin*. »

La réflexion unique à laquelle M. le duc de Rovigo devait se borner ne remplit pas moins de trois grandes pages, et elle l'a mené si *loin*, que la question n'est plus de la simple compétence de la critique. Ce n'est pas la première fois, malheureusement, que nous avons eu l'occasion d'observer que les droits que nos rois *tiennent de leur naissance* sont garantis par une loi spéciale. Tout ce qu'il nous est possible d'articuler sur le plaidoyer de M. le duc de Rovigo contre la légitimité de Louis XVIII, c'est qu'il nous paraît impossible de rassembler dans le même espace plus de paradoxes et de sophismes, et de les présenter dans un plus mauvais style.

Mais, encore une fois, il n'y avait plus d'argu-

mens valables pour Buonaparte que le canon et la baïonnette. Fouché le savait fort bien, et l'historien le dépeint comme s'étant mis en meure pour toutes les hypothèses. Il n'avait pas à s'inquiéter de l'empereur vaincu et fugitif; quant à l'empereur triomphant, une ressource restait toujours : c'était de *l'assassiner.* Cet assassinat était d'autant plus facile à Fouché, que le meurtrier, protégé par le ministre de la police, était sûr de l'impunité.

L'heure fatale avait sonné : Napoléon, suivant une expression qui lui était familière, courut au-devant de sa destinée. Son aide-de-camp ne le suivit point à l'armée : il en prévient avec candeur, pour que l'on n'attache point trop d'importance à ce qu'il va raconter de cette mémorable campagne de sept jours. Napoléon partit le 11 juin de Paris, et le 18 tout était consommé dans les champs de Waterloo.

Très-pauvre en faits positifs, l'auteur révèle ça et là quelques particularités secrètes qui ne sont pas sans intérêt. C'est ainsi, par exemple, qu'il apprend à beaucoup de lecteurs qui n'en ont jamais rien su, que Napoléon, depuis un mois, faisait *pratiquer* les Bavarois qui, du duché de Deux-Ponts, se dirigeaient sur l'armée anglo-prussienne. Il ne doutait pas, s'il était victorieux, que ces Allemands ne se joignissent à lui. Cet aveu de notre auteur sur les *pratiques* sourdes de son maître, sera avidement recueilli par les écrivains, tant nationaux qu'étran-

gers, qui ont prétendu que ce n'est pas toujours à la supériorité de son génie ou à la seule bravoure de ses troupes que Buonaparte dut ses plus éclatans succès.

M. le duc de Rovigo emploie une trentaine de pages à discourir sur ce qui serait arrivé, si son empereur eût gagné la bataille de Waterloo au lieu de la perdre. Le lecteur préférerait une bonne description de ce qui se fit, aux plus belles conjectures sur ce qui se serait fait. On devine bien, d'ailleurs, que le but de tant de discours superflus serait de démontrer, s'il y avait moyen de le faire, que la catastrophe de cette terrible journée ne doit, en aucune façon, être attribuée à celui qui commandait, mais à ceux qui servaient sous ses ordres. Il y a loin de là à l'assertion des propres officiers de la garde de Napoléon, de ses partisans les plus dévoués, qui, en revenant de cette sanglante bataille, s'accordaient tous à dire qu'il s'y était conduit comme un *caporal ivre*. Ils ont plus fait que de le dire, ils l'ont écrit et signé.

M. le duc de Rovigo n'en est que plus ardent à ouvrir une plaidoirie en forme contre un général, qu'il appelle toujours *le maréchal Grouchy*, quoiqu'il doive savoir que le roi n'a reconnu aucun des titres conférés pendant les cent-jours. M. le duc n'était point né pour le barreau : il règne un tel désordre dans ce factum, les redites y sont tellement multipliées, que la même pièce y est rappor-

tée deux fois à quelques pages de distance (1).

Mais qu'on ne pense pas que les véritables torts du général Grouchy, aux yeux des *Séide* ou des *Tristan* de Napoléon, soient de n'avoir pas su empêcher les Prussiens de faire leur jonction avec les Anglais dans les plaines de Waterloo; sa véritable offense, son crime irrémissible se trouve dans les passages suivans d'un écrit qu'il publia en réponse à des observations du général Gourgaud. Mais, chose admirable! M. le duc de Rovigo transcrit lui-même ces terribles passages, et les voici:

« Il n'exista jamais ni rapports affectueux ni liens « de confraternité entre les vétérans de l'armée et « quelques hommes *du régime impérial*, qui durent « en grande partie leur élévation à une flexibilité « de caractère qui les rendait de précieux instru- « mens pour *le despotisme*, et dont l'étonnante for- « tune fut le résultat de leur prompte aptitude à « confondre la patrie avec le chef du gouvernement, « à croire servir l'une en se dévouant aveuglément « aux caprices, aux passions et aux vues ambitieuses « de l'autre. C'est par leurs pernicieux conseils et « leur *culte idolâtre* que Napoléon fut entraîné à « de fatales déterminations. »

On lit plus loin:

« Par quelle fatalité Napoléon oublia-t-il, en

(1) Ordre au général Grouchy, signé *duc de Dalmatie*, et expédié du champ de bataille de Waterloo.

« quittant le champ de bataille de Waterloo, qu'il « lui restait une armée intacte, à la tête de laquelle « il aurait dû se mettre, plutôt que d'abandonner « les débris de celle qu'avait trahie la fortune, et « que d'aller lui-même annoncer ses désastres dans « la capitale ?

« Il faut l'avouer, les derniers actes de sa vie « politique comme de sa carrière militaire ne furent « plus marqués par l'énergie, la prévoyance et l'à-« propos qui avaient si long-temps légitimé ses bril-« lantes destinées. »

L'auteur de ces observations téméraires les expie par une longue récrimination où M. de Rovigo, prenant son adversaire au sortir du collége, prétend qu'il a fallu à M. le marquis de Grouchy une bonne dose de républicanisme pour être devenu l'ami de Hoche, et une dose non moins forte d'impérialisme pour avoir arrêté le duc d'Angoulême dans les cent-jours.

Ces tristes personnalités ne seront probablement pas du goût de la plupart des lecteurs; mais ils trouveront dans la diatribe de M. de Rovigo un petit trait qui pourra les égayer. Il reproche au général Grouchy d'avoir rappelé, en retraçant ses services, qu'il a combattu les royalistes à Quiberon, et il dit à ce sujet : « Il paraît que M. de Grouchy ne s'est « pas souvenu d'avoir vu, dans l'une des salles du « château de Chantilly, la France arrachant de l'his-« toire du grand Condé les pages des batailles de

« *Lens*, des *Dunes* et des lignes d'*Arras.* » Mais, dira quelque défenseur de M. de Grouchy, n'est-ce pas M. de Rovigo lui-même qui, en écrivant cette docte phrase, *ne s'est pas souvenu* du tableau de Chantilly, ni même de l'histoire de France? Le prince, fils du grand Condé, en voulant retracer les exploits de son glorieux père, imagina un moyen ingénieux de rappeler et de condamner à la fois les faits d'armes qui l'avaient illustré sous d'autres drapeaux que ceux de la France : mais par quel étrange motif eût-il prétendu effacer de la vie du héros la journée de Lens, où il confondit l'orgueil de l'archiduc Léopold, qui se vantait déjà de marcher sur Paris? Encore un peu, M. de Rovigo allait rayer la bataille de Rocroi! C'est assez pour lui de crayonner, tant bien que mal, l'histoire de l'époque actuelle; celle des temps passés n'est pas de son ressort.

CHAPITRE LXXIV.

Fuite de Napoléon jusqu'à Paris. — Sa conversation avec M. de Rovigo et M. Benjamin Constant. — M. de La Fayette veut que l'on déporte Napoléon. — Buonaparte abdique, et demande la permission de s'embarquer à Rochefort. — Réponse de Fouché et de Carnot. — M. de Caulaincourt. — Une dame conseille au duc de Rovigo de se déclarer pour le roi.

Sans avoir la moindre prétention au talent d'écrivain, l'auteur des présens Mémoires rencontre quelquefois des expressions fort heureuses. Toute l'armée, toute la France, par exemple, se sont-elles permis de dire que Napoléon, à Waterloo, avait donné le signal de la fuite? Son ex-ministre emploie cette tournure délicate : « L'empereur, *porté par les fuyards* à Philippeville, laissa au maréchal Soult le soin de les rallier. Il avait besoin d'aller *rassurer* la capitale. »

Son apparition imprévue, s'écrie-t-on, y porta, tout au contraire, l'épouvante parmi ses partisans, tandis qu'elle causa la joie la plus vive à ses ennemis, enchantés de voir dans la fuite de l'usurpateur le gage du retour du souverain légitime. Eh bien! M. de Rovigo est de cet avis : donnez-lui le temps de s'expliquer. Après la phrase que l'on vient de

lire, se trouvent ces mots bien simples : « Napoléon *se trompa.* »

Mais il y avait là un homme qui ne se trompa point sur l'état des choses : c'était Fouché. Il avait fait son thème de deux manières : l'une pour l'empereur victorieux, l'autre pour Buonaparte battu, fugitif et dédaigné. Dès qu'il sut la déconfiture du 18 juin, il se mit à l'œuvre, d'après un plan dont M. le duc de Rovigo rend compte en ces termes :

« Il fallait, pour sonner le tocsin, un homme ardent, irréfléchi, qui fût hors d'état de mesurer les conséquences de ce qu'il allait faire. Fouché jeta les yeux sur La Fayette. Il avait reçu ses offres de désorganisation à l'époque du champ de mai : il tenait *le néophyte* (M. de Rovigo aura voulu dire *le vétéran*) en réserve ; il ne s'agissait que de le bien diriger. La Fayette fit déclarer la Chambre des représentans en permanence, et traître à la patrie quiconque entreprendrait de la dissoudre. » C'est alors qu'il eût fallu un nouveau 18 brumaire : mais Fouché savait bien que Buonaparte n'avait plus les moyens de le tenter. Le prestige qu'il excitait jadis était entièrement dissipé. Chacun convenait même qu'il était temps de se détacher totalement de lui, pour ne s'occuper que de l'intérêt général.

M. le duc de Rovigo observa ces dispositions alarmantes dans la Chambre des pairs, et courut en prévenir son maître. « Je le trouvai, dit-il, se pro-

menant dans le jardin de l'Elysée avec M. Benjamin Constant, qui lui disait que l'on ferait de vains efforts pour ramener les Chambres. J'appuyai M. Benjamin, en ajoutant que « dans vingt-quatre heures « les choses pouvaient empirer au point que l'on « fût obligé *de lui faire prendre la fuite*, parce « que la Chambre était coiffée de l'idée qu'elle se « sauverait sans lui.

« Mais il y a de la déraison à cela! dit l'empe« reur. — Sans doute, répondis-je; mais s'ils ne vous « donnent ni un homme, ni un cheval, ni un écu, « que ferez-vous tout seul? — Et c'est ce qui arri« vera, on n'en peut douter, reprit M. Benjamin. « — Si l'on m'abandonne, dit l'empereur, je ne « puis rien; alors vous êtes donc d'opinion.....? — « De les laisser se déchirer, repris-je, et de les « planter là; en un mot, il faut les mettre au pied « du mur, et abdiquer, si vous ne pouvez vous en « faire comprendre. On vous proposera peut-être « de les dissoudre, mais cela n'est plus praticable. « A peine trouveriez-vous quelqu'un qui voulût « marcher contre eux; si même ils vous suppo« saient ce projet, il ne manquerait pas de misé« rables pour se porter contre vous. »

Le lendemain, Napoléon congédia, à son lever, tout ce qui lui restait de courtisans, à l'exception de ses fidèles Rovigo, Caulaincourt et Lavalette. Ils furent tous trois d'avis que l'abdication était inévitable. Le malheureux empereur avait fait faire des

communications à la Chambre, et il attendait sa réponse. « Il n'avait qu'*une idée confuse* de l'état où « se trouvait l'armée ; et celle-ci, à son tour, igno- « rait ce qu'était devenu son chef. » Cet aveu, dans la bouche de M. de Rovigo, méritait d'être recueilli.

Pendant que Napoléon tenait de petits conciliabules, les Chambres s'agitaient, et le pressaient de se démettre de tout pouvoir, afin de ne point entraver les négociations qu'elles avaient ouvertes avec les chefs des armées étrangères. « Perdant tout égard, dit l'historien, pour celui qui l'avait tiré des cachots d'Olmutz, M. de La Fayette voulait qu'*on déportât l'empereur*, s'il n'abdiquait sur le champ. »

Tout prenait déjà le caractère d'une insurrection contre un pouvoir rejeté par l'opinion publique. Une légion de la garde nationale prit les armes sans ordre, et se porta au Corps législatif, comme pour le défendre contre un acte de violence.

Le duc de Rovigo, qui vit ce mouvement, courut aussitôt en prévenir son maître, qui sortit du conseil pour entendre son rapport. Il y rentra aussitôt, en disant : « Voilà du nouveau ! » et il ordonna d'introduire son aide-de-camp, pour lui faire répéter ce qu'il venait de dire. Fouché entendit tout sans ouvrir la bouche. Mais l'empereur prit la parole pour déclarer que décidément il abdiquait en faveur de Napoléon II, son fils. Le conseil se sépara aussitôt, et le palais de l'Élysée fut désert.

Fouché y reparut néanmoins le soir. On s'attend à le voir foudroyer par le maître qui, depuis longtemps, nous a dit l'auteur de ces Mémoires, était instruit de toutes ses perfidies. Mais, loin de là, Napoléon lui dit avec le ton de la confiance et presque de l'affection : « Ne vous fiez pas aux ennemis; « armez tant que vous pourrez ! »

Buonaparte, le même soir, fit demander ses passeports, et la libre disposition des deux frégates qui se trouvaient dans la rade de Rochefort. Le ministre de la marine lui répondit qu'il allait prendre les ordres du gouvernement provisoire, c'est-à-dire de Fouché.

C'était en effet ce Fouché, dont l'influence semblait diriger toutes les autorités du moment. M. le duc de Rovigo s'alarmait des noirs projets de cet homme, pour qui, dit-il, la mort de Napoléon était devenue nécessaire. Il redoublait donc d'instances auprès de l'ex-empereur pour le déterminer à s'éloigner au plus vîte. Napoléon parut convaincu lui-même qu'il ne pouvait trop se hâter. Son dessein était alors de passer en Amérique.

« Il me demanda, dit notre auteur, s'il pouvait compter sur moi pour l'accompagner. Je lui répondis que je me regardais comme engagé d'honneur à le suivre. Je le fis songer à retirer son argent de la trésorerie de la couronne, et j'y courus moi-même. La pensée était bonne : un instant après, il arriva au payeur l'ordre de fermer tout crédit.

« La foule des curieux encombrant tous les abords du palais de l'Elysée, Fouché fit *inviter* l'ex-empereur à se retirer à la Malmaison. On verra bientôt quelle était son arrière-pensée, en faisant cette insinuation.

« La commission du gouvernement avait arrêté qu'il ne serait permis aux frégates de mettre à la voile, que lorsque les passe-ports seraient arrivés à Rochefort. Napoléon s'inquiéta de cette clause : je courus pour m'en éclaircir auprès de Fouché, qui sortait du conseil avec Carnot. Il me répondit avec sa légèreté accoutumée : « Ma foi, j'ai oublié de « parler à mes collègues des frégates et des passe-« ports. Mais où veut-il aller? — En Amérique, « dis-je. — Il fait bien, reprit-il; mais je ne veux « pas le laisser partir sans précaution *pour sa* « *sûreté*. Je vais demander des passe-ports pour lui « au duc de Wellington. »

« Carnot se mêla alors de la conversation, et me dit : « On ne veut pas mettre d'obstacles à son « départ : bien au contraire, on veut prendre des « mesures *pour ne plus le revoir*. »

« Ce langage me surprit à un point qui serait difficile à rendre. C'était donc là ce Carnot qui, moins de trois mois auparavant, avait fait toutes sortes de démarches pour obtenir le ministère de l'intérieur! L'empereur ne se souciait pas de lui, et ne l'agréa que sur les instances de M. de Bassano.

« Caulaincourt, qui faisait partie du gouverne-

ment provisoire, m'aborda lorsque Fouché et Carnot furent descendus : il m'engagea à presser Napoléon de partir, et au plus vîte. Il ajouta qu'il me devait la marque d'amitié de me témoigner son étonnement de ce que je le suivais, et m'exposais à tomber dans une mauvaise position. Ces propos éclaircirent suffisamment les soupçons que j'avais déjà.

« Je me hâtai de retourner à la Malmaison pour faire part à l'empereur de mes appréhensions. Un de mes gens qui courait après moi m'apporta en chemin une lettre anonyme, dont je reconnus l'écriture pour être celle d'une dame, qui d'ordinaire était bien informée de tout ce qui se préparait. Elle me disait : « Les momens sont précieux et courts; « prenez votre parti, mettez-vous à la tête de votre « gendarmerie, et faites justice *au Roi* de ce gouver- « nement provisoire qui va vous gagner de vîtesse! « c'est le seul moyen de vous sauver d'une perte « certaine. Qui vous arrête, puisque vous êtes main- « tenant désintéressé par la retraite de l'empereur? »

« J'écrivis au bas du billet : « Je crois l'avis sa- « lutaire; mais l'empereur serait indubitablement « sacrifié. Dans ce cas, on a dû compter sur ma ré- « ponse, qui sera toujours : *Potiùs mori quàm in- « quinari* (1). » On sera surpris de voir M. de Rovigo devenu tout à coup assez savant pour citer du latin : c'était la devise de la dame.

(1) Plutôt la mort qu'une souillure.

CHAPITRE LXXV.

Le gouvernement provisoire envoie le général Becker à la Malmaison. — Buonaparte propose de se mettre à la tête des troupes. — Il essuie un refus. — Il reçoit l'ordre de partir sur le champ pour Rochefort. — Ses flatteurs l'abandonnent. — Le gouvernement donne l'ordre d'employer la force pour le faire embarquer. — Il s'embarque d'abord sur une frégate française. — Les Anglais déclarent qu'ils ne le laisseront point passer.

On vit arriver tout à coup le général Becker à la Malmaison. Il signifia à Buonaparte qu'il avait ordre du gouvernement provisoire de prendre le commandement des troupes commises à sa garde. L'ex-empereur surpris dit au duc de Rovigo : « Voilà qui « sonne mal ! Cela sent le comité révolutionnaire. « Syeyès avait raison de me dire que ces gens-là « me livreraient. Cependant, je ne puis partir sans « passe-ports : le premier maire de village m'arrête- « rait. Il suffirait de lui dire que j'emporte des tré- « sors. Il écrira à Paris, le gouvernement provisoire « ne répondra pas, et voilà comme l'on court à sa « perte ! »

Dans sa perplexité, Napoléon imagina de se servir du général même sous la surveillance duquel on l'avait placé, pour obtenir les passe-ports qu'on lui faisait tant attendre. La réponse fut qu'on les

enverrait dès que le duc de Wellington les aurait expédiés.

Mais bientôt une espèce de joie se répandit à la Malmaison, en y voyant arriver le fidèle Decrès, qui était encore ministre de la marine. Il venait avertir son maître de partir sans délai, l'ennemi s'avançant à marches forcées sur Paris. Il était autorisé à promettre que l'embarquement pourrait avoir lieu sans passe-ports. Mais à peine était-il revenu à Paris, que les intentions du gouvernement étaient déjà changées. Son dessein secret paraissait être de tirer les choses en longueur, jusqu'à ce qu'un parti ennemi vînt enlever Napoléon dans sa retraite.

Dans ce pressant danger, l'ex-empereur eut recours à une idée bizarre. Il fit proposer au gouvernement provisoire de lui laisser reprendre le commandement des troupes, non comme souverain, mais comme simple général. Il promettait de battre, d'*écraser* Anglais, Prussiens, Russes, Autrichiens, en un mot, tout ce qui se présenterait. Ces brillantes promesses du fuyard de Waterloo ne trouvèrent point de crédit, comme on le pense bien; mais elles firent sentir à Fouché qu'il était temps d'éloigner pour jamais l'homme qui se berçait encore de l'espérance de ressaisir le pouvoir.

Le ministre Decrès revint donc annoncer que l'embarquement ne souffrirait plus d'obstacles; et M. de la Valette, directeur des postes, accourut

aussi pour prendre tous les arrangemens relatifs aux relais nécessaires.

Le moment des adieux était venu : *la princesse Hortense* (et non *la reine*) était venue s'acquitter de ce devoir avec les dames de sa maison. Mais, d'ailleurs, ce que l'on avait vu à Fontainebleau l'année précédente, se vit encore en cette occurrence. Tous les anciens adulateurs de Sa Majesté impériale fuyaient le malheureux Buonaparte : « Il n'y eut pas jusqu'au fameux Labédoyère, dit l'historien, *qui ne reculât à l'approche du départ.* Napoléon l'attendit vainement pour l'emmener. »

Il n'y avait plus une minute à perdre : un jeune négociant vint donner l'alerte. Il assura avoir vu un gros corps de cavalerie ennemie qui descendait la Seine, et se portait sur la Malmaison. Buonaparte fit promptement avancer ses voitures. Quant à lui, il se plaça dans une calèche découverte avec le duc de Rovigo, et les généraux Bertrand et Becker. L'ex-empereur était vêtu d'un simple frac, sans aucune décoration.

Ce ne fut pas la seule précaution qu'il prit. Pendant que les voitures de sa suite sortaient par la grande grille, il se fit conduire sur la route par une allée du parc, de sorte que personne ne le vit passer. On reconnaît déjà l'homme qui s'était montré si accessible à la peur sur les chemins de la Provence. Il prit sa route à travers les bois, évita Versailles, et rejoignit à Saint-Cyr la route de Chartres,

Il arriva à Tours pendant la nuit, et voulut interroger le préfet, qu'il savait lui être dévoué, pour savoir si Fouché n'avait pas disposé quelqu'embûche sur la route. L'entretien eut lieu hors de la ville, sur le chemin de Poitiers.

Un peu rassuré, Buonaparte continue son voyage: mais, arrivé à Saint-Maixent, à quelques lieues en avant de Niort, il aperçoit un attroupement sur la place de l'Hôtel-de-Ville. La garde nationale arrête la calèche, et demande les passe-ports. Le général Becker se fait reconnaître comme commissaire du gouvernement; on lui oppose néanmoins quelques difficultés. Il obtint enfin la liberté de continuer sa route. « Mais il n'y a nul doute, dit M. de Rovigo, que si le général Bertrand ou moi nous eussions été obligés d'aller répondre, nous aurions été infailliblement *reconnus, et par conséquent l'empereur aussi.* » Il paraît, d'après cette phrase, que les habitans de Saint-Maixent n'étaient pas beaucoup plus favorablement disposés à l'égard de Buonaparte, que ne l'étaient ceux d'Orgon, l'année précédente.

Il arriva enfin à Rochefort, et descendit chez le préfet maritime, qui avait reçu des instructions très-formelles sur la conduite qu'il avait à tenir envers l'ex-empereur. Il était autorisé à employer *tous les moyens de force qui seraient nécessaires* pour le faire embarquer sans le moindre délai.

Le gouvernement provisoire avait fait plus, si l'on en croit l'auteur: il avait expédié des agens sur

la côte, et s'était ménagé la faculté d'enlever Napoléon, ou, tout au moins, d'empêcher qu'il ne trompât la surveillance de la croisière anglaise.

Embarqué d'abord sur la frégate française *la Saale*, Buonaparte s'y trouvait depuis plusieurs jours, et il ne recevait point les passe-ports qui, suivant les dépêches de Fouché, devaient lui être remis par le commandant de la station anglaise.

Napoléon n'avait cependant point renoncé à son projet de passer aux Etats-Unis. Ayant été informé que des bâtimens de cette nation mouillaient dans la rivière de Bordeaux, il envoya le général Lallemant prendre des informations sur leur destination.

M. le duc de Rovigo rapporte qu'en face de ces navires se trouvait une corvette anglaise, à bord de laquelle était le général Donnadieu; et aussitôt il entre dans de longs détails, desquels il résulterait que ce général, de concert avec le duc de Feltre, et sous les auspices du gouvernement anglais, travaillait dans l'intérêt du duc d'Orléans. Cette seconde attaque contre le général Donnadieu ayant attiré à M. de Rovigo un second démenti non moins formel que le premier, nous nous bornerons à le rapporter sans commentaire (1).

MM. de Rovigo et de Las-Cases furent chargés de se rendre auprès du commandant de la croisière anglaise. Arrivés à bord du *Bellérophon*, ils remi-

(1) Voir la note, à la fin du volume.

rent au capitaine Maitland une lettre du général Bertrand. Elle portait que l'empereur Napoléon, après avoir abdiqué une seconde fois, se proposait de passer en Amérique. Le capitaine répondit très-franchement que si Napoléon essayait de sortir de Rochefort sur un bâtiment de guerre ou de commerce français ou neutre, il s'emparerait de sa personne pour en référer au gouvernement anglais. Il ajouta que si l'ex-empereur voulait passer sur son vaisseau, il le recevrait.

Napoléon, qui était resté à bord de *la Saale*, médita long-temps sur le rapport que lui firent ses envoyés. Il fit enfin appeler M. de Rovigo pendant la nuit, et, après un moment de silence, il lui ordonna d'aller dire, de sa part, au capitaine de la frégate, d'appareiller sur le champ. Le capitaine répond qu'il a des ordres secrets, et qu'il n'appareillera pas. La consternation dans l'âme, M. le duc revient rendre compte à Napoléon de ce qui se passe. « Mes pressentimens me l'annonçaient, s'écrie l'ex-empereur : *Ah! scélérat de Fouché!* »

CHAPITRE LXXVI.

Napoléon se livre aux Anglais. — Il écrit au prince-régent. — Instructions au général Gourgaud. — Celui-ci n'a pas la permission de débarquer en Angleterre. — Napoléon écrit à l'amiral Keith, qui ne lui répond pas. — On lui signifie qu'il sera transporté à Sainte-Hélène. — Il est dépouillé de son argent et de ses armes. — On le conduit à bord du *Northumberland*.

Après quelques jours des plus pénibles réflexions, l'ex-empereur se décida à envoyer de nouveau prendre des renseignemens auprès du commandant de la station anglaise. M. de Las-Cases et le général Lallemant, qui furent chargés de cette mission, lui rapportèrent que le capitaine Maitland avait ordre de le recevoir à son bord, et même de mettre son vaisseau à sa disposition, s'il se décidait à passer en Angleterre.

Napoléon assembla son petit conseil : il y fut arrêté que l'on se confierait à la loyauté britannique. En conséquence, il écrivit au prince-régent une lettre extrêmement polie, pour le prier de lui accorder un asile. Le général Gourgaud fut chargé de porter cette lettre à Londres. Il reçut en même temps des instructions de la teneur suivante :

« Mon aide-de-camp Gourgaud tâchera d'obtenir « une audience du prince-régent, et lui remettra

« ma lettre. Si l'on ne voit pas d'inconvénient à me
« délivrer des passe-ports pour les États-Unis, c'est
« ce que je désire; mais je n'en veux pour aller
« dans aucune colonie.

« A défaut de l'Amérique, je préfère l'Angle-
« terre à tout autre pays. Je prendrai le titre de
« colonel *Muiron* ou *Duroc*. Si je dois aller en
« Angleterre, je désirerais être logé dans une mai-
« son de campagne, à dix ou douze lieues de Lon-
« dres, où je souhaiterais arriver le plus *incognito*
« possible.

« Je suis désireux, et cela doit entrer dans les
« vues du gouvernement, d'éviter Londres. Si le
« ministère avait envie de mettre un commissaire
« près de moi, Gourgaud veillera à ce que cela n'ait
« aucun air de servitude, et que ce soit un homme
« qui, par son rang et son caractère, ne puisse don-
« ner lieu à aucune mauvaise pensée. »

Muni de sa dépêche et de ses instructions, le général Gourgaud se rend à bord du *Bellérophon*, et sur le champ le capitaine Maitland le fait partir pour l'Angleterre. Mais à peine la corvette qui le portait était-elle entrée en rade de Portsmouth, que le capitaine descend dans son canot et gagne la terre sans l'envoyé de Napoléon, à qui l'on signifia qu'il était consigné à bord.

Pendant ce temps-là, l'ex-empereur apprenait de terribles nouvelles. Le duc de Rovigo venait d'être averti par le général Becker lui-même, qu'il venait

d'arriver à Rochefort un émissaire chargé d'arrêter Napoléon. Le fidèle aide-de-camp n'eut que le temps de l'habiller, et de le jeter dans le canot qui devait le conduire à la station anglaise.

Napoléon fut reçu à bord du *Bellérophon* dans un profond silence. *Le Superbe*, vaisseau monté par l'amiral Otham, vint mouiller près du premier. L'amiral invita Napoléon à déjeûner : M. de Rovigo prétend que les officiers anglais firent observer aux Français, que la tenue et le cérémonial étaient les mêmes que pour le roi d'Angleterre lui-même. M. de Rovigo aura mal compris ces officiers. Comment aurait-on rendu à Buonaparte les honneurs réservés aux souverains, lorsque jamais l'Angleterre ne l'avait reconnu comme empereur, et lorsqu'il était expressément défendu de lui donner d'autre titre que celui de *général ?*

Le Bellérophon eut ordre de se rendre à Plymouth, mais avec défense expresse de communiquer avec la terre. Dès que l'on sut dans ce port et dans les environs que *Boney* (1) était à bord de ce vaisseau, les Anglais, justifiant leur réputation de peuple le plus curieux de la terre, couvrirent la rade de chaloupes, dans l'espérance d'apercevoir l'homme du destin. Quant à l'ex-empereur, il at-

---

(1) *Boney* était le sobriquet par lequel le peuple anglais désignait habituellement Napoléon ; c'était évidemment un diminutif de *Buonaparte*, prononcé à l'anglaise.

tendait impatiemment de Londres la décision qui devait fixer son sort. Elle arriva; mais combien elle différait de ce qu'il s'était plu à espérer!

Un sous-secrétaire d'Etat en était porteur. Introduit auprès de Napoléon, il lui présenta, non pas une lettre, ni même une feuille, mais un morceau de papier sur lequel était écrit en français ce qui suit:

« Comme il est nécessaire que Napoléon Buona-« parte soit prévenu qu'il doit être conduit à l'île « de Sainte-Hélène, il lui sera donné connaissance « de la décision qui a été prise à cet égard. Il lui « sera signifié, en outre, qu'il ne pourra emmener « que quatre personnes, du nombre desquelles sont « exceptés les généraux Savary et Lallemant, et « que, de plus, les quatre personnes qui l'accom-« pagneront devront préalablement se reconnaître « prisonniers du gouvernement anglais. »

Napoléon, consterné à cette lecture, écrivit aussitôt à l'amiral Keith pour protester contre le sort qu'on lui réservait. « Je préfère la mort à Sainte-« Hélène, lui disait-il; je désire vivre en Angle-« terre, sous la protection et la surveillance des lois. « Je ne veux entretenir aucune correspondance « avec la France, ni me mêler d'aucune affaire po-« litique. »

Cette lettre resta sans réponse: tel était l'état de faiblesse et d'abandon où était tombé celui qui, naguère encore, commandait à la plus belle partie de l'Europe!

Mais pense-t-on que ce fut l'ex-empereur seul qui se plaignit? M. de Rovigo a pris soin de faire savoir à la postérité, qu'à l'exemple de son maître, il adressa ses réclamations à l'amiral Keith, qui ne lui fit pas davantage l'honneur de lui répondre, mais qui aura su du moins que le voyage de Sainte-Hélène *n'entrait point dans les calculs* de M. le duc, attendu qu'il ne lui était pas permis *de disposer de lui à ce point là.* Cette lettre à peine partie, M. de Rovigo vit qu'il aurait pu se dispenser de l'écrire, puisque le ministère britannique avait déjà décidé qu'il ne ferait point partie de la suite de Buonaparte.

C'était sur *le Northumberland* que Napoléon devait être transféré à Sainte-Hélène. Mais ce vaisseau n'était pas encore prêt; il fallut aller le rejoindre à Torbay : l'amiral Cockburn en avait le commandement. L'ex-empereur envoya le général Bertrand près de lui, pour savoir comment on comptait le traiter, tant pendant la traversée que lorsqu'il serait établi à Sainte-Hélène.

Le général ne tarda pas à revenir; il apprit à son ancien souverain qu'on le faisait prisonnier de guerre, qu'on le dépouillait de son argent, de ses armes, et qu'il avait même été question de lui ôter son épée. L'effet suivit de près l'annonce du général Bertrand; l'amiral Cockburn vint le lendemain à bord du *Bellérophon.* Il était accompagné d'un agent du gouvernement, qui procéda aussitôt à la visite du mobilier et de tous les bagages de Napo-

léon. Tout fut examiné pièce par pièce, sans même excepter le linge. On s'empara de l'argent, et de tout ce qui avait quelque valeur. Cette humiliante opération terminée, on vint annoncer au prisonnier que le canot qui devait le conduire à bord du *Northumberland* était prêt.

CHAPITRE LXXVII.

Révélation du général Lallemant. — Révélation plus étrange, par le duc de Rovigo, d'un mot de Napoléon sur les peuples et les rois. — Résumé du panégyrique de Napoléon.

M. le duc de Rovigo a consigné dans une note de ce chapitre une anecdote où il tient une petite place, et que, vaille que vaille, on peut lui laisser raconter :

« Le général Lallemant, qui nous avait rejoints à Niort, était parti de Paris après nous, c'est-à-dire lorsqu'il était à peu près évident qu'il n'y avait plus rien à espérer ni pour le fils de l'empereur ni pour le duc d'Orléans. N'importe lequel des deux partis eût triomphé, il se serait trouvé y avoir une position toute faite.

« Lallemant avait apporté à Napoléon une lettre dont il daigna me donner communication. Je lui dis ce que j'en pensais : mon opinion lui déplut; il me le témoigna, et me dit que je ne voyais qu'à travers les passions auxquelles je me laissais aller. Je lui répliquai : « Fort bien, sire, ne me croyez « pas; mais pour votre satisfaction personnelle, « avant de nous quitter peut-être pour jamais, de- « mandez à Lallemant, qui était dans tout cela,

« pour qui l'on travaillait lorsque vous êtes re-
« venu? »

« Napoléon me prit au mot, et me dit d'appeler Lallemant. Je le fis, et j'assistai à la conversation. L'empereur demanda au général pour qui l'on travaillait avant son retour de l'île d'Elbe. « Pour le duc d'Orléans, » répondit Lallemant. Napoléon se tourna alors de mon côté avec un sourire qui était dans son habitude, quand il se rendait à une opinion contre laquelle il s'était d'abord buté. Il nous renvoya l'un et l'autre, et mit en lambeaux la réponse qu'il avait faite à la dépêche que le général lui avait apportée.

« Ces lambeaux éveillèrent la curiosité des officiers qui étaient restés à bord; ils les rassemblèrent, et virent avec surprise de quoi il s'agissait. »

Quelque prix que l'on puisse attacher à cette anecdote, elle est toujours plus digne d'arrêter un instant l'attention du lecteur, qu'une longue dissertation où il entreprend de démontrer que les puissances alliées n'avaient point le droit de condamner Buonaparte à l'exil. D'ailleurs, pourquoi faire intervenir ici les potentats de l'Europe, puisque, suivant ses propres paroles, c'est Fouché qui fit tout? En vérité, c'est faire jouer un bien grand rôle à un homme que, moins injustement qu'on ne pense, l'auteur lui-même a dépeint comme étant si prodigieusement au-dessous de sa réputation!

A la suite de ce plaidoyer politique, M. le duc de Rovigo place une péroraison où, à l'exemple des grands avocats, il cherche à émouvoir les cœurs en faveur de son client. Mais de même qu'il a quelquefois, nous en avons fait la remarque, une singulière façon de louer, il s'y prend aussi d'une manière étrange pour attendrir. Veut-il, par exemple, que l'univers pleure le demi-dieu objet de son culte; il se met à raconter le trait qui suit :

« Après les malheurs de Moscou, Napoléon étant à Trianon, me disait un jour en me parlant de la coalition qui se formait contre lui : « Ah! voilà le « moment du rendez-vous arrivé! je leur en ferais « voir de belles, si je n'étais retenu par des consi- « dérations qui les intéressent encore plus que moi. « J'ai ardemment désiré un fils; je l'ai obtenu, et « aujourd'hui *je sens qu'il me gêne.* »

« Il ne s'expliqua pas davantage, ajoute M. le duc de Rovigo; mais il était facile de voir que, sans l'impératrice et son fils, *il aurait lancé les peuples* contre ceux qui les faisaient marcher pour le combattre. »

Si c'est, en effet, à l'impératrice et à son fils que l'Europe, que le monde est redevable d'avoir échappé à un bouleversement qui eût amené le chaos, il n'est pas un être vivant qui ne doive crier du fond du cœur : *Vive Marie-Louise! et vive le roi de Rome!*

M. le duc de Rovigo avait besoin d'une phrase à

effet pour terminer son panégyrique, et son goût l'a bien servi.

« Lorsque le temps, qui analyse tout, s'écrie-t-il, aura désarmé les ressentimens, Napoléon sera présenté au respect de l'histoire, comme l'*homme des peuples*, comme *le héros des institutions libérales.* »

Quel libéralisme, juste Ciel! que la censure perpétuelle, le cachot, la fusillade, et *la chair à canon!*

CHAPITRE LXXVIII.

Le duc de Rovigo et le général Lallemant sont transférés à bord d'une frégate anglaise. — On les conduit à Malte, où ils sont emprisonnés. — On leur rend la liberté. — M. de Rovigo se rend à Smyrne, et de là à Gratz. — Il y a une audience de M. de Metternich. — Il obtient la permission de retourner à Smyrne. — Il passe en Angleterre. — Il revient en France. — Fin de ses Mémoires.

Il est bien juste qu'après avoir consacré huit gros volumes à chanter la gloire et les vertus du *héros du libéralisme*, l'auteur réserve un petit chapitre à l'esquisse des infortunes qui furent son partage et celui de quelques autres fidèles.

Après avoir dit adieu à Buonaparte et l'avoir exhorté à supporter son sort avec résignation, le duc de Rovigo se mit à songer sérieusement à celui qui lui semblait réservé. Reconduit à bord du *Bellérophon* avec le général Lallemant, il apprit qu'on allait les mener à Plymouth. Mais que deviendraient-ils ? Une conversation qu'ils eurent en route avec le fonctionnaire qui avait fait la visite des effets de Napoléon, n'était pas de nature à les rassurer. Formellement exclus du nombre des personnes de la suite de l'ex-empereur, et portés sur la liste des officiers-généraux accusés d'avoir préparé son retour de l'île d'Elbe, que ne devaient-ils pas redouter

de la rigueur des puissances alliées? Il ne leur était que trop permis de penser que le gouvernement britannique avait le projet de les faire reconduire en France.

Tourmenté des plus vives inquiétudes, le duc de Rovigo eut l'idée de recourir aux bons offices du célèbre jurisconsulte anglais, sir Samuel Romilly. Il lui envoya une déclaration du capitaine Maitland, portant que cet officier l'avait reçu à son bord comme un étranger qui implorait la protection du gouvernement et des lois de l'Angleterre. Sir Samuel répondit qu'il s'emploierait avec zèle en faveur du Français qui mettait sa confiance en lui. Mais l'amiral Keith fut instruit de la démarche du duc de Rovigo, et il lui en fit témoigner très-vivement son mécontentement, comme d'une transgression de la défense expresse de communiquer avec qui que ce fût.

Après avoir passé quelques jours dans la rade de Plymouth, les deux prisonniers furent transférés du *Bellérophon* sur la frégate *l'Eurotas*. Ils y trouvèrent six autres officiers français qui, ainsi qu'eux, n'avaient pu obtenir la permission d'accompagner Napoléon à Sainte-Hélène.

La frégate mit à la voile, relâcha à Gibraltar, où l'on prit les précautions les plus rigoureuses pour empêcher toute communication avec les prisonniers français; et enfin on les débarqua à Malte, où ils furent aussitôt enfermés dans le fort Emmanuel,

après la visite la plus scrupuleuse de tous leurs effets. Leur détention était très-étroite, quoique l'on pourvût amplement, d'ailleurs, à tous leurs besoins et même à leur agrément.

Le duc de Rovigo resta sept mois à Malte : c'est à l'ennui de sa captivité que nous devons les Mémoires qu'il ne s'est décidé à publier qu'après douze ans de réflexion. Pour entreprendre ce volumineux ouvrage, il avait, dit-il, de bonnes cartes de géographie, ce dont on ne s'aperçoit pas toujours, et une mémoire *assez sûre*, ce dont on s'aperçoit plus rarement encore.

Ce fut au mois d'avril 1816 que les portes du fort Emmanuel lui furent ouvertes. Il s'empressa de se jeter avec le général Lallemant dans un vaisseau marchand anglais qui mettait à la voile pour Odessa. Ce bâtiment devait relâcher à Smyrne et à Constantinople : le duc de Rovigo se décida à rester dans la première de ces villes. Ce séjour n'était pas néanmoins sans danger pour lui, puisqu'il était obligé d'y vivre caché dans une maison française, qui se vit elle-même contrainte de le faire partir pour Trieste. Quant au général Lallemant, il avait pris le parti de passer en Amérique.

Après une traversée très-longue et très-pénible, le duc de Rovigo arrive en vue de Trieste. D'autres infortunes l'y attendaient : il ne tarda pas à reconnaître que l'avis de son passage l'avait devancé. Il est isolé des autres passagers, et mis à part pendant

toute sa quarantaine. Le dernier jour arrivé, il se flatte du moins de se voir libre. Mais on vient l'enlever pendant la nuit; une voiture l'attendait dans la cour du lazaret. On l'y fait monter sous l'escorte d'un officier de police, qui lui déclare qu'il a l'ordre de le conduire à Gratz, en Styrie. Il était livré à de noirs pressentimens sur le sort qui lui était réservé dans cette ville. Quelle douce surprise! il s'y voit libre, et l'objet des meilleurs procédés. Un seul petit désagrément troublait ces jouissances inespérées. Les finances de M. le duc se trouvaient dans l'état où avaient été, pendant de longues années, celles de tant d'illustres ou opulens Français qui avaient suivi leurs princes dans l'exil. Mais M. le duc de Rovigo avait pris courageusement son parti: il s'était astreint à ne dépenser que 20 kreutzers, ou 15 sous par jour.

Sur ces entrefaites, l'empereur d'Autriche passa par Gratz pour se rendre en Italie. Le prince de Metternich l'accompagnait. Le ci-devant ministre de Napoléon hasarda de demander une audience au ministre autrichien. Il n'eut qu'à se louer de son accueil et de ses bons conseils. M. de Metternich l'exhorta à prendre patience: il lui assura qu'il était bien éloigné de le croire dans cet état de privation, et que si l'empereur, son maître, l'avait su, il ne l'aurait pas souffert. M. de Rovigo répondit que son malheur était grand, qu'il priait Son Excellence de ne point y ajouter l'*humiliation de l'aumône*. Tout

ce qu'il réclamait de sa bienveillance était de lui obtenir du gouvernement royal de France la permission de retourner à Smyrne, dont il aimait le climat, et où le bas prix de la vie animale convenait à ses faibles ressources.

M. de Metternich promit, et tint parole. Ce fut à ses instances auprès du duc de Richelieu que M. de Rovigo fut redevable de la liberté de repasser en Orient. Mais son cœur reconnaissant ne lui permit pas de se mettre en route avant d'avoir rendu ses hommages à son bienfaiteur. Oubliant tout ce qu'il a depuis rendu public, c'est-à-dire ne voulant plus se souvenir que M. de Metternich avait été en correspondance secrète avec Fouché pour consommer la perte de Napoléon, il demanda comme une grâce d'être conduit à Vienne, où il eut *l'honneur de le voir*. Il ne voulait que la faveur de lui tirer sa révérence et de lui débiter son petit compliment; car il repartit, dès le lendemain, pour Gratz, et, sans s'arrêter, pour Trieste, d'où il gagna Smyrne.

« Je vivais en paix, dit-il, dans ce délicieux pays, lorsqu'au mois d'avril 1819, il me survint une de ces aventures que l'homme le plus circonspect ne parvient pas toujours à éviter. » On ne conçoit pas ce qui a pu déterminer M. de Rovigo à ne pas en dire davantage sur cette aventure. Elle a été racontée d'une manière qui fait peu d'honneur à la *circonspection* dont il se vante; personne n'était donc plus intéressé que lui à la rapporter d'une ma-

nière qui lui fût moins défavorable, si toutefois la chose est possible.

Les Français, il l'avoue, s'éloignèrent de lui, et les Anglais l'entourèrent, ce qui était un malheur de plus. Il se flattait néanmoins que tout s'apaiserait, lorsqu'un avis venu de Constantinople lui apprit que l'ambassadeur de France avait ouvertement blâmé sa conduite, et qu'il avait même donné des ordres sévères contre lui. Convaincu que ces ordres seraient exécutés, ou qu'il compromettrait violemment la maison anglaise qui lui donnait asile, il résolut de partir dans la nuit même. Le capitaine d'un bâtiment qui allait mettre à la voile pour Londres, consentit à l'embarquer sans passe-port.

Toute traversée de mer un peu longue demande une petite aventure et une grosse tempête. La relation de M. le duc de Rovigo satisfait à cette double condition; le second de son capitaine se laisse choir dans l'eau en dormant, tout l'équipage se jette dans la chaloupe pour le repêcher; pendant ce temps-là, M. de Rovigo tient le gouvernail, et gouverne si mal, que toutes les voiles *s'entortillent.* L'équipage revient enfin à bord; mais au moment même éclate une tempête si bien conditionnée, que depuis le cap Saint-Vincent jusque sur les côtes de France, c'est-à-dire pendant un espace de trois à quatre cents lieues, il fut impossible d'*apercevoir* le pont du bâtiment, *qui fut constamment sous l'eau.*

Neptune rendit enfin le calme à son empire; et

le bâtiment, si long-temps balotté, remonta sur la surface de l'eau. Des Français qui revenaient d'Angleterre traversaient la Manche pour gagner le port de Boulogne. Ils se chargèrent d'une lettre de M. de Rovigo pour sa famille. Il obtint, par son entremise, la permission de séjourner un mois à Londres, à sa sortie de quarantaine. Ce ne fut qu'alors qu'il eut connaissance de la sentence de mort rendue contre lui par le conseil de guerre, pour avoir pris part au complot qui, en 1815, avait ramené Buonaparte en France.

A cette terrible nouvelle, M. de Rovigo sentit plus que jamais le besoin de correspondre avec sa famille. Il regardait comme en faisant partie, une certaine Mme H, pour laquelle il avait, depuis quinze ans, *une amitié de frère*. Il n'eut besoin que de lui écrire deux mots pour la faire accourir de Paris à Londres. Mais à peine arrivée, il la fait repartir, afin d'aller demander pour lui un passe-port qui lui facilitât le moyen de se rendre à Hambourg. Elle vole à Paris avec la rapidité d'un trait, et envoie le passe-port sans perdre un instant.

Muni de ce précieux papier, M. le duc s'embarque à Douvres, gagne Ostende, Gand, Bruxelles, Namur, Dinant, Rochefort, Bouillon, Mouzon, Stenay, Vouziers, Reims, et enfin Paris, où il arrive à la nuit close, le 15 décembre 1819.

« Depuis ce moment là, dit-il, je ne rencontrai que des obligeances. On me fit entrer en prison

pour se conformer à la loi ; mais on eut la politesse *de prendre mon jour*. Un officier d'état-major vint me chercher chez moi, et me conduisit à l'Abbaye. J'y fus huit jours, et vis enfin le terme d'une série de malheurs qui m'avaient long-temps semblé ne devoir finir que par une catastrophe. »

On pourrait croire que M. le duc de Rovigo finit là aussi son histoire. Mais il la grossit d'un chapitre additionnel de cinquante grandes pages, dont le but unique est de contester au général Kellerman le droit de revendiquer l'honneur de la journée de Marengo. Ce chapitre se termine par ces mots, qu'adresse M. le duc à l'auteur d'une brochure intitulée *l'Ami de la vérité*, qui n'est autre que le général lui-même : « Quand on écrit de pareilles « balivernes, on serait mieux placé aux Petites- « Maisons qu'au dépôt de la guerre. »

Tel est le modèle de la manière noble et décente d'exercer la critique, que laisse M. le duc de Rovigo à ses lecteurs et à ses juges !

FIN.

NOTES

ET RÉFUTATIONS DIVERSES.

Depuis que les *Mémoires de M. le duc de Rovigo* circulent dans le public, ils ont été l'objet de plusieurs réfutations extrêmement vives. Il était de notre devoir de les rapporter; mais M. le duc de Rovigo ayant adressé aux journaux une lettre, par laquelle il s'engage à faire subir à la seconde édition de son ouvrage, *les modifications que ces réclamations lui ont paru mériter*, nous regarderons également comme un devoir d'en donner connaissance aux lecteurs de cet abrégé critique.

La plus remarquable des réfutations qui se soient élevées contre les assertions de l'ex-ministre de la police impériale, est une brochure de cent pages, intitulée : *L'Empereur Napoléon et M. le duc de Rovigo*, ou *le Revers des médailles*, par le S. I. M. A*** (1). L'auteur de cet écrit très-piquant ne se borne pas, comme les autres, à des réclamations personnelles. Il embrasse dans sa critique une série

(1) Dans une lettre adressée aux journaux, le 22 septembre dernier, M. le duc de Rovigo a promis de répondre à cet écrit, attribué, dit-il, *à un M. Année, que je ne connais pas.*

de faits d'une importance historique, tels, par exemple, que *l'expédition d'Egypte, le dix-huit brumaire*, etc.

Nous nous bornerons à quelques particularités relatives aux évènemens d'Egypte et de Syrie, dont il est fait mention dans le chapitre III de notre *Abrégé*.

N° I.

M. le duc de Rovigo ne conteste pas *le massacre des prisonniers de Jaffa*, mais il cherche à justifier cet acte de barbarie.

« L'armée, lui dit M. A., fut plus généreuse et plus française : elle blâma hautement l'ordre de son général. Plusieurs officiers refusèrent de concourir à l'exécution de cet ordre barbare. Durant quelques jours, un murmure d'indignation et de pitié se fit entendre dans tous les corps, et parmi les officiers de tous grades. »

Un second fait, qui se rattache tellement au premier qu'il en est en quelque sorte inséparable, donne lieu aux observations suivantes de M. A. :

« L'ordre *d'empoisonner les pestiférés français de Jaffa*, est nié par Walter Scott (1), Montgaillard, et le duc de Rovigo. D'autres, moins affirmatifs, se contentent d'élever des doutes. Les plus instruits (et les plus adroits) imitent M. de Norvins ; ils se taisent sur le fait de l'empoisonnement.

« Un général anglais, extrêmement connu en France, sir

(1) Nous en avons fait l'observation nous-mêmes dans notre chapitre III, en disant, ce que nous répétons ici, que ceux qui accusent Walter Scott d'être partial au préjudice de Napoléon, n'ont certainement pas lu son ouvrage, ou ne l'ont pas compris.

Robert Wilson, a écrit que le pharmacien Royer, pour accomplir l'ordre qu'il avait reçu de Buonaparte, mêla une forte dose d'opium à des alimens agréables que les pestiférés mangèrent avec avidité, et qu'au bout de quelques heures, cinq cent quatre-vingts quinze soldats français périrent misérablement.

« La noble réponse du docteur Desgenettes (à qui Buonaparte fit la première proposition de l'empoisonnement) a été si peu changée dans les différentes versions de ce fait, qu'elle imprime à l'accusation un caractère effrayant comme la vérité.

« Un témoin oculaire, homme inaccessible, par son caractère, à toute séduction, proposa à Buonaparte d'envoyer un parlementaire à sir Sidney Smith, pour recommander les malades à son humanité. Il répondit qu'il ne voulait avoir aucune communication avec cet amiral.

« Le même témoin a écrit : « Je fis de très-vifs reproches au pharmacien Royer ; il se mit à pleurer ; il voulut s'excuser. Je n'écoutai que l'horreur que m'inspirait son action ; il resta en Egypte, et il y mourut de chagrin. Tallien, qui le connaissait, et auquel il avait écrit, parla de lui à Buonaparte, après son retour. Le premier consul répondit que si Royer mettait le pied en France, il l'enverrait devant un conseil de guerre, ce qui voulait dire à la mort. Royer le comprit, et ne revit plus sa patrie. »

Sous le titre d'*Administration civile et militaire de l'Egypte sous Buonaparte*, M. A. a rassemblé une multitude de faits, qu'il a résumés en ces mots :

« Une police fondée sur le nombre et la fréquence des supplices, une sécurité mal assurée par l'incendie des villages et par la captivité des enfans pris pour otages, les emprunts forcés et les confiscations établies en système, telle fut, pendant les treize mois de la domination de Buonaparte, l'administration si vantée de l'Egypte !

« La gravité des faits rendrait suspect tout autre témoignage

que celui de Buonaparte lui-même. Les détails suivans sont tirés de ses ordres et de sa correspondance.

Il écrivait au général Kléber, par exemple :

« *J'aurais assez aimé* que vous fissiez couper le cou au reis de la Djerme. »

Au général Verdier : « Vous vous ferez donner tous les renseignemens désirables par le scheick de Mit-Massaout, *après quoi vous lui ferez couper la tête.* »

Au commandant d'Alexandrie : « Faites connaître aux consuls que si, à l'avenir, ils ne vous remettent pas, *cachetées*, les lettres qu'ils recevront, *vous les ferez fusiller.* »

Au général Dugua : « Seïd-Abd-Salem et Mehmet-El-Tar, *prévenus d'avoir tenu des propos*, seront fusillés. »

Au même : « Faites fusiller les prisonniers qui se permettront le moindre mouvement. »

Au général Murat : « Je vous laisse le maître d'accorder à Mourad-Bey toutes les conditions que vous croirez utiles. Mais *si vous pouviez vous en défaire*, cela vaudrait beaucoup mieux. »

Au général Dugua : « Il faut des exemples terribles : brûlez les villages qui se conduiront mal ; *qu'il n'y reste pas une seule maison! Il faut des têtes coupées!*

Au général Reynier : « Toutes les nuits, nous faisons couper *une trentaine de têtes*, et beaucoup des chefs. Cela, je crois, leur servira d'une bonne leçon. »

Au citoyen Poussielgue : « Je recommande au général Dugua de frapper ferme au premier évènement ; qu'il fasse couper six têtes par jour ! Mais *riez toujours!* »

Après avoir démontré, et toujours d'après des pièces authentiques, que, malgré les effroyables exactions de Buonaparte, son armée manquait de tout en Egypte, M. A. rapporte un passage où M. le duc de Rovigo dit :

« Le système de l'administration et des finances était orga-
« nisé de manière à assurer les besoins de l'armée. Tout mar-

« chait : un homme qui n'eût même été doué que du *sens* « *commun ordinaire*, suffirait pour donner le mouvement à « cette machine. L'Egypte était sur un pied de défense re- « doutable, et sa situation permettait au général Buonaparte « de s'en absenter. »

« C'est donc pour arriver à cette conclusion, s'écrie M. A., que sont entassées tant d'assertions démenties par tous les témoignages contemporains, et tous les monumens histo- riques! »

Nous engageons les lecteurs qui désireraient de plus amples éclaircissemens sur d'autres matières qui sont devenues des sujets d'éloges sous la plume de M. le duc de Rovigo, à parcourir, dans la brochure de M. A., les chapitres intitulés *Dix-huit brumaire*, et *Conspiration contre Buonaparte*.

N° II.

« Georges Cadoudal avait été *ecclésiastique* avant la révo- « lution; il était *peu estimé dans la prêtrise; hypocrite dan-* « *gereux, ambitieux à l'excès*, etc. »

Voici la réponse qu'a faite à ces injurieuses assertions, M. Louis de Cadoudal, lieutenant-colonel, commandant la 22e légion de la gendarmerie royale, et frère du célèbre Georges :

Nancy, 21 juin 1828.

« Un hasard que nous appelons *heureux*, puisqu'il nous fournit l'occasion de rendre hommage à la vérité méconnue, nous fait tomber entre les mains les *Mémoires de M. le duc de Rovigo*. L'ex-ministre de la police impériale s'exprime ainsi, tome Ier, page 246, en parlant des généraux en chef des armées de l'ouest :

« *Les chefs des insurgés devaient être las d'une guerre* « *sans objet.* »

« Nous ferons d'abord observer à M. le duc de Rovigo, que les soldats vendéens ralliés sous le drapeau d'Henri IV, loin d'être des *insurgés*, combattaient au contraire l'insurrection, et que le but qu'ils se proposaient n'était pas *sans objet*, puisqu'il tendait au rétablissement des Bourbons. Cette assertion étant un principe, il est inutile de la développer.

« Ces chefs, dit M. de Rovigo, furent donc invités (en 1800), au nom du premier consul, par le général en chef commandant l'armée républicaine, à se rendre à Paris. *Tous se rendirent à l'invitation.* »

« M. le duc de Rovigo, en sa qualité d'historien, qui avant tout doit être impartial, aurait pu, aurait dû ajouter ceci : « *A l'exception*, toutefois, du général de Frotté, qui, s'étant rendu à Alençon *sur la foi d'un passe-port* délivré par les officiers-généraux républicains, y fut arrêté aussitôt son arrivée, ainsi que six officiers de son armée qui l'accompagnaient, conduit avec eux à Verneuil, *où ils furent tous fusillés*, par suite d'un jugement rendu par un simulacre de conseil de guerre. »

« Ce n'était pas, hélas! le dernier de ce genre. Un digne rejeton du noble sang des *Condé* devait éprouver le même sort !.

« Arrivés à Paris, ces chefs, d'après M. le duc de Rovigo, ne reçurent *aucun reproche* de son maître, qui leur dit, entre autres choses (car nous ne nous donnerons pas l'ennui de copier tout ce que renferment à cet égard les pages 246, 47 et 48) : « Qu'ils n'avaient maintenant aucun motif de pro-« longer la guerre.... ; qu'ils avaient les mêmes droits que « ceux qu'ils avaient combattus..... »

« Ces considérations, ajoute M. de Rovigo, ne pouvaient manquer de faire effet sur des hommes qui, la plupart, n'avaient pris les armes que pour échapper aux vexations d'un gouvernement ombrageux. »

« Sans aller plus loin, nous ne saurions nous empêcher de

faire remarquer à M. le duc de Rovigo que l'Ouest, en prenant les armes, n'a envisagé qu'une seule chose : *son devoir*. On est encore si peu éclairé, malgré le siècle, si arriéré dans ce pays, tant noirci par M. Dupin le savant, ce qui, Dieu merci, ne le rend pas moins blanc aux yeux de plusieurs, qu'on s'est cru, qu'on se croit et qu'on se croira toujours consciencieusement obligé d'opposer une résistance opiniâtre à tout gouvernement éphémère, que les peuples égarés par une poignée d'ambitieux, élèvent pour un moment sur les débris d'une monarchie légitime.

« Ils demandèrent jusqu'au lendemain pour faire leurs ré-« flexions, continue M. de Rovigo ; et tous, hormis Georges « Cadoudal, déclarèrent qu'ils se soumettraient à un gouver-« nement sous lequel ils pourraient vivre en paix..... Georges « Cadoudal se présenta, comme ses collègues, à l'audience du « premier consul : celui-ci lui parla de la gloire qu'il avait « acquise, du rang qu'il avait pris parmi les notables de la « province, et lui dit qu'aux sentimens qui l'avaient élevé, « devaient s'unir ceux d'un patriote qui ne voulait pas, sans « doute, prolonger les malheurs des contrées qui l'avaient vu « naître. Il cessa de parler. Au lieu de répondre, Georges « balbutia quelques mots qui avaient plus de sens que d'es-« prit, tint constamment les yeux baissés, et finit par lui de-« mander un passe-port. Le premier consul le lui fit non seu-« lement délivrer, mais ordonna qu'il eût à vider Paris sur « champ ; ce qu'il fit. »

« D'après les lignes que nous venons péniblement de copier, il faudrait presque reconnaître que tous les chefs vendéens, à l'exception de Georges, trop *féroce* pour se soumettre (nous reviendrons plus tard sur cette expression), s'agenouillèrent, en 1800, devant le premier consul, et lui demandèrent pour ainsi dire grâce. M. le duc de Rovigo voudra bien nous permettre d'en douter. Les chefs d'un peuple que Buonaparte lui-même a qualifié, dans son admiration,

de *peuple de géans*, sentaient trop leur importance, les droits imprescriptibles d'une légitimité fondée depuis des siècles, et qu'ils représentaient, pour se courber ainsi, quelque balottés qu'ils fussent par les évènemens, devant l'usurpation.

« Du reste, rétablissons les faits qui ont rapport à Georges :

« Dans le courant de janvier 1800, tous les chefs vendéens, à l'exception de Frotté et de Bourmont, ayant fait la paix avec le général Hédouville, Brune, par qui il fut remplacé (Buonaparte trouvant le premier trop conciliant), marcha sur la Bretagne, à la tête d'une forte armée, au moins de quarante mille hommes. Sa mission principale, dictée par le premier consul, était d'écraser le Morbihan, et de soumettre *l'opiniâtre* Georges. Celui-ci eut, dans les plaines de Grand-Champ, paroisse à deux lieues de Vannes, une affaire sérieuse avec l'avant-garde du général Brune, commandée par les généraux Gency et Harty. L'honneur de cette journée resta aux royalistes, qui se maintinrent sur le champ de bataille. Des troupes républicaines se dirigeaient de toutes parts sur l'armée de Georges, et tout le Morbihan était pour ainsi dire au pillage. Le général Gency, entre autres, disait à ses soldats : *Vous êtes ici dans le pays du roi ; vous pouvez tout vous permettre.*

« Georges, trop faible pour résister seul, la rive droite de la Loire étant soumise, et voulant surtout épargner à la Bretagne une partie des malheurs qui allaient fondre sur elle, va lui-même trouver Brune, accompagné seulement de deux officiers, et conclut avec le général en chef, dans un champ près de Mazillac, le 2 février 1800, un traité de paix dont il serait trop long de rappeler les conditions dans cette lettre, que nous sommes déjà forcés de trop étendre. Brune l'invita, au nom du premier consul, à aller ratifier avec lui ce traité de paix à Paris. Georges, contre l'avis unanime de ses officiers, qui redoutaient pour lui un sort pareil à celui de Frotté, se décida à ce voyage, que commandait l'intérêt de la Bretagne.

L'homme de cœur se doit tout entier à la cause qu'il a embrassée, lorsqu'elle est légitime ; et Paris, témoin des derniers momens de Georges, peut attester combien il tenait peu à la vie.

« Arrivé à Paris, le chef des royalistes bretons fut admis à l'audience du premier consul, qui le reçut avec distinction, car les braves s'estiment, à quelque parti qu'ils appartiennent. Il lui fit connaître qu'il allait attaquer l'Autriche, et lui proposa le commandement d'une division dans son armée, à la seule condition de s'attacher à sa fortune, et de lui jurer fidélité. Georges, qui n'a jamais su ce que c'était que de trahir son serment, le refusa peut-être sans phrase et sans *esprit,* mais au moins avec un *sens* droit, d'une manière positive, et sans *balbutier.*

« Hélas ! s'il eût changé d'opinion, certains hommes qui s'expriment sur son compte avec acharnement, laisseraient au moins ses cendres en repos, s'ils ne jetaient des couronnes sur sa tombe.

« Ceux qui l'ont connu, savent qu'il ne *baissait les yeux* devant personne, que devant l'Eternel, qu'il adorait. Le premier consul revint à la charge, et lui offrit une pension considérable, s'il voulait au moins oublier les Bourbons, et se résoudre à vivre tranquille. Même refus de la part du Bas-Breton. Il faut être, nous l'avouons, bien *féroce*, pour préférer son devoir à tant d'avantages.

« Le premier consul, convaincu par sa propre expérience que Georges était inébranlable dans les sentimens qui l'animaient en faveur de la cause qu'il avait embrassée, forma le projet de l'arrêter. Georges en eut connaissance ; et sans demander son passe-port, sans l'avoir reçu, il quitta Paris au plus vîte, accompagné de M. Hyde de Neuville, aujourd'hui ministre de la marine, et s'embarqua à Boulogne pour l'Angleterre, avec le fidèle serviteur des Bourbons.

« En sûreté à Londres, Georges reçut de feu S.M. Louis XVIII

la plus belle approbation, le plus noble témoignage de la conduite qu'il avait tenue, par la lettre autographe suivante, datée de Mittau, 6 juin 1800:

« J'ai appris avec la plus grande satisfaction, général, que « vous êtes enfin échappé des mains du tyran qui vous a mé« connu, au point d'oser vous proposer de le servir. J'ai gémi « des malheureuses circonstances qui vous ont obligé de trai« ter avec lui; mais je n'en ai jamais conçu la plus légère in« quiétude. Le cœur de mes fidèles Bretons, et le vôtre, en « particulier, m'est trop bien connu. Aujourd'hui, vous êtes « libre, vous êtes auprès de mon frère; tout mon espoir re« naît. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage à un vrai Fran« çais tel que vous. Soyez bien sûr, général, de mon estime, « de ma confiance, enfin de tous mes sentimens pour vous. »

« Revenons à M. le duc de Rovigo, qui s'exprime comme il suit dans une note, pages 248 et 249, tome Ier : « Georges « Cadoudal était né à Auray, près de Lorient. Il y avait été « ecclésiastique avant la révolution, et peu estimé dans la prê« trise. Hypocrite dangereux, incapable d'obéissance, ambi« tieux à l'excès, il ne détestait pas moins les nobles que les « républicains. Napoléon avait dit, avec raison, que c'était « une *bête féroce*. Du reste, il était doué d'un grand courage « moral et physique, et ne manquait pas d'une certaine capa« cité. Au total, il méritait de mieux finir qu'il n'a fait. »

« A l'époque où la révolution éclata, par conséquent où les malheurs de la France commencèrent pour ne cesser qu'au moment où les Bourbons reparurent au milieu des acclamations de tous les vrais Français, Georges était au collége de Vannes. Né en 1769, il avait vingt ans en 1789, année où le collége de Vannes fut dissous. Georges, à cet âge, avait fait avec un grand succès toutes ses humanités.

« Rentré à la maison paternelle, à Kléand, paroisse de Brech, et non à Auray, il y resta cinq à six mois, au bout desquels il se rendit avec quelques Morbihannais, sortant comme lui

du collége, dans la Vendée, où commençaient à se former et à se réunir les élémens de cette armée destinée à prendre des canons avec des bâtons, et qui plus tard a fait l'admiration du monde. Georges fut incorporé, comme simple volontaire, dans l'un des corps aux ordres du général Stofflet, qui, de simple garde-chasse, parvint à se faire un nom que la postérité inscrira en lettres d'or dans les fastes de la fidélité. Il ne tarda pas à se faire remarquer, fut nommé capitaine de cavalerie, et partagea tous les dangers, toute la gloire des Vendéens.

« Georges n'était donc pas *ecclésiastique avant la révolution;* et comme il ne l'a pas été depuis, on doit conclure que la réclamation de M. le duc de Rovigo est une pure calomnie. Quel a donc été son but, en faisant insérer dans ses Mémoires une calomnie aussi infâme, faite pour ternir la mémoire du général royaliste aux yeux de ceux qui ne l'ont pas connu?

« Nous pourrions appeler M. le duc de Rovigo devant les tribunaux, comme auteur de diffamation. Georges *ecclésiastique!* et mauvais ecclésiastique, puisqu'il aurait abandonné le caractère sacré de prêtre. Bretons qui l'avez connu, qui avez combattu sous ses ordres, vous allez être indignés comme nous de cette découverte de M. le duc de Rovigo! Un prêtre pour commander des royalistes bretons! En vérité, il n'est pas pardonnable à un ex-minitsre de la police, d'ignorer à ce point l'esprit qui les animait. La révolution a bien vu des prêtres apostats attachés à son char; elle prêchait l'athéisme et l'anéantissement de tout ordre et de toute morale; mais une réunion d'hommes armés pour la défense de l'autel et du trône, commandés par un apostat! En vérité, nous éprouvons une sorte de honte de nous être arrêté si long-temps sur une telle bévue.

« L'armée de Georges se composait d'officiers de tous les rangs, de toutes les classes de la société; nobles, bourgeois,

paysans, tous rivalisaient de zèle, et n'avaient qu'une seule chose en vue, de relever l'autel du Seigneur et le trône de saint Louis.

« Georges aimait donc autant ceux de ses frères d'armes qui étaient nobles, que ceux qui ne l'étaient pas, parce que tous étaient braves. Les premiers soutenaient les titres transmis par leurs ancêtres, les seconds, par leur conduite, prenaient pour toujours rang parmi eux.

« Un Cadoudal figurait comme gouverneur de Rennes, dans le temps des guerres de Charles de Blois et du duc de Montfort : il est probable que Georges en descend. Les familles, comme les Etats, sont sujettes à toutes les vicissitudes de la fortune ; elles s'élèvent, tombent, restent quelque temps ignorées, pour se relever encore avec plus d'éclat.

« Au total, dit M. de Rovigo, Georges méritait de mieux finir qu'il n'a fait. » Nous aurions une obligation toute particulière à M. le duc de Rovigo, s'il daignait nous faire connaître sous quel rapport Georges aurait pu *mieux finir*. Serait-ce le genre de mort? C'est le même que celui du roi-martyr. Serait-ce la cause? Toute la France sait le courage héroïque avec lequel il est mort pour son Dieu et pour son roi.

« D'où vient que quelques-uns des hommes, dont le nombre heureusement est petit (car hâtons-nous de consigner ici que les militaires qui ont acquis le plus de gloire en défendant le territoire de la France sous Buonaparte, seraient aujourd'hui les premiers à faire usage de leur expérience pour soutenir, au besoin, la légitimité des Bourbons), d'où vient, disons-nous, que quelques-uns des hommes qui ont combattu dans les rangs opposés à Georges, s'efforcent en toutes circonstances de le dénigrer dans l'opinion publique, de le peindre comme un homme cruel? Deux mots suffisent pour résoudre cette question. Quand, pour arriver à son but, on a suivi tous les chemins, on pardonne difficilement à celui

qui ne s'est jamais écarté du sentier de l'honneur, et qui y est mort, plutôt que de le quitter un instant.

« O mon frère! pardonnez-moi de n'avoir pas assez de force pour me taire, et pour envisager seulement avec le calme du mépris qui leur est dû, les attaques dirigées contre votre mémoire !

« *Le lieutenant-colonel commandant la 22e légion de la gendarmerie royale,*

Signé LOUIS DE CADOUDAL.

N° III.

Le général Donnadieu a adressé aux journaux la lettre suivante :

« On m'écrit de Paris, que mon nom se trouve indiqué d'une manière peu agréable dans les *Mémoires de M. le duc de Rovigo*, tome Ier, pages 433, 34, 35 et 36. Je les lis plusieurs fois, et j'avoue sincèrement que je ne puis me reconnaître dans l'initiale D, « dans ce chef d'escadron renvoyé « de son régiment sans emploi, boute-feu du mouvement qui « se préparait, et à qui la perte du premier consul devait « rouvrir la carrière, et annonçant hautement l'intention de « la consommer, décision qui était connue; arrêté, enfermé « au Temple, faisant des révélations pour obtenir sa liberté, « à un général qui se rendit à sa prison pour recevoir ses « importantes confidences, et de là chargé, quelques jours en- « suite, d'une mission *fort honorable* en Angleterre, moyen- « nant une somme de cinq cents louis, *mission qu'il remplit « à la satisfaction de ses commettans*, puisque dans son séjour « à Londres, il eut des renseignemens précis sur un projet « qui avait pour but d'abattre le premier consul, projet dont « il vint rendre compte au maréchal (Davoust), au camp « d'Ostende. »

« Si c'est moi qu'on a voulu désigner, tous ces détails sont un tissu d'infâmes et odieuses calomnies : je n'ai été de ma vie en Angleterre et à Londres qu'en 1815, pour accompagner Mme la Dauphine, de Bordeaux, d'où je partis avec elle. Tout ce qui est dit relativement à mon arrestation, comme sur mes rapports avec telle ou telle personne citée dans le même écrit, porte le même caractère. Je ne sache pas que jamais on ait pu tracer d'imposture plus grossière, plus extravagante et plus marquée du sceau de la folie. Je n'entrerai pas dans de plus longs détails; ma vie, je crois, est trop connue pour que je doive répondre à chacune de ces lignes : c'est trop misérable et trop honteux.

« Il n'entre dans mes goûts ni dans mes principes de faire l'apologie des actes de ma vie. Si tels étaient mes sentimens, je pourrais tirer un juste orgueil de cette détention au Temple, que, dans le temps, on voulut bien colorer de lâches et criminels desseins. Les généraux Masséna, Moreau, ne sont plus....; ils en connaissaient, eux, la véritable cause. Le maréchal de Bellune, qui vit, la connaît, lui; il peut la dire. Si le Ciel m'avait donné des sentimens moins élevés, plus de facilité à me plier à de basses et hideuses complaisances, les persécutions que j'éprouvai à cette époque n'auraient pas été accumulées sur ma tête. Je n'inculperai personne : respect aux morts !

« A la fin de l'honorable article que M. de Savary veut bien dédier à mon nom, « l'histoire, dit-il après quelques *et cætera*, apprendra le reste. » Pauvre homme ! qu'il ne les redoute pas plus que moi, les révélations de l'histoire !

« Éloigné du théâtre politique, c'est le repos que je cherche, après une vie agitée. Mais comment le trouver, ce repos, avec ce besoin de répandre l'infamie sur tout ce qui a servi la royauté ?

Signé le lieutenant-général, vicomte Donnadieu.

Tours, 11 août 1828.

N° IV.

Le capitaine John Wesley Wright servait, en 1796, à bord de la frégate *le Diamant*, commandée par sir Sidney Smith. Ils tombèrent tous deux au pouvoir des Français, dans l'attaque téméraire d'un bâtiment mouillé dans la rade du Havre. Ils furent conduits à Paris, et enfermés au Temple. Wright donna une haute idee de la fermeté de son caractère aux commissaires du Directoire qui vinrent l'interroger dans sa prison. Il leur déclara qu'il ne répondrait à aucune question relative au service de son roi.

Après avoir été tenus une année entière au secret le plus rigoureux, les deux marins anglais eurent la liberté de se voir. Ils en profitèrent pour concerter leur évasion, et l'effectuèrent ensemble au mois d'octobre 1781, après plus de deux ans de détention (1).

Wright reprit aussitôt du service. Il accompagna de nouveau Sidney Smith en qualité de son lieutenant. Il rendit les plus grands services dans la défense de Saint-Jean-d'Acre contre Buonaparte. Pendant la négociation d'El-Arych, le commodore Sidney Smith l'envoya plusieurs fois au camp français, où il eut des relations avec les aides-de-camp Rapp et *Savary* (*Rovigo*).

Savary étant même venu à son tour au camp des Turcs pour des motifs de curiosité, Wright et Sidney Smith le mirent à couvert des insultes d'une troupe de janissaires. Wright fut expédié en d'autres circonstances auprès des généraux Kléber et Menou.

Peu après la paix d'Amiens, le capitaine Wright se rendit à Paris. A la reprise des hostilités, il reçut le commandement

---

(1) On sait aujourd'hui que ce fut le directeur Barras qui facilita l'évasion des deux officiers anglais.

d'une corvette, avec l'ordre de stationner sur la côte de France, et d'entretenir des relations avec les royalistes de l'intérieur. Ses signaux ayant été communiqués à la police de Buonaparte par de faux-frères de Georges, on s'en servit pour l'attirer à l'île d'Houat, sur la côte du Morbihan. Là, plusieurs embarcations armées se mirent inopinément à sa poursuite, profitèrent d'un temps calme, et s'emparèrent de sa corvette, le 17 mai 1804, après une défense opiniâtre.

On le conduisit à Vannes : le préfet Julien, qui l'avait connu en Egypte, et qui en avait même reçu les meilleurs traitemens, lorsqu'on l'avait amené blessé à bord de son vaisseau, n'eut pour lui ni reconnaissance ni humanité. Il le fit conduire à Paris par la gendarmerie. Wright fut interrogé par le juge instructeur Thuriot, et confronté avec Querelle, Russillon et Troche, les trois délateurs dans le procès de Moreau et Georges (1). Le capitaine anglais répondit, comme il l'avait fait lors de sa première captivité, qu'il n'avait aucun compte à rendre de sa conduite au gouvernement français.

On le confina au Temple dans une des tourelles supérieures, où il était gardé à vue par deux gendarmes. Appelé comme témoin au procès de Georges et de Pichegru, il refusa de déposer, et reçut, en se retirant, des applaudissemens de l'auditoire. Mais c'est alors que commencèrent des rigueurs inusitées contre le capitaine Wright; et ce qu'il y eut de plus inhumain, on les fit partager à son neveu, enfant de quatorze ans, qui avait été pris avec lui. On les mit au pain et à l'eau pour les affaiblir, et des agens de police venaient troubler leur sommeil pour leur faire subir des interrogatoires. Enfin, ce fut pendant le cours de cette infâme procédure qu'on employa contre le malheureux Wright la torture des *poucettes*, dont le nom indique assez l'usage.

---

(1) L'auteur de cette Notice déclare qu'il a eu communication des pièces originales, qui, au besoin, pourraient être rendues publiques.

Tous les moyens de violence étant sans effet, la police de Buonaparte essaya d'une feinte douceur. On dit au prisonnier qu'on le laisserait retourner dans sa patrie s'il voulait révéler tout ce qu'on désirait savoir. Il répondit qu'il se regarderait comme rebelle à son Dieu et à son roi, s'il avait la moindre communication avec des êtres capables de se conduire comme ils l'avaient fait à son égard.

Cependant, on s'occupait beaucoup en Angleterre du sort de l'infortuné capitaine. Le ministère, sur les instances de la Chambre des communes, adressa des réclamations au gouvernement français. Le ministre des relations extérieures (M. de Talleyrand) répondit que le capitaine Wright était *un homme affreux*. Cette odieuse expression lui avait été dictée, dit-on, par Buonaparte lui-même. Il proposait néanmoins de l'envoyer dans quelque port neutre, où il serait mis à la disposition du gouvernement britannique. Mais on présume qu'au moment même où ces propositions fallacieuses étaient faites, le capitaine avait cessé d'exister.

On n'en fut instruit dans le public que par le paragraphe suivant, inséré dans la *Gazette de France* du 29 octobre 1805 : « Le capitaine Wright de la marine anglaise, détenu au Temple, s'est tué dans sa prison, après avoir lu dans le *Moniteur* la nouvelle de la destruction de l'armée autrichienne. »

On ne crut pas généralement à cette mort volontaire, et encore moins au motif qui y aurait donné lieu ; et l'on pensa qu'elle remontait aux mêmes causes qui avaient amené la catastrophe du duc d'Enghein, et la mort problématique de Pichegru.

Ce point délicat de l'histoire contemporaine ne pouvait être éclairci sous le régime impérial. Ce n'est qu'après la chute de Buonaparte qu'il est devenu le sujet d'une controverse assez vive. Enfin, au mois de septembre 1815, l'avocat Hénoult déclara dans une lettre qui a été lue par l'Europe entière, qu'il allait rétablir les faits sous leur vrai jour :

« J'étais, dit-il, prisonnier au Temple, quand cet assassinat « politique eut lieu. La veille du jour où le capitaine Wright « fut trouvé la gorge coupée, *Savary*, a cette époque aide-« de-camp de Napoléon, dont on l'appelait *le bras droit*, vint « faire avec quelques soldats une inspection rigoureuse de « cette terrible prison, inspection dont il était chargé spécia-« lement, et indépendamment de Fouché, ministre de la po-« lice. *Retirez-vous dans vos chambres*, fut l'ordre que Sa-« vary donna aux prisonniers. On fit des perquisitions dans « celle du capitaine comme dans les autres.

« Le jour suivant, une nouvelle perquisition eut lieu, mais « seulement dans la chambre du capitaine Wright : elle était « faite par trois officiers de police. Sans doute ces vexations « irritèrent au plus haut point ce brave officier, et nous l'en-« tendîmes crier de toutes ses forces, et appeler la vengeance « du Ciel sur Buonaparte et la cruelle tyrannie de sa police. « Vers minuit, des assassins entrèrent dans sa chambre, et « lui coupèrent la gorge avec un rasoir. On supposa que c'é-« taient les mêmes qui avaient étranglé Pichegru. »

Une aussi grave accusation a donné lieu de la part de M. le duc de Rovigo (Savary), qui était alors prisonnier à Malte, à une réclamation fondée principalement sur l'*alibi*, c'est-à-dire sur ce que lui, Savary, ayant assisté à la bataille d'Austerlitz, n'avait pu se trouver à Paris à l'époque de la mort du capitaine Wright. Mais cette mort avait eu lieu dans la nuit du 27 au 28 octobre, par conséquent plus d'un mois avant la bataille d'Austerlitz. Ainsi, une mission secrète pour Paris, donnée en Allemagne, aurait pu être remplie très-facilement par un aide-de-camp actif, et lui laisser tout le temps de rejoindre l'armée avant la bataille d'Austerlitz. Il y a lieu, d'ailleurs, de s'étonner que le duc de Rovigo, en rapportant la lettre de l'avocat Hénoult, pour la réfuter, en ait supprimé le *Post-Scriptum* conçu en ces termes : « Je vous donnerai de plus « amples renseignemens sur ces meurtres d'Etat. »

Hénoult tint parole, et publia peu de jours après, sous la date du 5 octobre, une seconde lettre qui n'a pas été réfutée, et qui contient de terribles inductions sur le genre de mort du capitaine Wright. « Cet officier, y est-il dit, était emprisonné étroitement dans un de ces donjons que, dans le langage de la tyrannie, on appelle *secret*. Son *secret* était situé « dans un petit carré détaché, où était aussi enfermé un vieux « jésuite d'environ quatre-vingts ans, qu'il honorait de son « estime et de sa confiance.

« Le capitaine, ainsi qu'on l'a déjà établi, eut la gorge « coupée avec un rasoir, vers minuit et demi. Vers sept heures « du matin, le porte-clefs éveilla tout le Temple par ces cris « répétés : *Le capitaine anglais s'est tué!* Il fut permis aux « prisonniers d'entrer dans la chambre du mort. J'y entrai à « mon tour, ainsi que cent vingt-huit de mes compagnons « d'infortune. Le capitaine était étendu sur son lit, couvert « de sang, et le fatal rasoir était sur le plancher. On voyait « sur sa table un *Moniteur* de la veille. «Vous voyez, dirent « les porte-clefs, qui sans doute étaient endoctrinés par *Savary*, que notre victoire a poussé le capitaine anglais à un acte « de désespoir! » Personne ne dit mot, et pas un des spectateurs, pas même les porte-clefs, n'ajouta foi à cette fable.

« Le public se ressouviendra particulièrement qu'il avait été « fait une défense sévère de procurer des journaux au capitaine Wright; *qu'il n'avait point de rasoir*, le barbier du « Temple le rasant deux fois par semaine, accompagné et inspecté par l'un des geoliers. Ces faits notoires sont à la connaissance de tous les prisonniers.

« Saisi d'horreur à cet affreux spectacle, je me rendis dans « la chambre du jésuite, située du côté opposé, à quelques « pas de celle du capitaine. « Quels crimes, dit-il en élevant « les yeux et les mains vers le ciel, se commettent dans cette « prison! — Oui, lui répondis-je, ils excèdent toute mesure. « Pour moi, je vais vous raconter ce que j'ai observé cette

« nuit. J'ai entendu très-distinctement, vers minuit, ouvrir « et fermer la porte du guichet ; j'ai entendu aussi quelques « hommes qui marchaient dans la cour. J'avoue que je fus « saisi d'alarme, parce que c'est ordinairement vers cette « heure que les geoliers venaient extraire quelque infortuné « pour le conduire devant une commission militaire secrète : « de là, il était fusillé. Emporté par la curiosité, je mis la « tête à la fenêtre grillée de ma chambre. Les assassins revin« rent lentement, vers minuit et demi ; mais la nuit était « sombre, il me fut impossible de les compter. Le guichet fut « ouvert et fermé de nouveau. »

« Le jésuite, à son tour, me dit que vers la même heure « il avait entendu ouvrir la porte de son carré ; trois ou quatre « hommes, marchant sur leurs mains et sur leurs pieds, à ce « qu'il lui semblait, ouvrirent et fermèrent la porte du capitaine. « Quelques minutes après, il l'entendit rouvrir et refermer de « nouveau. Enfin, il entendit aussi refermer la porte du carré.

« Un procès-verbal du prétendu suicide fut envoyé à Lon« dres avec le *Moniteur*, aussi faux que le procès-verbal. »

Aux renseignemens qui précèdent, l'auteur de cet article croit devoir ajouter ceux qu'il tient directement de sir Sidney Smith, ami de l'infortuné capitaine Wright. Il a su que les premières personnes qui entrèrent dans sa chambre le jour de sa mort, le virent avec le drap sur le menton, ce qui, d'après son genre de mort, leur parut un indice qu'il ne s'était pas tué lui-même. L'amiral tient encore du prince de Polignac, alors renfermé au Temple, qu'on n'avait aperçu la veille aucune altération dans l'humeur ni dans les traits du capitaine. Sir Sidney Smith étant parvenu à se procurer les papiers de son ami, qu'il a rendus à sa famille, y a trouvé son journal écrit de sa main très-exactement, et conduit jusqu'à la veille même de sa mort : rien n'y annonce le projet d'un suicide. (*Biographie universelle*, article Wright, par M. de Beauchamp.)

N° V.

M. le comte de Villoutreys a adressé aux journaux la réclamation suivante :

« Paris, 25 août 1828.

« Je croyais que la solitude pouvait être un refuge contre les passions ; mais il me faut en sortir pour repousser une odieuse calomnie, que son auteur me préparait depuis vingt ans.

« M. le duc de Rovigo, qui fut mon plus cruel ennemi, sans que j'aie pu obtenir de lui cette satisfaction que ne refuse jamais un homme d'honneur, vient de publier des Mémoires dans lesquels je suis lâchement outragé.

« Toute l'armée sait que je demanderais inutilement raison à l'auteur de ces Mémoires : l'opinion est formée, depuis longtemps, sur le *Tristan* de Napoléon (1). Mais, en attendant la justice que les tribunaux me rendront, je me dois à moi-même de déclarer publiquement que M. le duc de Rovigo ment sciemment dans ce qu'il dit de moi.

« Il est faux qu'en arrivant à Madrid, porteur de la capitulation de Baylen, je lui aie dit qu'au moment où le général Dupont traitait d'un armistice avec le général Reding, j'avais été envoyé en reconnaissance sur la route de Baylen à Andujar pour observer les mouvemens du général Castanos. Il est plus faux encore que je lui aie dit que, n'ayant rencontré aucun ennemi dans cette reconnaissance, j'avais été à Andujar, près du général Castanos, pour l'informer des évènemens de Baylen. C'eût été, comme il le dit, le comble de l'ineptie ou la plus lâche de toutes les trahisons.

« Un officier d'état-major, après le combat de Baylen, re-

---

(1) On sait que Tristan était le grand-prévôt de Louis XI, et qu'il suffisait à ce prince d'un geste ou d'un regard pour lui faire exécuter les ordres les plus cruels.

çut l'ordre de passer comme parlementaire dans le camp du général Reding, commandant l'une des divisions espagnoles, pour demander un armistice : cet officier, c'est moi. Un officier d'état-major reçut l'ordre de se rendre à Andujar, auprès du général Castanos, commandant en chef l'armée espagnole, pour faire confirmer l'armistice : cet officier, c'est encore moi. Ces ordres n'étaient assurément pas des missions de faveur ; j'avais eu, pendant le combat, deux chevaux tués sous moi, un troisième blessé, et il me fallait traverser quinze mille insurgés commandés par le général Penas, pour arriver à Andujar.

« Je m'acquittais près du général Castanos, le 19 juillet, à dix heures du soir, de la mission qui m'avait été confiée, lorsque ce général, après être sorti quelques instans, m'annonça qu'il venait d'apprendre que le général français Védel était arrivé sur les derrières de la division Reding ; que, profitant de la suspension d'armes, il avait attaqué cette division, et lui avait fait des prisonniers.

« Il me déclara que je n'étais arrivé près de lui que pour suspendre ses mouvemens, et que je répondais sur ma tête des évènemens dont son armée pouvait devenir victime. Je fus, en effet, gardé à vue pendant toute la nuit, et ce n'est que le 20 juillet, à six heures du matin, qu'il me fut permis de retourner au camp français.

« Voilà l'emploi de mon temps dans la journée et la nuit du 19 juillet, ainsi que cela est consigné dans l'acte d'accusation qui m'a fait mettre en jugement devant une haute-cour ; et je demande si l'on peut y trouver du rapport avec l'infâme relation du duc de Rovigo.

« Je parle ici en présence de tous ceux qui ont pris part au combat de Baylen. Je ne crains pas d'en être désavoué, et je défie maintenant M. de Rovigo de soutenir, comme il le voudra, son indigne calomnie.

« *Signé* le comte DE VILLOUTREYS. »

N° VI.

La réclamation suivante porte presque entièrement sur des détails d'intérêt privé; mais elle est malheureusement une preuve à ajouter à tant d'autres, de l'extrême légèreté avec laquelle l'auteur des présens Mémoires a recueilli souvent des faits sur lesquels il n'avait que des notions très-incertaines :

« M. le duc de Rovigo s'est permis, dans le chapitre XV du cinquième volume de ses Mémoires, des calomnies indignes sur mon compte.

« L'honnête homme méprise la calomnie; mais quand il est diffamé dans un libelle qui, sous le titre de *Mémoires*, est entre les mains de tout le monde, quelque répugnance qu'il ait à entretenir de lui le public, il se trouve dans la cruelle nécessité de repousser des assertions qui attaquent son honneur. »

L'auteur de cette lettre entre ici dans les détails les plus précis sur les arrangemens pécuniaires qui furent pris à l'époque de son mariage, et dans lesquels M. le duc de Rovigo avait prétendu trouver une *supercherie;* puis il ajoute :

« Est-ce donc sur des propos qu'un écrivain peut se permettre d'attaquer la probité, la réputation d'un homme dont la conduite a toujours été irréprochable, et de le placer dans la pénible obligation de mettre le public dans la confidence des affaires de son ménage ?

« D'un autre côté, que devient, je le demande, la sécurité des familles, si un ministre de la police, qui a perdu son portefeuille, peut impunément, par un sentiment de haine, de vengeance, ou par tout autre motif, divulguer à son gré les rapports, vrais ou faux, que pendant son ministère il a reçus de ses agens ? »

« *Signé* le comte AUGUSTE DE TALLEYRAND,
pair de France.

« Breuilpont, 19 septembre 1828. »

N° VII.

L'auteur des Mémoires a inséré dans le chapitre II de son huitième volume, une longue note dans laquelle il fait jouer des rôles politiques d'une nature fort suspecte, au feu duc de Feltre et au général Donnadieu. Cette note a donné lieu à la seconde réclamation qui suit :

« Nos misères publiques n'ont-elles pas assez montré de grandes chutes, ne se sont-elles pas assez multipliées, pour vouloir flétrir ce qui peut rester debout ? Quel génie malfaisant vient remplir une aussi déplorable mission au milieu de nous ; vient réveiller les cendres des morts, rappeler tous les souvenirs de nos malheurs domestiques, passer en revue les évènemens et les hommes, pour couvrir, pour saturer le sol de la patrie d'amertume et de fiel, et la montrer ainsi en scandale aux yeux de l'étranger et de la postérité ?

« Revêtu du caractère de lieutenant-général des armées du roi, un homme chargé jadis d'un ministère aussi odieux que terrible, qui aurait dû lui imposer la loi de fuir le monde, et appeler sur lui le plus profond oubli, semble s'être chargé d'un pareil soin.

« Un maréchal de France, un ministre du roi quitte sa patrie, laisse sa famille, abandonne ses pénates pour suivre son prince dans l'étranger, le servir dans ses malheurs, s'attacher à sa mauvaise fortune, remplir le devoir le plus saint, le plus généreux.... Il n'a pu faire une semblable action que dans un esprit de pervérsité, accompagner son maître que pour le trahir et lui ravir sa couronne.

« Le roi des Pays-Bas et le duc de Wellington ne se doutaient pas probablement, à Bruxelles, que j'étais envoyé près d'eux pour combiner un pareil projet. Le gouvernement anglais ne présumait guère non plus, dans les négociations dont je fus chargé près de lui par le roi, que c'était pour trahir

mon prince que je traitais avec lui. Mgr le duc d'Orléans lui-même n'aurait pas pensé, j'en suis assuré, dans les deux fois que j'eus l'honneur de le rencontrer, par les conversations que j'eus avec lui, que c'était pour ses intérêts que j'étais à Londres. Les députés du Dauphiné, à la tête desquels était M. Dubouchage, ministre de la marine, ne s'imaginaient pas non plus, lorsqu'ils furent me demander au duc de Feltre, ministre de la guerre, pour commander leur province, qu'ils allaient par-là abriter ce même ministre de la divulgation que j'aurais pu donner à ses desseins.

« Ce fut pour obéir aux volontés de Mme la Dauphine, que je m'approchai de la rivière de Bordeaux, en me rendant en Espagne, pour exécuter les ordres du roi, à la suite de la négociation que j'avais heureusement terminée près du gouvernement anglais. S. A. R. désirait ardemment que cette ville fût une des premières à reconnaître les ordres du roi. Tel fut l'objet de mes communications.

« Que M. le duc de Feltre fût mon ami ou non, je devais à moi-même et à sa mémoire de répondre à une accusation où l'on a bien voulu associer mon nom au sien. Aller plus loin....., j'en rougirais, pour repousser des suppositions aussi absurdes que monstrueuses.

« C'est à M. le duc de Rovigo que je suis encore dans la pénible nécessité d'adresser ces lignes.

« *Signé* le lieutenant-général vicomte Donnadieu.

« Tours, 18 septembre 1828. »

N° VIII.

« D'après la justice pleine et entière que me rend M. le duc de Rovigo, au sujet d'une erreur cruelle qui m'a tenu dans les cachots et dans l'exil pendant près d'une année, comme l'un des complices de Malet, j'étais loin de m'attendre à trouver dans le même ouvrage une odieuse imputation, une

fable toute entière, dans laquelle il veut faire de moi l'agent de M. le prince de Talleyrand auprès de M. le duc de Reggio, pour le détacher de l'empereur en 1814, et conspirer contre sa vie.

« Il dit, tome VII, page 99 : « M. de Talleyrand avait « envoyé à Fontainebleau le général Lamotte au duc de Reggio, « dont cet officier avait été aide-de-camp, etc. » Et plus bas, page 125 : « L'empereur de Russie savait que la résolution « (celle d'assassiner l'empereur) était réelle ; qu'elle avait été « prise chez le prince de Neufchâtel, et avait eu lieu d'après « les communications que le maréchal Oudinot avait eues « avec l'envoyé de M. de Talleyrand (le général Lamotte). »

« Voici les faits et les dates, qui suffiront pour rendre la calomnie même impossible :

« Je suis arrivé à Fontainebleau le 4 avril 1814, vers une heure après midi, avec les troupes sous mes ordres. Je me rendis au château, et je rencontrai dans la cour d'honneur les généraux comte Gérard et comte Flahaut, qui m'apprirent que l'empereur venait de signer son abdication. Dans le même instant parut le maréchal Ney, qui en était porteur. Vers quatre heures, il partit pour Paris avec le maréchal Macdonald.

« Le lendemain 5 avril, très-occupé des évènemens de la veille, je me rendis chez M. le duc de Bassano, et je lui dis qu'il me semblait que Napoléon ne devait chercher d'asile qu'en Angleterre ; que je proposais de me charger de cette négociation auprès du gouvernement provisoire, et que je m'offrais pour accompagner Napoléon, et ne jamais le quitter. M. de Bassano courut porter cette proposition : l'empereur refusa.

« Ce refus me fut expliqué, quand j'appris que mon beau-frère (Roux-Laborie) était secrétaire du gouvernement provisoire.

« Ce même jour, vers quatre heures, Napoléon manda le

duc de Reggio : il avait formé le plan de se porter, avec le petit nombre de troupes qui étaient à Fontainebleau, sur Orléans, pour de là se rendre en Italie, insurger le pays, et faire encore un appel à la fortune.

« Je pensais absolument comme le maréchal, qu'il ne pouvait se prêter à ces vues de Napoléon, dont l'abdication avait changé la position : la première marche eût été le premier pas vers la guerre civile. Le maréchal crut donc devoir résister aux ordres, et je dirai même aux sollicitations longues et pressantes de Napoléon.

« Les généraux Leyval et Rothenbourg se refusèrent également à l'exécution de ce plan. Le soir, je fus dépêché par le maréchal vers le général Milhaud, pour le prévenir de ce qui se passait. Celui-ci me conduisit chez le général, aujourd'hui maréchal Molitor.

« Le 6 avril, vers sept heures du matin, je suis parti pour Paris, et ne suis pas revenu à Fontainebleau.

« Voilà, minute par minute, ce que j'ai fait. Je nomme assez de personnes, ce me semble, pour être contredit si je déguisais ou altérais la vérité.

« Ainsi, à mon arrivée à Fontainebleau, le 4, tout était terminé ou allait l'être, à coup-sûr sans ma participation et sans aucune mission possible de M. de Talleyrand, puisque j'y arrivais par un tout autre chemin que celui de Paris, avec mes troupes, que je n'avais pas quittées un seul instant, et dans des sentimens bien différens de ceux qu'il plaît à M. le duc de Rovigo de m'imputer.

« Que si l'on était tenté d'opposer à ces sentimens mes propres actes au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, voici ce que je répondrais :

« A l'époque où Napoléon tentait de ressaisir un pouvoir dont il s'était dépouillé lui-même aux yeux de la France entière, j'étais lié par mes sermens autant que par mon admiration profonde pour l'héroïque princesse qui, au milieu de

cette grande crise pour la France et pour sa famille, était si digne de paraître dans le Midi avec tous les pouvoirs du roi.

« Le 1er avril 1815, onze jours après la réoccupation du trône par Napoléon, mes troupes criaient *vive le roi!* sur les glacis de Bayonne, dont Son Altesse royale m'avait confié le commandement.

« Dans cette explication de ma conduite politique, où m'a entraîné l'accusation de M. de Rovigo, et dans les deux circonstances dont je viens de parler, on pourra, du moins, en se reportant à ces deux époques, me rendre cette justice que ce n'était point à la prospérité que j'offrais mes destinées et ma vie.

« Si donc M. le duc de Rovigo, dont le but paraît être d'établir un plan d'assassinat envers et contre tous, s'est trompé à ce point en ce qui me concerne, on pourra conclure qu'il est aussi loin de la vérité dans l'échafaudage de ce drame, où il distribue les rôles de chef et d'auxiliaires à des hommes dont la vie, le caractère et les mœurs repoussent jusqu'à la pensée d'un tel projet.

« *Signé* le général Lamotte.

« 28 octobre 1828. »

N° IX.

A l'instant même où cette feuille est mise sous presse, le général Kellerman publie un petite brochure intitulée : *Deuxième et dernière réplique d'un ami de la vérité, à M. le duc de Rovigo.* Il y démontre d'une manière invincible, que c'est à lui seul qu'appartient l'*inspiration* de la charge de cavalerie qui, à Marengo, arracha la victoire aux Autrichiens.

« L'auteur des Mémoires, dit-il, a consacré un long chapitre à réfuter mon premier écrit. Il l'a fait avec amertume, et même avec ironie, mais sans succès et sans détruire les faits : il s'éloigne de la question, substitue aux raisons des griefs ou des plaisanteries peu dignes d'attention.

« M. le duc de Rovigo paraît aussi peu instruit des circonstances de la bataille d'Austerlitz que de celles de Marengo. »

N° X.

Marie-Louise, reine d'Etrurie, avait été conduite avec le roi Charles IV, son père, au château de Compiègne, après le guet-apens de Bayonne : Buonaparte donna tout à coup l'ordre de la transférer à Nice. Ce fut en vain que la princesse représenta que son fils, encore enfant, était dangereusement malade : elle fut forcée de s'en séparer.

Traitée à Nice en prisonnière d'Etat, elle conçut le projet de se soustraire à la tyrannie de Buonaparte. Elle avait trouvé le moyen de faire passer des lettres au gouvernement anglais; et pour faciliter les négociations, elle avait envoyé deux de ses chambellans en Hollande. Mais son plan d'évasion fut trahi au moment où il allait être exécuté. Le 6 avril 1811, au milieu de la nuit, un agent de police et des gendarmes osèrent entrer dans sa chambre, y faire les perquisitions les plus révoltantes, et s'emparer de tous ses papiers. Les deux chambellans furent arrêtés et conduits à Paris. L'un fut fusillé dans la plaine de Grenelle; et l'autre n'ayant obtenu sa grâce qu'au moment où il allait subir le même sort, mourut de frayeur quelques jours après.

Au bout de deux mois, lorsque cette affaire paraissait assoupie, Marie-Louise vit reparaître l'agent de police, qui lui apprit qu'elle avait été jugée par une commission militaire, et que sa sentence avait été rendue publiquement. Elle était condamnée à être renfermée dans un monastère de Rome. Il n'y eut que vingt-quatre heures entre cet ordre et son exécution. La princesse elle-même a tracé de sa propre main le récit des souffrances qu'on lui fit endurer.

« Je voyageai nuit et jour, dit-elle, avec ma fille et une femme de service. Pour compléter notre compagnie, nous

eûmes ce misérable commissaire, qui montra une insensibilité brutale, quand il vit les larmes que je répandais pour mon fils, qui venait d'être arraché de mes bras. Toutes les duretés qu'il put me faire éprouver dans le cours de notre voyage, il les employa. C'est ainsi qu'au bout de dix jours nous arrivâmes à Rome, où je fus remise au commissaire de police de cette ville.

« La prieure du monastère, un simple bougeoir à la main, vint me recevoir. Ni lit, ni souper, ni chambre n'étaient préparés. Je restai deux ans et demi dans ce monastère, et un an sans voir personne, sans parler à qui que ce soit, et sans qu'il me fût permis de donner de mes nouvelles et d'en recevoir, pas même de mon propre fils. Il m'était défendu de me mettre à la fenêtre, quoique ma chambre donnât sur la cour intérieure.

« Un mois après mon entrée dans ce couvent, le nommé *Janet*, intendant de la trésorerie, vint m'enlever le peu de bijoux que j'avais pu emporter avec moi. Depuis onze mois, j'étais ainsi détenue, quand le roi et la reine d'Espagne, mes augustes père et mère, furent amenés à Rome avec mon fils. J'espérais que ma liberté suivrait immédiatement leur arrivée; mais loin de là, on me plaça sous des ordres plus stricts, et même on poussa la rigueur jusqu'à interdire à mes parens toute communication avec moi. Une fois par mois seulement, le général Miollis m'amenait mon fils; mais il ne m'était permis de lui donner qu'un seul baiser, et je ne pouvais même le regarder qu'à une certaine distance.

« Quand un étranger venait visiter le couvent, je recevais l'ordre de m'enfermer dans ma chambre jusqu'à ce qu'il fût sorti. Pendant les derniers temps de ma détention, ma santé souffrait tellement, que je fus obligée de garder le lit. Mes médecins adressèrent à Paris de vives instances pour obtenir qu'il me fût accordé la liberté de faire un peu d'exercice, mais il ne leur fut pas même fait de réponse.

« Lorsque les Napolitains entrèrent à Rome, en 1813, Miollis me menaça de m'envoyer à Civita-Vecchia; mais le 14 janvier 1814, le général Pignatelli me rendit visite, et m'annonça qu'il avait mis une garde d'honneur à ma disposition. Enfin, le nouveau gouverneur, M. de la Vauguyon, vint m'assurer que j'étais libre. Bientôt, en effet, j'eus le bonheur d'embrasser mon père et mon fils. »

L'équité nous fait un devoir de donner connaissance des réponses qu'a faites jusqu'ici M. le duc de Rovigo aux diverses réclamations que l'on vient de lire :

« J'ai lu, disait-il, le 27 août, dans une lettre adressée aux journaux, les réclamations qui se sont élevées contre mes Mémoires. Le seconde édition contiendra les modifications qu'elles m'ont paru mériter.

« Quant à ce qui touche M. le comte de Willoutreys, j'ai dit la vérité, et il trouvera ma réponse dans un chapitre que je viens d'ajouter à mon huitième volume. »

M. le duc de Rovigo, dans une lettre publique du 22 septembre, a promis pareillement de répliquer, dans sa seconde édition, à M. le comte Auguste de Talleyrand, contre lequel il proteste, d'ailleurs, n'avoir point eu d'intentions hostiles.

« Dans une seconde édition, est-il dit dans la même lettre, je répondrai également à tous les faits qui sont annoncés comme historiques dans l'opuscule attribué à un M. Année, que je ne connais point (1). »

Dès que cette nouvelle édition des *Mémoires de M. le duc de Rovigo* verra le jour, nous nous engageons, à notre tour, à faire connaître les *modifications* qu'il aura cru devoir apporter aux assertions qui ont été l'objet des démentis publics.

---

(1) *L'Empereur Napoléon et le duc de Rovigo*, ou *le Revers des médailles*.

FIN DES NOTES ET RÉFUTATIONS DIVERSES.

TABLE

DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE.


C008338830